



## Le retour du social

■ SNCF : grève des cheminots contre la « libéralisation du rail »

■ Marks & Spencer : 18 magasins fermés en France, 4 400 emplois supprimés en Europe

■ Danone : un plan social moins sévère que prévu

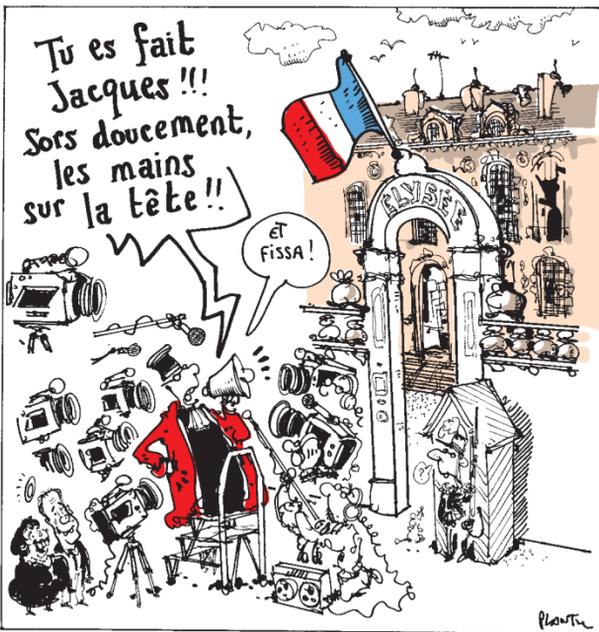
Lire pages 10 et 21

## Colère de Chirac, résistance des juges

- Le président a pris comme une « provocation » la convocation de « M. Chirac Jacques » comme témoin dans l'affaire des HLM de Paris ● Il a fait part de sa colère à Lionel Jospin
- Les syndicats de magistrats, y compris de droite, font bloc autour du juge Halphen

DEPUIS QUE le service du courrier de l'Élysée a reçu, mardi 27 mars, la lettre du juge Halphen adressée à « M. Chirac Jacques » le convoquant comme témoin dans l'affaire des HLM de la Ville de Paris, le président de la République ne décolère pas. Il considère la démarche du juge comme une « provocation », et son entourage comme une « forfaiture ». D'autant que la convocation, révélée dès mercredi matin par *Le Parisien*, contenait l'« avertissement » classique dans ce genre de formulaire : le destinataire peut être « contraint par la force publique » et faire l'objet d'une amende de 25 000 francs.

Le président, dans « un état de très grande tension et de nervosité », a fait part vivement de son mécontentement à Lionel Jospin, mercredi, avant le conseil des ministres. Le premier ministre lui a fait savoir, quelques heures plus tard, par lettre, que le gouvernement ne peut pas porter de jugement sur un acte de procédure



judiciaire, mais qu'une enquête de l'inspection générale des services judiciaires serait ouverte « pour ce qui concerne la violation des faits couverts par le secret de l'instruction ». L'Élysée a aussi préparé une éventuelle contre-offensive contre Arnaud Montebourg, ce député socialiste dont l'entourage de Jacques Chirac redoute qu'il ne relance son initiative parlementaire pour faire traduire le chef de l'État en Haute Cour.

Le duel Chirac-Jospin sur cette affaire se double d'un autre duel, entre les magistrats et le chef de l'État. Les syndicats de magistrats font bloc autour du juge Halphen. Ils considèrent que le juge d'instruction n'a fait qu'appliquer strictement le droit, qu'il est « dans l'exercice normal de son métier » (USM, modéré) et que répondre à la convocation du juge Halphen est, pour le chef de l'État, une « obligation civique » (APM, droite).

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 18



### ÉDUCATION

## Collège unique, quel avenir ?

Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, devrait annoncer, la semaine prochaine, ses orientations pour la réforme du collège unique. Créé en 1975, il a permis de scolariser massivement les jeunes jusqu'en troisième et d'augmenter les taux d'accès au baccalauréat. Mais il se heurte à la grande hétérogénéité des élèves et l'« hypocrisie » du système est critiquée.

p. 12-13 et le portrait de Monique Vuailat p. 16

www.lemonde.fr/education

## Mégafusion dans la finance allemande

■ VÉRITABLE SÉISMES pour la finance allemande : le numéro deux mondial de l'assurance, Allianz, pourrait prendre le contrôle de la troisième banque du pays, la Dresdner. Ce rapprochement donnerait naissance à un géant dont la valeur boursière dépasserait 650 milliards de francs. Cette opération, qui devrait être annoncée dans les prochains jours, illustre le changement de stratégie des assureurs mondiaux. Face à la faible croissance de l'assurance-dommages, ils tentent de se développer vers les services financiers. Ce mariage souligne aussi la mutation du capitalisme allemand, qui tourne le dos au modèle rhénan pour copier le modèle anglo-saxon.

Lire page 20

## Pierre Bourdieu, sujet du dernier cours de Pierre Bourdieu

COMMENT se prendre soi-même comme objet quand on est sociologue ? Tel est le tour de force tenté par Pierre Bourdieu à l'occasion de son dernier cours, mercredi 28 mars, au Collège de France, institution dont, à près de soixante et onze ans, il s'apprête à devenir professeur honoraire. Avec lui disparaît la chaire de sociologie qu'il avait inaugurée en avril 1982. Pour mettre à l'épreuve la notion de « réflexivité » en science sociale, M. Bourdieu, devant un auditoire de fidèles remplissant un amphithéâtre de quatre cents places, avait choisi d'appliquer à son propre itinéraire ainsi qu'à sa personne les ressources de l'« auto-socio-analyse ». Le résultat fut une surprenante reconstitution de carrière cherchant à éviter les retraits de la confession comme de l'apologie.

Le ton est resté pugnace et l'émotion visible. Le sociologue peinera toutefois à dire « je », remplaçant cette personne tantôt par « il » tantôt par ses initiales : « P. B. ». En « s'objectivant » ainsi, « P. B. » retrouve certes des propriétés partagées avec d'autres (ancien normand, fils de...). Mais il s'agit bien de lui - replacé dans le « champ » de sa discipline, bon con-

naisseur des paysans de son Béarn natal qui lui servaient, confie-t-il à un auditoire qui rit de ses piques et l'applaudit longuement, de point de comparaison avec les habitants des villages de Kabylie, où il faisait ses premiers pas en tant qu'ethnologue, dans les années 1950.

C'est surtout par rapport aux philosophes que Pierre Bourdieu, lui-même agrégé de philosophie, a voulu se situer. Dans les « philosophes français » comme Jacques Derrida, Gilles Deleuze et Michel Foucault, dont il se sent proche, il voit aussi des « super-élus du système scolaire », préoccupés par la perte de leur hégémonie par rapport aux sciences sociales. Du coup, ils auraient versé dans l'« historicisme », autrement dit dans une adhésion extrême à la relativité de la science. Pierre Bourdieu demeure, pour sa part, attaché au rationalisme. Il ne s'identifie nullement au « postmodernisme » populaire dans les universités américaines, mouvement auquel on l'assimile outre-Atlantique. Il se définit plus volontiers comme un « travailleur de la preuve », en se réclamant de la tradition d'un autre philosophe français, Gaston Bachelard (1884-1962).

Tout en voulant rendre la sociologie difficile et par là même « démocratique », Pierre Bourdieu déclare entretenir une double distance à l'« égard de l'aristocratie et du populisme » dans la recherche comme dans la politique. Une position qu'il se plaint de voir difficilement comprise.

Cette performance de sociologie critique comporte un bilan. Si, dans le « champ » où il a voulu provoquer une « révolution » scientifique dès les années 1960, il estime avoir réussi, cette révolution aurait échoué sur le plan institutionnel. Qu'en est-il de ses longues années au Collège de France ? Un lieu ambigu, note-t-il, invoquant un historien proche de lui, Christophe Charles, qui en a fait la place « des hérétiques consacrés ». Ayant fini de parler, Pierre Bourdieu se lève, s'aperçoit qu'il a oublié de donner la parole à la salle et se rassoit pour répondre aux questions. Il s'en va mais il continuera d'intervenir, y compris au Collège de France, où il s'exprimera, annonce-t-il, devant des khâgneux de toute la France.

Nicolas Weill



### L'AFFAIRE DES IRLANDAIS

## Barril est mis en examen

Près de dix-neuf ans après l'arrestation, en 1982, à Vincennes, de trois nationalistes irlandais présentés à tort comme des terroristes internationaux, la justice se décide enfin à désigner les responsables de ce montage policier organisé par la cellule de l'Élysée. Le capitaine Paul Barril a été mis en examen, par courrier daté du 19 mars, pour « atteintes à la liberté individuelle ». p. 35

## Un théâtre à deux têtes



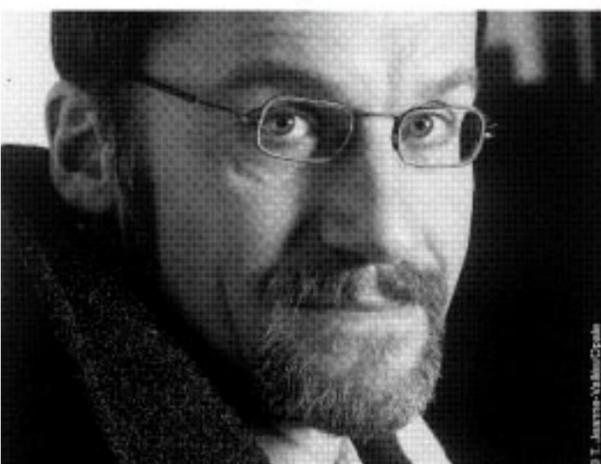
CATHERINE ANNE

FONDATEUR et directeur du Théâtre de l'Est parisien depuis 1963, Guy Rétoré refuse de céder la place à Catherine Anne, nommée par le ministère de la culture. Il déclare au *Monde* : « Le TEP n'est pas une supérette. On ne nomme pas quelqu'un comme ça d'en haut sans me consulter. »

Lire page 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 330 - 7,50 F

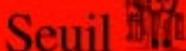


## GRAND PRIX RTL-LIRE 2001

### Andreï Makine

LA MUSIQUE D'UNE VIE

www.seuil.com



## De la croissance, des inégalités et des élections

POURQUOI les bonnes performances économiques ne sont-elles plus vraiment (électorale) récompensées ? Les brillants résultats de l'économie américaine - le plus long cycle de croissance non inflationniste que les États-Unis ont connu depuis la seconde guerre mondiale - n'ont pas permis l'élection d'un candidat démocrate, à un moment où l'on pensait que le cycle devait encore se poursuivre. Pourtant, une relation estimée par un économiste américain (Ray C. Fair) avait montré que l'on pouvait prédire l'issue d'une élection présidentielle sur la base, essentiellement, du taux de croissance des six derniers mois et du taux d'inflation des deux dernières années. Son équation prévoyait correctement le résultat des élections dans seize cas sur dix-neuf !

L'économie française entrera en juin dans sa cinquantième année de croissance retrouvée, après l'une des périodes de quasi-stagnation les plus longues de son histoire, mais les résultats des élections municipales n'ont pas, et c'est un euphémisme, été conformes aux attentes, et moins encore aux prévisions. Certes, parce que des élections locales ont ceci de particulier qu'elles ne sont pas nationales, la vertu de la comparaison avec l'exemple américain a des limites. Mais l'impression demeure que

les bons indicateurs économiques n'ont pas, ou plus, le rôle électoral qu'on leur prête.

L'hypothèse selon laquelle les chiffres de la croissance ne renseignent plus aussi bien que par le passé sur la condition des gens et moins encore sur l'état de la société mérite d'être considérée. Il fut un temps où les grandeurs macroéconomiques (croissance, emploi, salaires, etc.) reflétaient assez bien l'évolution de la situation d'une majorité de personnes. Tel n'est plus le cas aujourd'hui, où l'augmentation des inégalités de revenu, les différences de statut salarial, l'individualisation des destins conduisent à une fragmentation croissante de la société. Une même croissance économique peut en effet avoir des significations radicalement différentes selon qu'elle bénéficie à la grande majorité de la population, aux 10 % les plus riches, ou au contraire aux 10 % les plus pauvres.

Jean-Paul Fitoussi pour *Le Monde*

Lire la suite page 18, nos informations page 9 et le point de vue de Gérard Le Gall page 17

www.lemonde.fr/municipales



### DÉCHETS NUCLÉAIRES

## L'embarras des Grünen

Le convoi chargé de déchets nucléaires retraités à la Hague est arrivé à destination, en Allemagne, jeudi matin 29 mars, après avoir été bloqué la veille par des manifestants. La mobilisation anti-nucléaire plonge le gouvernement allemand dans l'embarras, singulièrement les Verts, pris entre deux solidarités, gouvernementale et écologiste. p. 2

International.....	2	Aujourd'hui.....	26
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	29
Société.....	12	Carnet.....	30
Régions.....	15	Culture.....	31
Horizons.....	16	Guide culturel.....	32
Entreprises.....	20	Kiosque.....	33
Communication.....	22	Abonnements.....	33
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	34

**ÉCOLOGIE** Après trois jours de voyage, les Castors contenant des déchets nucléaires allemands vitrifiés à l'usine française de la Hague, sont arrivés jeudi 29 mars à 8 heures

du matin à leur destination, le centre de stockage de Gorleben, au nord de l'Allemagne. Le transport a été retardé d'un jour et demi par d'importantes manifestations organisées par les

organisations antinucléaires. ● **CES MANIFESTATIONS**, par leur ampleur, posent un problème compliqué au gouvernement allemand, qui s'est engagé vis-à-vis de la France à

reprénder les déchets traités à La Hague afin que les centrales allemandes puissent continuer à y expédier leurs combustibles irradiés. ● **LES VERTS** allemands, qui gouvernent à

Berlin avec les sociaux-démocrates, sont pris à contre-pied. Ils avaient cautionné ce transport en raison de l'accord conclu en Allemagne sur le désengagement nucléaire progressif.

## Déchets nucléaires : le consensus allemand en danger

Le convoi parti de l'usine française de la Hague lundi est arrivé à bon port, jeudi 29 mars, au centre de stockage de Gorleben, avec un jour et demi de retard. Le succès des manifestations relance, dans les deux pays, le débat sur le désengagement nucléaire progressif

### GORLEBEN

de notre envoyé spécial

Le convoi de déchets nucléaires retraités à l'usine de la Hague est arrivé jeudi 29 mars à 8 heures du matin au centre de stockage de Gorleben, après avoir franchi avec une rapidité surprenante les vingt derniers kilomètres par la route, sous le crachin. Le trajet avait été sécurisé par une armée de policiers, rendant vaine la dernière tentative d'un groupe de 300 manifestants de retarder, avec des tracteurs, l'avancée du convoi.

Une heure auparavant, la colonne de camions s'était ébranlée de la gare de Dannenberg, le terminus ferroviaire du convoi, qu'il avait finalement atteint mercredi soir, avec un jour de retard sur le planning prévu, après d'ultimes affrontements entre la police et les militants antinucléaires. Ayant subi des tests de radioactivité, les conteneurs avaient aussitôt été chargés sur les camions.

La dernière phase de l'opération s'est donc déroulée très vite après le succès psychologique remporté la veille par les manifestants qui avaient obligé le convoi à reculer de quelques kilomètres pour attendre sur une voie de garage que le chemin soit dégagé. L'humeur était alors particulièrement joyeuse dans la campagne environnante.

Il a fallu des heures pour que la police dégage les quatre militants de l'association écologiste Robin Wood, dont une jeune fille de seize ans, qui s'étaient coincés le bras avec un bracelet d'acier inséré dans un bloc de béton de 1 mètre cube. Celui-ci avait été logé sous les rails longtemps avant le passage du train.

Les « bétonnés » sont devenus les héros d'une troupe loin d'être homogène : à côté des « professionnels » du coup d'éclat de Greenpeace ou de Robin Wood, on trouve la masse des manifestants plutôt pacifiques ravis de faciliter

la tâche en occupant la police. Il y a aussi l'inévitable poignée d'autonomes d'extrême gauche, qui viennent pour « casser du flic ». Mais la troupe compte surtout des habitants du cru, furieux que leur région devienne la poubelle nucléaire de l'Allemagne.

### TÉLÉPHONES PORTABLES

Lorsque le site de Gorleben fut choisi en 1977, on croyait que cette région plutôt conservatrice se plierait sans broncher. Aujourd'hui encore, les agriculteurs viennent manifester en tracteur, les chauffeurs de taxis offrent un service de navettes gratuit pour les manifestants venus d'ailleurs. Dans les chaumières, les mères font la cuisine et les activistes s'y cachent pour perpétrer leurs coups. Les pasteurs prêchent contre le nucléaire et ouvrent leurs églises aux militants écologistes chassés des camps érigés dans la campagne.

Tous n'ont pas été fermés, com-

me celui le long de l'Elbe établi par de jeunes – et moins jeunes – gauchistes, avec tentes indiennes et vieilles roulettes. Ils ont été accusés des violences de la veille contre la police. Mais pour eux, ils ont été victimes de provocateurs. Et d'afficher à l'entrée du camp la déclaration d'une femme pasteur de la région, qui affirme sous serment que ce sont des policiers en civil qui ont lan-

cé les fusées. On se défend de vouloir se battre. Avant de revenir un peu en arrière : « Cela n'a rien à voir de lancer une pierre et d'irradier les générations futures », explique un étudiant de Göttingen, venu pendant la pause universitaire et qui prétend s'appeler Juan. Certains, plus âgés, sont venus avec leurs gamins emmitoufflés. Les actions se décident au cours d'assemblées

générales, en se méfiant de la presse, tenue à l'écart.

La forêt, traversée par les rails, est le lieu de rassemblement où l'on retrouve les militants « classiques » venus en petits groupes de Rhénanie, de Hambourg ou d'ailleurs. Grâce aux téléphones portables, on se donne des rendez-vous, ce qui permet soudain de débouler par centaines pour occuper les voies. « Le but est de mener des actions qui occupent la police pour permettre aux groupes professionnels comme Greenpeace ou Robin Wood de stopper vraiment le convoi », explique Ulrich, la quarantaine, vétéran de Gorleben et membre d'une association écologiste de la Ruhr. Il doit repartir dès le lendemain : il a quatre enfants et ne peut plus consacrer toutes ses vacances à sa « passion ». Mais il garde la satisfaction que le convoi ait été retardé une journée.

Arnaud Leparmentier

### Une ancienne mine de sel reconvertie

L'ancienne mine de sel de Gorleben avait été prévue pour servir de lieu de stockage définitif de déchets nucléaires. Devant les oppositions, le projet est encore à l'étude. En attendant, les déchets sont entreposés en surface. Le centre, construit en 1983, a, pendant ses douze premières années, uniquement reçu des déchets faiblement à moyennement radioactifs. En 1995, le premier transport de combustible retraité et vitrifié fut autorisé. La halle destinée à les accueillir (182 mètres de long sur 38 de large) compte 420 places dont 8 sont occupées. Un système d'aération permet d'évacuer la chaleur.

Les deux centres de Gorleben et d'Ahaus peuvent accueillir 7 700 tonnes de déchets. Les centrales allemandes produisent chaque année 450 tonnes de combustibles irradiés. – (AFP.)

## Un guépier pour les relations franco-allemandes

L'AFFAIRE des déchets nucléaires est en train de tourner, pour les gouvernements français et allemand, à l'absurde : on tente de s'en débarrasser par tous les moyens, mais elle vous revient toujours quelque part. Car les deux pays se sont engagés dans une mécanique de transport que les écologistes transforment en machine infernale.

En effet, à peine les Castors, ces conteneurs chargés de déchets nucléaires retraités au centre français de La Hague, arrivés à Gorleben, il faut se préoccuper des deux épisodes suivants, qui consisteront à renvoyer des combustibles usés d'Allemagne vers la France avant de préparer l'expédition de déchets radioactifs dans l'autre sens. Cet imbroglio découle de la distinction sémantique entre combustibles usés et déchets nucléaires : les « déchets

nucléaires » seraient les produits de fission issus du retraitement des combustibles usés. Mais cette nuance est difficile à expliquer quand presque tous les pays utilisant l'énergie nucléaire considèrent leurs combustibles irradiés comme des déchets.

Le problème à venir est symétrique pour les deux gouvernements. Si l'Allemagne n'arrive pas à expédier vers la France des combustibles usés, plusieurs de ses centrales nucléaires risquent de devoir fermer d'ici quelques mois. Elles ne disposent en effet pas d'installation d'entreposage des déchets disponible à court terme. Les réseaux écologistes français vont sans doute s'opposer à cette venue en France de combustibles usés sur le thème « la France ne doit pas être la poubelle nucléaire de l'Europe ». Ils seront aidés par la contestation en Allemagne : en octobre der-

nié, déjà, les écologistes d'outre-Rhin avaient empêché un départ vers la Hague de combustibles de Philippsburg (*Le Monde* du 21 octobre 2000). Si même ce transport vers la Hague se déroule convenablement, il faudra ensuite qu'un autre convoi de Castors reparte vers Gorleben – une perspective qui n'enchantait guère le gouvernement Schröder, au vu des événements des derniers jours. Mais ce deuxième retour fait partie de l'accord franco-allemand signé le 31 janvier, qui lie l'acceptation de nouveaux combustibles usés par la France à la réexpédition de « déchets vitrifiés issus du retraitement au rythme minimum de deux transports par an ».

Cette situation est née de la disjonction des politiques énergétiques des deux pays. Alors que la France restait arc-boutée sur le nucléaire pendant les années 1990, l'Al-

lemagne s'en détachait progressivement, en abandonnant successivement ses projets de surgénérateur, d'usine de retraitement, d'usine de fabrication de Mox. La gestion des combustibles irradiés produits par ses vingt réacteurs nucléaires était réglée par leur expédition à la Hague.

### SORTIE DU NUCLÉAIRE

La politique a fini par rejoindre la réalité des faits : le gouvernement de M. Schröder, élu en septembre 1998, s'engageait dans la sortie du nucléaire. Le ministre de l'environnement, le Vert Jürgen Trittin, tentait d'imposer l'arrêt immédiat du recours au retraitement. Le gouvernement français, pour préserver les intérêts de la Cogema, engageait un bras de fer avec son homologue germanique, paradoxalement utile à M. Schröder : il put ain-

si calmer M. Trittin et négocier avec les compagnies d'électricité un accord de sortie du nucléaire étalé dans le temps et signé en juin 2000. L'insistance de la France à maintenir les contrats de retraitement permettait aux électriciens de préparer des installations de stockage à côté de leurs centrales, tandis que la date d'arrêt du retraitement était fixée à 2005. En contrepartie, sous la pression d'une opinion publique de plus en plus réticente à accueillir les déchets étrangers, le gouvernement français finissait par obtenir un engagement daté de reprise des déchets radioactifs.

Cette savante construction a sans doute sous-évalué la vigueur des mouvements antinucléaires dans les deux pays.

Hervé Kempf

### Déchets nucléaires et combustibles usés

● **Neuf tonnes de déchets vitrifiés** sont contenues dans les 6 Castors parvenus à Gorleben. Chaque Castor pèse 112 tonnes et enferme 1,5 tonne de déchets vitrifiés. Les 9 tonnes de déchets du convoi correspondent au retraitement de 250 tonnes de combustibles usés.

● **Le retraitement** effectué dans l'usine de la Hague (Manche) consiste en plusieurs opérations chimiques appliquées aux combustibles usés. Ceux-ci sont issus des réacteurs nucléaires après leur irradiation. Le retraitement isole les « produits de fission » du plutonium et de l'uranium contenus dans le combustible usé. Le plutonium

peut être réutilisé dans un nouveau combustible appelé Mox. Les produits de fission sont coulés dans du verre : on parle alors de « déchets vitrifiés ».

● **Les compagnies allemandes** d'électricité constituent le premier client étranger de la Cogema. Celle-ci indique que 4 280 tonnes de combustibles usés allemands ont été retraitées depuis le début ; 140 tonnes sont actuellement stockées en attente de retraitement ; 1 070 tonnes sont prévues pour parvenir à la Hague d'ici à 2005. Par ailleurs, 50 tonnes de combustible Mox usé allemand sont entreposées dans l'usine normande sans disposer d'autorisation de retraitement.

## La mobilisation antinucléaire confronte les Verts allemands à un grave dilemme

### GORLEBEN

de notre envoyé spécial

Comment parvenir à rapatrier des déchets nucléaires en Allemagne sans avoir à mobiliser trente mille policiers ? Le chaos qui a entouré le premier retour en provenance de la Hague a montré combien rien n'était gagné. L'Allemagne s'est engagée à organiser deux convois par an en provenance de La Hague. Il devrait y en avoir entre vingt et vingt-cinq ans avant la sortie définitive du nucléaire. A Berlin, officiellement, on se retranche derrière les accords avec la France pour affirmer ne pouvoir rien changer.

« Les transports n'ont rien à voir avec le compromis sur la sortie du

nucléaire. Cela tient exclusivement au fait qu'il y a des contrats avec la France que nous ne pouvons pas rompre et que nous ne voulons pas rompre unilatéralement. C'est très clair : les déchets qui sont produits ici doivent être aussi repris », a déclaré mercredi 28 mars Uwe-Karsten Heye, porte-parole du chancelier Schröder. Côté français, on s'affirme assuré de la détermination du gouvernement allemand « à faire passer les convois de force ». Sans doute, mais l'opération a montré que les Verts s'étaient révélés incapables de maîtriser leurs anciennes troupes et les difficultés à surmonter restent énormes.

A court terme, l'Allemagne doit organiser un deuxième convoi à l'automne. Mais le Land de Basse-Saxe n'en veut pas, las de supporter l'essentiel de l'addition. Le contribuable allemand finit par s'agacer des sommes mirobolantes qui sont dépensées. Les policiers, mal entraînés même s'ils sont mieux équipés au fil des ans, entraînent des pieds. La culture de la RFA exclut d'avoir une approche musclée du problème. A la fin de l'année, les forces de police seront largement mobilisées pour assurer les transports de fonds de l'euro. Enfin, on n'est pas à l'abri d'un accident grave au cours de ces manifestations, qui rendrait politiquement très délicate la poursuite des transports.

Comment désamorcer le conflit à long terme ? Le gouvernement Schröder est pris entre trois feux : Paris, qui a affirmé dans les négociations qu'il bloquerait l'expédition de combustibles irradiés en provenance d'Allemagne si les convois de la Hague vers l'Allemagne n'avaient pas lieu comme promis ; les électriciens allemands, qui feront voler en éclat le consensus sur la sortie du nucléaire s'ils ne peuvent pas désengorger leurs centrales ; les Verts, qui ne peuvent pas concéder plus qu'ils ne l'ont fait, alors qu'ils se sont déjà décrédibilisés auprès de leur base la plus antinucléaire.

Pour limiter les manifestations, les Allemands souhaiteraient organiser un seul convoi par an – avec deux fois plus de déchets nucléaires – mais la mesure se heurte à des problèmes techniques – le nombre de containers n'est pas illimité, et le centre de transbordement des containers sur les camions en gare de Dannenberg ne s'y prêterait pas, indique une source française. La seule solution durable serait donc de convaincre les militants que l'Allemagne est réellement sur la voie de l'abandon de l'atome. Le député

**Les militants sont d'autant plus amers que les premières conséquences de l'accord sur la sortie de l'atome sont... la reprise des convois nucléaires**

Vert Cem Özdemir, responsable de la politique intérieure, voit quelques raisons d'espérer : les premières centrales devraient fermer en 2003, après les prochaines élections. Les militants écologistes auraient devant eux des actes concrets et non plus des promesses sur un bout de papier. « Il doit y avoir des faits, les gens doivent pouvoir visiter une ancienne centrale, dire que c'est une ancienne technologie que l'on n'utilise plus », explique M. Özdemir. Actuellement, les militants sont d'autant plus amers que les premières conséquences de l'accord sur la sortie de l'atome sont... la reprise des convois nucléaires et du retraitement des déchets, alors que les Verts affirment depuis des années

qu'il s'agit du mal absolu. Depuis qu'ils sont entrés au gouvernement et se sont convertis au réalisme gouvernemental, les Verts enregistrent recul électoral sur recul électoral ; leurs anciens partisans, souvent déçus, veulent se venger de leur ancien parti, estimant qu'il a trahi leur idéal sur le nucléaire, mais aussi sur le pacifisme, lors de la guerre du Kosovo. « Beaucoup utilisent les manifestations pour régler leurs comptes avec les Verts. Mais il n'y a que deux solutions : soit on sort de l'atome progressivement avec les Verts, soit on continue de l'utiliser avec une autre constellation gouvernementale », poursuit M. Özdemir.

Certains Verts ont rejoint les militants, à l'image de Rebecca Harms, chef du groupe parlementaire Vert de Basse-Saxe, qui a soutenu les manifestants, ou du député Hans-Christian Ströbele, ancien avocat de la Fraction armée rouge, mais ils sont ultra-minoritaires, même l'aile gauche du parti ayant approuvé le retour des convois.

Reste le problème spécifique du centre de stockage de Gorleben : celui-ci avait été choisi en 1977, accusent les écologistes, car il était proche de la frontière de la RDA, que le vent y soufflait essentiellement vers l'est et qu'il se trouvait à l'époque dans un bastion chrétien-démocrate. Il a toujours suscité de fortes oppositions locales. « L'ancien ministre-président chrétien-démocrate Albrecht disait que c'était tout simplement impossible à imposer à la population. Parmi les manifestants, il y avait surtout des gens de la région, des agriculteurs, les écoles. Le sujet devient surtout régional », affirme M. Özdemir. Le gouvernement prétend organiser un processus pour choisir un centre de stockage définitif des déchets nucléaires, Gorleben n'étant pour l'instant officiellement qu'un centre provisoire. Mais personne ne croit à cette fable.

Ar. Le.

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.



## Fièvre aphteuse : les Anglais sont autorisés à vacciner

Le Portugal et les Pays-Bas réclament un nouveau débat sur la vaccination lors de la prochaine réunion des ministres de l'agriculture des Quinze

RÉUNIS au sein du Comité vétérinaire permanent (CVP), les chefs des vétérinaires des pays de l'Union européenne ont, mercredi 28 mars, répondu favorablement à la demande formulée par la Grande-Bretagne d'avoir recours à une campagne de vaccination visant à protéger certains animaux menacés par l'épizootie de fièvre aphteuse apparue le 20 février dans ce pays.

La demande formulée par le Royaume-Uni concernait la possibilité de vacciner 180.000 vaches laitières des deux comtés les plus touchés par l'épizootie, le Cumbria (nord-ouest de l'Angleterre) et le Devon (sud-est). Tous les pays de l'Union ont voté en faveur de cette autorisation à l'exception de la Finlande, du Portugal et du Danemark qui se sont abstenus, estimant insuffisantes les garanties apportées par les représentants britanniques sur ce dossier et jugeant incohérent de ne pas vacciner les animaux des autres espèces sensibles au virus aphteux.

Pour Londres, qui a toujours refusé d'adopter une politique de vaccination anti-aphteuse et critiqué les mesures préconisées jusqu'en 1991 par les pays continentaux, une telle demande est un aveu manifeste d'échec : la stratégie radicale de l'« abattage-destruction » suivie jusqu'à présent par le gouvernement de Tony Blair pour tenter de juguler le fléau n'est plus suffisante et l'on recensait, au trente-septième jour de l'épizootie, 705 foyers dans l'ensemble du pays. La décision du CVP ne signifie pas que Londres va procéder immédiatement à cette campagne régionale de vaccination mais, selon un expert, une telle politique pourrait être mise en place dès le 1<sup>er</sup> avril.

Pour la plupart des vétérinaires spécialistes de la lutte contre la fièvre aphteuse, la vaccination, à ce stade de l'épizootie, est une mesure dont l'efficacité peut être mise en doute. En toute hypothèse, il faudra plusieurs semaines pour que les bovins, qui sont immunologiquement « vierges » vis-à-vis du virus aphteux, puissent être effectivement protégés.

Le recours à la vaccination ne soulève pas, loin s'en faut, que des questions de médecine vétérinaire. En effet, dès lors que Londres déciderait de vacciner des animaux qu'elle n'entend pas, ensuite, abattre et détruire, elle perdrait aussitôt, aux yeux de l'Office international des épizooties (OIE), son statut de pays indemne de fièvre aphteuse, avec toutes les conséquences commerciales qui en découlent. On indique de bonne source que les informations données par les représentants britanniques au CVP n'ont pas été très claires quant au devenir des animaux vaccinés. L'un des arguments avancés serait de permettre leur déplacement vers certains pâturages,

déplacement pour l'heure interdit du fait de l'épizootie.

Pour l'heure, la décision du CVP s'accompagne d'un certain nombre de mesures d'encadrement strictes, destinées à montrer qu'il ne s'agit en aucune façon d'une autorisation de vaccination à grande échelle. La Commission européenne souligne quant à elle qu'il s'agit d'une vaccination d'« urgence » dite « protectrice », destinée à faire barrage à l'extension de l'épizootie, tout en sauvant une partie du cheptel.

Rien à voir, indique-t-on de même source, avec la même vaccination d'« urgence » mais celle-là qualifiée de « suppressive » ou en « anneau », autorisée le 24 mars par le CVP pour les Pays-Bas, qui est suivie de l'abattage et de la destruction des animaux vaccinés. « Dès lors que la Grande-Bretagne vaccinerait des animaux sans les abattre et les détruire comme le font actuellement les Pays-Bas elle entrerait, une fois l'épizootie terminée, dans la catégorie des pays indemnes avec vaccination, une catégorie différente de celle de tous les autres membres de l'Union européenne », précise-t-on à Paris, au siège de l'OIE. Une solution pourrait toutefois être trouvée si le gouvernement britannique décidait de procéder à une « régionalisation » en décrétant que seuls les deux comtés sont touchés, le reste du pays ne l'étant plus. »

### « PRINCIPE DE RÉGIONALISATION »

L'un des risques majeurs de cette décision tient au fait que des pays tiers pourront l'interpréter comme le fait que, compte-tenu de l'existence du marché intérieur, c'est désormais l'Union européenne tout entière qui n'est plus indemne de fièvre aphteuse. En prenant des mesures d'embargo frappant tous les produits d'origine animale de l'ensemble des pays européens, les Etats-Unis et la Russie viennent d'ailleurs de montrer le peu de cas qu'ils font du « principe de régionalisation », pourtant reconnu par l'OIE.

Dès lors, l'hypothèse d'un embargo plus large appliqué par certains pays à l'encontre de l'ensemble de l'Union - embargo qui, se superposant aux crises de la vache folle et de la fièvre aphteuse, aurait été provoqué par la décision britannique -, ne peut être écartée. Le Portugal et les Pays-Bas ont d'ores et déjà décidé de demander l'organisation d'un nouveau débat sur la vaccination, lors de la prochaine réunion informelle des ministres de l'agriculture des Quinze, qui se tiendra les 9 et 10 avril à Östersund en Suède.

Jean-Yves Nau  
et Laurent Zecchini  
(à Bruxelles)

► www.lemonde.fr/epizootie

## M. Poutine remanie l'équipe gouvernementale de l'ère Eltsine et place ses proches

Sergueï Ivanov, ex-agent du KGB-FSB, est nommé à la défense

Mercredi 28 mars, le président russe a nommé deux proches à la tête des ministères de la défense et de l'intérieur : Sergueï Ivanov et Boris Gryz-

lov, le chef du groupe parlementaire pro-poutinien « Unité » à la Douma. Pour la première fois, un ancien général des services secrets, Sergueï

Ivanov, dirige la défense. Sa nomination confirme la tendance du Kremlin à promouvoir des hommes issus de l'ancien KGB.

### MOSCOU

de notre correspondante

Un an, presque jour pour jour, après son élection à la tête de l'Etat, Vladimir Poutine s'est autorisé à procéder à certains remaniements au sein d'une équipe gouvernementale presque entièrement héritée de son prédécesseur, Boris Eltsine. Mercredi 28 mars, le président russe a nommé deux de ses proches à la tête des ministères de la défense et de l'intérieur : Sergueï Ivanov, jusqu'ici secrétaire du Conseil de sécurité, et Boris Gryzlov, le dévoué chef du groupe parlementaire pro-poutinien « Unité » à la Douma. Ces changements sont « liés à la situation dans le Caucase du nord et en Tchétchénie », a expliqué Vladimir Poutine, affirmant qu'il s'agissait d'un « pas vers une dé militarisation de la vie publique en Russie », puisque les deux ministères sont désormais dirigés par des « civils ».

Le nouveau ministre de la défense, Sergueï Ivanov a fait l'essentiel de sa carrière au sein du premier département du KGB, chargé du renseignement extérieur, et fut d'ailleurs expulsé de Grande-Bretagne dans les années 1980, puis au FSB, comme le président russe, son camarade de longue date. Considéré comme l'« alter ego » de Vladimir Poutine, M. Ivanov, 47 ans, remplace le maréchal Igor Sergueev, 63 ans, qui vient de se voir offrir un poste de conseiller présidentiel. C'est bien la première fois qu'un ancien officier des services secrets (le général-lieutenant Ivanov étant revenu à la « vie civile » depuis septembre 2000 seulement) prend la tête de l'armée russe.

### RÉFORME MILITAIRE

Ces derniers mois, les Russes ont assisté à la montée en puissance de Sergueï Ivanov qui dirigeait le Conseil de sécurité, organe consultatif dont le poids n'a cessé de se renforcer. Omniprésent dans les médias, M. Ivanov avait pris l'habitude de s'exprimer sur tous les dossiers du moment : sur les problèmes de sécurité en général, sur la reprise des ventes d'armes à l'Iran ou sur la guerre en Tchétchénie, en passant par le remboursement de la dette extérieure russe.

A la mi-mars, il avait été envoyé aux Etats-Unis pour rencontrer la nouvelle administration républicaine, tentant d'arracher une rencontre Bush-Poutine, avant le sommet du G 8 de Gênes, prévu pour juillet 2001. Sans succès. On le vit également à Paris, venu s'assurer du soutien des Européens contre le projet américain de bouclier antimissile, et de leur indulgence vis-à-vis de l'« opération antiterroriste » menée en Tchétchénie. Des rumeurs le donnaient comme le futur premier ministre de Russie, en remplacement de Mikhaïl Kassianov, un homme du « clan Eltsine ».

Propulsé à la défense, Sergueï Ivanov hérite d'un dossier brûlant : la mise en application d'une réforme militaire qui prévoit la modernisation des forces conventionnelles au détriment des fusées nucléaires héritées de l'époque soviétique. Le président russe a rappelé que M. Ivanov fut, au sein du conseil de sécurité, le principal artisan de cette réforme. « Il a travaillé sur les principaux paramètres et il est normal qu'on lui confie maintenant sa mise en application », a noté le

président russe. Les analystes jugeaient ces objectifs incompatibles avec la personnalité du ministre sortant, le maréchal Sergueev, ancien chef des forces stratégiques nucléaires russes.

### « NOMINATION POLITIQUE »

La nomination de Sergueï Ivanov s'inscrit également dans une stratégie plus générale de promotion d'hommes issus des services secrets à des postes-clés. Ce qui s'accorde assez mal avec l'objectif de « dé militarisation du pays »,

avancé par Vladimir Poutine et souhaité par les occidentaux.

Plus surprenante est la promotion de Boris Gryzlov, un politicien falot et sans charisme, propulsé à la tête du ministère de l'intérieur. « Comme vous le comprenez, c'est une nomination politique », a expliqué Vladimir Poutine, précisant que M. Gryzlov serait assisté dans ses fonctions d'un homme du sérail, ancien vice-ministre de l'intérieur, jusqu'ici numéro deux du Conseil de sécurité.

Les observateurs estiment ainsi que le président russe aura surtout réussi à se séparer du ministre sortant, Vladimir Rouchaïlo, un homme qui, en son temps, bénéficiait des appuis de Boris Berezovski, l'oligarque aujourd'hui en exil aux Etats-Unis. Prenant la tête du conseil de sécurité, un organe sans réels moyens d'action, même si M. Poutine parle de lui confier de grands dossiers comme la Tchétchénie et la lutte contre la corruption et le blanchiment, certains experts estiment que M. Rouchaïlo est ainsi discrètement mis sur la touche.

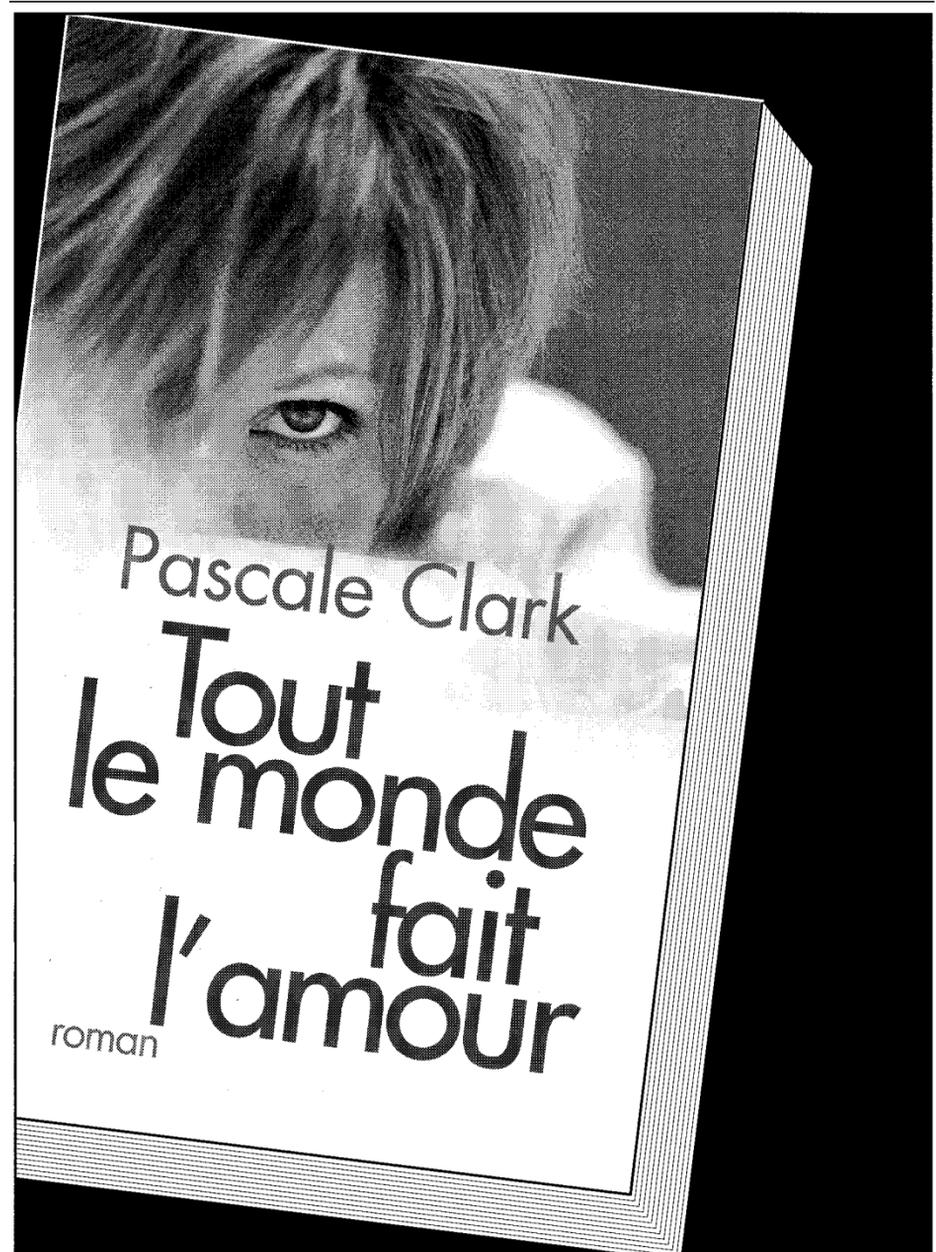
Agathe Duparc

### Deux figures de l'ère Eltsine remplacées

Procédant par petites touches dans son installation au pouvoir, Vladimir Poutine s'est également débarrassé, mercredi 28 mars, de deux figures controversées de l'ère Eltsine. Evgueni Adamov perd son poste de ministre de l'énergie atomique, remplacé par Alexandre Roumiantsev, le directeur de l'Institut nucléaire Kourchatov.

M. Adamov avait échoué, il y a quelques jours, à faire passer devant la Douma d'Etat un projet d'importation en Russie de déchets nucléaires, très critiqué par les écologistes. Une commission parlementaire l'accusait également d'avoir, par l'intermédiaire de sociétés commerciales, touché des millions de dollars de pots-de-vin.

Par ailleurs, le chef de la police fiscale, Viatcheslav Soltaganov, soupçonné de liens privilégiés avec certains « oligarques », dont Boris Berezovski, a été remplacé par Mikhaïl Fradkov. - (Corresp.)



## Malgré l'indignation internationale, le président Bush confirme son hostilité au protocole de Kyoto

WASHINGTON  
de notre correspondant

Le porte-parole de George W. Bush a confirmé, mercredi 28 mars, la décision de la nouvelle administration de claquer la porte du protocole de Kyoto. Cette annonce, qui intervient deux semaines après la volte-face du président sur le contrôle des émissions de CO<sub>2</sub>, a suscité de vives protestations en Europe, au Canada et jusqu'au Japon.

Le chancelier allemand Gerhard Schröder, qui devait rencontrer M. Bush jeudi à Washington, a écrit dans le Los Angeles Times qu'il était « important que les Etats-Unis acceptent leur responsabilité en ce qui concerne le climat mondial. Ils sont la première économie mondiale et les principaux consommateurs d'énergie. (...) C'est l'un de ces sujets à propos desquels on peut dire, en toute amitié : « Chers amis, nous pensons que vous auriez tort de rejeter Kyoto ! » »

Les pressions des Européens, dont les ambassadeurs s'étaient vu signifier il y a une semaine par la

conseillère pour les questions de sécurité Condoleezza Rice que le protocole de Kyoto était « mort-né », n'auront servi à rien. Ari Fleischer, le porte-parole présidentiel, a répété mercredi que « la position du président est sans équivoque : il ne soutient pas le traité de Kyoto ». Il a ajouté que les Etats-Unis n'avaient même pas besoin de s'en retirer, puisque celui-ci n'avait aucune existence légale, n'ayant pas encore été ratifié.

### « CRÉDIBILITÉ »

Parmi les raisons invoquées, « le Sénat s'est prononcé contre par 95 voix contre 0 » (dans une résolution du 25 juillet 1997, donc antérieure, en fait, à la signature du protocole), et « Kyoto exempte les pays en développement et n'est pas favorable aux intérêts américains ». M. Bush se dit néanmoins sensible au réchauffement de la planète et a demandé à son cabinet de réfléchir à une alternative dont il entend discuter avec ses alliés.

C'est à la demande des milieux

industriels et de la droite républicaine, mais aussi sur le conseil de son vice-président Dick Cheney, que le président a durci le ton sur une défense de l'environnement « dont les coûts sont disproportionnés par rapport aux bénéfices », selon les termes d'Ari Fleischer.

En prenant le parti de l'industrie charbonnière et pétrolière - dont il est issu comme M. Cheney -, le président a publiquement démenti la responsabilité de l'Agence pour la protection de l'environnement, Christine Todd Whitman, qui l'avait adjuré le 6 mars de « continuer à reconnaître que le réchauffement de la planète est une question réelle et sérieuse », et qu'il en allait de la « crédibilité » des Etats-Unis auprès de leurs alliés. M<sup>me</sup> Todd Whitman a fait marche arrière et défend aujourd'hui la position de M. Bush. Par contre, le chef du service des forêts a préféré démissionner en raison de la « nouvelle direction » choisie par la Maison Blanche.

Patrice de Beer

« Du nerf, du ton,  
de l'ironie...  
Une petite sœur  
prometteuse de  
Katherine Pancol. »

LE MONDE

ALBIN MICHEL

www.albin-michel.fr

# Israël bombarde les territoires palestiniens et annonce de nouvelles opérations

La spirale des attentats et des représailles semble se réinstaller dans la région

Israël a lancé, mercredi soir 28 mars, une série de raids par hélicoptères à Gaza et en Cisjordanie en riposte contre les derniers attentats perpé-

trés en Israël. Ces raids ont fait au moins deux morts et une soixantaine de blessés. De nouvelles opérations seraient en préparation.

Les Palestiniens ont dénoncé ces raids aériens, les qualifiant de « terrorisme d'Etat » et jugeant qu'ils anéantissent les chances de paix.

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Invité à agir après chacun des attentats qui, depuis le début de la semaine, ont frappé Israël, Ariel Sharon, pensait-on, attendrait que soit terminé le sommet de la Ligue arabe et, surtout, passée la « Journée de la terre », rassemblement annuel au cours duquel, le 30 mars, les Arabes israéliens commémoreraient la mort de six des leurs tués en 1976, lors de manifestations contre la confiscation de leurs terres. Mais la pression a été trop forte. Quelques heures après la clôture du sommet d'Amman et, encore plus, après un attentat qui a coûté la vie à deux adolescents israéliens, Tshal a lancé ses hélicoptères de combat contre Ramallah et Gaza, visant notamment plusieurs bâtiments de la Force 17, unité d'élite chargée de la protection du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Selon des sources palestiniennes, les bombardements auraient fait deux morts (un militaire et une civile) à Ramallah, et une soixantaine de blessés, tous militaires, à Gaza.

Les attaques aériennes, après celle d'octobre et de novembre 2000, ont commencé en début de soirée. Elles ont duré une trentaine de minutes. « Elle visaient des cibles choisies avec soin pour éviter de faire des victimes civiles, [mais aussi] pour punir les responsables de la vague d'attentats qui a frappé Israël ces derniers jours », a indiqué l'un des porte-parole de l'armée.

A Ramallah, selon la même source, un « centre d'entraînement » aurait été touché par plusieurs missiles. D'autres hélicoptères ont tiré sur des bâtiments « de l'appareil sécuritaire palestinien » en plusieurs points de la bande de Gaza comme dans la ville elle-même.

Le gouvernement israélien accuse la Force 17 d'être derrière les fusillades qui, ces dernières semai-

nes, ont tué plusieurs colons circulant en voiture sur les routes de Cisjordanie. Quant aux attentats de ces derniers jours, ils ont été revendiqués par le Jihad islamique ou le Hamas, mais Israël reproche à Yasser Arafat de les avoir favorisés en faisant libérer, au début de l'Intifada, plusieurs dizaines de radicaux islamistes de l'Autorité palestinienne détenait.

Ces accusations répétées se sont intensifiées depuis le début de l'actuelle vague d'attentats. Lundi, c'est un militant du Fatah - l'Autori-

Depuis l'élection d'Ariel Sharon, le 6 février, plusieurs attentats ont été déjoués ou n'ont fait que des dégâts légers. La multiplication de ces engins plus ou moins rudimentaires témoigne à la fois de leur « vulgarisation » comme du nombre croissant de ceux résolus à les utiliser.

A Gaza, ces derniers mois, les manifestations islamistes appelant à l'intensification des attentats se sont multipliées. Drapeaux israéliens brûlés, maquettes d'autobus exposés et défilés de candidats au

## Unanimité arabe autour de l'Intifada, divisions sur l'Irak

**Le sommet arabe d'Amman a clos ses travaux, mercredi 28 mars, après deux jours de délibérations qui ont permis une unanimité sur le soutien aux Palestiniens et l'adoption d'une résolution sur les rapports entre l'Irak et le Koweït rejetée toutefois par Bagdad. A propos d'Israël, les dirigeants arabes ont demandé la traduction en justice des « criminels de guerre » israéliens, réclamé une protection internationale des Palestiniens et déploré le veto opposé, la nuit précédente, par les Etats-Unis à une résolution du Conseil de sécurité préconisant l'envoi d'observateurs de l'ONU dans les territoires occupés. Ils ont également préconisé la révision des relations bilatérales avec l'Etat juif, sans sommer l'Egypte et la Jordanie de les rompre. Ces mesures sont très proches de celles déjà adoptées au Caire en octobre 2000. Enfin, le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a été nommé nouveau secrétaire général de la Ligue arabe en remplacement de son compatriote Esmat Abdel-Meguid. Le prochain sommet ordinaire devrait se tenir au Liban en 2002. - (AFP.)**

été palestinienne a annoncé l'avoir arrêté — qui, à Hébron, a tué avec un fusil à lunette le bébé de colons établis dans le quartier juif de la Vieille ville (*lire ci-dessous*); mardi matin, une voiture piégée explosait à Talpyot, un quartier de Jérusalem, faisant plusieurs blessés; dans l'après-midi, toujours à Jérusalem, un kamikaze faisait d'autres blessés en actionnant, près d'un autobus, la bombe qu'il portait sur lui. Le lendemain, un autre kamikaze se faisait sauter près de Kfar Saba, tuant cette fois deux écoliers et en blessant plusieurs autres.

suicide masqués portant une ceinture de grenades et, parfois, sur l'épaule, de jeunes enfants affublés du même accoutrement, témoignent de l'exaltation croissante d'une partie de la population palestinienne, travaillée en profondeur par les mouvements radicaux. La police israélienne a récemment reconnu que la multiplication des attentats lui posait problème, incapable qu'elle est d'empêcher, malgré les barrages et les diverses mesures de sécurité, le passage des porteurs de bombes.

Placés sous la pression croissante

## Les colons de Hébron ont lancé la bataille de la « colline Shavelet »

### JÉRUSALEM

correspondance

L'enterrement de la petite Shavelet Pas, âgée de dix mois, tuée lundi après-midi à Hébron par un Palestinien, risque d'être une nouvelle fois différé. Contrairement à la tradition juive qui veut que les morts soient inhumés le plus rapidement possible, souvent le jour même, la famille Pas, observante, a demandé au rabbin Dov Lior de Kyrat Arba, colonie jouxtant Hébron, de lui accorder une dispense afin de surseoir aux obsèques jusqu'à ce que l'armée israélienne ait repris possession de la colline de Abou Sneine. Dans cette ville divisée en deux, c'est de là, de ce quartier aujourd'hui sous contrôle palestinien, que le meurtrier, qui aurait été arrêté par l'Autorité palestinienne, équipé d'un fusil à lunette d'après l'armée israélienne, aurait visé l'enfant qui était avec son père, également touché.

Le délai a été accordé au motif qu'il s'agit de « sauver des vies », l'endroit constituant un excellent point de tir sur le quartier juif de Abraham Avinou, situé en contrebas et placé, lui, sous contrôle israélien. Cette décision, vivement

critiquée par le grand rabbin d'Israël Meir Lau, a été maintenue.

Les coups de feu tirés depuis cet endroit par les Palestiniens dans la soirée de mercredi seraient plutôt de nature à renforcer la détermination de la famille Pas. En revanche, il n'est pas certain que la riposte nocturne de l'armée israélienne qui a suivi suffise à la faire changer d'avis dans la mesure où cette opération militaire n'a touché aucun objectif palestinien à Hébron. Depuis lundi soir, Tshal est, plus que jamais, confrontée à un double défi à Hébron; contrôler les attaques palestiniennes et empêcher les colons de faire régner leur loi, autrement dit de pénétrer dans le quartier de Abou Sneine, qu'ils ont rebaptisé la colline de Shavelet.

### COUVRE-FEU PERMANENT

Dans la zone restée sous contrôle israélien mais majoritairement peuplée de Palestiniens, l'armée a instauré un couvre-feu quasi permanent qui cloître 30 000 habitants dans leurs maisons et fermé les accès de la ville. Les nombreux échanges de coups de feu auraient coûté la vie à un jeune palestinien

de onze ans. Côté juif, les soldats israéliens tentent tant bien que mal de maintenir l'ordre, de maîtriser leurs concitoyens afin d'éviter que n'éclate une nouvelle tragédie.

Durant les journées de mardi et mercredi, les colons ont brûlé plusieurs voitures et boutiques palestiniennes. L'une d'entre elles a aussitôt été repeinte et transformée en petit mausolée dédié à la petite Shavelet. Mais les colons s'en sont également pris aux soldats, soumis à l'anathème et traités de « nazis ». La police a arrêté l'un d'eux, accusé d'avoir tenté de poignarder un soldat.

de sa population, toutes tendances politiques confondues, et interpellé de plus en plus vivement par certains de ses alliés de la coalition gouvernementale, Ariel Sharon, bien que ne voulant manifestement pas se laisser emporter par une vague de représailles aux conséquences incontrôlables, ne pouvait plus différer longtemps sa riposte.

Mercredi soir, après une réunion du cabinet de sécurité, les responsables israéliens ont annoncé qu'engagé dans une épreuve de longue haleine, leur pays ne répondrait plus au coup par coup, mais prendrait l'initiative des opérations. Rien n'a été dit sur la nature de celles-ci, mais il est probable qu'elles combineront des attaques ciblées contre des cadres militaires et des bâtiments de l'Autorité palestinienne et des mesures propres à lever les contraintes les plus lourdes qui pèsent sur la population. Ce même jour, des responsables soulignaient qu'alors même que les attentats se multipliaient, Israël avait autorisé plusieurs centaines de Palestiniens à traverser les barrages pour se rendre à leur travail en Israël.

Ces mesures suffiront-elles à détacher la majorité de la population de sa direction, accusée de jouer avec le feu? Pousseront-elles Yasser Arafat à céder aux exigences d'Israël en ordonnant publiquement l'arrêt de l'Intifada avant de revenir à la table des négociations? L'expérience de ces derniers mois rend sceptique. Engagés dans un processus où s'enchevêtrent rhétorique, campagne internationale de propagande, pressions diplomatiques, initiatives militaires et coups de main terroristes, Israéliens et Palestiniens ne semblent ni les uns ni les autres mûrs pour céder, ni même pour se parler.

Georges Marion

► [www.lemonde.fr/israel](http://www.lemonde.fr/israel)

## Le président indonésien récuse les accusations de corruption

Pour la première fois, Abdurrahman Wahid s'est expliqué devant l'Assemblée, où les députés ont lancé une procédure visant à sa destitution

### BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le scénario est désormais classique: un chef de l'Etat, Abdurrahman Wahid, virtuellement aveugle, qui paraît somnoler pendant que son ministre de la justice lit sa déposition devant une Assemblée nationale silencieuse. Assise à ses côtés, une vice-présidente, Megawati Sukarnoputri, qui oppose, en fin de séance, un sourire neutre aux questions empressées de journalistes. Des députés qui expriment leur « insatisfaction », cachant mal leur frustration de ne pouvoir saisir une savonnette qui leur glisse continuellement entre les doigts. Avec, en toile de fond, tandis que la présidence et le Parlement continuent d'en découdre, une Indonésie qui n'en finit pas d'aller à vau-l'eau.

Mercredi 28 mars, le président Wahid a donc répondu à une motion de censure massivement votée par l'Assemblée nationale (le DPR), le 1<sup>er</sup> février. Il a campé sur ses positions en réitérant qu'il n'avait jamais trempé dans le détournement de quelque 40 millions de francs et que les conclusions dans ce sens d'une commission parlementaire, qu'il juge « illégale », étaient « sans fondement ». Tout en présentant des excuses à l'opinion et, pour la première fois, aux députés, il a maintenu que la motion était inacceptable pour des raisons constitutionnelles.

La plupart des réactions des députés ont été négatives. « Il a dit qu'il n'était pas coupable et que c'est le Parlement qui a commis des erreurs: voilà la substance de son discours », a estimé Laksamana Sukardi, membre influent du PDI-P de Megawati Sukarnoputri, limogé en 2000 de son poste de ministre des finances par M. Wahid. Le PDI-P est la première formation de l'Assemblée. Plusieurs députés du Golkar, ancien mouvement du général Suharto et deuxième parti du DPR, ont exprimé leur « insatisfaction ».

Ainsi que le souligne, jeudi 29 mars, le *Jakarta Post*, le président Wahid « n'a pas été loin du compte en concluant que la censure par le pouvoir législatif et l'enquête préalable sur des allégations de corruption le concernant n'étaient rien d'autre qu'une tentative de le démettre ». Bref, après dix-sept mois de cohabitation de plus en plus chaotique, l'immense majorité des députés voudrait passer à autre chose.

La procédure est la suivante: le DPR, qui commencera à débattre vendredi, a jusqu'au 30 avril pour censurer ou non une deuxième fois le président. S'il le fait, le chef de l'Etat devra alors, dans un délai d'un mois, répondre aux critiques des députés. Si ces derniers ne sont pas satisfaits de cette deuxième

réponse, ils pourront convoquer une session de l'Assemblée consultative du peuple (MPR), collège électoral présidentiel formé par les 500 membres du DPR et 200 délégués supplémentaires. Le MPR pourrait démettre le président Wahid et confier à la vice-présidente Megawati Sukarnoputri la responsabilité de le remplacer jusqu'à l'échéance de son mandat en 2004.

Mais ce processus en destitution (*impeachment*), qui pourrait aboutir en août, doit s'accommoder d'un autre « Parlement »: la rue. Si la journée de mercredi s'est passée dans un calme total, les groupes d'étudiants qui ont manifesté ces dernières semaines contre le président Wahid ne paraissent guère vouloir en découdre avec les *Bansers*, des milices nombreuses et attachées fanatiquement au chef de l'Etat. Tout en revendiquant un rôle dominant dans le maintien de la « sécurité intérieure » de l'Indonésie, les forces armées veulent éviter d'avoir à tirer, même en l'air, pour séparer les camps en présence.

### ATOUT MAÎTRE

D'un autre côté, tout en prônant une issue constitutionnelle au conflit, Megawati Sukarnoputri est opposée à toute violence. Or, elle sait que limoger le président Wahid risque de provoquer l'anarchie. Enfin, la pire des possibilités, si le chef de l'Etat était destitué, serait un affrontement entre les milices des deux grandes organisations musulmanes du pays: le Nahdlatul Ulama (30 millions de membres), association d'ulémas dirigée par M. Wahid jusqu'en 1999, et la Muhammadiyah (25 millions de membres), autre association qu'Amien Rais, aujourd'hui président du MPR et adversaire du président Wahid, a présidé pendant des années.

Même s'il se retrouve de plus en plus dans l'incapacité de gouverner, le chef de l'Etat conserve un atout maître: la peur d'un engrenage incontrôlable de la violence. Personne ne sait comment il entend jouer, le cas échéant, cette carte. En l'absence actuelle de toute proposition de compromis, la mauvaise humeur des députés se heurte à cette inconnue. L'éditorialiste du *Jakarta Post* en tire, pour ce qui le concerne, la conclusion que, même si le président survit à une procédure en destitution, « son administration deviendra probablement de plus en plus inefficace » en l'absence « du soutien de la majorité des factions de l'Assemblée nationale ». Sombre pronostic dont les Indonésiens se passeraient volontiers.

Jean-Claude Pomonti

► [www.lemonde.fr/indonesie](http://www.lemonde.fr/indonesie)

## Le parti de l'opposant Alassane Ouattara s'impose aux municipales en Côte d'Ivoire

qui avait boycotté les précédentes élections en raison de l'exclusion de son chef de file, l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, pour cause de « nationalité douteuse ».

Le RDR, accusé par ses adversaires d'avoir peur d'aller aux urnes, voulait prouver qu'il était le « premier parti de Côte d'Ivoire ». Il a réussi son pari. Les résultats communiés par la Commission nationale électorale, sauf pour deux communes affectées par des troubles, lui attribuent 64 municipalités sur 195. Catalogué « nordiste », le parti d'Alassane Ouattara a conquis Bouaké, la deuxième ville du pays, au centre, et de nombreuses municipalités dans l'ouest, dont Gagnoa, « capitale de la boucle du cacao », et San Pedro, second port du pays.

Quant au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCL), l'ancien parti unique, il se relève de sa défaite historique aux législatives en emportant 58 communes, dont la majorité des communes d'Abidjan, métropole côtière. Pour sa part, grand perdant, le Front populaire ivoirien (FPI), parti du président Laurent Gbagbo, n'a gagné que 34 municipalités.

« Le RDR vient de prouver qu'il est un parti national », a commenté sa secrétaire générale, Henriette Dia-

baté, elle-même battue à Port-Bouët, dans la périphérie d'Abidjan. En revanche, pour *Notre voie*, quotidien du FPI, la victoire du RDR hors de ses fiefs traditionnels s'explique par le vote ethnique, les villes conquises par ce parti ayant « accueilli à bras ouverts des frères allochtones [originaires d'autres terres], dont les Dioulas [nom générique donné aux musulmans du Nord], bétail électoral par excellence du RDR ».

### CONTEXTE HOSTILE

Cette thèse est porteuse de menaces d'épuration. Le parti au pouvoir relève par ailleurs la constance du phénomène abstentionniste: seulement 41 % des Ivoiriens se sont déplacés pour voter. La faiblesse des taux de participation - 32 % et 35 % - lors de la présidentielle et des législatives avait été revendiquée comme un succès par le RDR qui, après avoir appelé au boycottage, en avait tiré argument pour réclamer une « reprise du processus électoral ».

Au lendemain des législatives, le « problème Alassane Ouattara », qui séjourne depuis novembre en France, se trouve plus que jamais au centre de la vie politique et de la crise identitaire ivoiriennes. Né en

Côte d'Ivoire, parti à dix ans au Burkina Faso, pays qu'il a par la suite représenté dans certaines institutions internationales, l'ancien directeur général adjoint du Fonds monétaire international est accusé par ses adversaires de ne pas être un « vrai Ivoirien ».

A la veille des municipales, il a rencontré le président Laurent Gbagbo à Lomé, au Togo, pour lui demander la reconnaissance de ses « pleins droits civiques ». Cependant, la disposition constitutionnelle écartant de la course présidentielle tout candidat s'étant « prévalé d'une autre nationalité » lui est défavorable.

Désormais conscient de son poids politique, son parti devra trancher entre un « lâchage » difficile et un soutien qui pourrait être synonyme de marginalisation et d'impuissance. Absent du Parlement, sans majorité absolue dans le pays, le RDR ne peut porter aucune initiative de réforme constitutionnelle et sera obligé de nouer des alliances avec d'autres forces politiques, dans un contexte plus que jamais hostile. Vainqueur des municipales, il risque en effet de faire l'unanimité des forces « sudistes » contre lui.

Théophile Kouamouo



**BAC + 1**



**RÉORIENTEZ-VOUS VERS  
UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE**

**L'AFIG**  
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)

**VOUS PRÉPARE À INTÉGRER  
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION**

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris  
**Tél. 01 56 26 26 10**

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Reprise de l'offensive macédonienne près de la frontière avec le Kosovo

**SKOPJE.** Les forces macédoniennes ont repris leur offensive, mercredi 28 mars, contre les rebelles albanais près de la frontière avec le Kosovo. Des coups de feu et de mortier ont retenti dans les vallées situées au nord de Skopje, marquant un double assaut des forces de sécurité contre les bastions de l'UCK, trois jours après l'offensive sur les hauteurs de Tetovo, dans le nord-ouest du pays. Un soldat a été tué et cinq autres blessés lorsqu'une jeep de l'armée a sauté sur une mine près du village de Tanusevci. C'est le septième membre des forces de sécurité macédoniennes à trouver la mort en un mois. Par ailleurs, la KFOR a annoncé qu'elle avait arrêté au Kosovo 80 personnes appartenant au mouvement armé de Macédoine. — (Reuters.)

## Le désengagement militaire prend du retard au Congo-Kinshasa

**KINSHASA.** Premier pas dans l'application d'un accord pour mettre fin à deux ans et demi de guerre, le désengagement militaire sur les lignes de front coupant en deux la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) « a pris du retard », selon le général Mountanga Diallo, commandant de la Mission d'observation de l'ONU au Congo (Monuc). Au centre du pays, dans le Kasai-Occidental, les forces gouvernementales n'auraient pas reculé et, dans la province de l'Equateur, dans le nord-ouest, les rebelles de Jean-Pierre Bemba, alliés des Ougandais, poseraient comme condition que « la Monuc déploie des troupes pour protéger les populations civiles ». Selon le calendrier adopté par les belligérants, et inscrit dans une résolution adoptée en février par le Conseil de sécurité, le retrait de toutes les troupes de quinze kilomètres de part et d'autre des lignes de front, commencé le 15 mars, devait s'achever jeudi 29 mars. « Elles se désengageront ; je ne peux imaginer qu'elles ne le fassent pas », a déclaré le général Diallo. — (AFP.)

## Un nouveau premier ministre au Laos

**VIENTIANE.** Bounyang Vorachit (64 ans) a été nommé premier ministre en remplacement du général Sisavath Keobounphanh (73 ans), mardi 27 mars, par l'Assemblée nationale du Laos, à la suite du VII<sup>e</sup> congrès du Parti populaire révolutionnaire laotien (PPRL, parti unique) réuni à Vientiane du 12 au 14 mars. Ministre des finances dans le précédent gouvernement, M. Bounyang est membre du bureau politique du PPRL depuis 1996. Khamtay Siphandone, 77 ans et président du PPRL, demeure chef de l'Etat. Somsavat Langsavat reste vice-premier ministre en charge de la diplomatie. L'autre poste de vice-premier ministre, en charge de la planification, a été confié à Thongluon Sisoulith, le portefeuille de la défense revenant au général Duangchai Phichit. Ces deux derniers ont été promus au bureau politique du PPRL lors de son VII<sup>e</sup> congrès. Le général Choummaly Sayasone a été nommé vice-président de la République. Il est remplacé au ministère de la défense par le général Duangchai Phichit. — (Corresp.)

## M. Gusmao démissionne du Conseil national de Timor-Oriental

**BANGKOK.** Le leader indépendantiste Xanana Gusmao a démissionné, mercredi 28 mars, de la présidence du Conseil national de Timor-Oriental. Cette décision fait suite à un débat houleux sur le manque de progrès et les divisions au sein de cette instance de trente-six membres qui joue le rôle de Parlement dans l'attente de l'élection, le 30 août, d'une Assemblée constituante. L'ancien territoire portugais est en effet géré par l'ONU depuis fin 1999, et devrait accéder à l'indépendance au plus tard au début de 2002. Xanana Gusmao, qui commandait la guérilla anti-indonésienne avant sa détention de 1992 à 1999, est considéré comme le mieux placé pour être le premier chef de l'Etat après l'indépendance. Il a protesté maintes fois contre les divisions entre Timorais-Oriental. Le 27 août 2000, il avait démissionné de la présidence du CNRT (Conseil national de la résistance timoraise) avant de revenir sur sa décision. — (AP, Reuters.)

### DÉPÊCHES

■ **ARGENTINE : le Sénat a approuvé**, jeudi 29 mars, à une forte majorité la « loi de compétitivité », qui attribue au gouvernement des pouvoirs spéciaux en matière de réforme et de libéralisation économique, pour lui permettre de faire face à la crise actuelle. Ces « pouvoirs spéciaux », réclamés par le nouveau ministre de l'économie, Domingo Cavallo, ont été approuvés dans leur principe, mais les députés en ont limité l'étendue. — (AFP.)

■ **CANADA : quelque trois cents dirigeants des peuples autochtones du continent américain ont ouvert**, mercredi 28 mars à Ottawa, leur premier sommet. Cette réunion, financée par le gouvernement canadien, a été convoquée pour permettre aux peuples indigènes du continent de transmettre leurs propositions au Sommet des Amériques qui se tiendra le 20 avril à Québec. Un projet de Déclaration sur les droits des peuples indigènes est en préparation pour ce sommet. — (AFP.)

■ **CUBA : l'un des principaux dissidents cubains, Elizardo Sanchez**, président de la Commission nationale des droits de l'homme et de la réconciliation nationale, a exprimé, mercredi 28 mars, sa « profonde préoccupation » de voir resurgir le délit de « propagande ennemie », un motif d'inculpation qui était abandonné depuis des années par les tribunaux cubains. Ce délit a été imputé à un opposant, José Gonzalez Bridon, 49 ans, arrêté le 15 décembre alors qu'il tentait de participer à une manifestation antigouvernementale, a indiqué M. Sanchez dans un communiqué remis à l'AFP. Il risque sept ans de prison. Cette affaire « justifie nos prédictions sur un durcissement à venir de la situation des droits de l'homme à Cuba », déclare le dissident. — (AFP.)

■ **SERBIE : le Conseil de l'Europe et l'Agence européenne de reconstruction** (qui dépend de la Commission de Bruxelles) ont lancé conjointement, mercredi 28 mars à Strasbourg, une initiative pour aider les autorités du pays à réformer le cadre juridique des médias serbes. Cette initiative, étalée sur une durée d'un an, préconise notamment une réforme de la législation serbe en matière de radiodiffusion et l'adoption d'une nouvelle loi sur l'information publique. — (AFP.)

## La Chambre des représentants vote les réductions d'impôts aux Etats-Unis

**WASHINGTON.** La Chambre des représentants a voté, mercredi 28 mars, un budget de 1940 milliards de dollars pour l'année fiscale 2002, donnant son aval au projet du président Bush de réduction des impôts et des dépenses fédérales. Trois démocrates ont voté aux côtés de la majorité républicaine. Une des mesures centrales du projet, qui doit encore subir l'épreuve, plus difficile, du passage au Sénat, est de procéder à des réductions d'impôts de 1600 milliards de dollars sur dix ans. Le président Bush prévoit également de limiter la hausse des dépenses fédérales à 4 % et de rembourser la dette, tout en maintenant la solvabilité des programmes de retraite et de santé. — (AFP.)

# La guérilla zapatiste monte sans son chef à la tribune du Congrès mexicain

La reprise des négociations de paix constitue une victoire politique pour le président Fox

Les chefs de la guérilla zapatiste du Chiapas sont intervenus, mercredi 28 mars, devant les députés mexicains. Le sous-commandant Marcos n'est

pas apparu lui-même, mais la « commandante Esther » a annoncé la reprise des négociations de paix avec le gouvernement. Ce geste représen-

te une victoire politique pour le président Fox, y compris sur son propre parti, qui s'était opposé à la présence de rebelles masqués à l'Assemblée.

### MEXICO

de notre correspondant

L'intervention sans précédent devant les députés mexicains de guérilleros zapatistes masqués a été marquée par une surprise de taille : l'absence de leur chef, le sous-commandant Marcos, compensée toutefois par une proposition, tout aussi inattendue, de reprendre avec le gouvernement des négociations de paix interrompues depuis plus de quatre ans.

Pendant près de quatre heures, divers chefs du mouvement zapatiste, portant tous le célèbre passe-montagne noir de la guérilla du Chiapas et certains des costumes indiens traditionnels, se sont livrés mercredi à un exercice entièrement nouveau pour eux et surprenant pour l'ensemble des Mexicains : parler du haut de la tribune de la Chambre des députés, jusque-là réservée aux présidents, chefs d'Etat étrangers, ministres ou parlementaires.

Tour à tour, les chefs zapatistes sont ainsi intervenus, compensant par leur sincérité leur manque de talent oratoire, pour demander aux députés d'approuver une loi accor-

dant une relative autonomie aux Indiens du Mexique.

En l'absence du sous-commandant Marcos, maître à penser du mouvement, l'événement, présenté à l'avance comme historique par de nombreux commentateurs, menaçait d'être un fiasco jusqu'à ce que la « commandante Esther », pratiquement inconnue du grand public, n'annonce qu'un représentant zapatiste avait été mandaté pour prendre contact avec le responsable du gouvernement pour le conflit du Chiapas. « L'annonce de la fermeture des camps militaires ne peut être ignorée », a dit la « commandante Esther » : « Vicente Fox répond à l'une de nos demandes ». Quelques heures plus tard, Fernando Yanez, alias « commandant German », considéré comme le fondateur du zapatisme, le seul à se présenter à visage découvert, a eu une première rencontre avec le représentant du gouvernement pour le Chiapas, Luis H. Alvarez.

Aussitôt, le président Vicente Fox s'est félicité : « Il se confirme que le dialogue entre le gouvernement et les zapatistes va reprendre »,

a-t-il dit. « Nous avançons d'un pas ferme vers des accords de paix. » La reprise du dialogue est, de fait, un succès pour le chef de l'Etat, dont la stratégie, depuis son élection, a consisté à céder le maximum en espérant que sa bonne volonté parviendrait à convaincre les guérilleros de négocier.

### MEETING IMPROVISÉ

Pour M. Fox, il s'agit aussi d'une victoire sur sa propre formation politique, le Parti d'action nationale (PAN), de tendance conservatrice, dont certains membres ont critiqué les décisions du président, lui reprochant même d'avoir en fait ressuscité le zapatisme que son prédécesseur, Ernesto Zedillo, avait systématiquement tenté d'isoler.

La « commandante Esther » qui, de fait, a exceptionnellement ravi la vedette à Marcos, a expliqué que celui qui est considéré comme le chef du mouvement zapatiste était, en tant que sous-commandant, insuffisamment gradé pour apparaître devant les députés aux côtés des commandants qui, a-t-elle souligné, « dirigent en commun ».

« Nous avons donné au sous-commandant Marcos la mission de nous amener jusqu'à cette tribune. Le chef militaire d'une armée rebelle est absent, mais la direction politique est présente », a-t-elle ajouté.

Selon les commentateurs, le chef rebelle s'est vraisemblablement abstenu pour démontrer, en laissant la parole aux commandants d'origine indienne, que son mouvement représente effectivement les Indiens du Mexique. Il n'a cependant pas manqué d'apparaître devant le Parlement sitôt l'intervention de ses compagnons terminée. Au cours d'un meeting improvisé, le sous-commandant Marcos a très naturellement repris son rôle de chef pour annoncer le prochain retour au Chiapas de la délégation zapatiste, arrivée triomphalement à Mexico le 11 mars après une « longue marche » à travers le pays. « Demain, nous allons faire nos sacs à dos pour rentrer chez nous », a-t-il dit sans fixer de date précise.

André Renaud

► www.lemonde.fr/chiapas

75 000 clients nous font déjà confiance, ils mériteraient bien une petite augmentation.

L'ÉPARGNE ORANGE  
PASSE À

5,30%  
D'INTÉRÊT BRUT\*

ÉPARGNE  
ORANGE  
DISPONIBLE ET SANS FRAIS

5,30%  
D'INTÉRÊT BRUT\*

- Leader mondial des services bancaires à distance
- 75 000 clients en France
- Membre de l'Association Française des Banques (AFB)
- Groupe ING, 1er groupe financier hollandais

0 810 120 000  
24H/24 PRIX D'UN APPEL LOCAL

3615 INGDIRECT  
8h-19h : 0,48 €/ml. - 19h-8h : 0,23 €/ml.

Précisez le code média : 14670

www.ingdirect.fr

\*5,30% taux nominal annuel brut à partir du 31/03/2001, soit un taux nominal annuel net de 3,80% après prélèvement libératoire et contributions sociales, susceptible d'évolutions. Offre réservée à toute personne physique majeure. Épargne disponible à tout moment. Prendre dépôt minimum de 100 €. Epargne Orange est une marque déposée. ING BANK N.V. société anónime de droit néerlandais. Siège social : Streekluislaan 2881 3077 ZJ Amsterdam (Pays-Bas). Régistré au commerce (Kamerhandelsregister) numéro 275/2996. Succursale en France : Immeuble la Périgord - 201, rue Carnot - 94110 Fontenay-sous-Bois - Tél. : 33 (0) 1 53 39 32 00 - 341 829 093 RCS Orléans - Code APE 651 C

ING DIRECT  
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

**JUSTICE** Au lendemain de sa convocation comme témoin par le juge Halphen, Jacques Chirac a répliqué en accusant le magistrat d'une « violation caractérisée de notre Constitu-

tion », selon les termes de la question que l'Elysée a fait poser, mardi après-midi à l'Assemblée nationale par Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR. ● LIONEL JOSPIN, sommé

par le chef de l'Etat, dans une lettre non rendue publique par l'Elysée, de faire respecter la Loi fondamentale et le secret de l'instruction, a mis en avant l'indépendance de la justice

sur le premier point et diligenté une enquête sur le second. ● LES SYNDICATS DE MAGISTRATS soutiennent tous la démarche du juge Halphen, qu'ils jugent parfaitement conforme

au code de procédure pénale. ● SIX ENQUÊTES menées par la justice, depuis des années, convergent vers le président de la République (*lire page 7 et notre éditorial page 18*).

# Jacques Chirac accuse le juge Halphen de violer la Constitution

Le chef de l'Etat a engagé, mercredi 28 mars, une contre-offensive judiciaire et politique au lendemain de sa convocation par le magistrat de Créteil. Le premier ministre, qu'il a sommé par lettre de faire respecter la Loi fondamentale, lui a répondu en invoquant l'indépendance de la justice

**LA FUREUR** de Jacques Chirac ne s'est pas apaisée. Jeudi matin 29 mars, l'ère présidentielle filtrait encore par divers canaux autorisés, au lendemain de l'annonce, par *Le Parisien*, de la convocation adressée au chef de l'Etat par le juge Eric Halphen. Outre la contre-attaque politique, qui a consisté à demander au premier ministre de prendre « toutes mesures utiles relevant de sa compétence pour faire respecter la Constitution » (*Le Monde* du 29 mars), la réplique est également d'ordre juridique – et peut-être judiciaire. Après avoir annoncé, dans un communiqué diffusé mercredi à l'aube, que le chef de l'Etat ne défèrerait pas à la convocation, les conseillers de M. Chirac travaillent désormais sur l'hypothèse d'attaques visant directement le comportement du juge d'instruction et contestant la validité de sa procédure.

Selon plusieurs membres de son entourage, le Président a considéré comme une « provocation » la convocation délivrée par le magistrat de Créteil (Val-de-Marne), chargé depuis 1994 de l'enquête sur les attributions de marchés de l'Office

public d'aménagement et de construction (OPAC) de la Ville de Paris. L'acte lui-même, qui constitue un pas ouvertement franchi vers la mise en cause de l'ancien maire de Paris dans les « affaires » visant le RPR, mais surtout la forme utilisée par le juge ont donné à l'Elysée la matière d'une contre-attaque virulente sur le thème de la « forfaiture ».

Arrivée à la présidence de la République par la voie postale ordinaire, mardi matin 27 mars, la « convocation à témoin » partie du tribunal de Créteil désignait « M. Chirac Jacques », sans autre précision que l'adresse du palais présidentiel. Mentionnant la date du 4 avril à 16 heures, demandant au destinataire de se « présenter à l'accueil » du tribunal de Créteil « muni de la présente convocation », le courrier comportait aussi l'« avertissement » classiquement apposé sur les formulaires de ce type : « Si vous ne comparez pas ou si vous refusez de comparaître, vous pourrez y être contraint par la force publique en application des dispositions de l'article 109 du code de procédure pénale. Vous

êtes également informé que l'article 434-15-1 du code pénal punit d'une amende de 25.000 francs le fait de ne pas comparaître, sans excuse ni justification devant nous ».

C'est cette invocation d'éventuel-

**Après quelques heures de réflexion, les collaborateurs du chef de l'Etat ont choisi de mettre en exergue le terme de « forfaiture »**

les contraintes contre le chef de l'Etat en exercice qui a conduit l'entourage présidentiel à dramatiser. Rédigée avec le concours attentif des conseillers de M. Chirac, la question posée à l'Assemblée nationale, mercredi après-midi, à M. Jospin, par la présidente du RPR,

Michèle Alliot-Marie, dénonçait explicitement la « violation caractérisée de notre Constitution » que constitue, selon l'Elysée, la « menace de contrainte par la force publique » émise par le juge.

Passé le temps de l'urgence, durant lequel la cellule présidentielle a cherché à atténuer l'effet d'annonce de la convocation, les collaborateurs du chef de l'Etat ont mesuré l'usage qu'ils pouvaient faire de cet argument. Aussi le premier communiqué est-il resté vague dans l'invocation du « respect de la Constitution ». Après quelques heures de réflexion, le même petit groupe – formé, autour de Claude Chirac et du secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, de Jean-Claude Antonetti, chargé des questions de justice, Agathe Samson, chargée de la presse, et l'avocat Francis Szipiner, régulièrement consulté dans les situations de « crise » – ont choisi de mettre en exergue le terme de « forfaiture », qui désignait, dans l'ancien code pénal, « tout crime commis par un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions ». Depuis la réfor-

me de 1993, cette infraction n'existe plus et ne peut donc fonder aucune poursuite, mais elle continue, dans l'esprit des conseillers élyséens, de désigner le coup porté aux institutions par un magistrat dans le cadre de ses fonctions.

Les collaborateurs de M. Chirac fondent aussi quelques espoirs sur l'enquête administrative ordonnée, dès mercredi après-midi, par le premier ministre. Confiée à l'inspection des services judiciaires, elle devrait porter, selon les termes de la réponse de M. Jospin au Président, sur « la révélation de faits couverts par le secret de l'instruction » – et donc nécessairement entraîner l'audition de M. Halphen. L'article du *Parisien* annonçant la convocation ayant cité une « source judiciaire », les conseillers élyséens ne cachent guère leur espoir de voir le juge mis en difficulté. La lettre de convocation adressée à M. Chirac ne portait, semble-t-il, que la signature de sa greffière et le parquet n'en avait pas été informé, ainsi que l'a publiquement affirmé, mercredi, le procureur de Créteil. Des vérifications devraient être entrepri-

ses pour déterminer à quel moment la convocation fut versée au dossier – et dans cette hypothèse, si ledit dossier fut consulté, mardi, par des avocats. Dans l'entourage du président, on ne dissimule pas la volonté d'obtenir sur ce point la mise en évidence d'un comportement fautif du juge d'instruction – « que la chancellerie ne pourrait alors que sanctionner », estime un conseiller.

D'autres arguments sont en préparation. Déjà largement entaillée par les annulations prononcées, le 11 octobre 2000, par la cour d'appel de Paris, le dossier du juge Halphen est encore menacé par un autre écueil. La saisie, par M. Halphen, de la cassette du témoignage de Jean-Claude Méry, le 22 septembre 2000, était intervenue dans un cadre procédural pour le moins incertain puisqu'à cet instant, le juge était théoriquement privé du pouvoir d'effectuer des actes dans cette instruction. Le président de la chambre d'accusation de Paris avait en effet ordonné la « suspension » de l'instruction, le 29 novembre 1999, dans l'attente d'une décision sur la régularité de la procédure.

Cette approximation pourrait motiver de nouvelles requêtes en annulation, qui pourraient elles-mêmes entraîner, en cascade, une nouvelle suspension de l'enquête et de nouvelles critiques contre l'empiètement du juge, que l'Elysée pourrait alors relayer. Au-delà de l'épisode de la convocation du 4 avril, qu'ils tiennent pour « mort-né », les conseillers de M. Chirac considèrent que la future bataille présidentielle passe autant par la sauvegarde de sa situation judiciaire que par le maintien de son image publique, au moment où celle-ci paraît plus que jamais affectée par les « affaires ».

Raphaëlle Bacqué et Hervé Gattegno

## Témoin simple et témoin assisté

La loi érige une distinction entre le statut de témoin simple, qui ne fait qu'apporter son concours à la justice, et les statuts de témoin assisté ou de mis en examen, qui correspondent à des actes de poursuites pénales.

● **Le statut de témoin.** Selon l'article 10 du code civil, « chacun est tenu d'apporter son concours à la justice en vue de la manifestation de la vérité ». Le témoin est la personne qui a connaissance, directement ou indirectement, de faits qui peuvent intéresser la justice. Le témoin, quand il comparait devant la justice, jure ainsi de « dire la vérité, toute la vérité ». Un citoyen qui refuse

de venir témoigner peut d'ailleurs y être contraint par la force publique, voire condamné à une peine d'amende.

Le témoin est aussi une personne contre laquelle il n'existe pas a priori, d'indices qu'elle ait pu participer à une infraction. Selon l'article 105 du code de procédure pénale, « les personnes contre lesquelles il existe des indices graves et concordants d'avoir participé aux faits dont le juge d'instruction est saisi ne peuvent être entendues comme témoins ». S'il existe des soupçons contre une personne, celle-ci doit pouvoir bénéficier des droits de la défense – accès au dossier, assistance d'un avocat –,

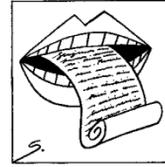
et ne peut donc plus être entendue comme simple témoin.

● **Témoin assisté et mis en examen.** A partir du moment où il existe des « indices » contre une personne, le juge d'instruction est tenu de la placer a minima, sous le statut de témoin assisté. Le témoin est dit assisté, car il est accompagné de son avocat, connaît les soupçons qui pèsent contre lui, et peut faire valoir ses arguments en défense. Enfin, dès lors qu'il existe des « indices graves ou concordants » contre une personne, le juge d'instruction doit prononcer sa mise en examen. Seul les mis en examen peuvent faire l'objet, à l'issue de l'instruction, d'un renvoi devant le tribunal correctionnel ou la cour d'assises.

## La réponse de Lionel Jospin

LIONEL JOSPIN a donné lecture, mercredi 28 mars, à l'Assemblée nationale, de la lettre qu'il avait « fait porter » à Jacques Chirac en réponse à celle du président de la République.

« Monsieur le président de la République, vous m'avez remis ce matin une lettre relative à une convocation qui vous a été adressée par un juge d'instruction du tribunal de Créteil et aux conditions dans lesquelles elle a été divulguée. En ce qui concerne la violation de



la Constitution que vous invoquez, il n'appartient, en vertu même de celle-ci, ni au gouvernement ni au garde des sceaux, de porter une appréciation sur un acte de procédure judiciaire émanant d'un magistrat du siège.

Pour ce qui concerne la révélation de faits couverts par le secret de l'instruction, j'ai demandé à la garde des sceaux, ministre de la justice, de faire diligenter sans délai une enquête par l'inspection générale des services judiciaires. Les résultats de cette enquête vous seront immédiatement communiqués et les conséquences en seront tirées. Je vous prie d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de ma haute considération. »

# Duel constitutionnel entre le président de la République et le premier ministre

**UNE COLÈRE** froide. Visible. Une colère remâchée depuis la veille, mardi, lorsque le service du courrier de l'Elysée a reçu comme une lettre banale, cette convocation du juge d'instruction de Créteil adressée au président de la République. Mais la colère de Jacques Chirac s'est encore accentuée lorsqu'on l'a réveillé, à 5 heures, mercredi 28 mars, pour lui dire que la nouvelle était déjà à la « une » du *Parisien*: « Convoqué ! », et sur toutes les radios. Déjà, le secrétaire général Dominique de Villepin, le conseiller judiciaire qui suit toutes les « affaires », Jean-Claude Antonetti, Claude Chirac et Agathe Sanson, chef du service de presse, ont fait parvenir le premier communiqué de contre-attaque : le président ne se rendra pas à la convocation du juge (*Le*

*Monde* du 29 mars). Maintenant, il s'agit de préparer une contre-offensive de plus grande ampleur. Contre le juge Halphen, contre le gouvernement et le premier ministre, auquel le président veut faire porter le chapeau d'un « complot » politico-judiciaire et en direction de l'opinion publique. Dans quelques heures, le président doit rencontrer Lionel Jospin, pour le conseil des ministres.

Très vite, M. Chirac décide donc d'user de cette rencontre pour faire d'une pierre deux coups. Ses conseillers juridiques lui ont montré la fragilité de la procédure employée par le juge Halphen (*lire ci-dessus*) et la violation du secret de l'instruction qui, si elle est très largement répandue désormais, peut dans un cas aussi grave valoir une sanction au

juge. Le président veut à la fois contraindre le premier ministre à empêcher ses amis politiques d'exploiter l'événement, mais aussi à diligenter une enquête contre le juge.

Lorsqu'il arrive au palais de l'Elysée, mercredi matin pour le traditionnel entretien en tête à tête avec le chef de l'Etat, Lionel Jospin n'imagine pas ce qui l'attend.

## « UN ÉTAT DE GRANDE TENSION »

Mais il trouve le président dans « un état de très grande tension et de nervosité ». M. Chirac lui dit tout haut ce que contient la lettre qu'il lui remet. Il demande fermement au premier ministre de « tirer toutes les conséquences de la violation du secret de l'instruction » et de prendre « toutes les mesures utiles relevant de sa com-

petence pour faire respecter la Constitution ». M. Jospin se contente de prendre acte de l'interpellation du gouvernement et indique qu'il fera connaître rapidement sa réponse. Pour Matignon, cela ressemble à s'y méprendre à ce fameux lundi matin 25 septembre, en pleine affaire Méry, où le président avait exigé du premier ministre qu'il diligentât une enquête au sein de l'administration fiscale et lui avait demandé quelles « suites judiciaires » il entendait donner à l'affaire Strauss-Kahn.

De retour à Matignon, le premier ministre s'enferme à 12 heures 30 avec son directeur de cabinet, Olivier Schrameck et la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, qui a été spécialement convoquée. Ils consacrent l'heure du déjeuner à préparer la

réponse au président. Sur le premier point, par lequel l'Elysée demande au chef du gouvernement de prendre « toutes mesures utiles relevant de sa compétence pour faire respecter la Constitution », on ne cache pas son étonnement dans l'entourage du premier ministre. « En vertu des articles 5 [le président de la République veille au respect de la Constitution] et 64 [le président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire], le premier ministre et la garde des sceaux violeraient la Constitution en suivant ce que le président de la République, gardien de cette même Constitution, leur demande de faire et il serait parfaitement en droit, ensuite, de le leur reprocher », observe-t-on à Matignon. La décision est donc rapidement prise de ne

répondre que sur le deuxième point soulevé par M. Chirac, la « violation du secret de l'instruction ». Mais M. Jospin prend bien soin de ne pas utiliser les mêmes mots, la « violation n'est pas prouvée », précise-t-on dans son entourage. Une enquête, confiée à l'inspection générale des services judiciaires, sera ouverte « pour ce qui concerne la violation des faits couverts par le secret de l'instruction », indique-t-il. Il reste, pour M. Jospin, à prévenir la deuxième offensive, à l'Assemblée nationale et l'« inévitable question » de l'opposition.

Celle-ci est justement en train d'être rédigée dans ses grandes lignes et transmise à Michèle Alliot-Marie, qui sort au même instant du bureau de Jacques Chirac. Les premières réactions politiques ont déjà montré au président l'affaiblissement de ses bataillons UDF qui n'en finissent pas de paraître gênés par les questions des journalistes. Mais le président a rameuté tous les fidèles du RPR. Tout a été préparé, même une contre-offensive éventuelle contre Arnaud Montebourg, ce député socialiste que l'Elysée exécère et dont il craint qu'il ne relance son initiative pour faire traduire le chef de l'Etat en Haute Cour.

A 15 heures 30, M<sup>me</sup> Alliot-Marie se lève et pose sa question au premier ministre. M. Jospin, qui ne souhaite aucun dérapage, a décidé de lire dans l'hémicycle l'intégralité de la lettre qu'il a adressée au président. Quelques minutes avant le début de la séance des questions, il en a informé M. Chirac. Publication contre publication, formule de politesse en plus. Face à un hémicycle silencieux et attentif, M. Jospin savoure : « Je vous prie d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de ma haute considération. »

Raphaëlle Bacqué et Pascale Robert-Diard

## A l'Assemblée nationale, les députés s'interrogent : « Qu'est-ce que ça veut dire ? Qu'est-ce que ça change ? »

**C'EST COMME** une fuite d'eau qui reviendrait trop souvent. Comme une giboulée de mars qui vous tombe dessus, juste le jour où on a oublié son parapluie ! Des petits riens qui empoisonnent la vie, mais que l'on oublie vite. La droite fait mine de s'y habituer : la convocation de Jacques Chirac par le juge Halphen, mercredi 28 mars, c'est juste un petit pépin de plus, rien de bien méchant. Quand il a entendu la nouvelle à la radio, le porte-parole de Démocratie libérale, Claude Goasguen, s'est dit : « Tiens, ça recommence ! Comme on dirait : tiens, il pleut... », raconte-t-il. Son homologue du RPR, Patrick Devedjian, a été réveillé au téléphone vers 6 heures par un journaliste qui souhaitait une réaction. La dépêche tombe vers 9 heures : convoqué M. Chirac, c'est un acte « illégal et médiatique ». C'est parti !

Il faut quand même rassurer les

troupe. Le matin, l'opposition RPR-UDF-DL s'est réunie, au sous-sol de l'Assemblée nationale, pour parler d'Alternance 2002. Le scoop du *Parisien* fait « un peu d'écume », reconnaît M. Devedjian. « Qu'est-ce que ça veut dire ? Qu'est-ce que ça change ? », s'interrogent les uns et les autres. « Ce n'est pas heureux pour Jacques Chirac, mais, du point de vue judiciaire, ça ne change pas d'un millimètre... », leur explique le maire d'Antony. « Une convocation datée du 20 mars [surlendemain du second tour des élections municipales], c'est intéressant... », lâche Dominique Perben (RPR), à l'issue de la rencontre, en fin de matinée.

Vers 13 heures, M. Devedjian souffle en empruntant les couloirs du Palais-Bourbon. M. Goasguen prend le relais : la convocation du juge Halphen ? « C'est une mesure publicitaire... Rien de neuf sous la pluie ! Dominique Paillé, délégué

général de l'UDF, est « dans un autre trip ». Il prenait son petit déjeuner quand il a « appris » : « J'ai eu Bayrou au téléphone. On n'en a pas parlé. » Ça alors...

Pourtant, le microcosme politique va fatalement « en parler ». La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, doit interpellier Lionel Jospin lors de la séance de questions au gouvernement, à 15 heures (*lire ci-dessus*).

## FORÊT DE MICROS

Dans la salle des Quatre-Colonnes, les politiques se cachent dans la forêt de micros et de caméras. « J'peux rien dire, je suis juge à la Haute Cour ! », esquive Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne).

Quinze heures, dans l'hémicycle. Première question, deuxième question... Enfin, M<sup>me</sup> Alliot-Marie se lève. Elle semble sûre d'elle. La séance de la veille n'a-t-elle pas tourné à l'avantage de la droite ?

(*Le Monde* du 29 mars). Le regard, perçant, est dirigé vers les bancs de la majorité. La voix est coupante, chaque mot est articulé. « Cruella... », murmure-t-on du côté des conseillers de ministres, à l'entrée de l'hémicycle. « MAM » désigne les élus socialistes qui semblent « approuver la mise en cause » : le « président de l'Assemblée » – au perchoir, Raymond Forni suçotte une branche de ses lunettes –, le « président du groupe socialiste » et le « premier secrétaire du Parti socialiste » – assis côte à côte, Jean-Marc Ayrault et François Hollande regardent droit devant eux, les bras croisés –, et dénonce les « appels de M. Montebourg ». Le premier ministre répond à la « présidente du RPR », plus en forme que la veille. Il se rassoit et desserre son nœud de cravate.

La gauche est requinquée. M<sup>me</sup> Alliot-Marie a « sans doute voulu politiser l'affaire », commente

Clarisse Fabre



## Deux points contestés dans l'initiative du juge Halphen

« **AUCUN** texte n'interdit la convocation du président de la République en qualité de témoin », ont souligné, mercredi 28 mars, les principales organisations de magistrats, apportant leur soutien au juge Halphen. Exacte dans le principe, cette affirmation doit être relativisée sur deux points quant à la convocation adressée au président de la République dans l'instruction dite « des HLM de Paris ». Ces deux difficultés tiennent à la fois à la forme de cette convocation et au fond du dossier dans lequel elle intervient.

Le juge d'instruction de Créteil a expédié, par courrier ordinaire et selon les termes stéréotypés qu'utilisent tous les juges en pareil cas, « une convocation à témoin » à « M. Chirac Jacques ». Certes, le code de procédure pénale n'exige l'« autorisation du conseil des ministres » que pour l'audition des seuls membres du gouvernement – premier ministre inclus – et reste muet sur le cas du président. Mais les principes constitutionnels de « séparation des pouvoirs » et de « continuité de l'Etat » s'opposent aux mesures de contraintes dont est nécessairement assortie la convocation. Si les constitutionnalistes divergent sur la possibilité de faire du président un témoin, ils sont en effet unanimes pour contester à un juge ordinaire le droit de prendre à son égard des mesures de coercition.

En l'espèce, le courrier adressé par M. Halphen porte l'« avertissement » classique notifié à tous les futurs témoins : il envisage la « contrainte par la force publique » et la sanction « d'une amende de 25 000 francs ». C'est cette menace explicite que les conseillers du président considèrent comme attentatoire à la Constitution et relevant à ce titre de la « forfaiture » selon le terme de l'ancien code pénal.

La convocation de M. Chirac pose en outre une question procé-

durale. Le code de procédure pénale, dans son article 105, dispose que « les personnes à l'encontre desquelles il existe des indices graves et concordants d'avoir participé aux faits dont le juge d'instruction est saisi ne peuvent être entendues comme témoins ». Or, dans le témoignage enregistré de Jean-Claude Méry, qui figure dans le dossier du juge Halphen, le promoteur présentait l'ancien maire de Paris comme le donneur d'ordres et le bénéficiaire du « système » frauduleux mis en place (lire ci-contre). C'est sur la base de cet enregistrement que le juge a rouvert son enquête, après l'avoir clôturée une première fois, le 27 octobre 1999, sans jamais souhaiter entendre M. Chirac. Le statut de « témoin assisté », permettant au juge d'évoquer les « indices » existants sans véritablement « poursuivre » le président – ce que la Constitution lui interdit – aurait sans doute été plus adéquat.

H. G.

# Les six dossiers qui convergent vers M. Chirac

**DE NOMBREUSES** procédures judiciaires liées au financement du RPR et à l'Hôtel de Ville de Paris convergent vers Jacques Chirac, au double titre de président du RPR (de 1976 à 1994) et de maire de Paris (1977-1995).

● **Les HLM de Paris.** Ouverte au cabinet du juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen le 9 février 1994, l'enquête sur les détournements de fonds opérés en marge de l'attribution des marchés publics de l'Office HLM de la Ville de Paris (OPAC) s'est rapidement orientée vers l'entourage du maire de Paris de l'époque. Les inculpations, entre septembre et novembre 1994, du promoteur Jean-Claude Méry, membre du comité central du RPR de 1987 à 1990, puis de Michel Roussin – au titre de directeur de cabinet de M. Chirac à la Mairie de Paris –, avaient conduit, dès cette époque, les enquêteurs à s'interroger sur la connaissance qu'avait pu avoir M. Chirac du système de trucage des marchés publics parisiens et de son corollaire, le financement occulte du mouvement gaulliste. La suite de l'instruction allait attester le rôle précis joué par M. Méry, personnage central de l'affaire, dans ce circuit de détournement de fonds publics.

« Il était de notoriété publique sur la place de Paris que M. Méry récoltait de l'argent à l'occasion de marchés de l'OPAC et que cet argent allait au RPR », assurait ainsi devant le juge Halphen l'un des directeurs de l'office, Roger Roy. Cependant, l'instruction n'a pu établir la responsabilité directe de M. Chirac dans la mise en place de ce système d'évasion de fonds. Il a fallu la publication, dans *Le Monde* des 22 et 23 septembre 2000, du témoignage posthume de Jean-Claude Méry, pour que la question de l'implication de M. Chirac redevienne d'actualité. « C'est uniquement aux ordres de M. Chirac que nous travaillons », déclarait le promoteur qui rapportait notamment une scène, qu'il situait en octobre

1986, dans le bureau de Michel Roussin, alors directeur du cabinet de M. Chirac à Matignon : « Ce jour-là, affirmait-il, j'ai remis les 5 millions de francs en argent liquide directement sur le bureau de M. Roussin, en présence de M. Chirac. » C'est ce témoignage qui a conduit M. Halphen à relancer sa procédure, qu'il venait de clôturer, puis à convoquer le président de la République.

● **Les emplois contestés du RPR.** A Nanterre, le juge Patrick Desmure, qui a également versé la cassette Méry à son dossier, enquête depuis 1996 sur la prise en charge de permanents du RPR par des entreprises privées ou par la Mairie de Paris, entre 1988 et 1995. Le juge a saisi, en 1999, une lettre, datée du 16 décembre 1993 et signée de la main de M. Chirac, sur papier à en-tête du maire de la capitale, qui figurait dans le dossier administratif d'une employée municipale, Madeleine Farard, dont les enquêteurs avaient constaté la présence sur la liste du personnel travaillant au siège du RPR. Cette lettre semblait attester la parfaite connaissance, par M. Chirac, d'un système de prise en charge par la municipalité de permanents du RPR. Dans une ordonnance du 15 avril 1999, M. Desmure avait estimé avoir réuni « à l'encontre » de M. Chirac « des indices, au sens de l'article 105 du code de procédure pénale, d'avoir participé aux faits de prise illégale d'intérêts et de recel d'abus de biens sociaux ». Seule l'immunité dont bénéficie, selon le Conseil constitutionnel, le chef de l'Etat, a épargné à M. Chirac une mise en examen.

● **Les marchés de la région Ile-de-France.** Ouverte en 1997, l'enquête sur le trucage des marchés de rénovation des lycées de la région Ile-de-France, destiné au financement occulte des principaux partis politiques, s'est orientée en direction de M. Chirac ces derniers mois. Au cours d'un interrogatoire, en janvier 2001, devant les juges Armand Riberolles, Marc

Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke, Pierre Pommelet, directeur général des services de la Région de 1993 à 1998, avait indiqué que Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional de 1976 à 1988, puis de 1992 à 1998, l'avait informé « vers 1992 » de l'existence d'un système de contournement des procédures d'appel d'offres, avant d'attribuer à « la Mairie de Paris » la paternité de ce système. M. Pommelet avait ensuite désigné M. Chirac, rapportant un propos qu'il attribuait à M. Giraud : ce dernier lui aurait affirmé avoir « hérité d'un système mis en place par la Mairie de Paris en 1989 » et se serait dit incapable de « faire grand-chose, d'autant que le maire de Paris [lui] avait imposé Marie-Thérèse Hermange [adjointe au maire de Paris RPR] à la présidence de la commission d'appel d'offres ». Au mois de décembre 2000, les juges, qui se sont également saisis de la cassette Méry, s'étaient déjà « approchés » du chef de l'Etat en mettant en examen Louise-Yvonne Casetta, ancienne directrice administrative du RPR, et Michel Roussin, ex-directeur de cabinet du maire de Paris. M<sup>me</sup> Casetta avait notamment affirmé aux juges que les entreprises qui versaient des fonds au RPR « étaient assurées que le maire de Paris serait informé de leurs dons ». Elle avait ajouté qu'elle informait « M. Roussin du nom des entreprises pour qu'il le dise au président du RPR [Jacques Chirac] pour que ce dernier puisse remercier les entreprises ». En revanche, celle qui faisait office de trésorière officielle du RPR avait assuré qu'elle « ne croyait pas » que M. Chirac puisse avoir été informé du fait que ces « dons » étaient la contrepartie du trucage des marchés.

● **Les faux électeurs.** Deux instructions visant l'inscription de faux électeurs dans la capitale ont mis en cause plusieurs anciens responsables de la mairie de Paris. Jacques Dominati, maire du 3<sup>e</sup> arrondissement jusqu'en 1995, et Xavière Tiberi, l'épouse du maire du 5<sup>e</sup>,

ont notamment été mis en examen pour « manœuvres frauduleuses de nature à fausser la sincérité du scrutin ». Plusieurs témoins ont expliqué aux enquêteurs qu'avant les municipales de 1989, il leur avait été demandé de s'inscrire sur les listes électorales d'arrondissements susceptibles de basculer à gauche, afin d'assurer à Jacques Chirac le « grand chelem ». En juillet 2000, le juge Jean-Paul Valat, en charge de l'affaire du 3<sup>e</sup>, avait estimé qu'« aucun élément » ne justifiait que M. Chirac soit entendu dans cette affaire. Un militant écologiste, Pierre-Alain Brossault, partie civile dans le dossier, avait au contraire estimé nécessaire l'audition du chef de l'Etat en tant qu'ancien maire de la capitale.

● **Les chargés de mission de la Ville de Paris.** Depuis décembre 1998, la juge parisienne Colette Bismuth-Sauron conduit une information ouverte pour « faux en écritures publiques, prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics ». L'enquête a mis en lumière l'existence d'une trentaine d'emplois fictifs parmi les bénéficiaires d'« un contrat de cabinet » à la mairie de Paris, entre 1988 et 1998. Les auditions réalisées par les policiers n'ont abouti à aucune mise en cause du chef de l'Etat. Cependant, la magistrate a dans son dossier plusieurs contrats de chargés de mission personnellement signés par M. Chirac. Cette affaire, initiée par une plainte du même Pierre-Alain Brossault, n'a, à ce jour, débouché sur aucune mise en examen.

● **La Sempap.** Ouverte au cabinet des juges parisiens Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault pour « favoritisme, détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts », l'instruction sur la Sempap, une société d'économie mixte chargée, entre 1986 et 1996, des travaux d'imprimerie de la Mairie de Paris et qui aurait été le théâtre de détournements de fonds, est également susceptible d'embarrasser le président. En août 2000, *Le Canard enchaîné* affirmait que M. Chirac avait été destinataire, en 1989 et 1992, de deux rapports de l'inspection générale de la Ville de Paris l'alertant de l'existence de graves dysfonctionnements à la Sempap. Selon l'hebdomadaire, M. Chirac n'aurait donné aucune suite à ces rapports. De fait, la société n'avait été dissoute qu'en 1996, à l'initiative du successeur de Jacques Chirac à la mairie de Paris, Jean Tiberi. Le 14 décembre 2000, les juges avaient rejeté la demande d'une partie civile qui souhaitait qu'ils procèdent à l'audition de M. Chirac « en qualité de témoin ». Selon les magistrats, cette requête était irrecevable puisqu'elle était présentée « comme une mise en cause de la personne dont l'audition [était] sollicitée ». L'instruction n'a pour l'heure donné lieu à aucune poursuite.

## Les syndicats de magistrats font bloc autour de leur collègue

**LES SYNDICATS** de magistrats ont unanimement soutenu, mercredi 28 mars, l'initiative du juge Eric Halphen d'envoyer une convocation comme témoin au président de la République. « Ce qu'a fait Eric Halphen est parfaitement normal et régulier, a ainsi estimé Valéry Turcey, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée). Il ne fait que l'exercice normal de son métier et plus tard, lors du jugement, on lui aurait reproché de ne pas l'avoir fait. » Une audition comme témoin est d'ailleurs, poursuit-il, « un acte neutre, qui n'a rien à voir avec une poursuite ».

Pour Dominique Matagrin, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), répondre à une convocation en tant que témoin, quand on est chef de l'Etat, n'est pas « un acte de contrainte prohibé par la séparation des pouvoirs, mais une obligation civique à laquelle on ne comprendrait pas que

« le premier magistrat de France », garant de l'autorité judiciaire, prit la responsabilité de se soustraire, dès lors qu'il ne s'agirait que d'aider la justice à remplir sa mission ».

L'idée, avancée par l'entourage du président, selon laquelle il serait « contraire à la Constitution qu'une convocation en qualité de témoin soit adressée au chef de l'Etat sous la menace écrite d'y être contraint par la force publique » est également balayée par les magistrats, qui estiment que le juge Halphen n'a fait qu'appliquer strictement le droit.

### ARTICLE 101 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

« La mention du recours à la force publique est obligatoire en application de l'article 101 du code de procédure pénale », pointe ainsi Dominique Barella, secrétaire général adjoint de l'USM.

De façon générale, les représentants de la magistrature se sont déclarés « choqués » par

la virulence des attaques de l'entourage de l'Elysée contre le juge Halphen. Dans un communiqué, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) « relève le ridicule et l'inconvenance des exigences d'un président de la République, constitutionnellement garant de l'indépendance de la magistrature, qui en appelle au premier ministre, chef de l'exécutif, pour museler les juges ». Le SM « s'indigne ainsi des accusations de "forfaiture" formulées par l'entourage du président de la République et informe les apprentis juristes de l'Elysée que ce crime a été abrogé lors de la réforme du code pénal », en 1994. Le SM appelle Jacques Chirac à quitter la présidence du Conseil supérieur de la magistrature, estimant « difficile » que celui-ci « continue d'exercer ses fonctions » tout en critiquant, dans le même temps, les magistrats.

Cécile Prieur

Fabrice Lhomme

# Paris-Madrid

Nouveau : 5 vols directs quotidiens

Donnez des ailes à vos affaires !

Spanair

There's no better way to fly.\*



Lufthansa

\*Il n'y a pas plus belle façon de s'envoler.

MEMBRE DU RESEAU STAR ALLIANCE



Informations / réservations :  
- Votre agence de voyages  
- Lufthansa  
Tél. : 0 820 020 030 (N° Indigo)  
Minitel : 3615 LH (2,23F/mn)  
Internet : www.lufthansa.fr  
- Spanair  
Tél. : 0 825 01 81 03 (N° Indigo)  
Internet : www.spanair.com

# Le débat entre les députés et les élus de Corse se concentre sur la question de la langue

Pour Jean-Guy Talamoni, bloquer le processus sur ce sujet « n'en vaudrait pas la peine »

Les dirigeants des différents groupes de l'Assemblée de Corse ont été reçus, mercredi 28 mars, par la commission des lois de l'Assemblée nationale,

saisie du projet de loi sur l'évolution de l'île. Le débat a porté pour une bonne part sur la question de l'enseignement de la langue corse, sur lequel

se concentre l'hostilité du RPR. Pour l'élus nationaliste Jean-Guy Talamoni, un blocage du processus sur ce sujet « n'en vaudrait pas la peine ».

JEAN-GUY TALAMONI explique à la commission qu'un recul sur l'enseignement de la langue corse serait une cause de « blocage ». Robert Pandraud est opposé à cette référence dans la loi, mais encourage la démarche de Lionel Jospin. Bétonnage et déminage, suite.

Bernard Roman (PS), président de la commission des lois, et le rapporteur du projet de loi sur la Corse, en débat au mois de mai à l'Assemblée, Bruno Le Roux (PS), recevaient, mercredi 28 mars, les responsables des groupes de l'Assemblée de Corse autour de son président, José Rossi (DL).

« Evitons les caricatures et les polémiques stériles ! », a demandé M. Roman. Il parlait surtout pour les députés. Les élus corses, dont les nationalistes Paul Quastana et Jean-Guy Talamoni, se sont gentiment pliés à l'exercice, échangeant entre eux les sourires complices de ceux qui se sentent observés comme des bêtes curieuses. Patients même lorsqu'il faut encore « se tuer à répéter sur la place publique » que l'enseignement « obligatoire » de la langue corse n'a rien à voir avec le taux de mortalité, a répondu,

le gouvernement sait que l'article 7 du projet – « l'enseignement de la langue corse sera inscrit dans l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires pour tous les élèves sauf volonté contraire des parents » – risque de servir d'épouvantail et d'abcès de fixation au RPR, mais aussi à quelques députés PS ou DL. Ancien ministre, Robert Pandraud (RPR) a été clair : « Ce nouveau statut, c'est quand même l'échec global de tous les gouvernements qui se sont succédés ! Je suis pour une novation. (...) Mais quel bagage, dans la compétition internationale, offre donc la langue corse ? »

## « LA PAIX, ÇA SE CONSTRUIT »

Le député de Seine-Saint-Denis a fait de l'histoire : « Dans les régiments d'infanterie de 14-18, quand beaucoup de soldats ne parlaient que le dialecte, le commandement avait les pires difficultés à se faire obéir. » « Nos ancêtres ne sont pas morts à Verdun parce qu'ils ne comprenaient pas quand on leur disait : "Couchez-vous quand on leur dit : "Couchez-vous !" On se couche instinctivement. La langue corse n'a rien à voir avec le taux de mortalité », a répondu,

goguenard mais poli, M. Quastana.

On le sent, les députés socialistes ont du mal avec ce texte. « Qu'est-ce qui vous incite à penser que le pari de Lionel Jospin va réussir ? », demande ainsi André Vallini (Isère). « M. Vallini, la paix, ça ne s'achète pas, ça se construit », répond le socialiste de Bastia Laurent Croce. Ils se demandent pourquoi inscrire dans la loi l'enseignement de la langue corse, « qui se pratique déjà à 80 % dans les écoles, par un simple règlement ». M. Rossi devine l'offensive et soupire : « On tourne autour du pot. Je vous rappelle que l'Assemblée de Corse a voté deux délibérations portant sur cet enseignement obligatoire, et que nous sommes tombés d'accord, à 44 voix sur 51, cet été, sur la ligne de repli proposée. »

L'ancien député radical de gauche Nicolas Alfonsi, l'un des deux élus qui ont voté contre les accords de Matignon, rappelle lui-même à ses hôtes que « les neuf personnes qui sont en face parlent toutes corse ». Mais il ajoute, ravi de mettre les pieds dans le plat : « Votre débat autour de la langue, c'est un rideau de fumée. La seule chose qui compte pour les nationa-

listes, c'est la référence à une réforme de la Constitution, en 2004. Pour cette deuxième étape, ils voteraient même un texte qui promettrait qu'il fera beau demain. »

« J'aimerais que vous nous expliquiez votre conception de la République », demandent encore les députés. M. Rossi interrompt à nouveau : « MM. Quastana et Talamoni sont indépendantistes. Vous ne voulez pas qu'ils reconnaissent la République telle qu'elle est ! » M. Talamoni enchaîne : « La République n'existe pas seulement à travers le filtre français. Nous l'avons connue en Corse avant vous, avec Pascal Paoli. Nous sommes des républicains, mais pas dans une perspective où la Corse devrait rester française pendant des années. » Le leader de Corsica Nazione prévient enfin, au sujet du fameux article 7 : « Je ne pense pas que le processus bloquera sur la langue. Mais si ça devait être le cas, franchement, ça n'en vaudrait la peine. » Adieu l'épouvantail ?

Ariane Chemin

► www.lemonde.fr/corse

# Les parlementaires de droite cherchent à exploiter l'élan des municipales

Ils voteront sur le principe d'un groupe commun

SI L'UNION se met en marche, ce ne sera pas au pas cadencé. Les présidents des groupes parlementaires de l'opposition, qui avaient invité leurs troupes, mercredi 28 mars, à tirer les leçons des élections municipales, ont assisté à une déferlante unioniste, elle-même poussée par la « vague bleue ». Les éclats de voix n'ont pas manqué au cours de cette réunion à huis clos, au troisième sous-sol de l'Assemblée nationale.

« Ça marche au-delà de toute espérance », se réjouissait Renaud Dutreil, député (UDF) de l'Aisne et président d'Alternance 2002 (*Le Monde* du 28 mars), en sortant un bref instant de la salle, où deux cents députés et sénateurs environ, soit un peu plus de la moitié des effectifs parlementaires de l'opposition, avaient pris place. Christian Poncelet (RPR), président du Sénat, les anciens premiers ministres Edouard Balladur et Alain Juppé, étaient présents, de même que Nicolas Sarkozy et Michèle Alliot-Marie. La présidente du RPR était même le seul chef de parti présent.

Peu auparavant, lors d'un petit déjeuner, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, s'était moqué de cette initiative en lançant ce mot d'ordre : « Chiraquiens de tous les partis, unissez-vous ! »

Ce sont pourtant deux jeunes députés DL, Yves Nicolin et Dominique Dord, regonflés par leur élection respective à la mairie de Roanne et à celle d'Aix-les-Bains, qui, les premiers, ont poussé les feux, en réclamant la constitution immédiate d'un groupe unique de l'opposition à l'Assemblée et au Sénat. Et, surprise, ces « étudiants prolongés », comme les surnomment certains de leurs collègues, ont, cette fois, bénéficié du soutien déclaré d'Alain Juppé, François Léotard, Dominique Perben, Jean-Pierre Raffarin, Jean-Paul Delevoye et Jean-Claude Gaudin. Alors que Jean-Louis Debré et Jean Arthuis récusait l'idée d'un vote, dans la mesure où tous les parlementaires n'étaient pas présents, on a vu ainsi M. Delevoye, président de l'Association des maires de France, se lever et menacer, dans une réplique du fameux serment du jeu de paume, de ne pas quitter la salle – au risque de boycotter l'hommage à Jacques Chaban-Delmas qui devait suivre à midi – tant que le

vote ne serait pas organisé. Une multitude de bras levés ont salué la proposition. M. Juppé, soutenu par M. Léotard, ont su, alors, convaincre les présidents de groupe d'organiser une consultation de l'ensemble des parlementaires, et cela avant le 4 avril, date prévue pour la convention d'Alternance 2002.

D'ici là, députés et sénateurs seront conviés à choisir entre deux options, groupe unique ou groupe commun, sachant que, dans la première hypothèse, l'opposition se verrait privée, pour des raisons purement administratives, d'un certain nombre de moyens matériels, financiers et humains. Ils devront aussi donner leur avis sur le nouveau nom d'Alternance 2002 : l'Union en mouvement, le Mouvement de l'union, l'Union en marche ? En début d'après-midi, la fièvre étant retombée, certains redoutaient pourtant des manœuvres de retardement. « S'ils ne veulent pas d'un groupe unique, nous créerons un groupe des non-inscrits », menaçait notamment M. Nicolin.

## UN CODE DE BONNE CONDUITE

« Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'il y ait un groupe commun, à la condition que cela se fasse dans la clarté et dans l'ordre et que l'on donne la priorité au projet », assurait de son côté M. Debré, non sans faire remarquer, en souriant, que le premier texte qu'aurait à examiner un tel groupe porterait sur... l'inversion du calendrier électoral, pour laquelle une partie de l'UDF soutient le gouvernement.

Dans la soirée, le bureau politique du RPR a fait un geste significatif en faveur des partisans de l'union en souhaitant le succès de la convention du 4 avril. Il a repris à son compte l'idée émise par M. Juppé d'établir un code de bonne conduite pour les candidats aux élections législatives et de constituer une sorte d'observatoire. Le bureau politique, auquel participaient tous les principaux responsables du mouvement – y compris Philippe Séguin, pour la première fois depuis deux ans –, a aussi donné son accord pour qu'un « label commun » soit attribué aux candidats « en complément des investitures données par les partis ».

Jean-Louis Saux

# La majorité sénatoriale rejette la réforme de l'IVG

LES SÉNATEURS de droite ont parfois de ces mots pour dire les choses ! Comme pour déplorer, avec une sincère compassion, la situation « crucifiante » de ces femmes qui « ne savent plus à quel saint se vouer » quand elles s'apprêtent à avorter. Ils ont joué sur ce registre compassionnel, mardi 27 et mercredi 28 mars, lors de l'examen en première lecture du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et la contraception, que la majorité sénatoriale de droite a finalement adopté dans une version amputée de sa principale mesure : le passage de dix à douze semaines du délai légal de recours à l'IVG.

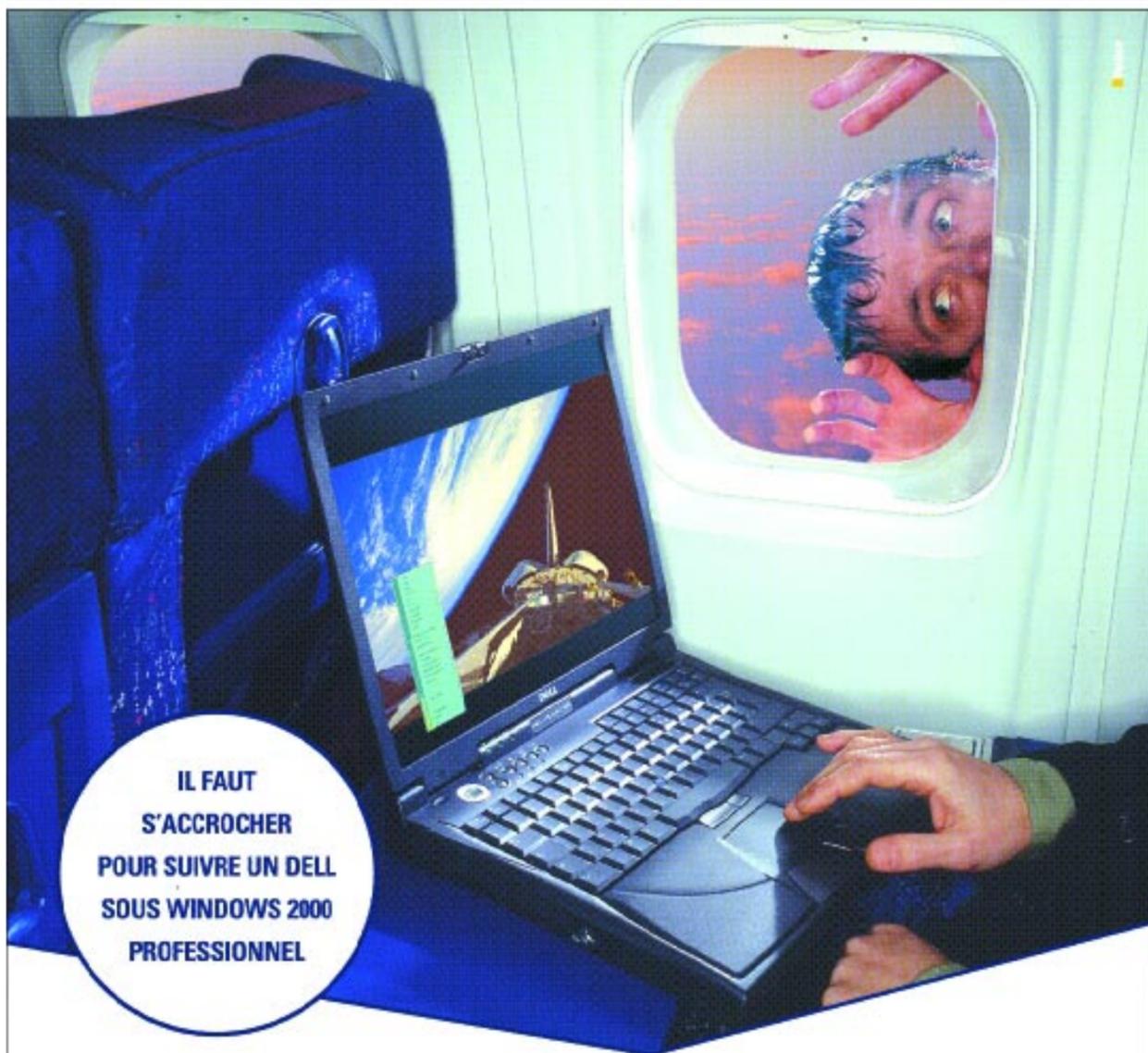
Mardi, la discussion générale avait été sans relief, les sénateurs reconnaissant que la loi Veil a mis fin au débat éthique. Ils ont dénoncé tour à tour les positions « idéologiques » d'une majorité légiférant sous la pression du « lobby » des associations féministes, « une fuite en avant » qui conduira tôt ou tard à porter ce délai à quatorze semaines, les contraintes nouvelles que l'on fait peser sur des médecins de plus en plus réticents à pratiquer des IVG tardives... Claude Huriet (Union centriste, Meurthe-et-Moselle) s'appuyait notamment sur une enquête indiquant que deux centres d'orthogénie sur trois refuseront des interventions au-delà de dix semaines de grossesse.

L'examen des 26 articles du texte (87 amendements), mercredi, a été plus animé, notamment autour du dossier-guide remis à la

femme : il ne doit contenir que des informations sur l'IVG, a soutenu le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, qui remplaçait Elisabeth Guigou sur le banc du gouvernement ; il faut y réintroduire des éléments sur les alternatives à l'avortement, a rétorqué la droite. « Vous voulez faire pression sur la femme pour la dissuader d'avorter », s'est emporté Guy Fischer (PCF, Rhône). Un sénateur RPR s'est alors indigné contre un monde où « l'on préfère les petits oiseaux aux enfants », avant de distinguer « ceux pour qui la vie commence dès la conception » et les autres. Un élu de droite a tranché : « Il faudra un jour légiférer sur le statut de l'embryon. »

Des amendements de compromis ont été rejetés, comme celui de Lucien Neuwirth (RPR, Loire), père de la loi légalisant la contraception (1967), qui proposait de porter le délai à douze semaines pour une période de trois ans, le temps de mettre en place des structures d'accompagnement psychologique, social et médical permettant de revenir à dix semaines. M. Kouchner s'est opposé à un amendement du groupe socialiste autorisant l'IVG au-delà de douze semaines si la femme en fait la demande dans le délai légal. Une commission mixte paritaire (sept députés, sept sénateurs) se réunira le 4 avril pour trouver un improbable consensus.

Jean-Michel Bezat



IL FAUT  
S'ACCROCHER  
POUR SUIVRE UN DELL  
SOUS WINDOWS 2000  
PROFESSIONNEL

## INSPIRON 8000 750VT : LA MOBILITÉ ABSOLUE

Processeur Intel® Pentium® III 750 MHz • Chipset Intel® 815 • 64 Mo de mémoire SDRAM  
• Disque dur 10 Go • Ecran couleur à matrice active 15" SXGA • Contrôleur vidéo AGP 4x avec  
16 Mo de mémoire SGRAM • Lecteur CD ROM 24x et lecteur de disquettes intégrés • Enceintes  
stéréo intégrées • Modem 56K V90 intégré • 1 sortie IEEE 1394a • Microsoft® Windows 2000  
Professionnel • Microsoft® Works Suite 2000 • 1 an de garantie aller et retour atelier  
Une 2<sup>ème</sup> batterie offerte pour l'IP\* de plus, pour toute commande d'un pack comprenant un  
combo lecteur DVD 8x et graveur CDRW en remplacement du CD (prix du pack : 2 690 F\*)

Windows 2000 Professionnel utilise un ensemble de technologies pour la prise en charge de votre mobilité, que vous soyez connecté au réseau de votre entreprise ou en déplacement. Windows 2000 est 13 fois plus fiable que Windows 98. Dell recommande Microsoft Windows 2000 Professionnel pour les entreprises.



0 825 387 257

N° Indigo  
(0,99 F\*/line)

14 490 FHT

17 330 FTT

2 208,99 €\*  
\*Réf. E-Value 170-10415



DELL™  
www.dell.fr

Photos non contractuelles. Frais d'expédition non compris dans le prix de vente. Les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées. Intel Pentium III est une marque d'Intel Corporation. Toutes les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable jusqu'au 30 avril 2001, dans la limite des stocks disponibles. Possibilité de financement sur 36 mois.

## ÉTONNANTES MUNICIPALES

## La droite provençale vante la réussite de son « modèle »

Forts de leurs victoires sur la gauche aux élections municipales, les élus du Midi, à commencer par Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille, s'interrogent sur leurs succès. Ils les attribuent à leur rejet du « parisianisme », des appareils politiques nationaux et à « un esprit de conquête » et d'union sur le terrain

A Marseille, le premier adjoint (DL) de Jean-Claude Gaudin s'en prend « aux donneurs de leçons » tandis que le maire (UDF) vante les mérites de l'« humilité » en politique. Autre élément mis en avant par les récents

vainqueurs des élections municipales dans la région : l'« amitié » qui règne entre les deux dirigeants marseillais, Hubert Falco, le nouveau maire de Toulon, et Marie-Josée Roig, le premier magistrat d'Avignon. Ces

deux facteurs expliqueraient les succès spectaculaires remportés par la droite dans le Midi. M<sup>me</sup> Roig y ajoute « une profonde connaissance du terrain » qui aurait manqué à son adversaire malheureuse, Elisa-

beth Guigou. Mais au-delà, ce qui lie fortement les édiles des grandes villes du Sud-Est, c'est un particularisme local fondé sur un fort ressentiment contre les Parisiens. M. Muselier juge qu'« ils ne nous ont

jamais aimés », et Claude Bertrand, le stratège de M. Gaudin, professe que ces élus « préfèrent leurs racines à l'attraction parisienne ». « Eux ne succombent pas aux mirages de la capitale. »

## MARSEILLE

de notre correspondant régional

La droite du Sud-Est, cet axe Avignon-Marseille-Toulon, qui passe désormais par Aix-en-Provence, La Ciotat, ou



SORTI DES URNES

Draguignan, entre autres villes d'importance ravies à la gauche, aimerait bien faire remarquer ses succès à la droite française. S'en prendre à ceux que Renaud Muselier, premier adjoint RPR de la mairie de Marseille, appelle « ces donneurs de leçons qui ne se les appliquent pas à eux-mêmes ». Mais voilà, cette droite locale, autoproclamée « de terrain », va rencontrer deux difficultés.

La première est qu'elle fait de l'« humilité » une de ses qualités premières. Jean-Claude Gaudin, leader incontesté de cette mouvance fondée sur une familiarité de voisinage, aime ce mot, qu'il a employé tout au long de la campagne électorale pour caractériser son équipe et son action. Il l'a encore répété lors de ce moment de bonheur sans mélange que fut sa réélection au poste de maire de Marseille, dimanche 25 mars.

## FUIR LES RECETTES

Et l'humilité, justement, interdit de donner des leçons. Ou, plus exactement, elle consiste, sur le plan politique, à éviter les généralisations, à fuir les recettes, à tenir compte « des réalités locales », pour citer Hubert Falco, le nouveau maire DL de Toulon, qui les célèbre dès qu'il le peut.

L'autre difficulté, pour ces élus ou réélus (« on ne l'est jamais par hasard », aime à dire M. Gaudin), c'est qu'il ne leur est pas toujours facile de comprendre exactement pourquoi ils réussissent mieux que leurs amis – et en particulier pour sceller une unité qui fait défaut ailleurs. M. Muselier met bien en avant l'« amitié » qui règne entre

les deux dirigeants politiques marseillais, Hubert Falco (DL) et Marie-Josée Roig (RPR), seuls invités du dernier meeting de campagne de la droite phocéenne.

Quand on lui objecte que cela paraît court, il y ajoute le « pragmatisme » et cela fait écho au discours du maire de Marseille qui proclamait, au soir du second tour, la « fin des idéologies ». A l'évidence, M<sup>me</sup> Roig et son ami Falco partagent cette vision des choses. Le maire d'Avignon l'explique : « Je suis élue depuis dix-huit ans. J'ai une profonde connaissance du terrain, mais surtout les électeurs savent que je perçois leurs attentes, que je sais ce qui les tou-

che. Finalement, c'est ça qui compte et c'est ce que n'a jamais compris mon adversaire » – Elisabeth Guigou.

A ces éléments, s'ajoute une culture commune, qui est, pour le coup, un ciment solide : un particularisme local fondé sur un inextinguible ressentiment envers les Parisiens. M. Muselier, encore lui, explique : « Ils ne nous ont jamais aimés, ils ne nous aiment pas – et c'est vrai de l'administration, de la classe politique, des journalistes. D'ailleurs, alors que Jean-Claude Gaudin est un des hommes les plus forts du système, maire de la deuxième ville de France, vice-président du Sénat, ancien ministre, ce n'est

pas lui qu'on invite à RTL-Le Monde. Au bout d'un moment, ça fatigue... » Claude Bertrand, directeur de cabinet et stratège de M. Gaudin détaille : « Ces élus-là préfèrent leurs racines à l'attraction parisienne. Ils savent que là-haut, dans le tourbillon de l'Assemblée nationale ou les couloirs du Sénat, on oublie facilement les problèmes qui empiraient : la grève des transports urbains, les sollicitations quotidiennes. Eux ne succombent pas aux mirages de la capitale. » Cela a, selon lui, une autre conséquence : « Ils écartent complètement le vedettariat, la fascination pour les médias. Pour eux, les médias sont un passage obligé, pas un but », et

il s'amuse en passant de ces éternels has been qui hantent les émissions politiques et ratent leur réélection. Sur ce plan, M<sup>me</sup> Roig sait d'ailleurs ce qu'elle dira à Jacques Chirac quand elle le verra, d'ici quelques semaines : « Pour parodier je ne sais plus qui, je lui parlerai de la France et du désert parisien. »

## « ON A HÉRITÉ DE RIEN »

M. Muselier, qui n'aime rien tant que les campagnes électorales, ajoute un élément majeur au tableau. Ce qu'il appelle l'« esprit de conquête ». Analysant les histoires politiques de villes comme Avignon, Marseille, Toulon ou Dragui-

gnan, il explique : « Nous, on n'a hérité de rien : on ne défend pas des forteresses, on cherche à gagner des parts de marché. Cela nous force à écouter, à nous battre. C'est aussi ça qui nous rend modestes : rien ne nous est dû. Finalement, c'est probablement cela qui nous unit le plus. Même si on n'en parle rarement on est tous, ici, dans cet état d'esprit. »

La question reste de savoir ce que ces mousquetaires peuvent dire aux états-majors qu'ils dédaignent en même temps qu'ils les craignent. M. Bertrand, en indécrottable pessimiste, lâche : « Ils n'ont qu'à regarder, avoir cette humilité de comprendre. Sinon tant pis pour eux. » Il précise quand même : « Ces analyses, qui valent pour des scrutins locaux, doivent être nuancées pour les scrutins nationaux : dans ce cas-là, les partis retrouvent un rôle car les électeurs aiment bien se référer aux étiquettes, aux chefs de partis. Cela leur donne une sorte de port d'attache. Même si parfois ces partis monopolisent un peu trop la parole. »

Plus cynique, M. Muselier détaille : « Pour des raisons de positionnement politique, comme pour des raisons de financement, les candidats aux élections, surtout pour les législatives, courent après les étiquettes politiques, les labels. Mais une fois qu'ils les ont obtenus, ils les oublient. Parce qu'en termes idéologiques, les partis n'ont plus rien à proposer... » Et l'ancien candidat à la présidence du RPR de conclure : « De toute façon, les partis n'ont plus la force d'imposer leur loi. C'est ce qu'ils devraient d'abord comprendre s'ils veulent encore jouer un rôle... »

Gérard Courtois

Michel Samson

## Les députés battus en 1997 défendent bien leurs mairies

JEAN-FRANÇOIS COPÉ, le maire de Meaux, l'a dit avec un bonheur manifeste, au lendemain des élections municipales : « Le deuil est fait de la dissolution de 1997. » (Le Journal du dimanche, daté 25 mars.) C'est particulièrement vrai pour les 206 députés RPR, UDF, DL ou divers droite qui avaient été battus en juin 1997, lors de la dissolution manquée décidée par Jacques Chirac. De là datait une dépression électorale que les régionales de 1998, puis les européennes de 1999 n'avaient fait que creuser, d'autant plus douloureuse que bon nombre d'entre eux avaient été portés à l'Assemblée nationale par la vague bleue de 1993.

Les scrutins des 11 et 18 mars ont indéniablement marqué, pour une partie d'entre eux, le début d'une reconquête espérée. Sur les 206 battus de droite de 1997, 44 en effet (25 RPR, 5 DL, 8 UDF, 4 divers droite, 1 CNI et 1 RPF) se sont présentés en tête de liste aux élections municipales dans les villes dont Le Monde publie les résultats (plus de 15 000 habitants en Ile-de-France et dans le Nord, plus de 10 000 dans le reste de la France).

33 se représentaient dans une ville qu'ils dirigeaient déjà, avec l'ambition première de conserver leur dernière base électorale, exception faite de deux députés battus en 1997 et élus au Sénat en 1998 (Serge Lepeltier à Bourges et Bernard Murat à Brive-la-Gaillarde); 11 autres tentaient d'en reconstruire une en partant à l'assaut d'une ville de gauche.

## RETOUR DES « MOUSQUETAIRES »

Leurs résultats sont de nature à leur redonner espoir pour les prochaines échéances, à commencer par les législatives de 2002. Sur les 33 maires sortants qui briguèrent un nouveau mandat, 32 ont été réélus. Seul Alain Griotteray (RPR), 78 ans, maire de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), a été battu. Non seulement 20 d'entre eux ont été réélus dès le premier tour, mais la plupart ont nettement amélioré leur score de 1995. Le record est détenu par M. Copé (RPR), élu de justesse il y a six ans, au bénéfice d'une triangulaire avec la gauche et le FN, et qui est repassé dès le 11 mars avec 68 % des voix, soit un bond en avant de 21 points.

Plusieurs des « mousquetaires »

du RPR entre 1993 et 1997 ont également nettement consolidé leur position locale. Ainsi Pierre Bédier, élu à Mantes-la-Jolie (Yvelines) en 1995 avec 47 % des voix dans une triangulaire avec le PS et le FN, est élu dès le premier tour grâce à une progression d'une dizaine de points. De même, Jean-Michel Fourgous, battu en 1995 avant de conquérir la mairie d'Elancourt (Yvelines), un an plus tard, est également reconduit dès le premier tour. Sans oublier Marie-Josée Roig, qui n'avait emporté la mairie d'Avignon en 1995 qu'au bénéfice d'une triangulaire et qui vient d'écraser la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, avec plus de 63 % des voix, soit une progression de plus de 20 points.

Quant aux 11 anciens députés qui tentaient de conquérir une mairie, 2 ont réussi et 9 ont échoué. A

la surprise de beaucoup, Serge Roques (DL) l'a emporté à Villefranche-de-Rouergue (lire ci-dessous) et François Grosdidier (RPR) a largement gagné la mairie de Woippy (Moselle). Parmi les battus, Jean Rosselot (RPR) n'a pas été ridicule à Besançon, avec près de 45 % des voix et Jean-Marie Geveaux (RPR) talonne désormais la gauche au Mans, avec plus de 48 % des suffrages, soit 2 points de plus qu'il y a six ans.

Enfin, les 11 et 18 mars, 36 anciens députés de droite se présentaient aux cantonales. 23 ont été élus ou réélus, dont M. Geveaux, ainsi que Jean-Jacques Delvaux (RPR) parallèlement réélu maire de Saint-Omer (Somme) et Christian Dupuy (RPR), réélu maire de Suresnes.

## La métamorphose de l'électeur « radical-cassoulet »

## RODEZ

correspondance

Il n'y a plus d'électeur « radical-cassoulet ». Qu'il soit de racine languedocienne ou midi-pyrénéenne, le corps électoral du Sud-Ouest s'est affranchi, semble-t-il, de son passé radical-socialiste réfractaire, pendant un siècle, depuis Jaurès et l'affaire Dreyfus, à toutes les droites françaises, y compris au gaullisme. La victoire remportée à Castres (Tarn), la ville natale de Jaurès, par l'avocat Pascal Bugis (div. d.), tombeur du socialiste sortant, Arnaud Mandement, qui avait pourtant fusionné sa liste avec celle des Verts, est à la fois la plus révélatrice et la plus symbolique de ce profond changement. Mais elle dit aussi qu'il s'agit d'un changement plus culturel, plus sociologique, plus comportemental que simplement politique.

Ce qui a surtout séduit les électeurs de Castres, dans la campagne de cet avocat sans étiquette, c'est son affranchissement à l'égard des états-majors des partis. Lassés des éternelles querelles idéologiques droite-gauche, nourries sur place par la présence de Bernard Antony, alias Romain Marie, agitateur notoire du Front national, les descendants de Jaurès ont préféré le localisme au manichéisme. Castres ne croit plus aux grands mots d'ordre collectifs. Elle veut croire, plus modestement, plus raisonnablement, aux expressions individuelles de ses bonnes volontés locales.

Ce qui s'est passé aux municipales, à droite, dans la patrie de Jaurès n'est d'ailleurs pas sans rapport avec le succès d'estime remporté à Toulouse, à gauche, par la liste Motivé-e-s, qui a espéré, un moment, empêcher Philippe Douste-Blazy de succéder à Dominique Baudis. Des listes « motivées », en réalité, il y en a eu de toutes les couleurs, en Languedoc-Roussillon comme en Midi-Pyrénées. En ce sens que, un peu partout, comme à Castres, les électeurs, chaque fois

qu'ils ont eu à choisir entre un candidat militant, encarté, étiqueté, et un candidat motivé, indépendant, sans étiquette affichée, ont préféré le second au premier. Les motivations locales ont alors battu les considérations politiques.

Le cas de Sète (Hérault) apparaît, de ce point de vue, aussi significatif que celui de Castres. Si le maire communiste a été battu, contre toute attente, parce que sa popularité semblait le mettre à l'abri d'une mauvaise surprise, parce que son bilan économique, social et culturel était l'un des plus positifs et des plus consistants qu'un maire pût présenter au terme d'un mandat, ce n'est pas seulement parce que, au vu de sa marge virtuelle à l'issue du premier tour (42,79 % des suffrages ex-

conviction assez forte pour ratifier très large. Et le résultat a été si « miraculeux », de son propre avis, que son premier geste d'élu a consisté à aller offrir un cerje à Notre-Dame-de-la-Salette au sommet du mont Saint-Clair...

Un troisième exemple, celui de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), montre que le poids des motivations locales a, par endroits, été si déterminant qu'il a même donné la victoire non pas à des nouveaux venus, mais à des revenants. Personne ne s'attendait à voir ce fief radical de gauche, si longtemps tenu par Robert Fabre, puis par Jean Rigal, tomber dans les bras de l'ancien député UDF, Serge Roques, aujourd'hui étiqueté DL, si souvent défait que les caciques radicaux en étaient arrivés à ne plus mener campagne en dehors des estrades. Au point d'en oublier les gestes fondamentaux du métier politique, en particulier la pratique du porte-à-porte... qualifiée par M. Rigal, avec une certaine condescendance, de « viol des consciences ».

Il aura donc suffi à M. Roques de mener une campagne de proximité, d'écouter les gens, de répondre à leurs questions sur des problèmes de parking, de voirie, d'équipements collectifs, etc., avec le soutien d'une liste comprenant 23 nouveaux venus en politique, décidés à œuvrer « au seul service de Villefranche », pour donner l'impression d'offrir du neuf et créer la surprise, en l'emportant dès le premier tour avec 55,75 %. Alors que, sûrs d'eux-mêmes et de l'influence de La Dépêche du Midi, les notables radicaux continuaient à livrer combat sur le terrain des idées. Des idées devenues archaïques à leur insu. C'est ainsi que l'électeur « radical-cassoulet » est en passe de se métamorphoser en électeur caméléon, plus sensible à l'environnement des motivations qu'à celui des convictions.

Alain Rollat

## Communiqué

**UN PRÉAVIS DE GRÈVE SUR LE RÉSEAU SNCF A ÉTÉ DÉPOSÉ POUR LE JEUDI 29 MARS**

Pour savoir quels trains circuleront en Ile-de-France composez le 0800 15 24 24

(appel gratuit)

ou connectez-vous à <http://idf.sncf.fr>



# Le mouvement de grève nationale à la SNCF perturbe fortement la circulation des trains

Louis Gallois regrette que les syndicats ne tiennent pas compte des efforts de l'entreprise

**Le mot d'ordre de grève nationale à la SNCF, lancé par tous les syndicats de l'entreprise, à l'exception de l'UNSA, pour la journée de jeudi 29 mars,**

**paraissait largement suivi en début de journée dans la plupart des régions de France. Le président de la SNCF, Louis Gallois, invite les syndi-**

**cats à tenir compte des efforts accomplis par l'entreprise. Par ailleurs, la grève des transports publics régionaux semble en voie d'apaisement.**

LES PERTURBATIONS sur la circulation des trains engendrées par le mouvement de grève nationale à la SNCF, jeudi 29 mars, étaient conformes aux prévisions qui avaient été effectuées la veille par la direction. En début de matinée, la SNCF confirmait que, pour les TGV Eurostar, il fallait prévoir deux trains sur trois, soit un aller-retour toutes les deux heures sur Paris-Londres, et un aller-retour par heure sur Bruxelles-Londres. Pour Thalys, un aller-retour par heure sur Paris-Bruxelles et Bruxelles-Marne. Pour les trains Corail, il circulait un train sur deux en moyenne. En banlieue parisienne, sur le réseau RER et sur les lignes traditionnelles, il n'y avait qu'un train sur quatre, voire un train sur cinq.

En région, les difficultés de transport se succèdent. Après trois jours de grève des transports publics urbains pour réclamer une

cessation d'activité anticipée à cinquante-cinq ans, les bus circulaient à nouveau jeudi dans toutes les villes de France – à l'exception de Rennes et Nancy – dans l'attente d'une rencontre patronat-syndicats le 12 avril.

Jeudi, la grève sur le réseau SNCF a pris le relais. Les raisons de ce mouvement de grève, lancé à l'appel de la quasi-totalité des syndicats, sont multiples. Les manques de moyens et d'effectifs, face à la croissance des trafics, les salaires, le statut et le régime de retraite ne sont pas les seules raisons du mécontentement. Les organisations syndicales contestent dans leur ensemble le projet Cap clients. Ce projet de la direction prévoit la réorganisation de l'entreprise par activités et non plus par zones géographiques (*Le Monde* du 29 mars).

Pour la CGT, majoritaire dans l'entreprise, il s'agit surtout « d'in-

terpeller le gouvernement et la direction sur leur responsabilité, qui est de conforter le service public ferroviaire en lui donnant les moyens matériels et humains de poursuivre la politique de volume ». Sur le projet Cap clients, « la direction fait le même constat que nous sur les dysfonctionnements de l'entreprise, mais son projet de réorganisation, loin de répondre aux besoins, s'avère dangereux en ce qu'il peut conduire à une automatisation des activités » (fret, grandes lignes, transport régional), en lieu et place de l'entreprise intégrée actuelle, ajoute la CGT. A la CFDT, cette gestion par activités est le principal enjeu du débat. Perçue comme un cheval de Troie des projets européens de libéralisation du rail, cette réforme est jugée « inopportune et dangereuse ».

Les marges de manœuvre de la direction sont ténues. S'exprimant mercredi 28 mars sur RTL, Louis

me, à un décalage entre le discours des politiques et l'opinion publique. Les premiers dénoncent des mouvements catégoriels qui, à l'inverse, ne sont jamais majoritairement désavoués par les enquêtes d'opinion.

**2 Cette identité de métier ne s'efface-t-elle pas avec les changements de mode de production et les nouvelles technologies ?**

Au contraire. D'abord, parce que les gens en ont plus besoin. Ensuite, parce que ce n'est pas parce qu'on n'a pas de mot pour nommer un savoir-faire constitutif d'une identité qu'il n'existe pas. Usiner l'a bien compris qui a remis à plat ses filières métier. Dans un autre registre, une partie du succès des syndicats SUD tient à cette attention portée à l'identité professionnelle. J'ajoute que le mouvement ouvrier s'est constitué autour du corporatisme. Aujourd'hui, dans une organisation à flux tendu l'anticipation de la panne est primordiale. Les opérateurs ne travaillent plus la matière, ils doi-

vent « sentir » la machine, prévenir ses réactions. Ce savoir-faire-là définit un métier et forge des identités fortes. Le problème, c'est que l'on ne sait pas le nommer. Quand on discute avec les salariés, ils disent : on bricole. Or ce bricolage renvoie bel et bien à un savoir-faire.

**3 Pourquoi faites-vous de la crise de représentation, de l'absence de projet politique, l'une des raisons de cette résurgence du métier ?**

Pour moi, le corporatisme, c'est le travail en négatif de cette crise du politique. C'est l'autre argument qui le renvoie à la modernité. En même temps, il peut arriver un moment où les actions catégorielles se mettent en relation horizontale pour exprimer un même refus et l'« universaliser ». La contestation de la mondialisation libérale, par exemple, se structure à partir de refus qui, au départ, étaient ponctuels ou catégoriels.

*Propos recueillis par Caroline Monnot*

*François Bostnavaron*

# La plupart des emplois créés depuis quatre ans sont faiblement rémunérés

Lionel Jospin songe à revaloriser le SMIC

FAUDRA-T-IL donner un gros coup de pouce au SMIC, le 1<sup>er</sup> juillet ? Tenté de répondre par la négative, comme il l'a fait ces trois dernières années, Lionel Jospin hésite. Les résultats des élections municipales attestent d'une certaine désaffection de l'électorat populaire pour la gauche. Au sein de la majorité plurielle, les appels à prendre des mesures pour accroître le pouvoir d'achat des salariés se multiplient. Il y a Robert Hue, bien sûr, mais aussi, pour la Gauche socialiste, Julien Dray. Ou encore Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et même Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS, qui jusqu'ici n'avait pas fait de la question du SMIC l'un de ses chevaux de bataille (*Le Monde* du 28 mars).

Et puis il y a les chiffres, incontestables. Le rapport de l'Insee sur les revenus et le patrimoine des ménages, selon lequel le taux de pauvreté en France n'a pas bougé entre 1997 et 2000, malgré la croissance et quelque 1,5 million de créations d'emplois (*Le Monde* du 23 mars), suscite des interrogations au gouvernement.

## REDISTRIBUTION

L'emploi ne serait-il donc pas, comme l'a toujours soutenu le premier ministre, la principale politique de redistribution ? Il en est sans aucun doute une condition indispensable, mais pas forcément suffisante. Tout dépend du type d'emploi que l'on crée et du salaire qui les accompagne.

Justement, ce qui s'est passé depuis l'arrivée de M. Jospin à Matignon est assez étonnant. La France n'a jamais créé autant d'emplois, avec une année record en 2000. Elle compte désormais 1 million de chômeurs en moins qu'il y a trois ans et demi. Mais ces créations de postes se sont faites à des salaires qui se situent pour l'essentiel dans le bas de l'échelle. La quasi-totalité des emplois créés par le secteur marchand depuis le début de la législature – en l'occurrence les sept huitièmes – l'ont été à un salaire inférieur à 1,3 fois le SMIC,

c'est-à-dire 7 400 francs nets par mois. A titre de comparaison, les salaires inférieurs à 1,3 SMIC représentent 40 % des salaires du secteur marchand en France.

Dans ce contexte, les 40 milliards de francs que le gouvernement a décidé d'investir pour augmenter le revenu du travail, via la prime pour l'emploi, la refonte des allocations-logement ou des exonérations et dégrèvements de taxe d'habitation, seront les bienvenus. Suffiront-ils ? La réponse est loin d'être évidente. Et la question d'une revalorisation du SMIC se pose dès lors de manière plus aiguë.

Laurent Fabius, à Bercy, n'y est pas favorable. Et fait valoir ses arguments à M. Jospin. De facto, compte tenu de l'augmentation mécanique du taux de salaire horaire ouvrier, qui progresse fortement avec la mise en place des 35 heures payées 39, la revalorisation automatique du SMIC au 1<sup>er</sup> juillet sera importante – au moins 3 %. Depuis 1997, celui-ci a déjà progressé de 10,8 %, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat – très supérieur à celui des autres salaires – de plus de 7 %, soit environ 6 000 francs de plus par an pour un salarié au SMIC.

Qui plus est, explique Bercy, l'embauche de travailleurs non qualifiés est très dépendante du coût du travail, et une augmentation de celui-ci lui serait néfaste. Enfin, d'ici à 2005, date à laquelle le système du double SMIC induit par la mise en place des 35 heures devrait disparaître, le salaire horaire minimum, et donc le SMIC mensuel, augmenteront mécaniquement.

Dans ce contexte, le gouvernement voudrait-il faire plus ? Mercredi 28 mars, à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin est resté prudent : « Nous souhaitons une revalorisation raisonnable des salaires et nous avons à nous poser cette question : d'ailleurs, dans la fonction publique », a-t-il dit. Le débat ne manquera pas d'avoir lieu à l'occasion du séminaire gouvernemental du 31 mars.

*Virginie Malingre*

## TROIS QUESTIONS À...

### JACQUES CAPDEVIELLE

**1 Directeur de recherche au Cevipof, vous venez de publier, aux Presses de la Fondation des sciences politiques, *Modernité du corporatisme. Les conflits sociaux catégoriels ne sont-ils pas pourtant souvent pointés du doigt comme des mouvements archaïques ?***

L'action dite catégorielle, la défense du métier est tout sauf un archaïsme. C'est une résistance qui est le reflet de notre modernité. Dans un monde du travail en crise, où les identités de classe semblent remises en cause, où les statuts les plus divers coexistent au sein d'une entreprise, où les salariés ont parfois plusieurs employeurs en chaîne avec le développement de la sous-traitance, l'identité de métier est le dernier barreau auquel se raccrocher. C'est souvent, dans l'entreprise, l'ultime collectif qui reste. C'est la raison pour laquelle on assiste, sur ce thé-

# Gare de Lyon : « Ça dépendra des copains... »

RIEN ne semblait perturber la routine du dépôt de la gare de Lyon, à Paris, dans la soirée du mercredi 28 mars. La grève nationale décidée par la quasi-totalité des syndicats SNCF avait pourtant débuté dès 20 heures ; mais la vie continuait enco-

## REPORTAGE

**A la CGT, on fait valoir que les préoccupations des cheminots rejoignent celles des usagers**

re comme si de rien n'était dans le petit local situé au bord des rails, enregistrant les rares passages d'agents de conduite venus pointer avant ou après avoir « fait » leur train, comme ils disent. Seuls des tracts CGT, CFDT, SUD Rail, FGAAC (agents de conduite autonomes), FO ou CFTC, affichés sur les murs extérieurs, rappelaient les raisons de la mobilisation.

« La grève ? On verra demain si j'y vais. Ça dépendra des copains », disait un agent de conduite. Affairés devant leur ordinateur, deux employés

chargés de la gestion du personnel avaient, eux, décidé de ne pas faire grève, même s'ils partagent les convictions de leurs confrères. Dans le dépôt, ce sont eux qui distribuent les feuilles de route ou qui confirment leurs instructions aux « mécanos » qui viennent pointer, « le train qu'ils vont faire, les spécificités de la ligne qu'ils auront à utiliser, ce genre de choses ». Mercredi soir, ils commencent leur nuit, comme d'habitude.

« Dans le temps, la veille d'une grève, il y avait plus de monde au dépôt », raconte l'agent de conduite, visiblement pas trop convaincu par sa propre nostalgie. Il y a vingt ans, on avait des cités cheminotes à côté de la gare. Le dépôt, c'était chez nous. C'est fini, tout ça, on habite Sens ou Malesherbes, on vient aux AG en voiture... »

Jeudi 29 mars, la gare de Lyon se réveille avec un drôle d'air. Quelques usagers silencieux attendaient sagement, les yeux rivés vers le panneau des départs où seule une quinzaine de trains étaient annoncés. Résignés plus que de mauvaise humeur. Un couple d'Anglais, venant tout juste de remarquer que le train pour Milan était annulé et que les courtes vacances en Italie s'annonçaient mal, prenait l'affaire avec le sourire : « C'est

comme en Angleterre ! » A la CGT, d'ailleurs, on fait valoir que les préoccupations des cheminots rejoignent celles des usagers : « Nous revendiquons notamment les moyens de faire face à la croissance des trafics, ce qui va dans le sens des doléances de tout le monde. »

En début de matinée, jeudi, l'ampleur de la mobilisation restait difficile à préciser. Certains agents de conduite, « en repos » en province mercredi, devaient d'abord rentrer chez eux, et donc ramener leur train, avant de se mettre ou non en grève. D'autres n'avaient commencé leur « journée » que la veille au soir, et pour eux la grève ne débuterait que dans l'après-midi du jeudi. Sans compter les incédés, qui « attendaient de voir ». Les responsables syndicaux, cependant, constataient déjà une « forte mobilisation », aussi bien du côté des « roulants » (agents de conduite ou contrôleurs) que des « sédentaires », chargés des infrastructures ou de l'entretien de la voie : « Vous savez, ceux qui attendent le coude sur une pelle que le train passe pour nettoyer derrière, et dont on s' imagine qu'ils n'ont rien à faire... »

*Marion Van Renterghem*

# Le Conseil d'Etat juge que les cadres sous forfait ont droit au repos compensateur

LA COPIE n'était pas parfaite. Une coquille s'est glissée dans le dispositif des 35 heures, et elle va obliger le gouvernement à fixer un contingent d'heures supplémentaires pour les cadres sous forfait horaire. Suite à un recours déposé par l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict) CGT et l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC) CFDT, le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 28 mars, un décret d'application de la seconde loi sur les 35 heures, daté du 31 janvier 2000 : il le juge discriminatoire parce qu'il exclut cette catégorie de cadres. Ce décret détermine le contingent annuel d'heures supplémentaires (130 heures) au-delà duquel les entreprises sont obligées d'accorder à leurs collaborateurs un repos compensateur. Mais, comme les syndicats requérants le reprochaient au gouvernement, ce contingent ne s'ap-

plique qu'aux seuls ouvriers, employés, agents de maîtrise et aux cadres « intégrés » à une équipe.

La loi distingue en effet trois catégories de cadres : les cadres dirigeants qui ne sont pas soumis à la réglementation du temps de travail, ceux « intégrés » à une équipe de travail et donc soumis aux mêmes règles que les autres salariés, enfin ceux disposant d'une autonomie dans la gestion de leur temps et dont la durée de travail peut être fixée par des conventions individuelles de forfait établies sur une base hebdomadaire, mensuelle ou annuelle.

Si la loi souligne que ces derniers « doivent bénéficier d'une réduction effective de leur durée de travail » et précise que leur forfait ne peut dépasser 217 jours, le ministère de l'emploi les avait écartés du bénéfice du repos compensateur.

Le gouvernement se voit donc

contraint de revenir sur cette disposition et de prendre un nouveau décret qui devra préciser le contingent d'heures supplémentaires applicable aux cadres sous forfait horaire hebdomadaire ou mensuel, ainsi qu'à ceux n'ayant signé aucune convention individuelle de forfait ou qui sont régis par une convention signée de gré à gré avec leur employeur.

## NOUVEAU DÉCRET

Pour le Conseil d'Etat, ce nouveau décret ne s'appliquera pas toutefois aux cadres de cette catégorie intermédiaire qui sont sous forfait annuel (en heures ou en jours). Car l'application de ces forfaits annuels implique obligatoirement la signature d'un accord d'entreprise, ce que la loi n'impose pas pour les forfaits horaires hebdomadaires ou mensuels.

Reste à évaluer et à fixer le volu-

me de ce contingent d'heures supplémentaires. Prenant en compte une « certaine latitude dans la détermination de leurs propres horaires » dont disposent les cadres sous forfait, le Conseil d'Etat a tenu à préciser que ce contingent pouvait « être différent de celui applicable aux autres salariés ». Dans son avis, le 16 mars, le commissaire du gouvernement, jugeant « irréaliste » un contingent annuel de 130 heures, avait suggéré un plafond plus conforme à la durée réelle de travail des cadres, soit 44 heures par semaine.

Jeudi matin, le ministère de l'emploi n'avait toujours pas commenté la décision du Conseil d'Etat. Une chose est sûre, celui-ci devra à nouveau consulter les partenaires sociaux sur ce sujet, ô combien sensible, du temps de travail des cadres.

*Laetitia Van Eckhout*

**ÉDUCATION** Le ministre de l'éducation, Jack Lang, doit annoncer, dans les prochains jours, ses orientations sur la réforme du collège unique. Son ministre délégué à

l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, a dénoncé à plusieurs reprises l'« hypocrisie » du collège unique. ● CRÉÉ EN 1975 par la loi Haby, le collège unique scolaire

depuis lors tous les élèves, ou presque, dans les mêmes classes, jusqu'en troisième. Il a progressivement supprimé les paliers d'orientation en cinquième. ● LE COLLÈGE

UNIQUE a permis de faire passer le taux d'accès d'une génération en classe de seconde de 40 % à 57 %, de 1984 à 1990. Il bute désormais sur l'hétérogénéité des élèves et fait de

l'orientation professionnelle une voie de relégation. ● REUNI EN CONGRÈS à Strasbourg, le SNES, syndicat majoritaire du second degré, a mis le collège au centre de ses débats.

## Jack Lang confronté à la réforme du collège unique, maillon faible du système

Le ministre de l'éducation, qui doit annoncer dans les jours à venir ses orientations, écarte toute « réforme de structure ». Son ministre délégué, Jean-Luc Mélenchon, dénonce depuis des mois l'« hypocrisie » d'un système censé garantir l'égalité des chances

UN « GŪPIER » pour les uns, une « galère » pour les autres. Beaucoup d'observateurs se demandent comment Jack Lang, qui doit annoncer ses orientations dans les prochains jours, va se sortir des contradictions qui minent le dossier du collège unique. Son prédécesseur, Claude Allègre, avait pris soin de ne pas y toucher, « concédant » ce chantier explosif à son ministre délégué, Ségolène Royal. Contraint par la crise que traverse le « maillon faible du système », soucieux aussi de marquer le terrain éducatif dans l'année qui lui reste avant les élections présidentielles et législatives, Jack Lang espère engager une refonte du collège acceptable par le plus grand nombre. Au risque de produire un résultat à minima.

Créé en 1975 par la réforme Haby, le collège unique scolaire depuis lors tous les enfants ou presque, dans les mêmes classes, jusqu'à la troisième. S'il a permis de conduire massivement une génération vers le baccalauréat, il peine à faire réussir des élèves toujours plus divers. Sa réforme semble périlleuse si l'on s'en réfère aux positions des enseignants de collège, très partagés sur les solutions susceptibles de résorber le malaise

qui les frappe, eux et leurs élèves. Le contexte politique a aussi compliqué la tâche de M. Lang. Il est resté muet face aux nombreuses réactions suscitées par les déclarations sans complexe de son ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, qui n'hésite pas à dénoncer les échecs du collège unique. Une crise s'est ensuivie entre les deux ministres, qui ont rompu le dialogue. « Le ministre n'a pas souhaité polémique avec un autre membre du gouvernement ; il lui répondra officiellement dans les prochains jours en annonçant ses décisions », indique-t-on chez Jack Lang, qui doit s'entretenir du sujet avec M. Mélenchon vendredi 30 mars.

Le ministre délégué avait ouvert le feu dès le 2 juin 2000, devant les parents d'élèves de la PEEP (parents d'élèves de l'enseignement public) : « Collège unique ne veut pas dire uniforme ; nous ne nous contenterons pas de l'hypocrisie des apparences. » Depuis, il n'a cessé de revenir à la charge, s'appuyant, pour aborder un sujet qui ne relève pas de ses attributions, sur la situation des lycées professionnels. « Il est intolérable que les deux tiers de la baisse démographique à l'entrée en seconde soient

répercutés sur les lycées professionnels », a-t-il répété, soulignant que 16 000 élèves triplent leur seconde générale et appelant au développement des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques. Samedi 3 mars, le ministre délégué dénonçait, dans *Libération*, le « soi-disant collège unique », dans lequel « l'hétérogénéité des âges est ignorée ». Deux jours plus tard, à Toulouse, devant quelque 600 chefs d'établissement et cadres académiques tout acquis à son discours, il s'expliquait : « Je ne veux pas recommencer le débat sans fin sur la question de savoir à partir de quelle classe commence l'orientation » (*Le Monde* du 7 mars). Le faire, a-t-il précisé au *Monde*, « reviendrait à placer les enseignants devant leurs échecs ».

### TOUTES LES PORTES OUVERTES

Le responsable de la Gauche socialiste estime ainsi avoir « posé les lignes du débat ». Ses compagnons l'aident à la tâche, notamment Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann, devenue, mercredi 28 mars, secrétaire d'Etat au logement. Des explications ont tempéré les ardeurs contraires des pouillains de l'UNEF-ID, qui ont publié, début mars, un communiqué indigné dénonçant « l'orientation pré-

cocée ». Au gouvernement, Roger-Gérard Schwartzberg, Jean Glavany et Christian Pierret lui ont témoigné leur soutien. Le discours de Lionel Jospin devant la conférence mondiale sur la violence scolaire à l'Unesco, le 7 mars, a laissé toutes les portes ouvertes : « Je ne crains pas la fin de l'école républicaine », a dit le premier ministre, appelant l'école « à faire bouger son enseignement ».

Ne pas laisser à la droite un thème sensible pour l'électorat des classes moyennes, tel est l'objectif. Les premières réactions à ces propos n'ont laissé peser aucune ambiguïté : « La question est maintenant de savoir si M. Mélenchon sera à même de proposer le vrai changement qui est nécessaire », a souligné François Loos, vice-président de l'UDF chargé de l'éducation, le 8 mars. Tandis que le Syndicat national des lycées et collèges (Snalc, classé à droite) disait « bravo à Jean-Luc Mélenchon ».

L'entourage de Jack Lang laisse entendre que ce dernier envoie Jean-Luc Mélenchon en « poisson-pilote ». Le ministre délégué jure du contraire. Il considère en tout cas avoir gagné le droit de porter « le débat national » sur une question essentielle : « Le modèle du collège

unique est-il compatible avec le baccalauréat ? »

Sur le fond, dans l'entourage de Jack Lang, deux thèses au moins s'affrontent. Certains proposent de chercher des solutions adaptées, y compris hors du collège, pour les élèves dont le comportement et les performances scolaires gênent le fonctionnement des établissements. D'autres, à l'instar du sociologue François Dubet, souhaitent « changer le collège plutôt que de chercher à en chasser ceux qui n'y sont pas à leur place ».

Malgré leur réserve légendaire, les recteurs aussi ont livré leur analyse au ministre. Dans une lettre de fin février, que *Le Monde* s'est procurée, ils estiment que « les conditions d'une refondation [du collège] ne sont pas réunies pour deux raisons : parce qu'elle n'est pas dissociable d'une réorganisation d'ensemble du système éducatif et parce que les professeurs, après trente ans de réformes incessantes, n'y sont pas prêts ». Ils estiment en revanche qu'une réforme sera nécessaire « à l'issue d'un débat de société ». En attendant, les représentants du ministre dans les académies conditionnent une meilleure efficacité du collège à la présence accrue des enseignants dans leurs murs. Une

mesure qu'ils qualifient « d'urgence », malgré le tollé que cette décision provoquerait chez les professeurs. Ils proposent aussi, à titre expérimental, de constituer, dans des classes de 6<sup>e</sup>, des équipes restreintes d'enseignants, auxquelles viendraient s'ajouter un ou deux professeurs des écoles. Enfin, ils défendent l'introduction « d'entretiens de plan de carrière » proposés aux élèves de 16 ans, quel que soit leur niveau scolaire – une nouveauté déjà expérimentée dans des lycées professionnels par Jean-Luc Mélenchon.

### PAS DE « FILIARISATION »

Des orientations prennent corps : un tronc commun d'enseignement serait dispensé aux collégiens. Ils pourraient parallèlement choisir des options ou des parcours de découverte en 5<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup>, deux heures par semaine, sur le mode interdisciplinaire proposé par le recteur Joutard dans son rapport au ministre (*Le Monde* du 9 février). Mais le risque de reconstituer par ce biais des filières permettant d'orienter les élèves tôt dans leur scolarité existe. Pour prévenir cette dérive, il pourrait être proposé, voire imposé aux élèves de changer d'option au cours des deux années. En 3<sup>e</sup>, le dispositif pourrait être poursuivi avec un poids horaire plus important.

« Il n'y aura pas de filiarisation », jure-t-on rue de Grenelle. Plutôt une prise en compte des difficultés des élèves « au cas par cas », une solution forcément coûteuse en moyens d'encadrement. « Si quelques élèves plus âgés peuvent mieux se développer par un enseignement professionnel, des stages en entreprise, au nom de quel principe faudrait-il les en empêcher ? », s'interroge Jack Lang, dans *Le Monde* de l'éducation du mois d'avril. Une autre idée-force fait son chemin : la revalorisation du brevet, qui pourrait recouvrer le rôle symbolique d'un « certificat de fin d'études ». Pour qu'il acquière ce rôle, reste à savoir si son obtention sera déterminante ou pas pour le passage en seconde.

Nathalie Guibert et Stéphanie Le Bars

www.lemonde.fr/education

## Il y a vingt-cinq ans, la réforme Haby repoussait l'orientation en fin de troisième

UN PROJET JUSTE qui n'a pas tenu ses promesses : serait-ce le cas du collège unique ? Vingt-cinq ans après la volonté giscardienne d'unifier l'« école moyenne », l'égalité des chances demeure au cœur du débat éducatif et le collège reste plus que jamais le lieu où se dessine le destin scolaire des élèves.

L'acte de naissance du collège unique est inscrit dans l'article 4 de la loi du 11 juillet 1975, plus connue sous le nom de « loi Haby » : « Tous les enfants reçoivent dans les collèges une formation secondaire. Celle-ci succède sans discontinuité à la formation primaire en vue de donner aux élèves une culture accordée à la société de leur temps. Elle repose sur un équilibre des disciplines intellectuelles, artistiques, manuelles, physiques et sportives et permet de révéler les aptitudes et les goûts. » Un peu plus loin, l'article 7 précise que « des aménagements particuliers et des actions de soutien sont prévus au profit des élèves qui éprouvent des difficultés ». Qui aujourd'hui pourrait contester l'esprit de ce texte ? Culture commune, diversité des talents, prise en

compte de l'hétérogénéité : tous les enjeux actuels avaient déjà été énoncés en 1975.

En supprimant les trois filières étanches des collèges d'enseignement secondaire (CES) et en se donnant pour objectif « d'élever le niveau de connaissance et de culture » des élèves, René Haby, ministre de l'éducation, entend concourir à l'égalité des chances. Repoussant l'orientation en fin de collège, plongeant tous les enfants dans les mêmes classes, avec les mêmes programmes et les mêmes enseignants, le collège unique vise « la réussite de tous ».

### MALAISE FACE À L'HÉTÉROGÉNÉITÉ

La transition, brutale, a du mal à s'opérer. Pendant dix ans, le palier d'orientation en fin de 5<sup>e</sup> est maintenu. « Le collège s'est ouvert à tout le monde, en conservant des programmes et un mode de fonctionnement adapté à une minorité », souligne Paul Esquieu, chargé de mission à la direction de la programmation et du développement (DPD). En 1982, le rapport Legrand propose une rénovation des col-

lèges en modifiant l'organisation pédagogique et le temps de service des enseignants. Un débat houleux s'engage avec les organisations syndicales, la réforme fait long feu, balayée par la guerre scolaire de 1984.

C'est finalement l'objectif de conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, lancé par Jean-Pierre Chevènement, qui annonce la fin de l'orientation précoce. Le développement, en 1987, des classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques est censé préserver les chances de poursuite des études. « Collège unique, collège inique », lance François Bayrou en 1993, promettant de s'attaquer « au tabou du collège ». Une consultation des enseignants est engagée. Mais la « réforme en profondeur » n'a pas lieu. Le ministre de l'éducation d'Edouard Balladur se contente de mettre en route une modification des cycles d'études et un « dispositif de consolidation » pour les élèves en difficulté.

Tandis que Claude Allègre privilégie la réforme des lycées, Ségolène Royal entend mettre en œuvre « le collège pour tous et

pour chacun ». Elle aussi consulte les profs et rend public le rapport sans complaisance de François Dubet, qui souligne l'ampleur du malaise des enseignants face à la gestion de l'hétérogénéité des élèves et de l'échec scolaire. La ministre déléguée prône l'aide individualisée, l'interdisciplinarité et « la qualité de vie dans la maison collège ».

« La question – non résolue – d'une définition d'une culture commune scolaire peut, seule, donner sens à l'ambition du collège unique », estime, Claude Lelièvre, professeur à l'université Paris-V. « En l'absence d'une clarification sur les compétences et les connaissances qui doivent constituer « le socle commun d'une génération », cet historien de l'éducation considère que « la voie est ouverte davantage à l'approfondissement des différences culturelles qu'à leur affaiblissement ».

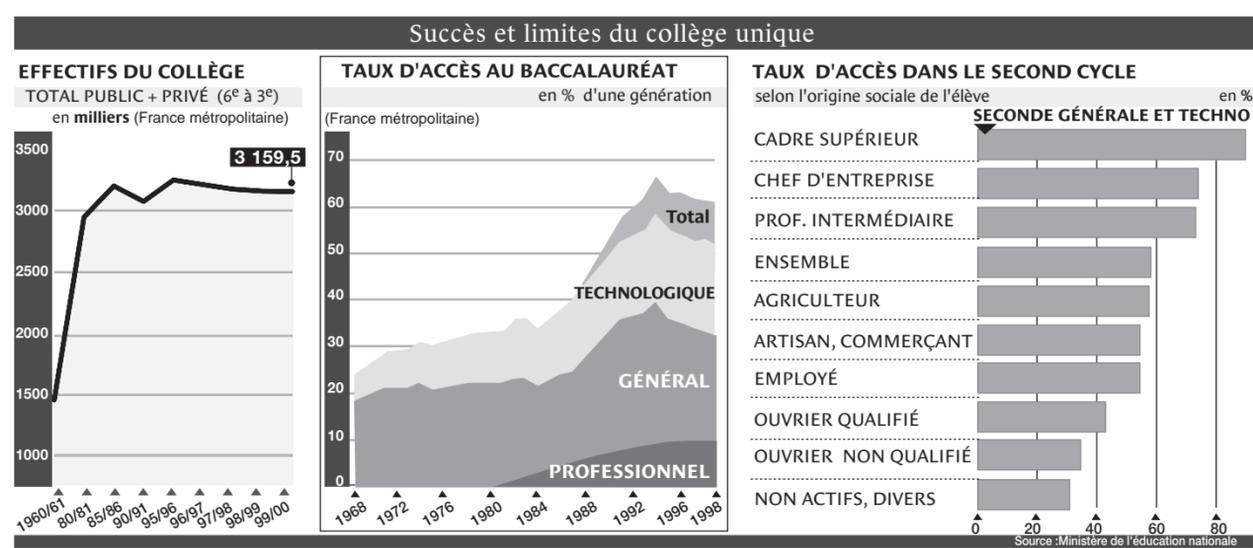
Sandrine Blanchard

★ « Perspectives documentaires en éducation. Collèges sous tension », INRP, n° 50/51.

## La scolarisation massive des collégiens n'a pas abouti à une véritable démocratisation de l'enseignement

LE COLLÈGE UNIQUE affiche de belles réussites. La principale est l'élévation générale du niveau de formation de toute une classe d'âge, que l'on a désignée sous le terme de « massification » : en 1960, le pays comptait 2,3 millions de collégiens. En 1980, ils étaient 3,1 millions de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. « La mise en place du collège, ce n'est pas seulement plus d'élèves, mais un nombre important d'élèves qui, dans l'ancien système, n'étaient pas là », expliquent François Dubet et Marie Duru-Bellat, auteurs de *L'Hypocrisie scolaire* (Seuil, 2000). De 1984 à 1990, le taux d'accès d'une génération en classe de seconde passe ainsi de 40 % au début des années 1980. Il s'élève désormais à 62 %. L'espérance de scolarisation d'un enfant de trois ans est ainsi passée de 16,7 ans en 1982 à 18,9 ans. Et, par ricochet, le nombre des étudiants a doublé en vingt ans.

Mais, depuis le milieu des années 1990, le système se grippe et ses résultats stagnent, comme s'il avait atteint « son seuil de compétence », selon les mots de Claude Thélot, devenu président du Haut Comité pour l'évaluation de l'école. En outre, la « massification » n'a pas débouché sur une réelle « démocratisation ». Les failles du collège, échelon intermé-



diaire, sont réelles. A bien des égards, il a déçu les ambitions qui lui avaient été assignées en 1975.

### « TOUT POUR NE PAS ÊTRE ORIENTÉS »

Ainsi, 57 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans aucune qualification. Ils sont certes beaucoup moins nombreux qu'en 1973, date à laquelle 224 000 jeunes quittaient l'école sans atteindre le niveau du CAP ou du BEP. Mais ces « sans qualif » constituent désormais un « noyau dur », estimé à 6 % d'une classe d'âge. En outre, comme le notait une étude du ministère de

l'éducation nationale en août 1999, « le risque de connaître un tel destin scolaire augmente quand l'élève (en difficulté) a été maintenu dans un cadre purement scolaire, la voie technologique, une classe d'aide et de soutien ou une Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) » – autrement dit le collège. A l'inverse, ce risque diminue « sensiblement si l'élève a été orienté précocement vers l'enseignement professionnel ou l'apprentissage ».

Du pain bénit pour le ministre délégué à l'enseignement professionnel : Jean-Luc Mélenchon répète

à l'envi que près de 50 000 jeunes ont plus de 14 ans en 5<sup>e</sup>, au lieu des 12 ans théoriques, et que plus de 55 000 jeunes de 15 ans côtoient en 4<sup>e</sup> des élèves de 13 ans. La difficulté qu'ont les enseignants de collège à « gérer l'hétérogénéité » de leurs élèves s'explique aussi par le faible niveau d'une partie d'entre eux : selon les dernières évaluations nationales à l'entrée en 6<sup>e</sup>, 23 % sont en grande difficulté en mathématiques et 13 % en français.

Au centre des débats actuels, les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques, créées en 1987, ont, elles aussi, déçu.

Le soutien qu'elles étaient censées apporter aux élèves en difficulté n'a pas tenu ses promesses : dès 1991, le Conseil national des programmes soulignait que seuls 5 % de leurs élèves parvenaient à accéder à la classe de seconde. En outre, ces classes, comme les autres dispositifs adaptés du collège, semblent progressivement « réservées » aux enfants des catégories sociales modestes (*lire ci-dessus*, à droite). Dans la décennie qui a suivi la mise en place du collège unique, « les élèves font tout pour ne pas être orientés trop tôt, en redoublant si besoin pour éviter une filière

qu'ils refusent, car l'orientation apparaît comme une sélection pipée », écrit François Dubet et Marie Duru-Bellat. Les choses n'ont guère changé. Aujourd'hui, l'orientation « exerce toujours son rôle de soupape », relèvent les auteurs. Elle met ainsi à mal les discours politiques récurrents sur « l'égalité de dignité » des voies générale, technologique et professionnelle. Pour les deux chercheurs, « tout se passe comme si la sélection et la répartition des élèves entre les différentes classes visaient à préserver la filière générale de tout élargissement social ».

### ABSENTÉISME ET STRESS

Parallèlement, les enseignants se trouvent confrontés à des comportements – violence, apathie, absentéisme – qu'ils peinent à maîtriser. Si ces phénomènes ne sont pas généralisés, et s'ils dépendent souvent de facteurs sociaux extérieurs au système éducatif, ils ébranlent l'institution : le collège apparaît, de ce point de vue, comme le lieu où se concentrent tous les problèmes. Les deux tiers des jeunes de 11 à 15 ans s'ennuient, selon l'enquête du Comité français d'éducation pour la santé publiée en juillet 2000. En fin de collège, seuls 16 % des élèves affirment qu'ils aiment l'école. Absentéisme et stress sont le corollaire de cet état d'esprit. A 15 ans, plus d'un tiers des élèves pratiquent régulièrement l'école buissonnière.

N. G. et S. L. B.



# Après ses aveux, Guy Georges tente d'expliquer les pulsions qui l'ont conduit à tuer

« En fait, dans ces moments, je suis sans pitié, voilà », a dit l'accusé devant la cour d'assises de Paris

Devant la cour d'assises, Guy Georges a, mercredi 28 mars, raconté le meurtre d'Hélène Frinking, une Néerlandaise de vingt-sept ans, tuée le 8 juillet

1995, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Le président et les avocats des familles des victimes ont pressé l'accusé d'expliquer pourquoi et comment il

agissait. « J'étais dans un état que je n'explique pas, a répondu le présumé tueur en série. (...) Dans ces moments-là, je suis sans pitié, voilà. »

« JE L'AI APERÇUE près de la gare de l'Est, je l'ai suivie jusque devant chez elle, elle a ouvert la porte, j'ai sorti mon couteau, je l'ai menacée, on est entrés dans l'appar-



PROCÈS

tement, elle avait peur, je l'ai attachée, je l'ai bâillonnée, je l'ai violée et après je l'ai tuée. » Mercredi 28 mars,

devant la cour d'assises de Paris, Guy Georges, le présumé « tueur en série de l'Est parisien », raconte, mécaniquement et avec une certaine froideur, le meurtre d'Hélène Frinking, une Néerlandaise de vingt-sept ans, tuée de seize coups de couteau le 8 juillet 1995, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

La veille, l'accusé avait avoué sa responsabilité dans sept assassinats précédés de viols et dans une agression (Le Monde du 29 mars). Mais ses aveux n'ont pas mis fin aux attentes des familles de victimes. Désormais, elles veulent savoir ce qui s'est passé, comprendre pourquoi leur fille est morte. Alors, pour la première fois depuis le début de son procès, Guy Georges tente d'expliquer comment il agissait, mais il a du mal à entrer dans les détails. Le président du tribunal, Yves Jacob, l'aide un peu : « A quoi avez-vous vu qu'elle avait peur ? » « Son expression, ça se voyait sur son visage », dit l'accusé. Au moment d'aborder les circonstances des viols, Guy Georges est visiblement gêné. Il veut bien reconnaître des rapports vaginaux, des fellations, mais coupe net son interlocuteur quand il s'agit de savoir s'il a pratiqué des viols post-mortem

ou des sodomies. De cela, il ne veut pas entendre parler. Après avoir vu les photos de la scène du crime, l'accusé est de nouveau soumis à un feu roulant de questions. « Ça vous fait quoi de voir Hélène comme ça ? », interroge M<sup>lle</sup> Florence Rault, conseil des parents de la victime. Guy Georges réfléchit : « Ça me fait mal, à la tête, dans le ventre, partout. » « Pourquoi l'avez-vous massacrée comme ça ? », insiste l'avocate. « J'ai déjà répondu hier que moi-même je ne savais pas. » Le ton agressif, M<sup>lle</sup> Rault poursuit son interrogatoire :

« A quoi vous servait l'oreiller retrouvé sur les lieux ? »  
- C'était pour l'empêcher de crier quand je donnais les coups de couteau.  
- Lesquels ? Hélène a été poignardée, devant, derrière.  
- Qu'est-ce que vous voulez ?  
- Le père d'Hélène veut que vous vous expliquiez complètement et que vous arrêtiez de vous croire au théâtre.

- Ne dites pas ça, je sais très bien où je suis. »

« UN ÉTAT QUE JE N'EXPLIQUE PAS »  
A plusieurs reprises, Guy Georges affirmait ne pas savoir pour quelles raisons il avait commis ces agressions. Pourtant, à force d'insistance, les avocats des parties civiles parviennent à obtenir des débuts de réponse. « J'étais dans un état que je n'explique pas, assure l'accusé. Je suis conscient, sans être conscient. C'est pas exactement ça, mais je ne sais pas comment l'expliquer. En fait, dans ces moments-là, je suis sans pitié, voilà. »

Avant de menacer Hélène Frinking de son couteau, l'agresseur a, selon les déclarations d'un témoin,

engagé une conversation avec elle. « Vous avez essayé de l'ama-

gner ? », questionne M<sup>lle</sup> Rault. « Ouais, pour pas qu'elle sache que j'allais la tuer. Je lui ai dit que j'étais en cavale et que je voulais aller chez elle pour me reposer », rétorque Guy Georges. « Pourquoi ne pas être reparti après vous être reposé ? », s'étonne l'avocate. « Y'a un truc qui va pas, soutient l'accusé. J'ai été poussé à faire ça. J'étais sans pitié, mais après, je réfléchissais toujours à ce que j'avais fait. C'est pas si simple à expliquer parce qu'on n'est pas deux. Peut-être qu'il y a le bon Guy Georges qui veut protéger le mauvais Guy Georges. »

L'accusé assure aujourd'hui ne pas supporter ce qu'il a fait. « Je suis soulagé de ne pas pouvoir recommencer et je me suis aperçu que depuis que je suis en prison, je n'ai plus de pulsions comme avant », indique-t-il. M<sup>lle</sup> Marianne Bine-Fischer, avocate d'une partie civile, ne se satisfait pas de la réponse. « Vous aviez toujours votre couteau sur vous lors des agressions, c'était donc pour tuer, analyse-t-elle, mais je voudrais comprendre pourquoi vous avez eu besoin de la violer avant de les tuer ? » Guy Georges dit qu'il n'est pas en mesure de répondre. « Sinon, je vous le dirais », lâche-t-il. « S'agissait-il de pulsions sexuelles ou de pulsions de mort ? », résume le président Jacob. « C'était pour tuer, analyse-t-elle, mais je voudrais que vous expliquiez autrement. » « Y a-t-il quelqu'un ou quelque chose qui aurait pu vous arrêter ? », demande l'avocat. « La mort », souffle l'accusé.

pas une décontraction, c'est une habitude que j'ai, même quand je souffre, je souris, explique l'accusé. J'ai senti du respect ici, et pendant deux jours, on a parlé de moi alors je pouvais sourire sur mon propre compte. On m'a toujours dit que les esclaves rigolaient beaucoup pour oublier leurs souffrances. »

#### DES ACCENTS DE SINCÉRITÉ

Après huit jours d'audience, Guy Georges garde tout son mystère. Parfois, à mûrir trop longuement ses réponses, il apparaît manipulateur. A d'autres moments, ses accents de sincérité dessinent le profil d'un homme repentant qui a pris conscience de ses actes. M<sup>lle</sup> Bine-Fischer doute encore de la réalité de cette prise de conscience : « Pourquoi alors nous avoir affirmé la semaine dernière que vous n'étiez pas coupable ? C'était plus facile pour vous de tout avouer dès le premier jour. » « En fait, j'avais l'intention de le dire aux familles, mais c'est pas simple, répond l'accusé. Si je suis passé aux aveux, c'est peut-être à cause de la pression qui pèse sur moi. »

Pratiquement silencieux depuis que son client a accepté de reconnaître les assassinats qui lui sont reprochés, M<sup>lle</sup> Alex Ursulet, l'un de ses avocats, intervient de nouveau : « Vous nous avez dit que vous étiez sans pitié au moment des faits, qu'est-ce que cela signifie ? » Guy Georges hausse les épaules. « Ben, je n'avais aucune pitié, je suis pas comment l'expliquer autrement. » « Y a-t-il quelqu'un ou quelque chose qui aurait pu vous arrêter ? », demande l'avocat. « La mort », souffle l'accusé.

Acacio Pereira

# 3 500 personnes ont été traitées pour des cancers dus à l'amiante en 1998

Selon une enquête du « Point », ce chiffre est plus élevé que ne le préoyaient les épidémiologistes

AU MOINS 3 500 nouveaux cas de cancers directement liés à l'amiante ont été dénombrés en France au cours de l'année 1998, affirme une enquête publiée dans Le Point daté du 30 mars. Ce chiffre est « bien plus élevé que ne le laissaient penser les différentes estimations avancées jusqu'à ce jour par les épidémiologistes français », indique l'hebdomadaire.

Cette évaluation résulte de l'analyse de la base de données des hospitalisations dans les établissements publics et privés, connue sous le nom de PMSI (programme médicalisé des systèmes d'information). Y apparaissent les motifs d'hospitalisation, ainsi que des données sur l'âge, le sexe, etc.

Dans cette base, comprenant quinze millions de dossiers rendus anonymes, figuraient, pour l'année 1998, 1 366 cas de mésothéliome, un cancer qui touche principalement la plèvre, et qui est quasiment spécifique d'une exposition aux fibres d'amiante. A ces atteintes s'ajoute la fraction des cancers du poumon liés à la même cause et que les épidémiologistes évaluent à une fois et demie le nombre des mésothéliomes. C'est ainsi que Le Point parvient au total de « 3 500 personnes au moins traitées dans les établissements français en 1998

pour les pathologies les plus graves liées à l'amiante ». Le chiffre concerne donc les cas existants au cours de l'année (ce qu'on appelle la prévalence), ce qui ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse uniquement de nouveaux cas (ce qu'on appelle l'incidence).

#### L'AMPLEUR DE LA CATASTROPHE SANITAIRE

L'article du Point comporte également une confusion. Il compare le total obtenu pour l'année 1998 à partir de la base de données PMSI - 3 500 cas, donc, de cancers liés à l'amiante - au chiffre de « 1 950 cas de cancers par an » qu'aurait évalué les chercheurs de l'Inserm pour l'année 1996. Or ce dernier chiffre, figurant dans l'expertise collective sur l'amiante publiée en 1997, est celui des décès imputables à l'inhalation de fibres d'amiante (750 mésothéliomes et 1 200 cancers du poumon) et non celui du nombre de personnes ayant développé un cancer. Néanmoins, le fait que l'espérance de vie des personnes atteintes d'un mésothéliome est en moyenne de dix-huit mois relativise la portée de cette erreur.

Les experts interrogés par l'hebdomadaire estiment le résultat obtenu pour l'année 1998 « tout à fait vraisemblable ». Le professeur Mar-

cel Goldberg, chargé du programme de surveillance des mésothéliomes à l'Institut de veille sanitaire (InVS), ne le met « absolument pas en doute », même s'il est plus élevé que celui des cas que l'InVS a pu recenser pour la même année (environ 800 mésothéliomes). La confrontation entre les deux méthodes d'évaluation (hospitalisations dans un cas et déclarations dans l'autre) serait donc fructueuse.

Autre enseignement tiré de la base de données du PMSI : « Plus du tiers des victimes sont des femmes. » Par ailleurs, « l'épidémie de cancers s'étend maintenant à une population bien plus large que les seuls ouvriers des usines de transformation ». Enfin, une vingtaine de cas de cancers survenus avant l'âge de quarante ans ont été dénombrés.

Si elle n'est pas exempte de critiques, l'enquête du Point met en évidence l'ampleur de la catastrophe sanitaire. Le président de l'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva), François Desriaux, rappelle que plus de 100 000 décès dus à l'amiante sont attendus d'ici à 2025, et que tout n'est pas réglé pour l'indemnisation des victimes.

Paul Benkimoun

# Les sages-femmes décident de poursuivre leur grève

MALGRÉ les négociations commencées avec Bernard Kouchner, qui a reçu, mercredi 28 mars, pendant deux heures une délégation de leur coordination nationale, l'assemblée générale des sages-femmes en grève, forte de 400 à 500 participantes, a massivement voté, en fin de journée, en faveur de la poursuite du mouvement. Après neuf jours de grève - pendant lesquels elles ont accueilli les femmes mais laissé aux médecins le soin de pratiquer les accouchements -, les sages-femmes estiment ne pas avoir obtenu suffisamment de garanties. Certes, au ministère délégué à la santé comme du côté de la coordination, chacun reconnaît que l'expression du malaise a été entendue. Mais le ministre est resté ferme : il n'entend pas revenir sur le protocole sur la rémunération et les carrières des différentes catégories de personnels hospitaliers, signé le 14 mars avec des organisations syndicales représentatives, qui avait abouti, pour les sages-femmes, à une augmentation de leur

rémunération jugée significative par le ministre. Les sages-femmes, qui n'avaient jamais mené de grève de cette ampleur, sont très déterminées sur ces revendications financières. Elles réclament une nouvelle grille indiciaire et, pour le cas où le gouvernement maintiendrait son refus, d'amender l'accord du 14 mars, une indemnité compensatrice. Elles estiment en effet que leur rémunération n'est pas à la hauteur de leurs responsabilités et, par ailleurs, qu'elles ont « à rattraper trente ou quarante ans de retard en ce domaine », comme le résume un membre de la coordination.

#### AUGMENTER LES EFFECTIFS

Pour les sages-femmes libérales, qui demandent la levée du gel de la nomenclature - décidé à la suite du dépassement des objectifs de dépenses de santé en ville -, la porte des négociations avec la Caisse nationale d'assurance-maladie est ouverte. Une rencontre aura lieu vendredi 30 mars.

Le fossé s'est en partie comblé sur la question de la revalorisation du statut médical de la profession. M. Kouchner n'a pas caché qu'il était favorable à l'élargissement de la première année des études médicales aux sages-femmes afin d'en faire une année commune avec les médecins et les dentistes. Cette réforme devra recevoir l'aval du ministère de l'éducation nationale. Outre la faculté de médecine de Grenoble, où ces modalités existent déjà, celles de cinq autres villes sont candidates à cette expérimentation. Par ailleurs, M. Kouchner souhaite continuer à augmenter les effectifs de la profession et va, à cette fin, faire évaluer les capacités d'accueil des écoles de sages-femmes. Enfin, rendez-vous est pris pour le vendredi 30 mars avec la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, afin d'associer les sages-femmes au suivi de l'application des décrets sur la périnatalité.

P. Be.

# L'ex-sénateur (RPR) de l'Essonne Xavier Dugoin de nouveau cité à comparaître en correctionnelle

Il est soupçonné de trafic d'alcool au conseil général

L'ANCIEN SÉNATEUR (RPR) de l'Essonne Xavier Dugoin comparaitra en citation directe devant le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne), le 15 mai, pour « soustraction de biens par personne dépositaire de l'autorité publique, détournement de fonds publics, faux et usage de faux », dans l'affaire du trafic d'alcool au conseil général de l'Essonne - que M. Dugoin a présidé jusqu'en 1998. Le parquet d'Evry a délivré, mardi 27 mars, cinq autres citations à comparaître visant des proches de l'ancien sénateur, dont son fils, Jean-Philippe.

En mai 2000, une enquête préliminaire avait été ouverte après que le parquet eut été informé que les caves du conseil général avaient été « vidées » peu avant la défaite de M. Dugoin, lors des cantonales de mars 1998. L'enquête de la police judiciaire de Versailles a établi que 6 566 bouteilles de vins fins, d'une valeur totale de 650 908 francs, avaient été soustraites des sous-sols du département au cours du premier trimestre 1998. « Les investigations ont permis de démontrer qu'au moins 1 200 bouteilles ont été volées au conseil général par M. Dugoin, tandis que 2 674 bouteilles de champagne et 297 bouteilles de vin [commandées] n'étaient jamais parvenues au conseil général », expliquaient les policiers dans un rapport de synthèse de décembre 2000.

Les faits se seraient déroulés « un week-end de février ou mars 1998 ». Xavier Dugoin, accompagné de son fils ainsi que de Patrick Rizzola et Alain Fournier, respectivement ses anciens chef et directeur de cabinet, auraient démenagé nuitamment les bouteilles de la réserve du conseil général. « Ces lots ont été transportés en deux voyages au domicile de M. Dugoin, à Mennecy », affirment les policiers.

Les bouteilles avaient ensuite été confiées à un homme d'affaires proche de M. Dugoin, Georges Tolédano. Ce dernier, également poursuivi par le parquet, avait pour mission d'écouler la marchandise volée, ce qu'il fit : les 23 et 30 mars 1998, deux sociétés achetaient 1 200 bouteilles de bordeaux et de

bourgogne pour un total de 274 389 francs. « La vente de ces bouteilles, constate la police judiciaire, a fait l'objet de l'établissement de deux fausses factures de la société Impex Trading, laquelle n'a jamais acheté ces marchandises et ne pouvait en être propriétaire. » « Ceci démontre, concluent les policiers, la volonté manifeste et organisée de cacher l'origine réelle de ces marchandises. »

Le gérant d'Impex Trading - une société lilloise créée fin 1997 - était en fait un homme de paille dissimulé sous une fausse identité. Simon Elgressy - lui aussi cité à comparaître - avait pour charge de remettre en espèces à M. Tolédano les sommes provenant des deux ventes. Selon les policiers, ces fonds auraient « été remis en une seule fois par M. Tolédano à M. Dugoin en mains propres ». « Selon les déclarations de M. Tolédano, la somme remise au total était de 250 000 francs. »

#### LE SILENCE « ACHETÉ » DES TÉMOINS

Les enquêteurs ont par ailleurs été intrigués par la disparition d'environ 3 000 bouteilles commandées par le conseil général début 1998 pour un montant total de 193 000 francs. « La destination des bouteilles disparues n'a pu être localisée », déplorent les policiers, qui semblent avoir également établi que M. Dugoin aurait tenté « d'acheter » le silence des témoins du fameux déménagement, lorsque les premiers articles concernant cette affaire ont été publiés, au printemps 2000. L'ancien sénateur aurait notamment « fait comprendre qu'il était prêt à verser 200 000 francs à M. Fournier pour qu'il se taise ».

Hasard du calendrier judiciaire, Xavier Dugoin vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel, en compagnie de dix-huit personnes, par le juge d'Evry Jean-Marie d'Huy, en charge de l'affaire Parachini. Il comparaitra devant le tribunal correctionnel d'Evry pour « trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, abus de biens sociaux, recel et complicité », le 16 mai.

Fabrice Lhomme

# Nouvelle demande de mise en liberté de Patrick Henry

LA HUITIÈME demande de mise en liberté conditionnelle de Patrick Henry, condamné en 1977 à perpétuité pour l'assassinat à Troyes (Aube) d'un petit garçon, devait être examinée pour la première fois, jeudi 29 mars, à Caen, par une juridiction régionale. Patrick Henry, quarante-sept ans, a fait l'objet de plusieurs avis favorables de la commission d'application des peines, mais Elisabeth Guigou, garde des sceaux, avait refusé sa demande le 10 juillet 2000.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence, l'examen des demandes est désormais confié à la « juridiction régionale de la libération conditionnelle » de la cour d'appel. Le cas de Patrick Henry devait être examiné en chambre du conseil au centre de détention de Caen par trois magistrats, en présence du procureur général, du condamné et de son avocat, M<sup>lle</sup> Thierry Lévy. La décision, vraisemblablement mise en délibéré, est susceptible d'appel.

# La Cour de cassation annule le renvoi d'un policier aux assises

LA CHAMBRE criminelle de la Cour de cassation a annulé, mardi 20 mars, le renvoi devant la cour d'assises de Laurent Lechiffre, l'un des deux policiers impliqués dans la mort d'Abdelkader Bouziane, en décembre 1997, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). Le jeune homme de seize ans avait été tué en essayant de forcer un barrage de police. Sa mort avait provoqué des émeutes à Dammari-les-Lys, d'où il était originaire. La cour d'appel de Paris avait décidé, le 8 décembre 2000, de renvoyer M. Lechiffre devant les assises de Seine-et-Marne pour « coups mortels » et avait accordé un non-lieu à l'autre policier. M. Lechiffre a toujours affirmé avoir tiré en état de légitime défense, estimant un collègue menacé par la voiture qui fonçait sur lui. La Cour de cassation a renvoyé le dossier devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Orléans.

#### DÉPÊCHES

■ **PÉDOPHILIE** : un éducateur de 27 ans, soupçonné d'avoir violé un garçon de 10 ans, le 21 décembre 2000, à Maisons-Laffitte (Yvelines), a été mis en examen et écroué mardi 27 mars. Les faits ont eu lieu dans le cabinet d'orthophoniste de la mère du jeune homme, qui a été mise en examen pour non-assistance à personne en danger.  
■ **IMMIGRATION** : le ministre de l'intérieur a annoncé, mercredi 28 mars, la nomination d'un médiateur à la préfecture du Rhône pour « examiner très rapidement la situation des sept sans-papiers actuellement en grève de la faim » à Lyon. Les sept étrangers ont cessé de s'alimenter depuis le 26 février pour obtenir leur régularisation, et menacent de durcir leur jeûne en supprimant le sucre et le sel.

**MEDAILLE D'OR**  
de la distribution Label NF

**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

**RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER**

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Durivier - Coulon - Sufren etc...

5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**

• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M° Place d'Italie

**01.42.08.71.00 - 7 j / 7**

# Le pays de Caux comme une grande flaque d'eau

Certaines vallées de la Seine-Maritime souffrent d'inondations à répétition. Les dernières pluies ont encore amené leur lot de maisons évacuées. La population est partagée entre découragement et exaspération

## ROUEN

de notre correspondant

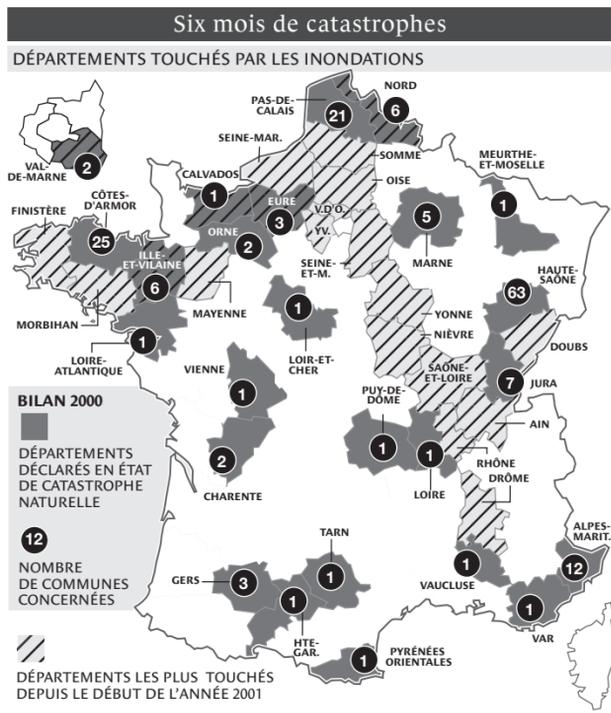
Dans le pays de Caux, on les appelle des fossés. Ailleurs on parle d'un talus. Ces levées de ter-

## REPORTAGE

On arrache les haies, on comble les fossés, et plus rien n'arrête le vent ni l'eau

re plantées d'arbres ont longtemps dessiné le pays de Caux, ce plateau calcaire délimité au nord par la Manche et les falaises, et au sud par la vallée de la Seine. Ces talus signalent les clos masureux qui entourent les corps de ferme, bordent les routes. Au pied de ces talus, il y a toujours un fossé, indispensable au bon fonctionnement de l'hydraulique agricole. Or, ces fossés ont disparu du paysage cauchois.

Et Marie-Clémence Raimbourg, une nièce du comédien Bourvil, qui tient le café-restaurant-épicerie qui porte son prénom au centre de Grainville-la-Teinturière, n'en démord pas. « Tout ça c'est à cause d'eux, Là-haut. » « Là-haut », ce sont ces exploitations agricoles qui grandissent aux dépens des plus petites, les haies que l'on arrache, les fossés que l'on a détruits et comblés. « Là-haut », rien n'arrête le vent ni l'eau qui s'écoule le long de sillons de labour de plusieurs centaines de mètres de long. Lorsque les précipitations atteignent un niveau inhabituel, la terre n'absorbe plus les eaux qui dévalent vers les petites vallées qui strient le plateau de



Depuis l'automne 2000, certains départements n'ont cessé d'être confrontés à des inondations. C'est le cas notamment de l'Ille-et-Vilaine, du Calvados, de l'Eure et du Nord.

Caux. A Grainville-la-Teinturière, au creux de la vallée de la Durand, cette eau a inondé les pavillons du quartier de La Vaujouette, des maisons d'un seul niveau dont les habitants ont été surpris en pleine nuit jeudi 22 mars vers 4 heures, submergés par plus d'un mètre d'eau. Le cen-

tre du village, au pied de l'église, a, lui aussi, été inondé.

Une semaine plus tard, Marie-Clémence constate, impuissante, le désordre qui règne encore dans son établissement, son jardin et ses arbres qu'elle ne « récupérera pas ». Si la commerçante refuse de capituler et continue de servir

ses clients, La Vaujouette a été désertée par ses habitants. Les puissantes pompes installées par les sapeurs-pompier n'ont pas asséché le quartier, dont les maisons ont encore les pieds dans l'eau.

Cent cinq habitants, enfants et adultes, ont été relogés dans des habitations mises à leur disposition par des sociétés d'HLM ou par EDF, qui dispose d'un parc immobilier important pour le personnel de la centrale nucléaire de Paluel, toute proche. A la mairie, on réunit des fonds, on collecte des ustensiles indispensables pour la vie de tous les jours. On sait aussi que le découragement a gagné les familles sinistrées.

## FÉDÉRER LES COMMUNES

Le premier magistrat de la commune, René Vimont, s'en inquiète. « Ceux qui sont partis ne reviendront pas tant qu'ils ne sentiront pas en sécurité », explique-t-il, en revenant sur les catastrophes qui ont, par le passé, frappé Grainville et singulièrement La Vaujouette. Le 30 janvier 1995 à 7 heures du matin, le maire venait de passer la nuit à surveiller le débit de la Durand lorsqu'un flot de boue a surgi des bois voisins qui surplombent le village. « Je n'avais jamais vu ça, se souvient-il. En une demi-heure, le quartier de La Vaujouette était recouvert par un 1,80 mètre d'eau. » Une eau qui semble venue de nulle part, qui s'était accumulée derrière des retenues naturelles ou artificielles.

Naturalisé que Marie-Clémence Raimbourg, le maire de Grainville-la-Teinturière tient sa solution : « Il faut fédérer les com-

munales, créer une solidarité et que chacun participe à l'échelle du bassin versant pour que ceux qui sont en dessous ne soient pas victimes de ce qui se passe au-dessus. La première fois que nous en avons parlé, je me suis fait "lourder". »

René Vimont n'a eu gain de cau-

se », regrette René Vimont, qui s'attend à passer encore au moins deux ans à régler le sinistre de ce mois de mars 2001.

L'exaspération des sinistrés devant les promesses d'aménagement pourrait coûter à Grainville-la-Teinturière une centaine d'habi-

## Dans la Sarthe, un bassin d'expansion paysagé

Coulaines (Sarthe) est une commune de 8 000 habitants, coincée entre la Sarthe et l'Huisne. En 1995, puis en 1999, les eaux ont envahi cette banlieue du Mans, provoquant d'importants dégâts. Les pouvoirs publics ont décidé de créer des bassins d'expansion des crues et ont fait appel à un paysagiste pour les aménager en un grand parc. Dignes et déversoirs ont été harmonieusement dessinés. Des saules et du mobilier en granit, résistant à l'eau, agrémentent l'espace.

Mais cette tentative de prévention ne satisfait pas pleinement la population. Un certain nombre d'habitants demande des mesures d'aménagement plus radicales afin de les prémunir de nouvelles inondations. Ces mécontents ont présenté une liste baptisée « Inondations, il y a des solutions » aux dernières élections municipales, où ils ont obtenu un peu plus de 8 % des voix.

se qu'au lendemain de nouvelles inondations, en décembre 1999. Le préfet de la région Haute-Normandie s'est fait plus directif et le conseil général de Seine-Maritime a promis d'apporter tous les crédits nécessaires. « Mais pour l'instant, on n'a rien fait », constate le maire excédé par la multiplication des études préalables « pour remuer le moindre godet de terre ». Récemment, il a installé, de sa propre initiative, une vanne sur un conduit souterrain qui accélérât l'écoulement des eaux. Sans autorisation. Peu importe, il est convaincu d'avoir protégé ses administrés. « J'en ai marre de gérer cette affaire-là. Le temps qu'on y passe n'est pas consacré à faire autre cho-

se qu'au lendemain de nouvelles inondations, en décembre 1999. Le préfet de la région Haute-Normandie s'est fait plus directif et le conseil général de Seine-Maritime a promis d'apporter tous les crédits nécessaires. « Mais pour l'instant, on n'a rien fait », constate le maire excédé par la multiplication des études préalables « pour remuer le moindre godet de terre ». Récemment, il a installé, de sa propre initiative, une vanne sur un conduit souterrain qui accélérât l'écoulement des eaux. Sans autorisation. Peu importe, il est convaincu d'avoir protégé ses administrés. « J'en ai marre de gérer cette affaire-là. Le temps qu'on y passe n'est pas consacré à faire autre cho-

Etienne Banzet

## Des phénomènes récurrents

En France, le risque d'inondations touche plus d'une commune sur quatre et près de 10 % du territoire. Celles-ci sont dues soit à des précipitations importantes, qui provoquent des montées plus ou moins lentes des eaux, soit à des orages violents entraînant des crues subites et souvent meurtrières. Voici un chronologie des dernières catastrophes.

- 1977. La Haute-Garonne, le Gers et le Lot-et-Garonne sont frappés par de violents orages (15 morts).
- 1982. 40 départements sont victimes d'inondations.
- 1983. En avril, la Seine et la Marne sortent de leur lit (trois personnes meurent noyées). En août, des crues au Pays basque français provoquent 6 morts.
- 1987. 14 juillet, une crue de la Fiers dévaste les campings du Grand-Bornand (Haute-Savoie) : 23 morts.
- 1988. Au printemps et en automne, de fortes pluies touchent l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Limousin, l'Ille-et-Vilaine : 11 morts, 50 000 sinistrés, 3,3 milliards de francs de dommages.
- 1990. L'Oust et la Vilaine sortent de leur lit en Ille-et-Vilaine.

- 1992. Le 22 septembre, l'Ouvèze déferle sur Vaison-la-Romaine (Vaucluse) : 41 morts. Les Pyrénées-Orientales, l'Aube et l'Ardèche subissent des crues.

- 1993-1994. Pendant l'automne et l'hiver, l'Oise, l'Aisne, la vallée du Rhône et la Camargue sont frappées : 26 morts

- 1995. Pendant l'hiver, 2 900 communes sont déclarées en état de catastrophe naturelle : la montée des eaux provoque 9 morts.

- 1996. Le Midi-Pyrénées est touché à l'automne : 4 morts.

- 1999. Le 13 novembre, importantes inondations dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales : 29 morts, 360 communes sinistrées, 2,6 milliards de dommages.

- 2000. En juin, la Garonne connaît une très forte crue. En octobre et novembre, des pluies diluviennes tombent sur la Côte d'Azur. En décembre, des inondations frappent le Nord et le Pas-de-Calais, la Haute-Saône, la Manche, le Finistère, les Alpes-de-Haute-Provence et l'Ille-et-Vilaine.

- 2001. En janvier, une large partie de l'ouest de la France est touchée par des inondations. En mars, l'Oust, la Vilaine, la Seine et la Saône sortent de leur lit.

## De nouvelles vagues de précipitations compromettent le lent processus de décrue

LES INONDATIONS continuent à produire leurs drames. A Limay, dans les Yvelines, un homme de soixante-seize ans est porté disparu depuis le week-end dernier. Ce garde-champêtre à la retraite, aurait chuté dans les eaux de la Seine en voulant se rendre sur une île pour aller nourrir son chat. Les recherches devaient reprendre, jeudi 29 mars. A Anse, au nord de Lyon, un adolescent de quatorze ans est tombé, mercredi 28 mars, dans la Saône. La victime, qui pêchait, a glissé dans le fleuve, qui présente un fort débit depuis les crues de la semaine précédente. Mercredi 28 mars, les recherches ont été interrompues et ne reprendront que si les conditions climatiques le permettent.

Dans l'Eure, le préfet du département a recommandé, mercredi 28 mars, aux habitants de l'agglomération d'Evreux de s'abstenir de boire l'eau du robinet, en raison de « phénomènes passagers de pollution naturelle », dus aux inondations. Cette recommandation concerne les réseaux d'alimentation de près de vingt-cinq mille personnes. Dans ce même département, des habitants des secteurs de Louviers, Evreux et Brionne ont été privés de télépho-

ne en raison de la submersion de commutateurs ou de rupture de câbles. Plusieurs maisons restaient encore les pieds dans l'eau. Dans les régions touchées par les intempéries, la décrue ne s'amorce que très lentement à cause des pluies de ces dernières vingt-quatre heures. Dans l'Eure, la plupart des cours d'eau dimi-

## Gonflée par les eaux de l'Oise et de la Marne, la Seine ne poursuit sa baisse qu'à un rythme lent

nent. Mais seul l'Iton a retrouvé une hauteur inférieure à sa cote d'alerte. En Ille-et-Vilaine, la décrue reste très faible, d'environ un centimètre par heure à la hauteur de Redon. L'Oust a vu son niveau remonter.

En Seine-Maritime, la baisse des eaux s'effectue très lentement. Dans le Calvados, le niveau de l'Orne a baissé. Mais la Dives

est encore en alerte et la Touques reste placée sous vigilance.

Dans le bassin du Rhône, la Saône et le bas-Rhône poursuivent leur décrue. Dans le département de la Meuse, le fleuve du même nom a connu une onde de crue, mercredi. Le Rhin diminue. La navigation reprend progressivement sur l'ensemble du fleuve.

En région parisienne, la situation reste incertaine. Les crues repartent à la hausse sur la Marne et sur l'Oise où la rivière devrait atteindre sa hauteur maximale à L'Isle-Adam et à Pontoise. Le dispositif d'alerte, qui interdit la fréquentation des berges, est maintenu sur l'ensemble des départements sauf dans l'Essonne. Gonflée par les eaux de l'Oise et de la Marne, la Seine ne poursuit sa décrue qu'à un rythme lent. Jeudi 29 mars, la cote relevée au pont d'Austerlitz était à 4,48 cm, soit une baisse d'une vingtaine de centimètres en quelques jours. Mais hormis le tronçon pont de Bercypont National, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les voies sur berges sont toujours fermées.

Météo-France prévoit de nouvelles précipitations sur l'ensemble du territoire : elles pourraient compromettre les décrues amorcées.

## Les modalités d'application des Plans de prévention des risques sont souvent contestées par les riverains

L'HOMME voulait installer une véranda dans sa maison des bords de Marne, aux portes de Paris. Il sollicitait un permis de construire, qui lui a été refusé. Trimballé d'une administration à l'autre pour connaître le motif de cette obstruction, il a fini par arracher la vérité : sa maison, comme ses voisines, venait d'être classée en zone inondable et donc inconstructible. A cette occasion, le propriétaire éconduit a découvert un nouveau sigle qui le hante depuis : PPR ou Plan de prévention des risques (PPR).

La mauvaise nouvelle a rapidement remonté la rivière. Les habitants se sont regroupés dans une association ironiquement baptisée PPRI. Pour la protection des riverains et des liens. Ils se battent pour obtenir la modification du PPR, estimant notamment le mode de classement arbitraire, le tracé de la zone inondable épousant, par un curieux hasard, les limites géographiques de certaines communes...

Personne ne conteste l'idée de ces plans, arme louable de prévention contre les inondations, les glissements de terrain, les avalanches ou les tremblements de terre, mais plutôt les modalités de leur application. Les zonages sont établis par la direction départementale de l'équipement, soumis à enquête publique et à avis de la mairie puis décidés par le préfet. Au bout de ce parcours, le tracé des cartes prend parfois des détours surprenants. A Chamonix, le PPR établi après la catastrophe meurtrière de février 1999 est contesté par certains habitants, qui s'étonnent du contour très polémique des délimitations de risque, le couloir d'avalanche s'arrêtant, à un

certain endroit, au pied d'un grand hôtel...

Un peu partout en France, dans les 10 000 communes qui ont l'obligation d'établir un PPR par la loi de 1995, fleurissent ainsi des groupes d'opposition, souvent soutenus, voire instrumentés par des élus. Ils regroupent des propriétaires qui se sont parfois lourdement endettés et n'acceptent pas de voir leur bien perdre ainsi, du jour au lendemain, presque toute valeur en raison d'une hachure sur une carte. Des centaines de milliers de foyers se retrouvent sous la menace de cette épée de Damoclès.

## UNE PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE

Les PPR vont à l'encontre de décennies d'urbanisme débridé. La législation préventive n'est pourtant pas nouvelle. L'ancêtre de cette directive, le plan de surfaces submersibles, date de 1935 ! Il y est ensuite le périmètre de risque, élaboré en 1955, les plans d'exposition aux risques, de 1982, et finalement les PPR, institués en 1995. Autant de textes qui n'ont guère été appliqués.

Pendant trois quarts de siècle, l'urbanisation des zones inondables s'est amplifiée, des maires peu regardants signant des permis de construire pour l'installation d'entreprises ou de zones pavillonnaires dans des périmètres dangereux. L'édification de quelques barrages ou digues suffisait à créer un sentiment de sécurité, que la multiplication de phénomènes pluvieux exceptionnels depuis 1995 a balayé.

Depuis trois ans, l'Etat s'est finalement décidé à mettre en œuvre ces instruments de précaution.

Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a fait des PPR un de ses principaux combats. Les crédits pour leur élaboration sont passés de 15 millions à 107 millions de francs par an. A la fin de l'année 2000, 2 500 communes en sont dotées et 2 000 autres devraient être bientôt pourvues. Le ministère espère en avoir bouclé 5 000 en 2005.

Un nouvel arrêté sur l'indemnisation des catastrophes naturelles, paru à la fin de l'année, devrait hâter la procédure. Il instaure des franchises d'assurance plus importantes en cas de sinistres répétés dans les communes qui ne seraient pas dotées de PPR. La franchise sera doublée au troisième arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle, triplé au quatrième et quadruplé pour les suivants. La ville de Redon en est, par exemple, à sa quatrième inondation en moins de six mois... Un sérieux argument pour se doter de ce fameux plan.

Certaines collectivités ont assorti la mise en place des PPR de mesures d'accompagnement. Après les crues meurtrières de novembre 1999, des communes du Sud-Ouest ont financé le relogement de personnes vulnérables. La législation prévoit de telles acquisitions, tout comme celles de terres agricoles pouvant servir de bassin d'expansion des crues. En Seine-Maritime, où des milliers d'habitants pataugent depuis une semaine, une commission a été créée en juillet 2000. Mais, sur le terrain, personne n'en a encore vu le moindre centime...

Benoît Hopquin

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

THÉÂTRE GYPTIS

création CHATOT - VOYOUCAIS

du 20 mars au 14 avril 2001

Britannicus

Jean Racine

Mise en scène Françoise Chatôt

Deux monstres fascinants s'affrontent pour le pouvoir...

04 91 11 00 91 - Marseille

création 9mm

de Lionel Spycher

27 février au 1<sup>er</sup> avril

Mise en scène Gilles Chavassieux

Théâtre les Ateliers

Tél. 04 78 37 46 30

www.theatresateliers.com

**L**E SNES, c'était elle. Et vice-versa. Depuis dix-sept ans. Les larmes couleront, à Strasbourg, quand Monique Vuaillet fera ses adieux à ses « collègues » du Syndicat national des enseignants de second degré, réunis en congrès jusqu'au 30 mars. Le dernier de celle qui fut tout à la fois leur égérie, leur mère, leur miroir fidèle et leur âme damnée. « Elle a su s'imposer », résume Etienne Camy-Peyret, soixante-dix-neuf ans, secrétaire général du SNES de 1971 à 1981, qui l'a remarquée, dès 1966, à Rennes. Monique Vuaillet y fait alors ses débuts comme prof de sténo-dactylo au lycée Bréquigny. La fille d'ouvrier de Bourg-en-Bresse mettra dix ans pour prendre la tête du SNES, devenu le poids lourd de la profession enseignante, avec 80 000 adhérents. Un défi.

« J'étais jeune, j'étais une femme et je venais du technique », résume-t-elle. Elle fait ses classes dans l'équipe des « pédagogos », puis à la tête du « secteur action et vie du SNES ». Un moment-clé : c'est là, de l'avis de tous, qu'elle acquiert, en écumant les établissements scolaires, son « intelligence de la profession ». « Elle avait une énergie étonnante », se souvient Agnès Thépot, professeur d'histoire-géographie, qui l'a rencontrée à cette époque. « Quand la mayonnaise de l'action ne prenait pas, elle pouvait passer des heures au téléphone avec les militants, et ça marchait. » Vingt-cinq ans plus tard, « elle est toujours en phase avec les discussions qui animent les salles de profs », assure Richard Ghis, jeune cadre du SNES dans l'académie de Nice.

D'emblée, elle choisit aussi son camp parmi les tendances politiques qui s'affrontent au SNES : ce ne seront ni les socialistes d'Unité indépendante démocratie, « trop mous », ni les trotskystes d'Ecole Emancipée, « trop radicaux ». Mais Unité et action, le courant majoritaire, où figurent des communistes. En mai 68, de Rennes, elle observe la révolte, « réservée vis-à-vis de la violence parisienne ». Les comités anti-Vietnam, qu'elle rejoint, poussée par « une copine mao », lui permettront de s'engager plus avant. Son adhésion au PC date du programme commun de la gauche. Mais, affirme-t-elle, les distances seront vite prises. « Mon engagement n'était pas militant. Mon engagement, c'était le SNES », répète-t-elle à l'envi. Partie avec son premier mari, en 1969, « en camping en URSS », parce que tout le monde disait « Il faut voir », elle a vu. Après la guerre, son père avait été sommé de choisir entre ses responsabilités à la CGT d'EDF et son engagement au Parti socialiste, « ça, je n'en voulais pas ». « Le SNES a compris que cette proximité n'était pas porteuse dans une profession plus socialiste que communiste », précise André Robert, sociologue de l'éducation.

En 1981, elle seconde Etienne Camy-Peyret, partageant le rôle d'adjointe avec Gérard Ala-Philippe, adhérent au PC, son deuxième compagnon dans la vie. Mais aussi avec Jean Petite, professeur de philo, sympathisant PSU et fondateur de la doctrine pédagogique du SNES. Il la convainc d'accéder aux responsabilités nationales. « Je ne m'en croyais pas capable. Je me suis laissée faire », dit-elle. Jean Petite a d'autres souvenirs. « Dans les années 1975, elle m'a dit : "mais tu me marginalises !" », raconte ce « vieux gibbon », comme se nomment les anciens du syndicat. « Dès cette époque, elle piaffe ; on sent qu'elle a son propre projet pour elle. » Le syndicat, a-t-elle toujours pensé, est « un lieu d'apprentissage et de promotion sociale ».

A l'aube des années 1980, le système éducatif bascule : les effectifs du second degré explosent, collègues et lycées sont en passe de devenir le champ de recrutement majeur des enseignants, et le SNES un syndicat de masse. « Monique Vuaillet l'a bien compris. Pas la FEN, ni le Syndicat national des instituteurs », éternel concurrent du SNES dans la forteresse enseignante, poursuit le « vieux gibbon ». « Elle a parfaitement accompagné le mouvement en professionnalisant le syndicat. Elle a porté une vision de gauche en affirmant que tous les enfants pouvaient accéder à l'éducation », confirme l'un de ses ennemis intimes.

« Monique » s'affirme, à partir de 1984, comme LA secrétaire générale ; elle fera de même plus tard en co-dirigeant, avec Pierre Duhaucourt, la FSU créée après la scission de la FEN. Fine négociatrice, grande communicante, douée d'un sens du



YOSHIKO MURAKAMI POUR « LE MONDE »

# La générale Vuaillet

**Egérie, mère, miroir et âme damnée des profs depuis le début des années 1980, Monique Vuaillet quitte le Syndicat national des enseignants de second degré, le tout-puissant SNES, qu'elle a dirigé d'une main de fer pendant dix-sept ans. Itinéraire d'une battante**

compromis, consciente de son autorité et capable de colères mémorables, elle règne. Elle abuse même parfois de sa position dominante. Les cadres du SNES « lui vouent une admiration sans borne, faisant preuve d'un manque de recul étonnant », témoigne un ancien de la FSU. « Il faut dire que, tenir tête à Monique, ce n'est pas de la tarte, reconnaît Pierre Toussanel, ex-secrétaire général adjoint. Elle sait moucher les gens, et peut être blessante. »

**U**NE phrase résonne d'ailleurs fréquemment dans les couloirs du SNES : « On va attendre que Monique soit là pour décider. » Les techniciens du syndicat « n'avaient jamais le dernier mot, confirme un responsable au ministère de l'éducation. C'est Vuaillet qui tranchait, passant, au besoin, directement par le ministre ». Cette hégémonie a pu décourager d'autres talents. « Elle ne pouvait admettre qu'une autre femme fasse aussi bien qu'elle », souligne un proche. A la fin des années 1970, elle s'est imposée au SNES parmi des femmes. « Il y en avait beaucoup de qualité », rappelle Jean Petite. « Elle a ensuite éliminé la relève masculine. Mes poulains n'ont pas tenu. » Certains de ses affidados nuancent le tableau. « On l'a

toujours fait passer pour la Générale, regrette le Niçois Richard Ghis, mais elle a une vraie capacité à écouter les avis différents et à les synthétiser. »

Durant toutes ces années, un mentor est resté dans l'ombre de Monique. Pierre Toussanel est l'un de ceux qu'elle a rarement contesté et l'un des rares qui pouvaient la contredire. « On a passé deux septennats ensemble, dans la plus grande connivence, témoigne-t-il. On n'aimait pas les magouilles, ni l'un ni l'autre, et, dès le début, je lui ai dit "je ne suis pas assez mégalo pour être secrétaire général". » Monique a apprécié. D'autres ont conforté sa position. « Elle était entourée de techniciens remarquables, sans lesquels le SNES, intellectuellement, n'aurait pas existé », estime un haut fonctionnaire du ministère.

Aux avant-postes du SNES, « mon activité a tourné autour des rencontres avec les ministres de l'éducation, des visites de terrain, et des contacts avec les médias », raconte Monique Vuaillet. Elle a ainsi « connu sept ministres », titre du livre qu'elle publiera chez Plon à la rentrée. Peu trouvent grâce à ses yeux : Alain Savary, pour « l'appel aux équipes, la lutte contre l'échec ». Jean-Pierre Chevènement, pour « les 80 % au niveau du bac ». Mais c'est Lionel

Jospin qui emporte la mise. A ses yeux, il fut le « plus estimable, par sa durée, les options politiques de sa loi d'orientation de 1989 et sa recherche du compromis par le dialogue social ».

Monique Vuaillet refuse d'entendre que le SNES, par son corporatisme, a bloqué toute évolution du système éducatif depuis vingt ans. Sur ce sujet, ses adversaires ne la

maîtres ! » Pas question cependant d'endosser à elle seule la fameuse « cogestion » du ministère de l'éducation nationale. « Je n'aurais pas été là, ça aurait été la même chose. Je ne connais pas de réformes que l'on aurait fait capoter », insiste-t-elle. Pas même la réforme des collèges de Louis Legrand, sous Savary ? « Ah oui, j'avais oublié », reconnaît-elle rapidement.

**« Avec Nicole Notat, c'est la première dirigeante syndicale qui s'est imposée dans les médias »**

**André Robert, sociologue de l'éducation**

ratent pas. « Elle incarne le repli frileux du syndicalisme enseignant, toujours sur la défensive, sauf lorsqu'il peut prouver à ses adhérents qu'il a monnayé les changements contre des heures ou des postes », l'assassine un ancien responsable de la rue de Grenelle. « Oui, nous avons négocié la loi de 1989 à la virgule près, relu la copie du Nouveau contrat pour l'école de François Bayrou, s'empourne Monique Vuaillet. Plus récemment, on a fait de même sur la formation des

Car, au fond, « il n'y a plus de projet politique sur l'école, et c'est décevant », juge-t-elle. Certains lui donnent raison. « Le SNES a jusqu'au bout de ce qu'il peut négocier, mais quand un ministre sait mettre des arguments irrésistibles sur la table, il l'emporte. Or peu l'ont fait », estime Guy Bourgeois, directeur du cabinet de François Bayrou en 1993. « Monique s'est toujours plus bagarée que moi pour les réformes », estime Pierre Toussanel. Alain Ber-

gounieux, ex-conseiller de Michel Rocard, a même le sentiment « de quelqu'un qui a pris de la hauteur » au fil des années. L'affrontement final, avec Claude Allègre, a cependant laissé un goût amer. « Beaucoup de profs lui sont reconnaissants d'avoir su dire "non" à un ministre odieux », analyse Agnès Thépot. Mais, juge un ancien, « Monique a valorisé le SNES en lui donnant un visage combatif, qui a peut-être éclipsé sa richesse. Et l'image d'un SNES ringard reste très forte ».

Face à tous ses alter ego masculins, « le minimum à dire, c'est que j'ai provoqué des déroutes », s'esclaffe-t-elle. « Une femme accédant à la tête d'une profession majoritairement féminine, cela a du sens », analyse le sociologue André Robert. Monique Vuaillet a contribué à casser l'image de « femme de cadre sup » qui a longtemps collé aux enseignantes. Les profs, dans leur ensemble, ont apprécié. « Avec Nicole Notat, c'est la première dirigeante syndicale qui s'est imposée dans les médias, ajoute M. Robert. Cela a beaucoup servi le SNES. » Surtout face à François Bayrou, pour qui, rapporte un collaborateur, « la femme la pire gagnera toujours un arbitrage contre le meilleur des hommes ». L'ancien ministre n'a pas caché sa fascination pour la responsable du SNES, en qui il voyait un animal politique. « La porte du bureau du ministre lui était ouverte et cela en a agacé plus d'un. Mais elle faisait simplement son boulot ! », rappelle Guy Bourgeois. « Parmi tous les syndicalistes que j'ai côtoyés à l'éducation nationale, c'était la meilleure », dit-il encore.

**P**OURTANT, des quolibets sexistes dont bruissaient les travées de la FEN aux attaques les plus récentes, sa féminité n'a pas toujours été facile à porter. Les accusations sur la cogestion ont été doublées par Claude Allègre d'une rancœur personnelle. Il bannit la secrétaire générale des cénacles ministériels. Il en dit trop, partout et souvent, jusqu'à écrire, dans son livre *Toute vérité est bonne à dire* (Lafont-Fayard), « avec Vuaillet, on était en rase-mottes ». Les coups sont rudes. Aussi envoie-t-elle une demande d'adhésion aux Chiennes de gardes. « Silence radio pendant deux ans avant d'entendre : les attaques n'étaient pas suffisamment sexistes. » Conclusion : « Ce machin ne sert que quelques personnes en vue. C'est snobinard. » Une déception d'autant plus grande que la charge d'Allègre l'a « plus démolie qu'elle n'a laissé paraître. Elle ne s'est jamais blindée », assure une amie.

Durant toutes ces années, turbo-Monique vit du lundi après-midi au jeudi à Paris, et se ressource le reste de la semaine à Grenoble. Elle y donne quatre heures de cours par semaine à une classe 100 % féminine de BTS « économie sociale et familiale ». Elle accompagnera jusqu'en 2002 ces élèves dociles qu'elle aime bousculer. « Elles me disent que ça manque de cours magistral. » En classe, incorrigible, « Madame Vuaillet » harangue ses troupes. Le sujet de ce lundi de février, le rapport du Commissariat général au Plan sur les jeunes, va donner lieu à... un vote. Les mains se lèvent. Satisfaction.

A Grenoble, la syndicaliste possède aussi ses attaches. Son nouveau compagnon, Michel Gilbert, écologiste, ex-adjoint au maire chargé des transports. Les montagnes, pour le ski de fond et la randonnée. Et les copines, qu'elle entraîne, comme ses élèves, « par sa vitalité débordante ». Elles projettent d'acheter ensemble une « maison collective », quand Monique aura vendu son appartement du château d'Uriage, acquisition qui lui a valu d'être traitée de châtelaine par les mauvaises langues. « Ça ne sera pas un phalanstère », précise Elyane, ex-SNES, qui « s'engueule régulièrement avec Monique à ce sujet » et qui « déteste sa manie de [lui] couper la parole ». En famille, Monique Vuaillet fut à bonne école. Aînée, meneuse, elle a poussé ses sœurs à l'université ; elles enseignent en lycée technique, comme elle.

A l'heure de la retraite, le SNES, pense-t-elle, vivra bien sans elle. « Je ne crois pas au traumatisme ; la vie balaise tout ça. » « Elle aura du mal à prendre du champ, prévoit Pierre Toussanel, mais il faut qu'elle comprenne qu'elle peut apporter beaucoup au syndicalisme... en dehors du SNES. » La sexagénaire n'envisage pas de pause. Après le livre, d'autres missions viendront, dans le domaine de la formation des profs. « Si je m'arrête, je meurs. »

**Nathalie Guibert et Stéphanie Le Bars**

# Quelle vague bleue ? *par Gérard Le Gall*

**P**AR-DELÀ l'immédiate perception d'une élection - liée aux attentes, aux sondages, au discours dominant des médias, à la connaissance plus ou moins sélective des résultats -, sa lecture politique est toujours chose complexe, rarement neutre, parfois erronée. La gauche avait-elle correctement interprété 1981 et 1988, la droite 1986, voire 1995 ?

Avant d'ausculter les urnes des 11 et 18 mars 2001, quarante-six mois après la victoire de la gauche en juin 1997 et un an avant le printemps 2002, osons préalablement formuler un simple rappel de méthode fondé sur l'expérience : une élection intermédiaire - municipale, cantonale, régionale, européenne - n'est pas une élection décisive, présidentielle, législative. Néanmoins, pour ne pas clore le débat qu'autoriserait une interprétation uniment locale, on conviendra qu'il existe - l'histoire électorale le montre - une certaine résonance entre les deux types d'élections.

A l'issue de cet inédit que constitue la concomitance d'élections municipales et cantonales, favorable à une meilleure connaissance des comportements électoraux, tentons, à l'aune des indicateurs classiques de l'analyse politico-électorale, une lecture essentiellement fondée sur les réalités électorales trop souvent oubliées, et moins sur les représentations nées des soirées électorales. On le fera à travers l'observation de la participation, de la santé électorale des partis, du rapport de force entre coalitions, des reports et transferts de voix d'un tour à l'autre, du niveau d'implantation locale des formations politiques et des coalitions, avant de formuler une esquisse de 2002.

## 1. Une participation électorale médiocre

La crise de la politique et du politique n'est malheureusement plus à démontrer. Le local municipal, le retour à la confiance dans le pays, la crédibilité d'un retour, à terme, du plein emploi pouvaient-ils contrarier cette tendance lourde que constitue l'asthénie démocratique, fruit amer d'une longue crise sociale et morale, d'une mondialisation libérale souvent redoutée, d'une Europe à la peine, d'un brouillage des idéologies, d'une société française, ici et là, toujours très anomique ? L'observation d'une abstention record aux municipales (32,6 %) depuis 1945 - notamment parmi les jeunes et dans les quartiers populaires depuis plus de dix ans - est, à mes

yeux, une implacable mesure de la tâche politique, idéologique et sociale encore à accomplir par les gouvernants dans les années à venir pour réconcilier le citoyen avec la démocratie. A certains égards, on peut considérer, en creux, qu'à travers cette faible participation on vérifie aussi l'absence chez l'électeur d'une expression négative à l'endroit du gouvernement. Ce qui, lors d'une élection intermédiaire, peut déjà être considéré comme un petit succès.

Contrairement à certaines analyses superficielles, le PS n'a pas réalisé le modeste score de 22 % aux cantonales, sauf à préciser qu'il n'était présent que dans 72 % des circonscriptions ! En réalité, là où il est présent, il obtient 28,8 %

## 2. Evolution du paysage politique

2001 marque plus la confirmation de certaines tendances du paysage politique qu'une mutation du système des partis.

La réalité d'une extrême gauche électorale depuis la présidentielle de 1995 (5,4 %), amplifiée aux régionales de 1998, est plutôt confirmée. Néanmoins, le phénomène n'est ni général ni univoque. Ainsi LO (qui gagne, comme en 1998, la plupart de ses primaires avec la LCR) ne progresse pas par rapport à 1995 lorsqu'elle représente seule l'extrême gauche. Ceci est vérifié aux cantonales, où l'extrême gauche, peu présente, ne réalise pas de véritable percée : 5 % dans les 168 cantons où elle a un seul candidat.

Le PCF, perçu comme le grand perdant de 2001, dont on peut mieux mesurer l'influence grandeur nature aux cantonales qu'aux municipales, réalise ici 9,8 %. C'est exactement son score de 1998, bien qu'il fût moins présent qu'il y a trois ans (1 637 candidats contre 1 767).

Contrairement à certaines analyses superficielles, le PS n'a pas réalisé le modeste score de 22 % aux cantonales, sauf à préciser qu'il n'était présent que dans 72 % des circonscriptions ! En réalité, là où il est présent, il obtient 28,8 %. Conformément à ce critère convenu de lecture des cantonales et des législatives que constitue l'espace PS-DVG (avec le PRG et le MDC,

avec qui le PS a noué des accords), ce dernier représente 29,9 % des suffrages exprimés. Un score inférieur (-1 point) à 1998 - toutefois, le PS a passé 63 accords électoraux avec les Verts - mais supérieur (+1 point) à 1994, et sans comparaison avec 1992 (24 %).

L'écologie politique, qui a émergé en 1977 (10 % à Paris) et qui a connu son apogée électorale entre 1989 et 1993, confirme ses bons résultats européens (9,8 %), sans affaiblir le PS comme en

1992-1993. En effet, lorsqu'ils représentent seuls l'écologie dans un canton (773 cas), les Verts obtiennent 12,4 %, environ 4 points de plus qu'en 1998 et une performance proche de celle de l'excellente année 1992, compte tenu de leurs accords avec le PS. Le 11 mars, les Verts passaient la barre des 10 % dans 469 cantons et des 15 % dans 176 cas.

Quant aux diverses familles de la droite (RPR, UDF, DL, RPF, DVD), elles constituent, en raison de leurs candidatures uniques ou de leur dispersion, aux municipales comme aux cantonales, un insurmontable défi pour tout analyste qui souhaiterait faire le partage de l'influence des uns et des autres et leur comparaison dans le temps. Reste l'extrême droite, parfois jugée moribonde, qui représente toujours un danger. Très présente aux cantonales (dans 95 % des cantons), elle passe la barre des 10 % dans l'ensemble du pays (7,1 % pour le FN, 3,0 % pour le MNR) avec un score proche de 1994, mais inférieur de 4 points à 1998. Précisons que le FN dépasse la moyenne nationale de l'extrême droite dans 341 cantons, tandis que le MNR réalise la même performance dans 29 cantons. Preuve de la persistance d'une identité propre de l'extrême droite : lorsque le FN ou le MNR se maintiennent au second tour des municipales, ils conservent leur influence électorale dans environ la moitié des cas.

## 3. Stabilité du rapport de forces entre les coalitions

La publication, le soir du premier tour et encore le lendemain, d'une estimation plus qu'approximative des résultats électoraux dans les 2 586 communes de plus de 3 500 habitants invitait à penser à un fort recul de la gauche et à une sensible poussée de la droite par rapport aux élections antérieures. La vérité au fond des urnes fut sensiblement différente puisque dans ces communes la gauche réalise 46,9 % des suffrages (2,3 points de plus que dans l'estimation CSA), soit environ 2 points de mieux qu'en 1995 et environ 1,5 point de moins qu'en 1989, quand la gauche incluait la catégorie « gauche-centriste » avec des listes d'ouverture vers le centre.

A l'inverse, les droites obtiennent 52,6 %, contre 55,1 % en 1995 et 50,5 % en 1989. Si la droite demeure effectivement majoritaire à l'issue des deux scrutins, rappelons qu'elle l'est sans discontinuer depuis 1989, y compris en 1997, sans que les triangulaires avec le FN fussent décisives dans la victoire de la gauche.

## 4. Bons reports globaux d'un tour à l'autre au sein des deux camps

La qualité des reports au sein d'un camp ou d'une coalition est, on le sait, la clé d'or pour l'interprétation de la vie politique française. Ici encore, l'observation des résultats dans les communes de plus de 9 000 habitants et dans les cantons en ballottage contredit ou nuance maints commentaires, puisque, globalement et apparemment, on observe une bonne qualité des reports entre les gauches et entre les droites. Globalement, puisque d'un tour à l'autre le pourcentage des suffrages des deux camps est pratiquement le même. Apparemment, puisque des études plus approfondies montreront - ce qui confirmera la puissance des logiques locales à l'œuvre dans les dernières élections - une participation différentielle ou des reports et transferts de voix ici favorables à la gauche, là favorables à la droite. En toute hypothèse, les données d'ensemble suggèrent que les défaillances d'un camp sont compensées par celles de l'autre.

## 5. La nécessaire réévaluation du bilan de l'implantation des forces politiques

Les médias télévisuels, les tirages de la presse nationale et régionale ont pu donner l'impression d'une véritable déferlante de villes conquises par la droite, et au total d'un échec, voire d'une déroute de la gauche. Qu'en est-il réellement ?

Avant d'examiner de manière rigoureuse les bilans, précisons que dans les villes de plus de 3 500 habitants, en partie grâce à la conquête de Paris, la gauche administre désormais une population plus importante qu'avant le renouvellement de 2001. Plus précisément, dans les 232 villes de plus de 30 000 habitants (18 millions), elle gérait 45 % de la population avant le 11 mars, et aujourd'hui 50,5 %.

En termes de décisions locales, la balance entre les gains et les pertes

Bref, la gauche, de la plus petite commune de 3 500 habitants à la capitale, Paris, n'a perdu que 14 villes

est pour la gauche de -20 dans les grandes communes, de -27 dans les communes moyennes de 9 000 à 30 000 habitants, mais est positive (+33) dans les communes de 3 500 à 9 000 habitants. Bref, la gauche, de la ville de 3 500 habitants à la capitale, Paris, n'a perdu « que » 14 villes. C'est peu si l'on veut bien considérer qu'en 1983 la gauche, qui fut lourdement sanctionnée par rapport aux excellents résultats de 1977, connaissait un solde négatif de 181 villes dans les communes de plus de 3 500 habitants ! Rappelons encore qu'en mars 1977, lors

de la vague « rose-rouge », la gauche dans son ensemble avait acquis 57 communes de plus de 30 000 habitants. Cette fois, point de vague bleue puisque, dans les mêmes villes, la droite ne dirige « que » 20 communes de plus qu'avant le renouvellement, mais perd notamment Paris et Lyon. Précisons qu'elle conquiert des villes souvent gagnées ou conservées par la gauche lors de triangulaires avec le Front national ou en situation d'extrême division de la droite en juin 1995.

Pour parfaire le tableau, réintroduisons dans notre analyse les cantonales, où la gauche conquiert six départements et en cède un, complétant par là même les 13 conquêtes départementales et les 6 régionales de mars 1998.

A l'issue de cette rapide plongée dans les méandres de cette double élection, il est permis de conclure que, au vu du niveau comparé des coalitions aux municipales (1989, 1995, 2001) et aux cantonales (1994, 1998), de la qualité des reports de voix ou de l'implantation des forces politiques, la France n'a pas connu, le 18 mars, de nouvelle donne électorale. Bref, la gauche gouvernementale, qui a aussi compris le verdict des urnes dans les quartiers populaires et parmi les jeunes, n'est aujourd'hui ni en 1983-1984, quand les nuages s'amoncelaient vers le rendez-vous législatif de 1986, ni en 1991-1992, un an avant 1993, « année terrible ». Bref, rien n'est joué pour 2002 !

Gérard Le Gall est conseiller auprès du premier ministre.

**PRÉFECTURES DU HAUT-RHIN, DU TERRITOIRE DE BELFORT, DE LA HAUTE-SAÔNE, DU DOUBS, DU JURA, DE LA CÔTE D'OR**

**Projet de liaison ferroviaire à grande vitesse désignée « branche est du TGV Rhin-Rhône ».**

**AVIS D'ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE**

Le public est informé, qu'en application de l'arrêté interpréfectoral n° 660 du 20 mars 2001, une enquête publique complémentaire portant à la fois sur l'utilité publique du projet de liaison ferroviaire à grande vitesse désignée « branche est du TGV Rhin-Rhône » et sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols rendus publics ou approuvés des communes, sera ouverte du **17 avril au 17 mai 2001** inclus sur le territoire des communes de Pont-sur-l'Ognon, Tavey et Vyans-le-Val en Haute-Saône.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête sera déposé au siège principal de l'enquête :

**Préfecture de la Haute-Saône  
1, rue de la Préfecture  
BP 429  
70013 VESOUL CEDEX  
Ouverture de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15.**

Aux jours ouvrables, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Les observations pourront également être adressées **par écrit** à la commission d'enquête au siège principal de l'enquête pour être annexées au registre.

Pendant la même période, aux jours ouvrables, un exemplaire du dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public à la **sous-préfecture** - Square du Général-de-Gaulle 70200 LURE (ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 30).

Sont également lieux d'enquête, les **mairies des communes de Pont-sur-l'Ognon, Tavey et Vyans-le-Val**, où le public pourra également prendre connaissance du dossier, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Les observations du public pourront y être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

La **commission d'enquête** dont le siège est fixé à la préfecture de la Haute-Saône à Vesoul est composée de :

**Président :**  
**M. Marc PORTIER**, ingénieur général des ponts-et-chaussées en retraite.

**Vice-présidents :**  
**M. Marie-Pierre PERRIN**, général de gendarmerie (cadre de réserve) ;  
**M. Pierre-Marie BADOT**, professeur des universités.

**Membres titulaires :**  
**M. Claude Huot**, ingénieur civil de l'équipement ;  
**M. René Duval**, ingénieur divisionnaire des travaux des eaux et forêts en retraite ;  
**M. Eric Keller**, ingénieur conseil en environnement ;  
**M. Jacques Lanquetin**, géomètre expert en retraite ;  
**Mme Colette Bertault**, attachée de préfecture honoraire ;  
**M. Gabriel Lalthier**, lieutenant-colonel de gendarmerie en retraite ;  
**M. Claude Girardin**, commissaire divisionnaire honoraire de police ;  
**M. Pierre Almeras**, ingénieur - directeur d'usine.

**Membres suppléants :**  
**M. Pierre Devaud**, colonel de gendarmerie en retraite ;  
**M. Jacques Perrot**, officier de gendarmerie en retraite.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les conditions suivantes :

Préfecture de Vesoul ..... le vendredi 11 mai 2001 de 14 h à 17 h ;  
Sous-préfecture de Lure ..... le vendredi 20 avril 2001 de 14 h à 17 h ;  
Mairie de Pont-sur-l'Ognon ..... le lundi 14 mai 2001 de 14 h à 17 h ;  
Mairie de Tavey ..... le samedi 28 avril 2001 de 15 h à 17 h ;  
Mairie de Vyans-le-Val ..... le jeudi 3 mai 2001 de 15 h à 17 h.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans chaque lieu d'enquête pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication en s'adressant au préfet dans les conditions prévues au titre 1<sup>er</sup> de la loi modifiée du 17 juillet 1978.

Colmar, le 20 mars 2001. *Belfort, le 20 mars 2001.*  
Le préfet du Haut-Rhin. *Le préfet du Territoire de Belfort.*  
Pour le préfet absent et par délégation. *Pierre POUESSEL.*  
Le secrétaire général.  
Olivier LAURENS-BERNARD.  
Lons-le-Saunier, le 20 mars 2001. *Besançon, le 20 mars 2001.*  
Le préfet du Jura. *Le préfet de la région Franche-Comté,*  
Laurent CAYREL. *préfet du Doubs.*  
*Pour le préfet.*  
*Le secrétaire général.*  
*Pierre Lambert.*  
*Vesoul, le 20 mars 2001*  
*Le préfet de la région Bourgogne,*  
*préfet de la Côte d'Or.*  
François LÉPINE. *Le secrétaire général.*  
*Jean-françois Devemy.*

# Le levain de l'honnêteté *par Michel Guénaire*

**U**NE République nouvelle s'est levée au soir de la proclamation des résultats des élections municipales. République locale d'abord, puisque les citoyens ont choisi d'élire des hommes et des femmes plus proches d'eux, vrais comme eux et se consacrant entièrement à leur mandat. République saine ensuite, parce que les électeurs ont aussi voulu sanctionner les fusions malhabiles et les retraites hypocrites. Le pays a, en un mot, imposé l'honnêteté.

Qui s'en étonnerait ? La rupture couvait dans les débats jusque dans les discussions privées avant les élections, pour condamner la médiatisation de la vie politique. C'est elle qui a tué la politique, en la rendant artificielle. Les gens avaient fini par trouver soupçonnable tout engagement politique par sa faute. Cette médiatisation pouvait être pédagogie, incarnation, représentation. Elle n'était que texte, mensonges et vidéos. La République a décidé de passer sur elle.

## AU COURRIER DU « MONDE »

### SORTIR DE SCIENCES-PO

L'abolition du concours d'entrée à l'Institut d'études politiques pour les élèves défavorisés risque de n'être qu'un écran de fumée qui ne fera que reculer le couperet. On gonflera la part des élèves défavorisés à l'entrée, mais ils ne seront pas les mieux préparés pour « sortir » de Sciences-Po. Sans compter la suspicion des employeurs et des camarades de promo, passés par la

voix « normale » du concours. (...) Attention ! le syndrome du recrutement socio-ethnique-sportif des universités américaines nous guette. Le problème de la démocratisation du recrutement des élites se situe bien en amont : information sur les filières, stratégie d'« intégration » des grandes écoles, et mise à disposition des candidats des moyens humains et financiers nécessaires pour mener à bien ce type de projet d'études. A leur

façon, elles ont discrédité les suggestions fallacieuses des sortiers de la communication, pour inviter les candidats à s'engager avec honnêteté dans le débat électoral.

C'est aussi un certain commentaire éditorial national, porté par

La gauche est apparue vieillotte et artificielle, tandis que la droite a gagné par la morale de l'engagement. Cette victoire ne doit pas lui faire oublier maintenant son devoir. Il faut à la droite être fidèle à sa victoire

trois mois qui précèdent le scrutin, et moins coûteuses, par l'insitution d'un plafond des dépenses électorales.

Elles ont invité les candidats à revenir parler à leurs électeurs sous les préaux d'école. A leur

une galette circonscrite de quelques journalistes fonctionnant en huis clos, qui a accentué le décrochage du pays par rapport au discours politique. Les invités nationaux aux interviews express des radios nationales se sont

qu'il faudrait jouer et non pas sur un rabaissement des critères de sélection, en supprimant le concours.

Aux élèves défavorisés désireux de prendre l'ascenseur social, je conseillerais d'écouter un des morceaux du très savoureux groupe de rap Les Neg's Marrons : « *Jeune homme, lève-toi, bats-toi, la vie appartient à celui qui se lève tôt et ne baisse pas les bras...* »

Brice Akanati Paris

pliés à ce jeu qui les éloignait de la vérité politique. Les journalistes les instrumentalisaient d'ailleurs. Ce commentaire ou cette direction éditoriale a été aussi sanctionné. Il favorisait enfin la gauche. Le pays a glissé dessus.

Il y a peu de temps encore, l'avenir de la politique devait provenir des laboratoires de la gauche. La droite, lourde et complexée, désirant incessamment gouverner au centre pour rattraper la modernité qui lui échappait, était discréditée. La gauche est pourtant apparue vieillotte et artificielle, tandis que la droite a gagné par la morale de l'engagement. Cette victoire ne doit pas lui faire oublier maintenant son devoir. Il faut à la droite être fidèle à sa victoire.

Les gouvernements de demain ne seront pas composés d'hommes politiques bardés de mandats, cumulant les responsabilités et ficelant les circonscriptions électorales. Ils devront être animés par des hommes et des femmes de la société civile, qui parlent au nom de valeurs et d'une expérience nouvelles. La conduite du pays doit être remise à ces hommes et ces femmes. La politique ne doit plus être une carrière. Elle doit devenir un service. Seules pourront l'exercer les personnes qui, dans la société, ne se rêvent plus comme des exceptions mais font corps avec les gens. Le levain de l'honnêteté est le levain de la société civile.

Michel Guénaire est avocat.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Justice et politique

EN convoquant comme témoin le président de la République, en tant qu'ancien maire de la capitale, dans l'une des nombreuses affaires de la Ville de Paris, le juge Halphen savait qu'il s'exposait à un échec. Jacques Chirac avait annoncé par avance qu'il ne déférerait à aucune convocation de la justice et nul ne s'attendait à ce qu'il change d'avis. En ce sens, la droite n'a pas tort de dénoncer dans l'initiative du juge un « coup » médiatique et politique.

Médiatique, puisqu'il s'adresse à l'opinion publique, prise à témoin du blocage de la procédure sur les différents volets des enquêtes pouvant mettre en cause le président de la République pour des actes commis avant qu'il n'entre à l'Élysée. Politique, puisque cette convocation ne pouvait manquer de déclencher une nouvelle polémique entre les deux principaux personnages de la cohabitation, aussitôt relayée à l'Assemblée nationale par leurs partisans respectifs.

Sur le plan juridique, en revanche, Jacques Chirac a beau jeu de se retrancher derrière la séparation des pouvoirs. Il est le premier président de la République en France qui se trouve à l'abri de la justice ordinaire depuis que le Conseil constitutionnel a décidé, en 1999, qu'il ne pouvait répondre de ses actes, pendant la durée de son mandat, que devant la Haute Cour de justice. L'un de ses prédécesseurs, Valéry Giscard d'Estaing, avait dû en 1974 se plier à une injonction du tribunal correctionnel.

Même si les juristes sont divi-

sés aujourd'hui sur la validité d'une convocation du chef de l'Etat comme témoin, les conditions dans lesquelles le juge Halphen l'a lancée laissent peser des doutes sur la régularité de la procédure. La démarche du juge Desmure, qui, dans une autre affaire de la Ville de Paris, s'était déclaré incompétent tout en faisant état d'« indices » à l'encontre de Jacques Chirac, était probablement plus juste.

Il reste que, sauf à être mis en accusation devant la Haute Cour de justice, le chef de l'Etat bénéficie sur ces dossiers, qu'ils soient instruits par le juge Halphen, par le juge Desmure, d'une immunité de fait. Cette situation n'est pas acceptable, surtout si Jacques Chirac, comme tout le monde le prévoit, est candidat, dans un an, à sa propre succession. Comment un homme politique sur lequel pèsent des soupçons de malversation pourrait-il se présenter ainsi aux suffrages de ses concitoyens ?

Comme l'a dit le chef de l'Etat lui-même le 14 décembre, s'il existe des charges contre lui, la solution la plus cohérente est celle de la Haute Cour de justice, dont le député socialiste Arnaud Montebourg demande, depuis plusieurs mois, la réunion.

Cette solution peut paraître absurde ou, au moins, disproportionnée. Elle ne serait que la conséquence logique de la situation dans laquelle se trouve le chef de l'Etat depuis la décision du Conseil constitutionnel. Elle permettrait seule d'examiner enfin les pièces du dossier, sans préjuger de la culpabilité du président de la République.

## Bahreïn-Qatar, un conflit réglé pacifiquement

IL AURA FALLU dix années de procédure judiciaire pour que le conflit frontalier qui opposait depuis plus de trente ans les émirats de Bahreïn et du Qatar trouve un règlement. Vendredi 16 mars, la Cour internationale de justice (CIJ), devant laquelle l'affaire avait été portée, a tranché, et son arrêt est « définitif, sans recours et obligatoire pour les parties ».

C'est la première fois, depuis le départ des Britanniques de la péninsule Arabique au début des années 1970, que deux pays de cette région s'en remettent à la CIJ pour des questions de souveraineté. Certain voisin, en l'occurrence l'Etat des Emirats arabes unis, aimerait bien voir l'Iran en prendre de la graine et accepter, lui aussi, que la CIJ résolve une bonne fois pour toutes un litige bilatéral de souveraineté sur trois îles disputées. C'est le seul conflit de ce type qui persiste dans cette région qui présentait pourtant un riche condensé du genre. « C'est la faute des Anglais », avait-on pour habitude de dire dans la zone chaque fois que rebondissait l'une ou l'autre des querelles frontalières, avec son cortège de revendica-

tions et contre-revendications, voire d'incidents armés plus ou moins sérieux et dont le paroxysme fut l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990. En pliant bagage, les Britanniques n'avaient pas clairement tracé les frontières des pays qui accédaient ainsi à leur indépendance. Ces derniers, malgré des accords conclus avec l'ancienne puissance protectrice, espéraient chacun grappiller ici et là quelques arpents de plus, surtout lorsque les arpents en question étaient réputés receler du pétrole et/ou du gaz.

L'affaire koweïtienne a servi de lanterne rouge et poussé les pays concernés à se mettre sérieusement autour de tables de négociations. Celles-ci furent longues, laborieuses, mais elles finirent par aboutir. Ras el Khaïma et Oumm el Qaiwaïb - tous deux membres de l'Etat des Emirats arabes unis - furent les premiers à aplanir leur différend - en 1994 -, sans doute parce qu'il était le moins difficile. Les Nations unies se sont chargées d'imposer à l'Irak la délimitation de sa frontière avec le Koweït. C'est seulement en juin 2000 que l'Arabie saoudite a réglé son propre

litige frontalier avec le Yémen, mais le bornage reste à faire. Le Qatar et Bahreïn viennent enfin de s'entendre. Et, comme par un effet de contagion, un accord vient d'être signé entre l'Arabie saoudite et le Qatar sur la frontière qui les sépare.

### BOL D'OXYGÈNE

Le conflit sur les frontières maritimes et territoriales entre le Qatar et Bahreïn portait principalement sur la souveraineté sur un archipel d'une douzaine d'îles, dont la plus grande est Hawar, ainsi que sur les hauts-fonds de Facht el Dibel et Qitaat Jarada, qui renfermaient d'importantes réserves pétrolières et gazières. Dès 1939, Londres avait accordé à Bahreïn la propriété de l'archipel, mais le Qatar n'a jamais accepté cette décision. Bahreïn revendiquait aussi la zone de Zoubara, une région côtière au nord-ouest du Qatar. En avril 1986, la querelle avait failli dégénérer en conflit armé, les forces qatariotes ayant débarqué sur l'île de Facht el Dibel et enlevé une trentaine d'étrangers travaillant à la construction d'un poste de gardes-côtes pour les Bahreïn.

En 1991, le Qatar a porté le litige devant la CIJ. Tout petit pays (160 kilomètres de long sur une trentaine de large), le Qatar estimait alors que, étant donnée la protection dont Bahreïn jouit de la part du grand et tout-puissant voisin saoudien, aucune médiation arabe, a fortiori saoudienne, ne pouvait lui rendre justice. La CIJ a donc tranché : les hauts-fonds de Facht el Dibel et la zone de Zoubara ont été attribués au Qatar, qui se voit en outre reconnaître le droit de libre navigation entre les îles Hawar et le territoire bahreïni. Quant à Bahreïn, sa souveraineté est reconnue sur les hauts-fonds de Qitaat Jarada et sur les îles Hawar. Doha et Manama ont toutes deux pavés et leurs dirigeants crié victoire.

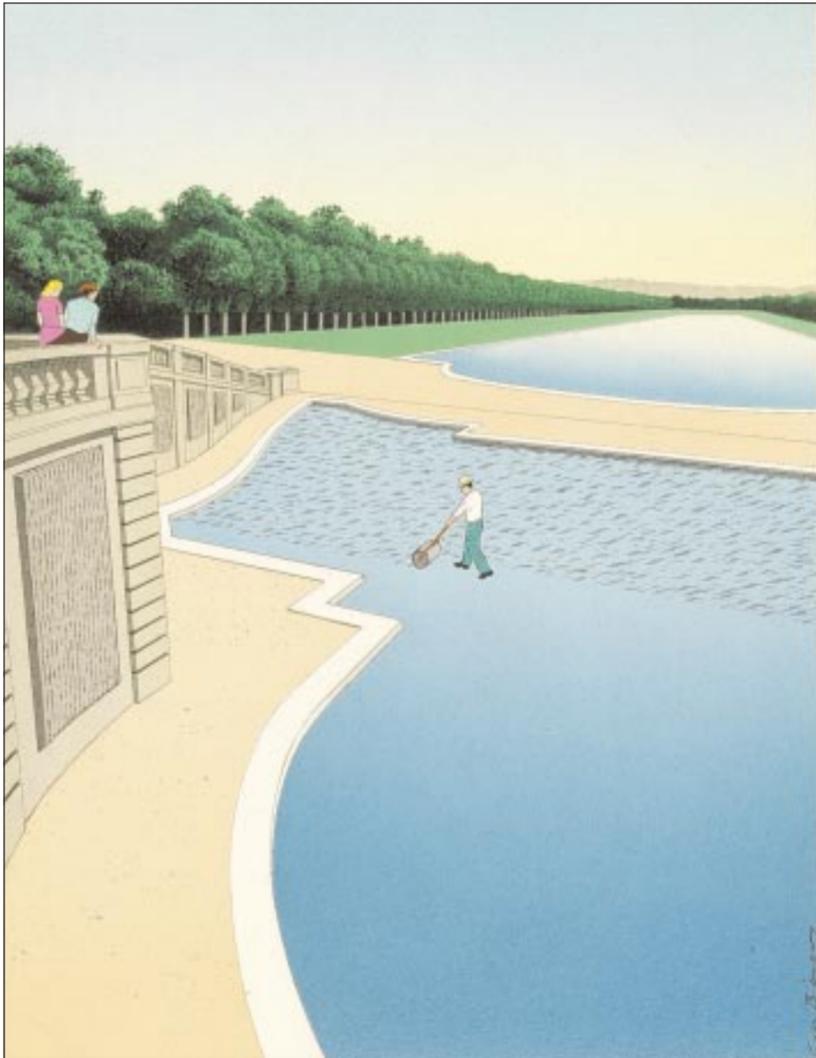
Le jugement de la CIJ apporte un bol d'oxygène à Bahreïn, tout petit émirat, dont les ressources pétrolières, sans commune mesure avec celles des autres principautés arabes « sœurs », sont pratiquement taries. L'encre de l'arrêt de la CIJ avait d'ailleurs à peine séché que l'émir de Bahreïn, Cheikh Khalifa Ben Salman El Khalifa, invitait les compagnies pétrolières à venir faire de la prospection. Le Qatar, de son côté, n'a pas vraiment à se plaindre. Les hauts-fonds de Facht el Dibel sont limitrophes du champ gazier qatari de North Field, l'un des plus grands du monde. Surtout, le règlement du litige, à un moment où les deux pays les plus petits de la région tentent de se démocratiser et de s'ouvrir, réduit les risques de tension bilatérale et régionale.

Dans la foulée de l'arrêt de la CIJ - et vraisemblablement à cause ou grâce à cet arrêt -, le Conseil de coopération du Golfe qui groupe, outre le Qatar et Bahreïn, l'Arabie saoudite, le Koweït, Oman et l'Etat des Emirats arabes unis (EEAU), a fermement invité l'Iran à « accepter de soumettre à la CIJ le contentieux » qui l'oppose à l'EEAU à propos des îles d'Abou Moussa, de la Grande et de la Petite Tomb. « La question des trois îles relève de la souveraineté iranienne et des droits fondamentaux de l'Iran », a rétorqué le porte-parole du ministère des affaires étrangères iraniennes. Téhéran réclame des « négociations directes et inconditionnelles ».

Il ne reste peut-être plus à Abou Dhabi qu'à porter unilatéralement l'affaire devant la Cour. C'est ce qu'avait fait le Qatar en 1991, contre l'avis de Bahreïn, qui a dû se soumettre quelques années plus tard.

Mouna Naïm

## Printemps par Guy Billout



## De la croissance, des inégalités et des élections

Suite de la première page

Il y a, bien sûr, le scandale de l'exclusion, de l'importance de la pauvreté dans les pays riches, qui constitue un premier brouillage, si ce n'est le brouillage premier des chiffres globaux : que signifie le retour de la croissance, ou même de l'emploi, pour des personnes dont les conditions de vie sont si difficiles qu'elles semblent appartenir à un autre siècle ? Comment ces ménages peuvent-ils se reconnaître dans le discours sur le progrès, dans l'ode à la nouvelle économie qui a caractérisé ces dernières années ? Mais, pour majeur qu'il soit, le phénomène de l'exclusion n'épuise pas la question sociale. C'est un phénomène sur lequel nous sommes relativement bien informés - ce qui est un préalable nécessaire à l'action -, même si le monde politique a d'abord tendance à y répondre par un consensus des bons sentiments.

La difficulté des politiques publiques vient de la multiplicité des exclusions et de leur caractère cumulatif (emploi, santé, logement, école, culture, etc.). Il y a ensuite la formidable croissance des inégalités intracatégorielles, de la différenciation sociale entre individus censés appartenir aux mêmes groupes. Ces inégalités sont le symptôme même du changement social et d'une modification du rapport de l'individu à autrui. Elles obscurcissent les repères, fractionnent les groupes sociaux

autrefois homogènes, créent de la différence entre ceux qui étaient auparavant semblables. Pour ne prendre qu'un exemple, quelques années après la fin des études, la dispersion des rémunérations et du patrimoine des anciens élèves d'une même école, d'une même promotion, peut être considérable. Comme peut être considérable la différence des revenus et des destins au sein de toute profession.

Il en résulte un grand malentendu : certaines professions, considérées a priori comme privilégiées, peuvent comprendre un nombre croissant de personnes qui s'estiment injustement traitées. En amont, la fiction de l'égalité devant l'éducation se heurte à l'inégalité croissante des chances selon les établissements scolaires fréquentés.

### DISSOCIATION CROISSANTE

Des travaux réalisés aux Etats-Unis ont montré que ce sont probablement ces inégalités-là qui ont le plus augmenté dans les deux dernières décennies. Elles sont encore plus mal acceptées que les inégalités entre catégories sociales, auxquelles nos sociétés avaient fini par s'habituer, en raison d'un côté aléatoire qui les fait apparaître sans fondement : le destin de l'entreprise du premier emploi, un incident de parcours, la date de l'achat d'un logement, etc. Même le système fiscal ou social en raison de sa complexité participe au sentiment de l'émergence de nouvelles inégalités de « proximité ». La flexibilisation et l'individualisation des rémunérations qui caractérisent la gestion moderne des ressources humaines vont évidemment dans le même sens, celui d'une dissociation croissante entre les revenus au sein d'une même catégorie.

L'aggravation de ces inégalités de proximité empêche les individus d'avoir la même perception des évolutions globales, et produit un décalage permanent entre des indicateurs économiques objectivement positifs et le discours que le pays porte sur lui-même.

La croissance économique mesure l'évolution d'un agrégat (le PIB), c'est-à-dire d'une moyenne, dont la représentativité est d'autant plus faible que les éléments qui la composent sont davantage dispersés : 3 est la moyenne entre 2,5 et 3,5 ou entre 0 et 6, ou entre -2 et 8, etc. Il est ainsi probable que la croissance n'est perceptible que par une fraction beaucoup plus étroite de la société qu'on ne le suppose a priori.

En 2000, le pouvoir d'achat du salaire moyen par tête n'a quasiment pas augmenté (+0,2%). Certes, cela s'explique par la très importante croissance de l'emploi, les 35 heures, le prix du pétrole, etc. Mais lorsque l'on sait la forte différenciation des évolutions salariales, des primes et autres stock-options, il n'est pas difficile d'imaginer que l'année 2000 a été caractérisée par une importante croissance des inégalités intracatégorielles.

Le monde a changé depuis que nous nous sommes résignés d'abord, accoutumés ensuite, à la croissance des inégalités. Pensées comme un moment transitoire d'une adaptation douloureuse mais nécessaire, elles sont devenues un élément permanent du décor, une clé de la dynamique de notre société. Elles affectent le fonctionnement de nos systèmes sur trois plans : le premier est celui d'une nouvelle ségrégation sociale, dont l'aboutissement ultime ressemblerait à un système de caste à l'indienne. Le second est une transfor-

mation du système productif pour qu'il s'adapte à la nouvelle demande solvable issue de cette transformation sociale : d'un côté, production de masse, homogène à bas prix, pour s'adapter aux besoins des « castes inférieures ». De l'autre, une production très différenciée, très sophistiquée, dont la demande est fondée sur la qualité davantage que sur les prix. Mais surtout une montée formidable des services avec une exigence tout aussi formidable de différenciation et de qualité.

La subordination devient, à ce niveau d'inégalité, une exigence première, et elle s'inscrit dans une nouvelle hiérarchie, où ceux qui dépensent n'ont jamais eu autant à dépenser, et les autres, jamais autant de difficultés à boucler leurs fins de mois. La troisième est celle d'une frustration croissante de la société, car les inégalités présentes sont beaucoup plus aléatoirement distribuées que par le passé. La classe moyenne éclate sous le double effet de l'accession à la classe supérieure d'une minorité, et du glissement vers le bas d'une proportion beaucoup plus importante. Ce fractionnement crée une frustration, un sentiment d'injustice : pourquoi celui qui m'est si proche a-t-il un sort si différent du mien ?

Dans un tel contexte, on comprend bien pourquoi les discours sur la bonne santé de l'économie française peuvent tomber à plat. Selon une enquête de la DREES, 68,4% des personnes interrogées pensent que la société française est plutôt injuste. C'est cette injustice ressentie qui probablement obscurcit le regard que les Français portent sur les bonnes nouvelles économiques.

Jean-Paul Fitoussi pour *Le Monde*

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### L'éternité du provisoire

LE 22 DÉCEMBRE 1939, vers 14 heures, le pont Saint-Louis, arche unique en fonte jetée en 1862 sur le bras de Seine qui sépare les deux îles, s'était écroulé. Une péniche pétrolière, descendant à vide la Seine, encore en crue, avait provoqué l'écroulement du pont en heurtant violemment son armature vers la rive gauche. Comme il fallait parer au plus pressé, on remplaça le pont détruit par une passerelle métallique, laide cage de fer qui barre complètement à droite le magnifique paysage dans lequel s'inscrit toute une partie de l'histoire de Paris.

Une autre disgrâce attendait d'ailleurs ces lieux aimés des artistes et des poètes. En 1945, en effet, le parapet du square Notre-Dame, en aval du pont de l'Archevêché, fut démolí pierre par pierre en raison des infiltrations qui faisaient craindre des éboulements. Les

pierres descellées s'entassèrent au bord de l'eau sur le sol du square, et l'on établit un grillage pour empêcher les enfants de se hasarder dans cette partie devenue dangereuse du jardin. Solution provisoire encore. Mais les années s'ajoutent aux années, et personne ne parle de reconstruire le parapet.

Quand les choses seront-elles remises en état ? Plusieurs conseillers municipaux en ont à plusieurs reprises entretenu le préfet de la Seine. Les réponses ont chaque fois été désolantes. Le service des ponts de Paris a des travaux plus urgents à entreprendre ; les Ponts et Chaussées aussi. L'argent fait défaut. Telle est bien la grande force du provisoire : plus il dure, plus il a de chances de durer.

M. D.

(30 mars 1951.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**FINANCE** Allianz, le numéro deux mondial de l'assurance, s'apprête à prendre le contrôle de Dresdner Bank, la troisième banque allemande, dont il détient déjà

20 %. ● CETTE OPÉRATION, qui n'était pas encore confirmée officiellement jeudi 29 mars au matin, donnerait naissance à un géant européen de la finance, d'une valeur

boursière de 100 milliards d'euros. ● UN AN APRÈS L'ÉCHEC du rapprochement de Deutsche Bank et Dresdner, la constitution d'un tel pôle de « bancassurance » confirme

le changement de stratégie des grands assureurs mondiaux, qui, face à la faible croissance du marché de l'assurance dommages, se diversifient vers les services

financiers. ● CE MARIAGE illustre également la grande mutation du capitalisme allemand, qui s'éloigne du modèle rhénan pour copier celui du capitalisme anglo-saxon.

## Allianz convoite Dresdner Bank pour dominer la finance européenne

Le numéro deux mondial de l'assurance devrait prendre le contrôle de la troisième banque allemande. Ce rapprochement illustre le virage stratégique des assureurs mondiaux en direction des services financiers. Il confirme aussi la grande mutation du capitalisme allemand vers le modèle anglo-saxon

C'EST un coup de tonnerre dans le ciel de la finance allemande : l'assureur Allianz envisage de prendre le contrôle de la troisième banque du pays, la Dresdner Bank, dont il détient déjà plus de 20 % directement. Les deux partenaires créeraient ensemble un géant de la banque-assurance, d'une capitalisation boursière supérieure à 100 milliards d'euros.

Ce rapprochement spectaculaire, qui n'était pas encore confirmé officiellement jeudi matin, s'accompagnerait de trois autres mouvements d'envergure. D'une part, Allianz échangerait sa participation de plus de 13,7 % dans Hypo-Vereinsbank, numéro deux des banques germaniques, avec celles détenues par le groupe Munich de Réassurance (Munich Ré) au capital de la Dresdner (près de 6 %). Cette transaction devrait ainsi favoriser la naissance d'un deuxième « bancassureur » d'origine allemande. Outre les 20 % qu'elle détient directement, Allianz contrôlerait déjà, via différentes filiales, au moins 20 % supplémentaires du capital de la Dresdner. Grâce à son voisin munichois, Munich Ré, l'assureur récupère en outre près de 6 % du capital.

Allianz devrait lancer une offre publique d'achat sur le restant du capital de la banque francfortoise pour en prendre totalement le contrôle. Enfin, Allianz et Munich Ré devraient continuer à simplifier les participations croisées qui les

unissent – de l'ordre de 20 % –, selon des modalités qui restent à préciser.

L'ensemble de ce vaste jeu de carrousel devrait être lancé dans les prochains jours. Le conseil de surveillance de la Dresdner Bank devrait se réunir mardi 3 avril, Allianz se refusant à commenter une réunion de son conseil qui se tiendrait ce week-end, selon la presse allemande.

Le projet a été élaboré dans le plus grand secret ces dernières semaines, mais les rumeurs devenaient de plus en plus intenses depuis le week-end. L'opération constitue une nouvelle tentative de consolidation du paysage financier allemand, presque un an après l'échec de la fusion entre la Deutsche Bank et la Dresdner, déjà orchestrée à l'époque avec la bénédiction d'Allianz. Lancé en mars 2000, le mariage entre les deux établissements aurait permis à la compagnie d'assurances de progresser dans la gestion d'actifs et la distribution de ses produits. Mais les fiançailles entre les deux banques ont duré à peine un mois.

Suite à la rupture brutale de cette fusion, la position de la Dresdner Bank, dont le président du directoire Bernhard Walter avait dû démissionner, a été fortement fragilisée. L'arrivée de Bernd Fahrholz, la réorganisation des activités de détail (avec la suppression de 5 000 emplois, soit 10 % des effectifs), l'acquisition de la ban-



que américaine Wasserstein Perella, à un prix considéré comme élevé, dans le secteur de la banque d'investissement, avait offert un suris à la Dresdner Bank. Mais il aura finalement été de courte durée.

Bernd Fahrholz, qui répétait ces derniers mois que la Dresdner Bank pouvait survivre seule, n'aura pas pu s'opposer à la montée en puissance de son actionnaire de référence. Il devrait néanmoins rejoindre le directoire d'Al-

lianz, d'où il continuerait à présider aux destinées de la Dresdner. Il semble avoir fixé une condition, qu'Allianz se serait engagé à respecter, au moins dans un premier temps : la Dresdner Bank ne doit pas être démantelée. Les différentes activités du nouvel ensemble

### Le grand perdant de l'actuel jeu de chaises musicales serait le numéro un allemand, la Deutsche Bank

seront de fait pilotées par une holding.

Cependant, il apparaît d'ores et déjà qu'Allianz serait surtout attirée par le réseau de détail de la Dresdner, qu'elle entend utiliser pour distribuer ses produits d'assurance. L'assureur est également intéressé par la société de gestion d'actifs de la banque (la DIT, Deutscher Investment Trust). Mais il n'aurait pas l'intention, à terme, de conserver le secteur bancaire d'investissement : Dresdner Kleinwort Wasserstein pourrait ainsi être placée en Bourse, voire vendue. Au rang des candidats potentiels figurent déjà la Commer-

zbank et la Société Générale. La prise de contrôle projetée par Allianz est considérée par les experts comme « relativement facile. C'est une option naturelle, elle fait partie des hypothèses envisagées », dit un analyste francfortois, qui avait encore du mal à y croire mercredi. Une telle opération devrait en effet, s'il elle se concrétise, bouleverser le paysage allemand.

Un troisième pôle, moins homogène, se constitue actuellement entre la Commerzbank et l'assureur italien Generali, qui détient 9,9 % de la quatrième banque allemande. Les deux partenaires, qui se sont rapprochés à la faveur de l'intrusion dans le capital de la Commerzbank du groupe d'investisseur « hostiles » Rebon-Cobra, entendent approfondir leur coopération. Le grand perdant de l'actuel jeu de chaises musicales serait l'actuel numéro un allemand, la Deutsche Bank. Cette dernière menait depuis l'échec de sa fusion avec Dresdner de laborieux pourparlers avec Allianz à propos de sa filiale dans la banque de détail, Deutsche Bank 24. En cas de mariage Allianz-Dresdner, la Deutsche Bank va devoir se tourner vers un autre partenaire assureur. Pour le plus grand profit d'Axa ? La compagnie d'assurance française a d'ores et déjà fait des avances à la Deutsche Bank.

Philippe Ricard

## Une nouvelle tentative, après de multiples échecs

FRANCFORT

de notre correspondant

Les géants allemands de la finance ont-ils trouvé la bonne combinaison ? L'éventuelle prise de contrôle de la Dresdner Bank, troisième enseigne du pays, par l'assureur Allianz, est un nouvel épisode de la laborieuse restructuration du secteur bancaire allemand. Alors que les grands pays voisins ont tous engagé, à des degrés divers et sous la pression de l'euro, un mouvement de concentration, l'Allemagne est restée pour le moment à l'écart de ce processus. Le patron de la Commerzbank, Martin Kohlhauss, aujourd'hui sur le départ, a même longtemps dénoncé la « fusionnisme » observée un peu partout en Europe. Avant de se laisser tenter, sans plus de succès que ses collègues. Seules deux grandes banques privées, les deux enseignes munichoises dans le giron d'Allianz, ont en fait réussi à fusionner en 1997, pour créer l'HypoVereinsbank.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Sous l'œil vigilant d'Allianz, au cœur du système grâce à son portefeuille de participations, les banquiers allemands ont longtemps tenté d'unir leurs forces. En vain. L'expérience la plus cuisante reste la tentative de fusion lancée à la mi-mars 2000 par la Dresdner Bank et la Deutsche Bank. Les fiançailles, arrangées avec la bénédiction d'Allianz, ont été rompues à peine un mois plus tard, le 5 avril. Ce mariage aurait permis la montée en puissance de la « nouvelle » Deutsche Bank, présentée comme le plus grand institut financier du monde, et celle de l'assureur d'origine munichoise. Ce dernier aurait en effet pris au passage le contrôle du réseau de détail de la Deutsche Bank (Deutsche Bank 24) et de sa filiale dans la gestion d'actifs (DWS).

L'opération devait échouer face à la vive résistance suscitée par le projet chez les banquiers d'investissement de la Deutsche Bank. Cette opposition interne a incité Rolf Breuer, le président du directoire, à revenir sur sa promesse de ne pas vendre le « joyau » de son partenaire dans la banque d'investissement (Dresdner Kleinwort Benson). Ce revirement devait entraîner la rupture, Dresdner refusant d'être démantelée pour passer sous la

coupe de sa rivale de toujours.

Fragilisée par cet échec cinglant, la Dresdner Bank s'est lancée quelques mois plus tard, en juin 2000, sur une nouvelle piste, en étudiant un rapprochement avec Commerzbank, numéro quatre de la banque allemande. Les pourparlers préliminaires ont duré quelques semaines, avant de se heurter au veto... d'Allianz, le 26 juillet. C'est la Commerzbank qui avait frappé à la porte de sa voisine de Francfort, pour échapper aux velléités d'un groupe d'actionnaires individuels, regroupés au sein de la nébuleuse Rebon/Cobra. Ce dernier s'était invité, en avril, au tour de table de l'établissement, avec le projet de revendre assez vite ses parts en adossant la banque à un partenaire, étranger si possible. Une perspective qui ne s'est pour l'instant pas concrétisée.

D'AUTRES MOUVEMENTS EN COURS

En parallèle, la Deutsche Bank relançait de laborieuses négociations avec Allianz à propos de Deutsche Bank 24. La première banque allemande n'est plus disposée à se défaire de cette filiale, mais aurait été sensible à un partenariat, si possible exclusif, avec Allianz. « Cette revendication d'exclusivité a

sans doute compliqué les choses, car Allianz ne pouvait pas l'accepter de fait de ses participations dans d'autres banques », observe Dieter Hein, analyste bancaire au Crédit lyonnais, à Francfort.

Echecs, rancœurs, rivalités : la perspective d'une fusion entre les grandes banques privées semblait donc désormais exclue. Allianz en a tiré les conséquences, prenant l'initiative pour son propre compte. L'assureur voulait d'autant moins attendre que des mouvements sont en cours dans les deux autres pôles de la finance allemande. Engagées dans un vaste bras de fer avec Bruxelles, les Caisses d'épargne et les banques régionales publiques qui les chapeautent tentent de trouver la parade en se réorganisant. La West LB, numéro cinq allemande, veut scinder ses activités, ce qui pourrait offrir des opportunités aux banques privées. Par ailleurs, le secteur coopératif se concentre : deux de ses représentants les plus importants, GZ-Bank et DG-Bank, sont en train de fusionner. L'initiative d'Allianz devrait enfin permettre de clarifier l'enchevêtrement complexe des relations bancaires dans la sphère privée allemande.

Ph. R.

## Du modèle rhénan au modèle anglo-saxon, la mutation allemande s'accélère

LE CAPITALISME allemand est décidément en pleine ébullition. Il n'est, certes, pas le seul. Avec l'éclatement des « noyaux durs » des groupes privatisés, avec le « débouclage » des participations croisées, le capitalisme français a lui-même engagé une mue fantastique, le conduisant du modèle rhénan vers le modèle anglo-saxon. Il n'empêche. A grands coups d'OPA et de fusions, cette mutation prend en Allemagne une tournure spectaculaire.

Longtemps, le capitalisme germanique est resté insensible aux vents nouveaux soufflant d'outre-Atlantique. Avec le système de « banque-industrie » qui l'a caractérisé – la Deutsche Bank, à elle seule, détient des participations dans les groupes allemands qui sont évalués à une centaine de milliards de francs – il est resté longtemps verrouillé. Et puis, dans la

deuxième moitié des années 1990, les choses ont basculé.

● Dans un pays où une OPA apparaissait inconcevable, il y a d'abord eu, début 1997, dans la sidérurgie le raid – passablement tourmenté – de Krupp sur Thyssen. Puis – autre preuve de l'américanisation de l'économie –, la première grande alliance transatlantique, en 1998, avec l'absorption de l'américain Chrysler par Daimler.

● Il y a eu aussi, dans le domaine des télécommunications, un autre raid – qui a constitué pour l'Allemagne un véritable traumatisme –, celui du britannique Vodafone sur Mannesmann. Jusqu'à une époque récente, nul n'aurait pu penser qu'un tel fleuron de l'industrie allemande puisse passer entre des mains étrangères. Et pourtant, après trois mois de bataille boursière, qui a retenu tout le pays en haleine et suscité

de très violentes polémiques, cela a été le cas.

● Cette évolution, de fait, n'est pas seulement subie. Elle est aussi voulue. Le gouvernement de Gerhard Schröder a en effet fait entériner une disposition fiscale qui entrera en vigueur en 2002 prévoyant l'exonération des plus-values tirées des cessions de participations industrielles. Sur fond d'introduction des fonds de pension, d'ouverture du capital, en novembre 2000, de la Deutsche Post – autre gigantesque mutation, proprement inconcevable voici peu encore –, de possible privatisation partielle de la Deutsche Bahn, une fois qu'une solution aura été trouvée pour résorber son considérable endettement, cette disposition va constituer un formidable accélérateur, en Allemagne, pour les fusions, les acquisitions et les regroupements. C'est

de produits financiers, complémentaires de leur métier d'assureur de personne (santé, vie, accident, décès...). L'introduction des fonds de pension en Allemagne en 2002 amplifie l'intérêt de ce secteur. Plus que jamais, les assureurs y voient le moyen de valoriser leur savoir-faire dans la gestion d'actifs. Ils se heurtent toutefois à la vive concurrence des banques, qui ont gagné de solides parts de marché en assurance-vie, tandis que la part des assureurs dans les produits financiers est faible. « Nous avons beaucoup plus d'occasions de vente qu'eux », note un banquier.

LE CONTACT AVEC LE CLIENT

Chaque fois qu'un client va au guichet de sa banque, celui-ci peut lui vanter les mérites d'un nouveau produit d'épargne, voire d'une assurance habitation. « Le plus souvent, le seul contact de l'assureur avec son client survient après un sinistre. Un moment peu propice pour lui donner un conseil financier », poursuit ce banquier. Conséquence : un client des Banques populaires détient en moyenne sept produits de la banque, alors qu'un client d'Axa possède moins de deux produits de la compagnie ! Le potentiel est énorme, se félici-

tent les assureurs. Allianz a 52 millions de clients (17 en Allemagne) et Axa, 30 millions d'assurés (8 millions en France).

Les assureurs recherchent donc de nouveaux circuits de distribution. Les initiatives se multiplient. Ils n'hésitent pas à lancer, parfois à coups d'investissements couteux, des banques en ligne, pour mieux toucher leur clientèle. Les exemples récents sont nombreux, de Banque AGF à ING Direct, en passant par Egg (filiale du Britannique Prudential, leader de l'assurance-vie britannique) ou e-banking (filiale du belgo-néerlandais Fortis). Dans la même logique, Axa et Allianz, les deux frères ennemis, s'intéressent tous deux à la banque italienne Bipop-Carire, l'établissement italien qui a, le premier, mobilisé les nouveaux modes de distribution (téléphone, Internet...).

Axa est aussi en discussions avancées avec la Deutsche Bank. Faute d'être parvenue à un accord avec Allianz, la Deutsche Bank pourrait voir dans Axa un partenaire idéal. L'assureur français s'intéresse à la filiale d'assurance de la Deutsche Bank, Deutsche Herold. Cette acquisition permettrait à Axa de franchir un pas important outre-Rhin, puisqu'il y ferait passer sa part de marché en assurance à 13 % environ, contre 10 % aujourd'hui. Parallèlement, la Deutsche Bank ouvrirait ses agences aux produits d'assurance d'Axa Colonia, qui, elle, distribuerait les produits de la banque allemande.

« Notre stratégie pour l'avenir est simple. Nous voulons avoir une offre complète de services financiers », martèle Henri de Castries, président du directoire d'Axa. Il s'oppose toujours au modèle traditionnel de « bancassurance » qui consiste à ses yeux à prendre le contrôle d'une banque, mais il prône le développement de partenariats, qui permettent de combiner au mieux les usines de production et les réseaux de distribution. Les assureurs, à quelques exceptions près, sont moins enclins à « s'encombrer » durablement du métier de banque pure, trop risqué à leurs yeux. Ce qui fait que les analystes financiers doutent des réelles intentions d'Allianz concernant le périmètre de la Dresdner Bank.

Laurent Mauduit

Sophie Fay et Pascale Santi

## Marks & Spencer supprime 38 magasins en Europe et disparaît du marché français

Le groupe de distribution britannique a annoncé, jeudi 29 mars, un plan de restructuration touchant l'Europe, l'Asie et les Etats-Unis. 4 400 emplois, dont 1 700 dans l'Hexagone, vont être éliminés

**SÉISME** chez Marks & Spencer ! La chaîne de magasins britannique, en grande difficulté, a annoncé, jeudi 29 mars, le plan de la dernière chance : elle va supprimer 4 400 emplois, soit environ 6 % de ses effectifs mondiaux.

Pour tenter de renflouer l'enseigne créée en 1926, « la société a l'intention de cesser toutes ses opérations en Europe continentale d'ici la fin de l'année 2001 après les consultations avec les instances représentatives du personnel », affirme un communiqué. En clair, le distributeur va fermer ses 38 magasins en Europe continentale. Premier pays touché, la France où l'entreprise va supprimer 1 700 emplois. Les 18 magasins français de l'enseigne (dont la moitié en Ile-de-France) vont cesser leurs activités d'ici à la fin de l'année. Les autres pays touchés sont l'Espagne (9 magasins), la Belgique (4), les Pays-Bas, l'Allemagne et le Portugal (2 chacun) et le Luxembourg (1). Au total 3 350 emplois (magasins et sièges sociaux) vont disparaître en Europe continentale.

### UNE PREMIÈRE ALERTE EN 1998

La restructuration ne s'arrête pas là : l'entreprise envisage de vendre deux activités bénéficiaires aux Etats-Unis, Brooks Brothers (vêtements) et King Super Markets (alimentation) « qui ne fournissent pas une plateforme appropriée pour une expansion internationale », explique le groupe. Les dix magasins Marks & Spencer de Hong Kong vont être vendus en franchise. Même le marché historique anglais est touché : l'activité vente par correspondance va fermer (690 emplois) et le groupe prévoit

de vendre les murs de la moitié de son patrimoine immobilier anglais constitué par ses 280 magasins. Au siège de l'entreprise à Londres, 350 postes vont disparaître.

Luc Vandeveld, l'ancien numéro deux de Promodès à la tête de l'entreprise depuis janvier 2000, avait pour mission de dépeupler la vieille dame de la distribution britannique. Après un an d'analyse, son constat est bien plus sérieux. Il utilise la manière radicale pour tenter de stopper la déconfiture du groupe. Marks & Spencer avait connu sa première grande alerte en 1998 lorsque sont bénéficières avait chuté, une première en dix ans. Dès avril 1999, l'entreprise vendait ses activités canadiennes et fermait des sites de productions. En France, deux magasins (Rouen et Marseille) cessaient leur activité. Ces mesures partielles n'ont pas suffi à redresser la barre.

De l'aveu des experts de la distri-

bution, l'entreprise n'a pas su renouveler le concept innovant qui avait fait son succès dans les années 1980. Les tentatives récentes de diversification n'ont pas marché. Les trois magasins de lingerie MSL (un en France, deux en Allemagne), ouverts en novembre 2000, vont également fermer.

L'annonce de ces mesures a été faite en Europe aux directeurs de magasins jeudi à 8 heures. Ceux-ci avaient pour mission de prévenir le personnel. Les points de vente, fermés dans la matinée, ouvriront en fonction des accords avec le personnel. Ironie du sort : le grand rival de Marks & Spencer, le suédois H&M, qui a lancé une offensive européenne depuis le milieu des années 1990 a annoncé, jeudi, un plan d'expansion d'envergure : il prévoit d'ouvrir sur l'année 80 boutiques en Europe et 20 aux Etats-Unis.

Laure Belot

## Danone fermerait deux usines de biscuits en France

La direction présente, jeudi 29 mars, son plan au comité de groupe européen

La direction de Danone devait présenter jeudi 29 mars son plan de restructuration, devant le comité de groupe européen. Selon nos informations, le groupe, qui

envisageait de fermer sept usines en France, n'en fermerait finalement que deux : celles de Calais et de Ris-Orangis. D'autres sites seraient fermés à l'étranger.

**RÉVÉLÉ** par *Le Monde* du 11 janvier, le plan de restructuration de la filière biscuits du groupe Danone devait être dévoilé, jeudi 29 mars dans la matinée, lors d'un comité de groupe européen réuni au Bureau international du travail, à Genève. Sont notamment concernées la Hongrie, l'Italie et la France. En janvier, la direction prévoyait, selon une note interne (*Le Monde* du 18 janvier), de fermer dix usines dont sept en France, ce qui se traduirait par la suppression de 3 000 emplois, dont 1 700 en France. Tout en refusant de confirmer l'existence de ce plan, la direction reconnaissait que la branche biscuits souffrait de surcapacités. « Les surcapacités sont évidentes. (...) Nous n'avons que 44 % de taux d'occupation des lignes. Il est indispensable de redistribuer les capacités pour saturer l'outil industriel », expliquait le PDG, Franck Riboud, dans un entretien au *Figaro* (le 25 janvier 2001). Néanmoins, il se

« portait garant » du « double projet économique et social » développé par son père, Antoine Riboud, fondateur du groupe. Devant le tollé provoqué par ces révélations, tant dans les milieux politiques que syndicaux, la direction semble avoir décidé d'amender sensiblement son projet. Selon nos informations, le groupe ne devait annoncer la fermeture que de deux usines en France : celle de Ris-Orangis (Essonne) et celle de Calais (Pas-de-Calais). Située en centre-ville, cette dernière, qui emploie 240 salariés, ne serait plus adaptée aux normes actuelles de production. Accessoirement, elle constitue un bastion de la CGT, proche du maire communiste, Jacky Henin.

### VIOLENTE POLÉMIQUE

Les sites de production de Besançon et Château-Thierry, menacés il y a deux mois, resteraient en activité. Ceux de Bordeaux et Nantes pourraient bénéficier du transfert d'une

partie de la production de biscuits sucrés et salés des unités amenées à fermer. Le siège national de la filiale LU serait maintenu à Ris-Orangis, limitant la perte de taxe professionnelle pour la commune à 11 millions de francs par an, au lieu des 18 millions de francs prévus. Le plan social concernera exclusivement les 420 ouvriers de l'usine. La polémique sur la fermeture de cette usine en Ile-de-France avait été d'autant plus violente que le conseil régional a récemment voté une aide de 20 millions de francs à Danone pour que le groupe installe son centre de recherches à Palaiseau (Essonne).

Lors des fortes mobilisations du personnel, notamment le 18 janvier et le 1<sup>er</sup> mars, devant le siège parisien de Danone, de nombreux salariés avaient exprimé leur crainte de ne jamais pouvoir trouver ailleurs des salaires équivalents.

Embauchés sans diplôme depuis des décennies et n'ayant jamais quitté l'usine, ils étaient parvenus à obtenir des salaires convenables grâce aux primes d'ancienneté. Ils imaginent mal devoir aujourd'hui, à quarante ans passés, se contenter du smic. Vendredi, un comité central d'entreprise doit se réunir à Paris pour annoncer le détail du plan social et les mesures qui seront proposées au personnel licencié. Si les syndicats sont unanimes à s'opposer aux restructurations, leur unité n'est que de façade. La CGT, majoritaire, envisage d'attaquer en justice la direction. Selon elle, le comité d'entreprise européen, présidé par un permanent de la CFDT, n'est pas conforme aux règles communautaires.

Frédéric Lemaître  
et Anne Rohou

## France Télécom menacée de sanctions pour entrave à la concurrence

**FRANCE TÉLÉCOM** va-t-il être contraint de payer une amende pour avoir fait obstacle à ses concurrents ? C'est ce qu'ont formellement demandé deux associations d'opérateurs à l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) jeudi 29 mars. L'ART devrait répondre favorablement dans les prochains jours et sanctionner France Télécom. Même le gouvernement n'y serait plus opposé.

Trois mois après l'ouverture officielle à la concurrence des communications locales et de l'accès rapide à Internet, les opérateurs censés remettre en cause le quasi-monopole de fait de France Télécom sur ce marché se sont enlisés. Colère et découragement gagnent les rangs clairsemés des challengers. L'enjeu de l'affrontement

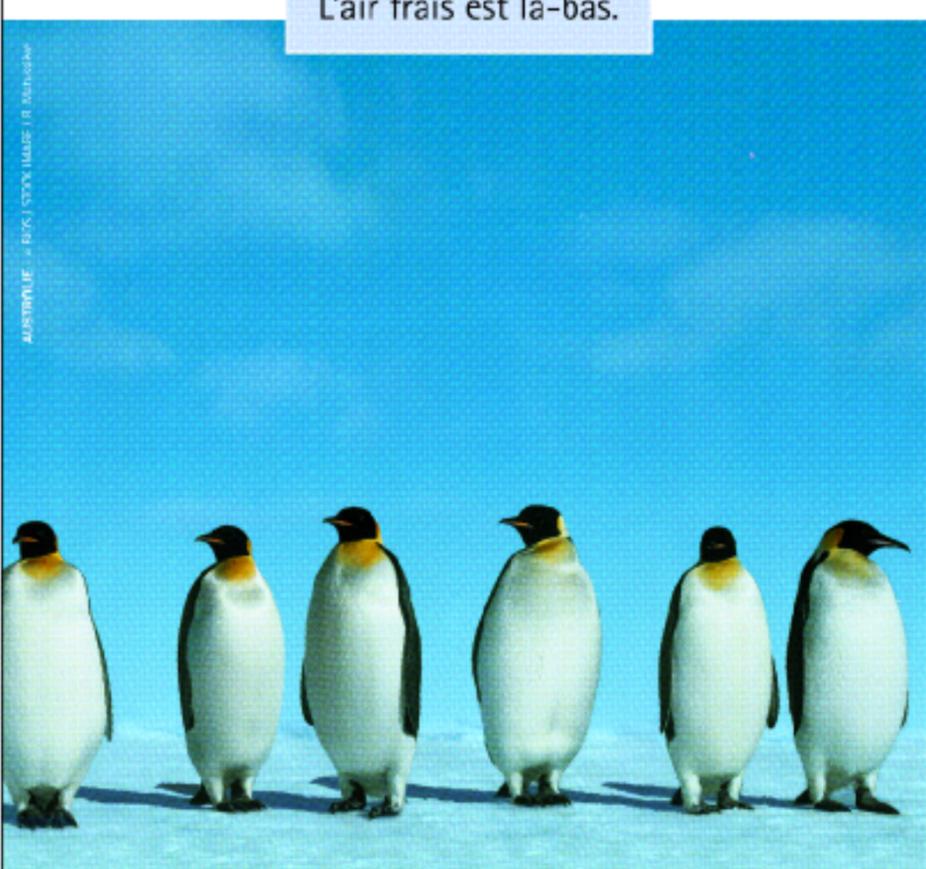
porte sur le « dégroupage », c'est-à-dire la possibilité donnée aux opérateurs concurrents de louer la ligne téléphonique qui dessert chaque abonné et de cohabiter dans les centraux téléphoniques de France Télécom, pour se substituer à l'opérateur historique. « La situation est toujours bloquée sur le terrain », souligne François Vivier, de l'Association des opérateurs de services de télécommunications.

Après la mise en demeure prononcée en décembre par l'ART, les concurrents demandent à l'Autorité d'aller plus loin. « France Télécom ne respecte pas la loi, et ne se soumet pas de façon satisfaisante aux injonctions de l'ART, nous souhaitons donc pousser les feux et demander l'application de sanctions », précise M. Vivier. Les sanctions, qui

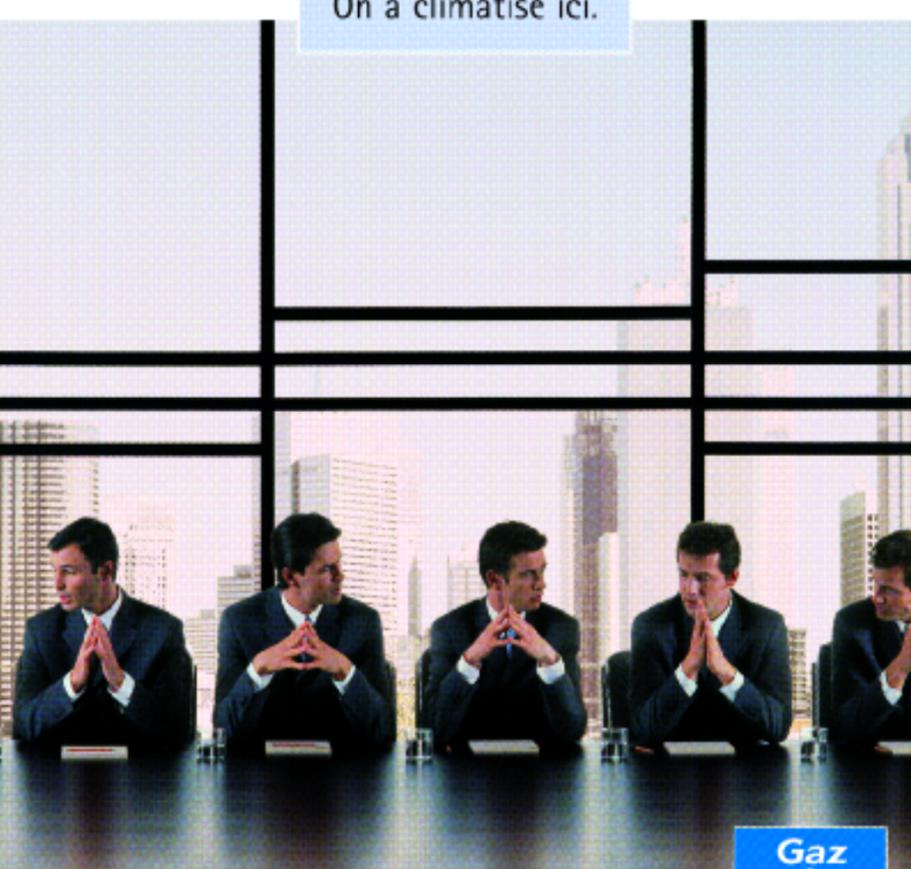
seront établies par l'Autorité, sont a priori financières et portent sur un pourcentage du chiffre d'affaires. « Nous souhaitons également que l'ART saisisse le Conseil de la concurrence, et nous lui communiquons une liste des conditions commerciales discriminatoires faites par France Télécom », ajoute Richard Lalande, de l'Association française des opérateurs privés en télécommunications. L'ART devrait réagir favorablement à ces demandes. Déjà en février, Jean-Michel Hubert avait demandé à l'opérateur historique de modifier son offre de référence, et de baisser le prix de la location de la ligne téléphonique pour tenter de donner une impulsion au dégroupage.

Laurence Girard

L'air frais est là-bas.



On a climatisé ici.



Aujourd'hui, grâce à Climo'Gaz, Gaz de France climatisé où l'on veut.



avec Gaz de France

Bureaux d'entreprise, stades, théâtres, bibliothèques, hôpitaux, salles de spectacles... Autant de lieux différents climatisés avec une solution au gaz naturel. Climo'Gaz, c'est une autre façon de climatiser, moderne, innovante et respectueuse de l'environnement, bénéficiant de toute l'expertise du groupe Gaz de France en matière de gaz naturel. \*Dans les zones desservies en gaz naturel.



gazdefrance.com

Ici. Là-bas. Pour vous. Pour demain.

# Le gouvernement s'engage dans le numérique hertzien

Lionel Jospin promet une dotation de 1 milliard de francs pour le développement de trois chaînes numériques hertziennes. France Télévision a retenu une chaîne tout info, un programme de régions et des rediffusions. Le seuil anti-concentration de 49 % ne sera pas abandonné mais aménagé

**LE PREMIER MINISTRE** Lionel Jospin a réuni, une nouvelle fois, mercredi 28 mars, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, Laurent Fabius, ministre de l'économie, et Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget sur les questions de l'audiovisuel. Au cours de cette réunion, qui faisait suite à celle du vendredi 9 mars, plusieurs décisions ont été prises concernant la télévision numérique hertzienne et le développement du service public. Dans un entretien au *Monde*, Catherine Tasca dévoile le contenu de ces mesures.

**« Quel sera le rôle du gouvernement dans la mise en**

**place de la télévision numérique hertzienne ?**

– Nous avons pris des décisions importantes qui permettent de respecter le calendrier fixé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et le lancement des appels à candidatures dès juillet. Pour cela, il était nécessaire de régler la question de la place de France Télévision dans ce dispositif. Nous avons toujours considéré que le service public devait jouer un rôle moteur dans l'offre de chaînes gratuites. Même si nous avons mieux pris conscience aujourd'hui de la nécessité d'un développement mixte, mêlant chaînes gratuites et payan-

tes. On sait, en effet, que les chaînes payantes représentent une force d'appel importante pour l'équipement des ménages. Cette diversité de l'offre de programmes est un signe qu'attendent les industriels de l'électronique grand public.

**– Quels seront le rôle et les moyens du service public ?**

– Le premier ministre a réaffirmé le rôle spécifique de l'audiovisuel public dans le lancement de ce système. Il a notamment confirmé la dotation exceptionnelle de 1 milliard de francs à France Télévision pour ce nouveau développement. Cela sera spécifié dans les contrats d'objectifs et de moyens, qui

devraient être signés d'ici à la fin mai. Ce soutien apporté à une nouvelle technologie doit aussi permettre une meilleure lisibilité des missions de l'audiovisuel public, et de lancer une dynamique de modernisation de ces entreprises en leur fixant un horizon de développement pour les dix ans à venir.

» La réflexion menée entre les responsables de France Télévision et le ministère a permis de dessiner la géographie du numérique hertzien public. Outre le basculement des quatre chaînes déjà existantes (France 2, France 3, La Cinquième et Arte), France Télévision créera trois chaînes spécifiques. Nous avons un moment envisagé d'en lancer quatre, mais la priorité a été de conforter les missions du service public. La première sera une chaîne d'information, nécessaire pour le pluralisme et pour laquelle France Télévision est bien équipée.

La deuxième sera une chaîne régionale composée de huit antennes. L'objectif est de créer une télévision moderne organisée en huit grands blocs géographiques. La troisième, qui apportera un service très attendu par le public, aura comme épine dorsale la rediffusion des programmes de l'audiovisuel public. Aujourd'hui, compte tenu de l'évolution des modes de vie, le problème de la rediffusion correspond à un besoin réel. Afin



CATHERINE TASCA

que cette chaîne soit identifiée, il faudra également diffuser quelques émissions conçues pour elle. Pour cela, je souhaite une vraie collaboration entre France Télévision et Arte. Une des chances de la télévision numérique terrestre est aussi de poser en d'autres termes le problème de l'audience et d'accepter des taux d'audience qui ne sont pas ceux des généralistes. Au total, on a là un ensemble de décisions très positives pour le public.

**– Que répondez-vous aux opérateurs privés qui considèrent que la limitation à 49 % du capital détenus dans chaque chaîne est un obstacle à leur entrée dans le numérique terrestre ?**

– Le gouvernement est ouvert à cette question, mais à certaines conditions. Il n'est pas question d'abandon de cette disposition mais d'une adaptation transitoire

ou qualitative. Nous ne voulons pas prendre le risque que ce seuil disparaisse lorsque, dans quelques années, la diffusion analogique aura disparu. Nous travaillons dans deux directions. L'une est la limitation de cette règle dans le temps, pendant la montée en charge d'une chaîne par exemple ; l'autre est de lier son application à un seuil d'audience. En tout état de cause, cette question aura trouvé une réponse à l'été.

Mais nous voulons aussi nous assurer que cette modification contribuera réellement au développement du numérique terrestre et entraînera l'entrée des opérateurs privés, qui ont toujours argué de cette difficulté.

**– Comment le décret sur la production sera-t-il appliqué au numérique hertzien ?**

– Il faudra qu'un nouveau décret soit établi pour ce nouveau système de diffusion, avant les appels à candidatures. Dans sa philosophie, il répondra à la même préoccupation d'aide à la production que celui que nous venons de faire pour les chaînes analogiques. Mais on ne peut pas imaginer d'imposer les mêmes contraintes à des chaînes naissantes qu'aux télévisions généralistes. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

## Etudes et scénarios au Conseil supérieur de l'audiovisuel

**CALENDRIER**, « interopérabilité », scénarios économiques : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) consacre désormais une grande partie de son activité à la mise en place de la télévision numérique hertzienne.

Pour confirmer définitivement le lancement des appels à candidatures en juillet, les sages de l'audiovisuel attendaient les décisions du gouvernement sur la place qu'occupera le service public dans ce nouveau système de diffusion. Il est moins important que prévu, puisqu'au lieu des six chaînes thématiques envisagées, France Télévision en créera seulement trois. Au total, le service public occupera donc sept fréquences (France 2, France 3, La Cinquième, Arte et les trois chaînes thématiques), c'est-à-dire un peu plus qu'un multiplexe. Le plan de fréquences devrait être publié dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, le CSA participe au groupe d'experts sur l'« interopérabilité » des décodeurs, réunis par le secrétariat d'Etat à l'industrie. Le travail semble bien avancé et l'arrêté pourrait être publié dans le courant du mois d'avril. « Il s'agit d'assurer à l'utilisateur qu'il aura accès à l'ensemble des chaînes, des services et des données associées sur un même terminal », explique Yvon Le Bars, président du groupe de travail « Télévision numérique terrestre » au CSA. Une des difficultés de ce travail réside dans le fait que les bouquets satellitaires numériques TPS et CanalSatellite fonctionnent avec deux technologies totalement différentes.

Le CSA s'efforce aussi de mesurer les enjeux économiques de ce nouveau système de diffusion, et notamment sa viabilité en fonction de l'équilibre qui sera trouvé entre les chaînes gratuites et payantes. Les étu-

des demandées par le CSA à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE) ont permis de confirmer le potentiel de croissance du marché télévisuel et publicitaire dans les dix prochaines années.

### SERVICES GRATUITS PRIVILÉGIÉS

Le scénario qui intègre un nombre important de chaînes payantes, prévoit la croissance la plus forte du marché en général, et particulièrement du nombre de foyers recevant la télévision numérique terrestre. Ce succès serait notamment dû à l'attitude des distributeurs commerciaux qui sont plus dynamiques dans cette hypothèse. « Il faut prendre ces premiers résultats avec prudence. D'autres scénarios, avec des paramètres différents, sont en cours d'élaboration », précise Yvon Le Bars.

En tout état de cause, le CSA rappelle que conformément à ce que prévoit la loi, les services gratuits seront privilégiés. Les éditeurs de chaînes et de services devront en tenir compte lorsqu'ils répondront aux appels à candidature. Mais, comme il le fait déjà pour les radios ou les télévisions analogiques, le CSA veillera à la viabilité économique des projets proposés.

Par ailleurs, le CSA s'est déclaré « perplexe » face à la demande de Jean-Marie Le Guen, député (PS) de créer un comité national de pilotage sur le numérique hertzien. Dominique Baudis, président du CSA, qui a été entendu, mardi 27 mars au Sénat, a rappelé que les lieux de discussion et de concertation sont déjà nombreux.

F. Ch.

## Lagardère Média est en quête d'acquisitions pour accroître sa taille dans la télévision

**PREMIER ÉDITEUR** mondial de presse magazine, le groupe Lagardère est encore un acteur mineur dans la télévision. Sur les 47,2 milliards de francs de chiffre d'affaires de Lagardère Média en 2000, les activités audiovisuelles ne représentent que 4,2 milliards de francs, pour un résultat d'exploitation de 2,11 milliards de francs (+14,4 %), loin des chiffres affichés par le secteur distribution (21,6 milliards de francs de ventes) et la presse magazine (16 milliards de francs). Encore trop peu pour permettre à Lagardère d'affirmer pleinement ses ambitions aux côtés de Canal+, son allié dans la télévision, mais aussi face à ses concurrents, TF 1 et M 6.

Pour s'affirmer, Lagardère a annoncé « un plan d'amélioration de la rentabilité et de la croissance » qui devrait rapporter 110 millions d'euros de résultat d'exploitation en année pleine à partir de 2003. Selon la direction du groupe, « la plus grande marge de progression paraît être dans Lagardère active », département qui rassemble les activités numériques, dont la télévision. 2001 devrait être une année « d'acquisitions » pour le groupe, qui compte profiter de la baisse des valeurs médias. « Nous sommes à l'affût », déclare Arnaud Lagardère, car « il y a beaucoup de bonnes affaires à réaliser ». Les trois territoires de chasse seront « le Japon, les Etats-Unis et l'Europe ». Grâce à sa

« trésorerie positive », Lagardère Média cherche « des acquisitions qui lui permettent de gagner en taille, notamment, à l'étranger, dans le secteur de la production ». En Europe comme aux Etats-Unis, le groupe vise surtout « des chaînes thématiques ».

### FRANCE 2 DANS LA LIGNE DE MIRE

En France, Lagardère Média veut être « un opérateur » qui compte dans la télévision grâce au numérique hertzien. Il est candidat à cinq chaînes : MCM, Canal J, Match Tv, Elle Tv et un service interactif. Avant de se déterminer, Arnaud Lagardère « attend de connaître le cadre juridique définitif du numérique hertzien et la répartition entre les programmes en clair et les chaînes payantes ». D'ici l'été, Lagardère Média devrait avoir bouclé son entrée au capital d'i-télévision, chaîne info du Groupe Canal+. Pour donner son accord, M. Lagardère veut être sûr que i-télévision « restera une chaîne d'informations. Si ce n'est plus le cas, cela ne nous intéresse pas ». Il réclame « d'être à parts égales avec Groupe Canal+ dans i-tv et d'avoir un rôle de co-opérateur ». Selon lui, ce dossier a pris « deux mois de retard » car le projet de reformatage en cours a été retoqué par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal.

L'autre dossier chaud de Lagardère Média reste la nouvelle reparti-

tion du tour de table de Multithématiques, éditeur européen de chaînes thématiques, détenu par Lagardère, Groupe Canal+ et l'américain Liberty Media. « Cela ne dépend pas de nous », déplore M. Lagardère, qui attend l'annonce du retrait de Liberty Media pour « remettre Multithématiques en ordre de marche » avec Canal+.

Outre les chaînes thématiques, France 2 est dans la ligne de mire d'Arnaud Lagardère. Si la chaîne publique doit être privatisée « nous regarderons le dossier », déclare-t-il. Mais avec prudence, car « chat échaudé craint l'eau froide », dit-il en référence à la faillite de La Cinq en 1992.

Lagardère Média pourrait aussi prendre quelques participations dans la presse. « Si un tour de table se met en place avec plusieurs groupes, nous entrerons dans le capital de L'Humanité », précise-t-il. Selon lui, cela ne sera pas « un investissement significatif, tout juste quelques millions de francs, mais un devoir civique ». Modestement prodigue pour le quotidien communiste, Arnaud Lagardère a, en revanche, décidé de « réduire la voilure » des activités Internet du groupe. Cinquante suppressions de poste ont été annoncées lors d'une assemblée générale des personnels, mercredi 28 mars.

Guy Dutheil

www.challenges.fr

# Challenges

L'ÉCONOMIE C'EST VOUS

## Carrière & vie privée

### Réussir les deux

Sondage exclusif  
Les cadres s'y mettent

FINI, L'ÉPOQUE DU TOUT-BOULOT!  
Le travail n'est plus la priorité absolue des cadres et les entreprises doivent suivre : tableau d'une révolution du bonheur

## Achetez votre voiture MOINS CHER

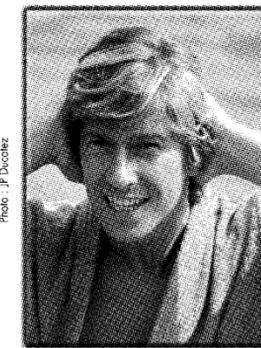
N° 157 - AVRIL 2001

## Canal+ : fin de l'exclusivité des films payés à la séance

**CANAL+** a cédé ! Selon les organisations du cinéma, le groupe Canal+ renonce à l'exclusivité de la diffusion des films en paiement à la séance. Il avait déjà modifié ses contrats mais conservait ce type de diffusion. Le groupe présidé par Pierre Lescuré conserverait toutefois « 4 à 5 films » en exclusivité chaque trimestre via Kiosque, son service de paiement à la séance. Canal+ a pris cet engagement lors de son audition, mardi 27 mars, devant le Conseil de la concurrence. Condamné en 2000 à 10 millions de francs d'amende pour « abus de position dominante », le groupe risquait une nouvelle amende de 100 millions pour n'avoir pas mis ses pratiques en conformité avec le premier jugement.

## CALVITIE

### Le choix de la compétence.



Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique

du Rond-Point des Champs-Élysées

AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



VALEURS EUROPÉENNES

L'action Baloise Holding s'est envolée de 4,48 %, mercredi 28 mars, à 1 750 francs suisses, après des rumeurs d'offre publique d'achat ou de rachat par le Crédit suisse des 30 % que possède Zurich Financial Services dans son capital, selon Reuters.

Le titre Ericsson a abandonné 8,89 %, à 61,50 couronnes. Le groupe suédois a annoncé la suppression de 3 000 emplois. Ses dirigeants ont dit s'attendre à une croissance très faible, voire nulle, du marché américain des télécommunications en 2001.

L'action du groupe britannique Marconi a chuté de 9,02 %, à 373 pence, dans le sillage du repli

de l'équipementier canadien de réseau, Nortel.

Après l'annonce par le fabricant américain d'« assistants personnels » Palm d'une révision en baisse de ses prévisions de résultats et d'une réduction de ses effectifs, l'action de son concurrent britannique Psion a chuté de 9,96 %, à 117,5 pence.

Le titre du groupe allemand de services collectifs RWE a bondi de 5,97 %, à 40,80 euros, après l'annonce de la création d'une coentreprise avec Shell, reprenant ses activités pétrolières dans le raffinage et la distribution. RWE a aussi exprimé son intention de racheter jusqu'à 10 % de ses propres actions.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Banks sector, including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, ACS, Aggregate Ind, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Energy sector, including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Financial Services sector, including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Chemicals sector, including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF AG, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including D'Ieteren SA, Azero, GBL, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including Atlantic Teleco, British Teleco, Cable & Wireless, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Media & Entertainment sector, including BSKY B Group, Canal Plus, Capital Radio, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Real Estate sector, including CDB Web Tech, CGIP, CMG, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Services sector, including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.

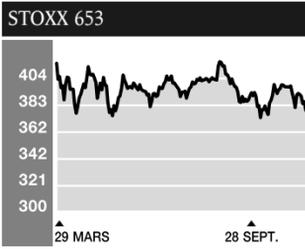


Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Pharmaceuticals sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

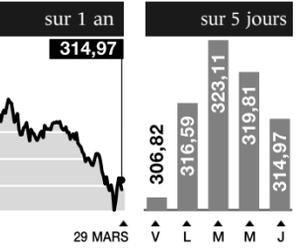


Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

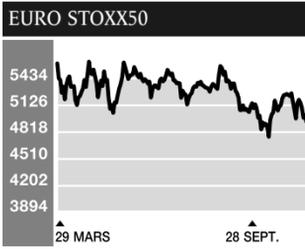


Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

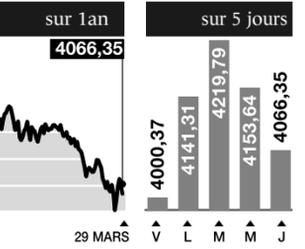


Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

29/03 10h07

Table of stock prices for the Food & Beverage sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

Chaque samedi avec



retrouvez

LE MONDE TELEVISION

ÉNERGIE

Table of stock prices for the Energy sector, including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for the Financial Services sector, including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the Equipment sector, including Abbeymore, ABB, All & Leics, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the Retail sector, including Alliance Unice, Aava Allg Handg, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the Services sector, including Acea, Aem, Anlian Water, etc.

AMSTERDAM

Table of stock prices for the Amsterdam market, including Airspray, Antov, C/Tac, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for the Brussels market, including Arthur, Envipco Hld Ct, Fardis B, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

**VALEURS FRANCE**

● L'action Alcatel chutait de 7,42 %, à 36,80 euros, jeudi 29 mars, dans les premiers échanges. Affectée par les difficultés de son concurrent canadien Nortel, l'action avait déjà perdu 7,17 %, mercredi.

● L'action Integra était réservée en baisse, jeudi matin, après avoir perdu 13,70 %, à 1,89 euro dans les premiers échanges. La valeur avait terminé la séance de mercredi réservée à la hausse, après avoir bondi de 20,33 % à 2,19 euros. Le créateur de sites web a mandaté la banque Robertson Stephens pour étudier son financement, voire un rapprochement avec un partenaire industriel.

● L'action Lagardère était en légère hausse de 0,09 %, à 56,55 euros, jeudi matin. Lagardère a annoncé un bénéfice net de 581 millions d'euros en 2000 (+141 %). Son résultat d'exploitation est en hausse de 10 % à 572 millions d'euros (lire aussi page 22).

● Le titre L'Oréal perdait 2,38 %, à 75,75 euros, jeudi matin. Le groupe a annoncé le versement d'un dividende net de 0,44 euro au titre de l'exercice 2000, soit une hausse de 29,4%.

● L'action Ipsos gagnait 0,38 %, à 92,55 euros, jeudi matin. Le groupe d'études et de sondages a publié un bénéfice net en hausse de 67% pour 2000, à 5,9 millions d'euros.

ALCATEL	36,80	-7,42	39,75	EURAFRANCE	69,85	+1,23	69
ALCATEL O	33,50	-5,05	35,10	EURO DISNEY	0,79	-1,25	0,80
ALSTOM	29,71	-1,95	30,30	EUROTUNNEL	1,15	7,54	1,15
ALTRAN TECHN	61,80	-1,12	62,50	FAURECIA	56,60	-0,35	56,80
ATOS ORIGIN	76	-5	80	FIMALAC SA C	34,78	-0,63	35
ARBEL	8,19	+1,24	8,21	F.F.P. (NV)	101	-6,62	101
AVENTIS	84,40	-0,94	85,20	FINAXA	118	+4,42	118
AXA	116,50	-0,94	116,90	FIVES-LILLE	...	...	...
AZEQ(EXG.ET	77	-0,96	77,75	FONCLYON #	29,20	-1,02	29,20
BAIL INVESTI	127,50	-0,62	128,30	FRANCE TELECOM	64,30	-3,16	66,40
BAZAR HOT.V	125	...	...	FROMAGERIES	499	-0,40	499
BIC	43	...	43	GALERIES LAF	168,90	+1,14	167
BIS	...	...	...	GAUMONT #	53,40	-1,11	53,40
BNPPARIBAS	91,15	-1,35	92,40	GECINA	103,60	-0,17	103,60
BOLLORE	193	-0,77	194,50	GEOHYSTIQUE	71,90	-1,37	72,90
BOLLORE INV	45,30	-1,52	46,30	GFI INFORMAT	25,10	-3,76	26,08
BONGRAIN	39,50	+6,76	...	GRANDVISION	19,31	-5,20	20,37
BOUYGUES	38,20	-1,67	38,85	GROUPE ANDRE	121,90	-3,94	121,90
BOUYGUES OFF	55,50	+1,83	54,50	GROUPE GASCQ	85	-0,58	85
BULL#	2,71	+1,45	2,75	GR.ZANNIER	81,10	-0,12	81,10
BUSINESS OBJ	35,15	-8,70	38,50	GROUPE PARTO	68,55	-1,30	68,55
BTP (LACI)	...	...	...	GUYENNE GAST	91,60	-0,43	91,60
BURELLE (LY)	66,50	...	...	HAVAS ADVERT	13,70	-2,14	14
CANAL +	3,81	-2,31	3,90	IMEVYS	109,30	+0,18	109,30
CAP GEMINI	129,40	-5,82	137,40	IMMOBANQUE	134	...	134
CARBONE-LORR	46,69	-2,53	47,90	IMMEUBLES DE	...	...	...
CARREFOUR	59,50	-0,67	59,90	INFOGRAMES E	16,67	-5,01	17,55
CASINO GUICH	98,45	-0,96	99,40	IN.MARSEILLA	3316	+0,17	3316
CASINO GUICH	64,65	-1,30	...	INGENICO	22,49	-6,10	23,95
CASTORAMA DU	229	-1,51	232,50	ISIS	101,50	-1,46	103
CEA INDUSTRIE	179	-0,56	...	KAUFMAN ET B	21	-1,75	21
CEGID (LY)	79,50	-4,04	...	KLEPPIERRE	100	-1,86	101,90
CFR.RECYCLIN	44,25	-1,56	...	LAFARGE	98	-2,20	100,20
CGIP	46,51	-0,10	46,50	LAGARDERE	56,55	+0,09	56,55
CHARGEURS	83,30	+0,91	...	LAPYRE	54,40	-0,64	54,75
CHRISTIAN DA	...	...	...	LEBON (CIE)	...	...	...
CHRISTIAN DI	40,01	-2,68	41,11	LEGRAND	209,90	-2,33	214,90
CIC-ACTIONS	119	+0,85	...	LEGRAND ADP	...	...	...
CIMENTES FRAN	53,60	+0,28	53,75	LEGRIUS INDUS	52,10	+1,17	51,50
CLARINS	80,30	+0,12	80,20	LIBERTY SURF	7,38	-1,07	7,46
CLUB MEDITER	73,40	-0,14	73,50	LOCINDUS	127	-0,08	127
CNP ASSURANC	36	+0,25	35,91	L'OREAL	75,70	-2,45	77,60
COFACE	83,90	+0,12	83,80	LOUVRE #	80	-2,77	80
COFLEXIP	158,80	+0,13	156	LVHM MOET HE	56,20	-2,94	57,90
COLAS	61,80	+0,98	61,20	MAUREN WENDE	82	-1,80	83,50
CONTIN.ENTRE	...	...	...	MAUREL ET PR	11,70	76,75	...
CPR	51	334,54	...	METALEUROPE	5,70	-0,87	...
CRED.FON.FRA	13,75	+1,48	...	MICHELIN	35,86	-2,33	36,58
CREDIT LYONN	40,27	-0,32	40,40	MONTPEX SA	20,50	-0,49	...
CS COM.ET SY	11	72,16	...	MOULINEX	4,55	-1,09	...
DAMART	75,25	-0,91	...	NATEXIS BQ P	99,05	+0,05	99
DANONE	141,80	-1,25	143,60	NEOPOST	21	-3,33	22
DASSAULT-AVI	242	-0,53	...	NORBERT DENT	22	-2,22	...
DASSAULT SYS	46,10	-2,02	47,05	NORD-EST	...	...	...
DE DIETRICH	...	...	...	NRJ GROUP	21	-7,08	22,60
DEVEAUX(LY)#	88,90	+2,01	...	OBERTHUR CAR	13,94	-3,19	14,40
DEV.R.N.P.CA	...	...	...	OLIPAR	8,70	+2,23	...
DMC (DOLLFUS)	14,60	-0,68	14,60	ORANGE	9,53	-1,75	9,70
DYNACTION	...	...	...	OXYG.EXT-ORI	370	-2,63	499,99
EIFFAGE	71,10	-0,56	71,50	PECHINEY ACT	48,98	-2,02	...
ELIOR	14,50	-0,68	14,60	PECHINEY B P	52	-2,80	...
ELEC.MADAGAS	...	...	...	PENAUILLIE PO	57,10	+0,97	56,55
ENTENIAL(EX	29,30	-0,68	...	PERNOD-RICAR	73,20	-0,68	73,70
ERAMET	46	-1,92	46,90	PEUGEOT	280,30	-0,57	281,90
ERIDANIA BEG	92,80	-1,38	94,10	PINAULT-PRIN	197	-1,15	199,30
ESSILOR INTL	318,70	-0,09	319	PLASTIC OMN	90,95	-0,71	91,60
ESSO	68	+1,49	...	PSB INDUSTRI	...	...	...
EULER	54,20	-0,37	54,40	PUBLICIS GR	33,50	-2,19	34,25

**PREMIER MARCHÉ**

**JEUDI 29 MARS** **Cours à 9h 57**  
 Dernier jour de négociation des OSRD : 24 avril

France	Cours en euros	Différence	Compensation (€)
ACCOR	43,70	-1,80	44,50
AGF	65,70	-0,68	66,15
AFFINE(XIMM)	40,89	-0,02	...
AIR FRANCE G	19,41	-2,46	19,90
AIR LIQUIDE	156,70	-1,82	159,60

**NOUVEAU MARCHÉ**

**MERCREDI 28 MARS**

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 11**

Valeurs	Cours en euros	Différence	Compensation (€)
ABEL GUILLEM	12,35	-3,52	81,01
AB SOFT	5,75	+0,88	37,72
ACCESS COMME	9,79	+1,85	67,66
AD PARTNER	15,90	-0,13	104,30
ALGOLRIE #	7,19	...	47,16
ALPHAMEDIA	1,38	...	9,05
ALPHA MOS #	5,90	-1,50	38,70
ALPHA MOS BO	0,88	...	5,77
ALTAMIR & CI	131	...	859,30
ALDETA	3,80	...	24,93
ALTI #	8,80	-6,18	57,72
ALTI ACT.NOU	12,35	...	81,01
A NOVO #	176	-0,56	1154,48
ARTPRICE COM	11,99	-0,08	78,65
ASTRA	0,86	+4,88	5,64
AUFEMINCO	3,90	...	25,58
AUTOMA TECH	7,80	+6,41	51,16
AVENIR TELECOM	4,46	-6,69	29,26
AVENIR TELECOM	1,94	-0,51	12,73
BAC MAJESTIC	8,25	+7,14	54,12
BARBARA BUI	14,65	-0,34	96,10
BCI NAVIGATI	7,45	-4,36	48,87
BELVEDERE	11,90	-0,83	78,06
BOURSE DIREC	3	...	19,68
BRIME TECHNO	45,45	-8,55	298,13
BRIME TECHN	2,05	...	13,45
BUSINESS ET	15,01	+1,76	98,46
BUSINESS INT	4,74	+0,42	31,09
BVPR ACT.DIV	25,40	-2,31	166,61
CAC SYSTEMES	3,40	...	22,30
CALL CENTER	6,50	-4,41	42,64
CAS	11,97	+5	78,52
CEREP	80,75	-1,52	529,69
CHEMUNEX #	0,46	-6,12	3,02

CMT MEDICAL	16,60	...	...	CIMACT	34,70	...	...
COALA #	19,50	+2,63	127,91	COHERIS ATIX	138,41	-0,94	138,41
COIL	21,10	+8,33	85,27	CION ET SYS	2,75	+0,36	18,04
CONSDATA #	20,90	...	137,10	CONSODATA #	2,75	+0,36	18,04
CONSOR FRAN	5	-4,78	32,80	CROSS SYSTEM	5,40	-6,74	35,42
CRIVO #	6,52	+4,32	42,77	CRYO #	6,25	...	41
CRYO NOUV.01	6,25	...	41	CRYO NOUV.01	6,25	...	41
CRYBERDECK #	1,08	-2,40	18,69	CYBERDECK #	1,08	-2,40	18,69
CYBER PREP #	14,30	-6,54	90,86	CYBER PREP #	14,30	-6,54	90,86
CYBERSEARCH	3,15	...	20,30	CYBERSEARCH	3,15	...	20,30
CYRANO #	2,03	-1,32	9,72	CYRANO #	2,03	-1,32	9,72
DALETT #	4,06	-0,49	26,63	DALETT #	4,06	-0,49	26,63
DATATRONIC	3,97	-0,75	26,04	DATATRONIC	3,97	-0,75	26,04
DESK #	2,32	+0,43	15,22	DESK #	2,32	+0,43	15,22
DEVTAM #	47	-3,09	308,30	DEVTAM #	47	-3,09	308,30
DMS #	10,79	+1,41	70,78	DMS #	10,79	+1,41	70,78
D INTERACTIV	7,70	+0,65	50,51	D INTERACTIV	7,70	+0,65	50,51
D INTERACTIV	7,20	...	47,23	D INTERACTIV	7,20	...	47,23
DIOSOS	50	...	327,98	DIOSOS	50	...	327,98
DIREKT ANLAG	19,20	-1,54	125,94	DIREKT ANLAG	19,20	-1,54	125,94
DIREKT ANLAG	18,40	+0,33	120,70	DIREKT ANLAG	18,40	+0,33	120,70
DURAND ALLIZ	0,88	-5,77	12	DURAND ALLIZ	0,88	-5,77	12
DURAN DUBO1	14,70	-7,55	96,43	DURAN DUBO1	14,70	-7,55	96,43
DURAN BS 00	0,15	...	0,98	DURAN BS 00	0,15	...	0,98
EFFIK #	12,50	+4,17	81,99	EFFIK #	12,50	+4,17	81,99
EGIDE #	312,80	-6,07	2051,83	EGIDE #	312,80	-6,07	2051,83
EMMEJCE 1/1	11	...	72,16	EMMEJCE 1/1	11	...	72,16
ESKI GROUP	41,50	...	272,22	ESKI GROUP	41,50	...	272,22
ESKER	4,90	...	32,14	ESKER	4,90	...	32,14
EUROFINS SCI	23,33	-0,09	153,03	EUROFINS SCI	23,33	-0,09	153,03
EUROFINS SCI	30,50	...	200,07	EUROFINS SCI	30,50	...	200,07
EUROFINS SCI	9,50	-0,52	62,36	EUROFINS SCI	9,50	-0,52	62,36
FIMATX #	3,50	-2,96	22,96	FIMATX #	3,50	-2,96	22,96
FI SYSTEM #	4,27	-5,95	28,01	FI SYSTEM #	4,27	-5,95	28,01
FI SYSTEM BS	0,90	...	5,90	FI SYSTEM BS	0,90	...	5,90
FLOREANE MED	8,60	...	56,41	FLOREANE MED	8,60	...	56,41
GAMELOFT COM	3,90	...	25,58	GAMELOFT COM	3,90	...	25,58
GAUDRIOT #	30	...	196,79	GAUDRIOT #	30	...	196,79
GENEXIS #	16,25	...	106,59	GENEXIS #	16,25	...	106,59
GENESYS #	28,58	+5,85	187,47	GENESYS #	28,58	+5,85	187,47
GENESYS ACT	42,20	...	276,81	GENESYS ACT	42,20	...	276,81
GENESYS 8500	4,44	...	29,12	GENESYS 8500	4,44	...	29,12
GENSET #	11,23	-2,65	73,66	GENSET #	11,23	-2,65	73,66
GL TRADE #	26,05	+8,32	170,88	GL TRADE #	26,05	+8,32	170,88

REMY CONTRE	33	-1,49	33,50	REMY CONTRE	33	-1,49	33,50
RENAULT	56,60	-2,08	57,80	RENAULT	56,60	-2,08	57,80
REXEL	82	-0,91	82,75	REXEL	82	-0,91	82,75
RHODIA	13,80	-1,78	14,05	RHODIA	13,80	-1,78	14,05
ROCHETTE LA	6,79	-0,15	44,54	ROCHETTE LA	6,79	-0,15	44,54
ROYAL CANIN	99,10	-3,88	650,05	ROYAL CANIN	99,10	-3,88	650,05
ROUGIER #	63,40	-0,08	415,88	ROUGIER #	63,40	-0,08	415,88
RUE IMPERIAL	...	...	...	RUE IMPERIAL	...	...	...
SADE (NV)	...	...	...	SADE (NV)	...	...	...
SAGEM SA	84	-3,89	551	SAGEM SA	84	-3,89	551
SAGEM ADP	53,10	-3,45	348,31	SAGEM ADP	53,10	-3,45	348,31
SAINT-GOBAIN	156,70	-2,06	1027,88	SAINT-GOBAIN	156,70	-2,06	1027,88
SALVEPAR (NY)	64	-1,54	419,81	SALVEPAR (NY)	64	-1,54	419,81
SANOFI SYNTH	59,45	-0,08	389,97	SANOFI SYNTH	59,45	-0,08	389,97
SCHNEIDER EL	62,55	-1,88	410,30	SCHNEIDER EL	62,55	-1,88	410,30
SCOR	47,50	-0,21	311,58	SCOR	47,50	-0,21	311,58
S.E.B.	60,90	-0,98	399,48	S.E.B.	60,90	-0,98	399,48
SEITA	46	-2,07	301,74	SEITA	46	-2,07	301,74

**SPORTS** L'équipe de France de football a subi sa première défaite depuis le championnat d'Europe des nations et le mois de juin 2000, en s'inclinant devant l'Espagne

(2-1), mercredi 28 mars à Valence, en match amical. ● MARCEL DESAILLY et ses coéquipiers se sont plaints de la rudesse de leurs adversaires, qui auraient fait pre-

ve selon le capitaine des Bleus d'un « maximum de vice ». ● LES ESPAGNOLS ont inscrit leurs deux buts dans les minutes précédant et suivant la mi-temps. Les Français, dont

la défense avait été considérablement remaniée pour cette rencontre, ont réduit le score par David Trezeguet en fin de match. ● EN PHASE éliminatoire de la Coupe du monde

de 2002, le Brésil, à l'occasion de la prise de fonction de son nouveau sélectionneur, Emerson Leao, a été battu pour la première fois de son histoire par l'Équateur (1-0).

## En Espagne, l'équipe de France de football est tombée sur plus fort qu'elle

Les champions du monde ont été battus (2-1) par des Ibériques qui avaient décidé de leur imposer un défi physique lors de ce match amical au parfum de revanche, huit mois après le quart de finale de l'Euro 2000 entre les deux équipes

VALENCE (Espagne)  
de notre envoyé spécial

Dans la catégorie des matches de football qui n'ont d'amical que le nom, la rencontre entre l'Espagne et la France, qui s'est disputée mercredi 28 mars à Valence et a vu la victoire de la sélection dirigée par José Antonio Camacho (2-1), fera probablement date. Au coup de sifflet final, sans même se concerter, les deux équipes se sont séparées en négligeant superbement le rituel qui veut – au pire – que l'on se serre la main ou – au mieux – que l'on échange ses maillots.

Seuls Bixente Lizarazu et Christian Karembeu, qui jouèrent tous deux dans des clubs espagnols, prirent le temps de discuter brièvement avec leurs adversaires sur le chemin menant aux vestiaires. Les autres n'avaient pas le cœur à cela. Non seulement les Bleus ont subi leur première défaite depuis leur titre de champion d'Europe, acquis en juillet 2000 à Rotterdam, mais ils ont peu goûté l'« agressivité » de leurs hôtes.

Le sélectionneur français, Roger Lemerre, qui se refuse généralement à porter des commentaires sur la prestation des équipes adverses, s'est autorisé une exception en dénonçant « les tirages de maillot insupportables » dont les Espagnols auraient abusé tout au long de la rencontre. « Cela me navre et cela m'attriste. L'Espagne a transgressé la loi », s'est-il désolé après la rencontre.

Son capitaine, Marcel Desailly, a également insisté sur le sujet, accusant les footballeurs ibériques d'avoir fait usage d'un « maximum de vice » pendant 90 minutes : « Nous savions, avant le match, qu'ils ne nous feraient pas de cadeau. La presse espagnole avait insisté sur le fait que nous sommes



Christian Karembeu a dû s'employer face aux attaquants espagnols Raul (à gauche) et Morientes.

champions du monde alors qu'eux sont champions de rien du tout. Cela les a piqués au vif. Est-ce que vous avez déjà vu Raul [attaquant du Real Madrid] se comporter de la sorte ? »

### RENCONTRE ENGAGÉE

Mauvais perdants, les Bleus ? Du haut des tribunes du stade Mestalla, le match est, avant tout, apparu comme une rencontre engagée, à l'aune de la rivalité qui oppose les deux nations depuis des lustres. Battus en quart de finale de l'Euro 2000 (1-2) après avoir raté un penalty dans la dernière minute de

jeu, les Espagnols avaient décidé d'imposer un défi physique à leurs voisins. Ont-ils dépassé les bornes ? « Nous n'avons pas été plus agressifs que d'habitude », a répondu José Antonio Camacho. Les chevilles du maître à jouer français, Zinedine Zidane, n'ont pas eu à subir le même traitement que celui infligé par les défenseurs allemands et japonais lors des deux derniers matches des Bleus. Quant à l'arbitre allemand, il ne sortit que deux cartons jaunes (à Fernando Hierro et à Raul). La seule méprise dont il peut être tenu responsable relève, en fait, du domaine chrono-

métrique : M. Frölich n'accorda qu'une minute de jeu additionnel, omettant de prendre en compte le temps perdu lors des huit remplacements de joueurs ayant eu lieu lors de la rencontre.

Avec trois ou quatre minutes de jeu supplémentaires, l'équipe de France aurait peut-être pu arracher le match nul, mais elle n'aurait pas évité les critiques. Longtemps menés 2 à 0 – Ivan Helguera, de la tête, ouvrit le score (41'), puis Fernando Morientes l'aggrava à la conclusion d'une action collective (49') –, les Bleus ne sont revenus à la marque qu'à la 85<sup>e</sup>

minute par David Trezeguet, auteur de son 15<sup>e</sup> but en équipe de France. Entre-temps, une occasion en or ratée par le même Morientes avait failli porter le coup de grâce aux champions du monde.

### TROIS « RÉCUPÉRATEURS »

Pour la première fois depuis la demi-finale du championnat d'Europe des nations et la victoire contre le Portugal, Roger Lemerre avait opté pour un milieu de terrain composé de trois « récupérateurs » : Patrick Vieira, Emmanuel Petit et Claude Makelele. Résolument défensive, cette formule fut

s'engouffrer à grandes enjambées dans des espaces que seule la complicité d'un deuxième attaquant permet de créer.

Reste la question de la défense. Les défections, pour cause de blessures, de Fabien Barthez, Frank Leboeuf et Lilian Thuram ont conduit Roger Lemerre à construire de toutes pièces un nouveau bloc défensif en titularisant Lionel Letizi dans les buts, Mickaël Silvestre en charnière centrale et Christian Karembeu au poste d'arrière latéral. Là aussi, l'expérience ne fut pas totalement concluante, en dépit de l'autorité tutélaire de Mar-

### L'Espagne, vingt ans après...

L'Espagne a mis fin à une série de dix rencontres sans défaite pour les hommes de Roger Lemerre, entamée le 25 juin 2000 face... à l'Espagne. Les Français ne s'étaient plus inclinés depuis leur défaite face aux Pays-Bas (3-2), le 21 juin 2000, concédée lors d'un match sans enjeu du championnat d'Europe des nations. Mais cela faisait surtout plus de vingt ans que les Espagnols n'avaient plus battu les Français : depuis leur victoire du 18 février 1981 (1-0 en match amical), ils s'étaient inclinés à six reprises – notamment en finale du championnat d'Europe des nations 1984 – et avaient obtenu deux matches nuls. « Nous avions quelque chose aujourd'hui que nous n'avions pas en d'autres occasions », a déclaré Juan Antonio Camacho, le sélectionneur de l'équipe d'Espagne. Il ne s'agit pas de match amical quand vous rencontrez les Français : ils sont champions du monde et d'Europe. »

longtemps la « botte magique » d'Aimé Jacquet pour les rencontres à hauts risques. Les legs fut transmis à Roger Lemerre qui en fit un usage plutôt modéré, mais toujours à bon escient.

Sauf cette fois : face à l'Espagne, cette configuration a, de toute évidence, conduit à l'échec. Chargés d'animer l'entrejeu, Zinedine Zidane et Christophe Dugarry se sont trouvés trop seuls. Trop seul, aussi, Thierry Henry n'a pas pu réaligner ce qu'il sait faire le mieux :

cel Desailly qui disputait là son 80<sup>e</sup> match international. A l'instar de leur capitaine, les joueurs de l'équipe de France ne semblaient pas profondément affectés par ce revers en terre espagnole. Après une série de matches faciles contre la Turquie (4-0), l'Allemagne (1-0) et le Japon (5-0), et à un peu plus d'un an de la Coupe du monde 2002, d'aucuns pensent même que « cette défaite arrive au bon moment ».

Frédéric Potet

**ESPAGNE-FRANCE**

**2 - 1**

**Match amical**  
Mercredi 28 mars  
21 h 30, Stade Mestalla, à Valence  
Vent fort • Bon terrain  
Public enthousiaste • 42 000 spectateurs  
Arbitre : M. Frölich (All.)

**COMMENTAIRE** Rencontre âpre et tactique entre des Espagnols appliqués et des Français au jeu sans relief. A l'image de Raul et Mendieta, les hommes de Camacho sont apparus très déterminés. La défense française, privée de trois titulaires, a montré quelques faiblesses inhabituelles. L'efficacité de David Trezeguet face au but restera comme l'une des rares satisfactions de la rencontre.

**ESPAGNE** : Helguera (41<sup>e</sup>, tête croisée en extension de 6 m dans l'axe); Morientes (49<sup>e</sup>, tir croisé du droit à mi-hauteur, de 6 m à gauche).  
**FRANCE** : Trezeguet (85<sup>e</sup>, tir croisé à ras de terre du pied droit, de 9 m à droite).

**AVERTISSEMENTS**  
ESPAGNE : Hierro (65<sup>e</sup>, jeu irrégulier); Raul (82<sup>e</sup>, jeu dangereux).

**ARRÊTS DE JEU**  
En faveur de l'ESPAGNE : 21 coups francs (10 + 11), dont 1 hors-jeu (1 + 0), 4 corners (3 + 1).  
En faveur de la FRANCE : 22 coups francs (10 + 12), dont 3 hors-jeu (1 + 2), 3 corners (3 + 0).

**OCCASIONS**  
ESPAGNE : 40 positions d'attaque dans les 30 m (20 + 20), dont 5 occasions (2 + 3); 9 tirs (5 + 4), dont 1 contré (1 + 0) et 1 paré (1 + 0) par Letizi.  
FRANCE : 40 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 21), dont 4 occasions (2 + 2); 15 tirs (4 + 11), dont 2 contrés (1 + 1) et 2 parés (1 + 1) par Canizares.

**LE BUT DE LA FRANCE à la 85<sup>e</sup> minute**

- Henry récupère le ballon le long de la ligne de touche. Il pivote et avance vers le but.
- Il passe à Trezeguet, à la limite du hors-jeu.
- Trezeguet réussit son contrôle et déclenche une frappe croisée au ras du poteau gauche.

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

## Le Brésil et Ronaldinho s'embrassent en Equateur

RIO DE JANEIRO  
de notre correspondant

Est-il raisonnable de titulariser en sélection nationale un joueur privé de compétition depuis plus d'un mois et contraint durant ce temps de se maintenir en forme en participant aux séances d'entraînement d'un petit club de la banlieue de Rio ? En remportant, mercredi 28 mars au stade Atahualpa de Quito, une victoire inédite face au Brésil, les Equatoriens ont démontré, à l'occasion de la 11<sup>e</sup> journée du tournoi sud-américain qualificatif pour le Mondial 2002, qu'Emerson Leao, le nouveau sélectionneur brésilien, n'avait pas eu le nez creux.

Pour son premier match officiel à la tête des quadruples champions du monde, le successeur de Wanderley Luxemburgo, destitué à la suite du fiasco des Jeux olympiques de Sydney (élimination du Brésil en quarts de finale par les Lions indomptables du Cameroun), n'a eu en effet besoin que de quarante-cinq minutes pour comprendre à quel point il s'était fourvoyé en misant sur Ronaldinho pour épauler le vétéran Romario (35 ans) aux avant-postes. A court de rythme, le souffle d'autant plus court que la rencontre se disputait à 2 850 mètres d'altitude, le jeune et prometteur atta-

quant, dont le dernier match remontait au mois de février, a rejoint le banc des remplaçants à l'appel de la seconde période.

Courtelinesque sous bien des aspects, sa situation illustre le marasme multiforme qui affecte le football brésilien depuis la finale du Mondial perdue (0-3) face aux Bleus le 12 juillet 1998 au Stade de France. La défaite devant l'Équateur (sur un but de l'attaquant Delgado inscrit à la 50<sup>e</sup> minute) ne met cependant pas encore en danger la qualification des Brésiliens, qui occupent avec 20 points la troisième place du tournoi sud-américain, derrière l'Argentine et le Paraguay. Les quatre premiers classés obtiennent automatiquement leur visa pour la phase finale, alors que le cinquième devra en découdre avec le vainqueur de la zone océanique.

### PRÉCONTRAT CONTESTÉ

Depuis l'expiration, le 15 février, du contrat qui le liait au Gremio de Porto Alegre, le seul club qu'il ait jusqu'ici connu, Ronaldinho, âgé de vingt et un ans, navigue dans un océan d'incertitudes, entre deux déclassages en compagnie de l'équipe du Bangu FC, une modeste équipe évoluant dans le championnat régional carioca. Que vaut le précontrat de cinq ans

qu'il a signé en début d'année pour un montant non révélé avec le Paris Saint-Germain ? Aux yeux de la justice brésilienne du travail, pas grand-chose, puisqu'un tribunal régional a interdit à la Confédération brésilienne de football de libérer les documents requis pour son transfert au PSG.

### « SURSAUT DE NATIONALISME »

Les dirigeants du Gremio, qui exigent du club parisien une indemnisation de 45 millions d'euros, ont proposé au joueur, sans succès, un contrat de deux ans pour 15 millions d'euros. Tout porte à croire qu'une intense bataille judiciaire va s'engager car la nouvelle législation sur les transferts, édictée lundi 26 mars, paraît avoir été rédigée sur mesure pour empoisonner l'existence de la principale révélation du football brésilien depuis l'irruption du « phénomène » Ronaldo, l'avant-centre convallescent de l'Inter Milan (voir ci-dessous).

Les amendements de dernière minute apportés à la « loi Pelé », conçue du temps où ce dernier dirigeait le ministère des Sports, entre 1994 et 1998, favorisent en effet les revendications du Gremio : la suppression presque totale des droits de transferts ne s'applique pas automatiquement aux professionnels de moins de 23 ans dont le contrat avec leur club formateur a pris fin avant la promulgation des nouvelles dispositions légales, ce qui est le cas de Ronaldinho.

« Ce serait injuste de voir partir ainsi un joueur dans lequel le club a tant investi. Nous espérons que cette affaire va entraîner chez nous un sursaut de nationalisme », a déclaré au Monde Elias Marcos Guerra, un représentant du cabinet d'avocats qui travaille pour le Gremio. Les dirigeants du PSG risquent d'avoir à se frotter au juridisme horripilant des Brésiliens. Il n'est pas sûr que cela les amuse longtemps.

Jean-Jacques Sévilla

### Ronaldo fait son retour au stade Maracana

Cela faisait trois ans qu'il n'avait pas foulé la pelouse du stade Maracana de Rio de Janeiro et près d'une année qu'il ne s'était pas produit devant un public : pour sa rentrée, Ronaldo a marqué cinq des dix buts de la victoire de son équipe (10-9) au cours d'un match de bienfaisance au profit de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) qui s'est déroulé, mercredi 28 mars, devant 12 000 spectateurs. Associé à l'ancien joueur Zico et... au champion du monde de formule 1 Michael Schumacher, l'avant-centre convallescent de l'Inter Milan a bien tenu les 90 minutes. Son dernier match remontait au 12 avril 2000 et à la finale aller de la Coupe d'Italie, qui s'était tragiquement terminée pour lui, six minutes après son entrée sur le terrain, par une rupture – la deuxième en moins de six mois – du tendon rotulien du genou droit. Lors de sa dernière visite de contrôle à Paris, jeudi 8 mars, le docteur Gérard Saillant, qui l'a opéré par deux fois, a déclaré le genou de Ronaldo « cliniquement guéri ».

### ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2002

**Zone Europe**  
**GROUPE 1** : Russie-Iles Féroé 1-0; Suisse-Luxembourg 5-0; Slovaquie-Yougoslavie 1-1. **Classement** : 1. Russie, 10 pts; 2. Suisse, 8; 3. Slovaquie, 7; 4. Yougoslavie, 5; 5. Iles Féroé, 4; 6. Luxembourg, 0.  
**GROUPE 2** : Portugal - Pays-Bas 3-2; Chypre-Estonie 2-2; Andorre-Eire 0-3. **Classement** : 1. Eire, 11 pts; 2. Portugal, 11; 3. Pays-Bas, 8; 4. Chypre, 7; 5. Estonie, 7; 6. Andorre, 0.  
**GROUPE 3** : République tchèque-Danemark 0-0; Bulgarie-Irlande du Nord 4-3. **Classement** : 1. République tchèque, 11 pts; 2. Bulgarie, 10; 3. Danemark, 9; 4. Irlande du Nord, 4; 5. Islande, 3; 6. Malte, 1.  
**GROUPE 4** : Moldavie-Suède 0-2; Slovaquie-Azerbaïdjan 3-1; Macédoine-Turquie 1-2. **Classement** : 1. Slovaquie, 11 pts; 2. Turquie, 11; 3. Suède, 11;

4. Macédoine, 4; 5. Moldavie, 2; 6. Azerbaïdjan, 1.  
**GROUPE 5** : Pologne-Arménie 4-0; Pays de Galles-Ukraine 1-1; Biélorussie-Norvège 2-1. **Classement** : 1. Pologne, 13 pts; 2. Biélorussie, 10; 3. Ukraine, 8; 4. Pays de Galles, 4; 5. Norvège, 2; 6. Arménie, 2.  
**GROUPE 6** : Ecosse-Saint-Marin 4-0. **Classement** : 1. Ecosse, 11 pts; 2. Belgique, 8; 3. Croatie, 5; 4. Lettonie, 3; 5. Saint-Marin, 0.  
**GROUPE 7** : Liechtenstein-Bosnie-Herzégovine 0-3; Autriche-Israël 2-1. **Classement** : 1. Espagne, 10 pts; 2. Autriche, 8; 3. Israël, 8; 4. Bosnie-Herzégovine, 4; 5. Liechtenstein, 0.  
**GROUPE 8** : Italie-Lituanie 4-0; Géorgie-Roumanie 0-2. **Classement** : 1. Italie, 13 pts; 2. Roumanie, 6; 3. Hongrie, 5; 4. Géorgie, 3; 5. Lituanie, 1.  
**GROUPE 9** : Albanie-Angleterre 1-3; Grèce-Allemagne 2-4. **Classement** : 1. Allemagne, 12 pts; 2. Angleterre, 7; 3. Finlande, 4; 4. Albanie, 3; 5. Grèce, 3.

# Brett Gladman, chasseur céleste

Cet astronome canadien est le plus grand découvreur de satellites naturels accompagnant les planètes de notre système solaire

NICE

de notre envoyé spécial

Aucun nom sur la porte du bureau. Juste la photocopie d'une image du ciel en négatif. De minuscules points sombres semés sans souci sur la page blanche. Une de ces piqûres d'épingle est cerclée de noir. L'astéroïde qu'elle représente, le vagabond du cosmos n° 7638, a officiellement un nom : Gladman. Ted Bowell, l'astronome américain qui a détecté ce voyageur solitaire, l'a ainsi baptisé en hommage à celui qui, loin devant Galilée, Cassini et Herschel, est le plus grand découvreur de satellites naturels escortant les planètes de notre système solaire.

En 2000, on a mis la main sur pas moins de douze satellites de Saturne, dont les plus petits mesurent seulement 3 kilomètres de diamètre

A trente-cinq ans, Brett Gladman fait un peu tendre pour un tel tableau de chasse, qu'on attendrait plutôt d'un Nemrod chevronné. Un sourire accroché aux lèvres, il promène sa mère blonde et son œil cobalt sur le mont Gros, où est perché l'observatoire de la Côte d'Azur (OCA), dominant Nice.

Même s'il s'applique à bouter l'anglais hors de son vocabulaire, ce Canadien non francophone n'a pu triompher de son accent qui lui fait dire « Aïfeul » pour nommer le concepteur de l'immense coupole abritant la grande lunette de l'observatoire. Pardon ? Qui ? La réponse se trouve sur le recto d'un billet de 200 francs. En haut et à gauche, dans des tons violets, une réplique en miniature de la coupole, à laquelle on n'avait jamais prêté attention, illustre les œuvres du génial... Eiffel !

## Systemes comparés

Avant de travailler à Nice, Brett Gladman était habitué aux méthodes américaines où, « lorsque vous faites une demande de financement, on évalue votre projet et on le finance directement et dans sa globalité si on trouve votre idée intéressante ». En arrivant en France, l'astronome canadien a découvert un fonctionnement bien différent : « Des chercheurs français de classe mondiale réussissent en luttant contre le système. Ils sont obligés d'investir beaucoup de temps et d'énergie pour financer leurs projets par beaucoup de petits financements partiels », estime-t-il. « Ils sont piégés dans des structures très rigides et trop hiérarchiques », laissant peu de place à la spontanéité.

En revanche, Brett Gladman salue la souplesse des Actions concertées incitatives - jeunes chercheurs (qui se rapprochent du modèle américain), mises en place par Claude Allègre. « Sans cette Action, précise-t-il, mon programme de recherche aurait été impossible. » Son projet d'études sur la formation du système solaire externe a reçu un financement de 700 000 francs (107 000 euros) sur trois ans, qui lui a notamment permis d'acheter les ordinateurs nécessaires pour analyser les données venant des caméras ultrasensibles du télescope franco-canadien d'Hawaï (CFHT).

L'astronomie, ce fils d'un pilote de chasse l'a découverte très jeune : « Comme beaucoup d'enfants, j'étais fasciné par les dinosaures mais aussi par les étoiles, les planètes et les trous noirs, se souvient-il. J'ai juste eu la chance de continuer dans une de ces voies passionnantes. Après le lycée, beaucoup de mes copains sont partis dans l'informatique. Quant à moi, je trouvais que les ordinateurs étaient de bons outils, mais je n'ai pas voulu leur consacrer ma vie. Au moment du baccalauréat, j'ai lu un article sur Werner Israel, un cosmologiste de l'université d'Alberta, et je suis allé discuter avec lui. Il m'a convaincu de faire d'abord de la physique au lieu de commencer tout de suite par l'astronomie. »

Un DEA de physique, un autre d'astronomie et, pour conclure ce marathon universitaire de onze années, un doctorat sur le transport vers la Terre de matières éjectées lors de collisions entre météorites et planètes. Par chance pour Brett Gladman, le sujet va coller à l'actualité puisque sa thèse paraît en 1996,

au moment de la controverse médiatique sur la météorite martienne ALH84001, dans laquelle certains scientifiques pensent avoir décelé des traces microscopiques de vie. Le jeune Canadien estime aujourd'hui encore que cet inattendu coup de projecteur sur son travail a aussi été un coup de pouce pour sa carrière.

Attiré par la mécanique céleste, un domaine certes « très classique mais élégant », il se donne pour but de « comprendre la formation des planètes » en utilisant ses connaissances de dynamique pour extraire la myriade d'informations insoupçonnées cachées dans la répartition des milliers de petits corps peuplant notre système solaire : « La distribution et l'orbite de ces objets servent comme des traceurs des processus du passé », explique-t-il. Lors de son doctorat à l'université Cornell (Etats-Unis), Brett Gladman commence ses observations au « Big Eye », le mythique télescope de 5 mètres du mont Palomar. Son objectif : remettre la main sur des objets de la ceinture de Kuiper, cailloux gelés relégués au-delà de Neptune, dont le premier représentant a été découvert en 1992.

Comme il ne dispose que d'une demi-douzaine de nuits d'observation par an, l'étudiant-chercheur met au point une stratégie de traque optimale. La méthode classique consiste à compenser la rotation terrestre de façon que les étoiles paraissent fixes et que les corps en mouvement laissent des petites traînées lumineuses. Mais, étant donné la très faible luminosité des objets transneptuniens, ceux-ci ont tendance à se répandre sur l'image finale et à se confondre avec le bruit de fond. Brett Gladman a donc l'idée d'inverser le processus en programmant le télescope pour qu'il calque son mouvement sur le déplacement supposé des « cailloux » recherchés, ce qui a pour effet d'« empiler » la lumière des photons que nous recevons d'eux sur une seule cellule de la caméra.

Le résultat est époustoufflant. Cette fois, ce sont les étoiles qui ressemblent à des vermicelles tandis que les objets mouvants, « suivis » dans leur course, paraissent immo-

biles et surgissent de l'image sous forme de points. Cette technique, qui permet de capturer des proies de plus en plus lointaines, Brett Gladman l'applique partout. « En 1997, à Toronto, se remémore-t-il, nous effectuions une recherche sur les objets transneptuniens, mais nous avions une heure, au début de chaque nuit, qui n'était pas utilisable pour cela. Or Uranus était au-dessus de nos têtes et cela faisait longtemps qu'on ne lui avait pas cherché de satellites. Alors on a regardé. »

Deux satellites tombent aussitôt dans la gibecière. La grande chasse débute. En 1999, trois nouveaux compagnons pour Uranus et la découverte du plus lointain objet transneptunien, voguant quelque part à plus de 9 milliards de km du Soleil. En 2000, l'équipe de Brett Gladman met la main sur pas moins de douze satellites de Saturne, dont les plus petits mesurent seulement 3 km de diamètre. Entre-temps, en 1996, le Canadien est venu en France pour un an comme post-doctorant. « J'ai choisi le groupe de



PHOTOS DANIEL GUILLAUME



Brett Gladman, l'astronome canadien, travaillant à l'observatoire de la Côte d'Azur à Nice, dont la grande lunette de 76 cm de diamètre est abritée dans un bâtiment conçu par Charles Garnier et Gustave Eiffel.

dynamique du système solaire de l'observatoire de la Côte d'Azur parce que c'est une des meilleures », explique-t-il. L'année terminée, il repart dans son pays. Mais pas pour longtemps. Il revient à l'OCA parce que, dit-il, « il y a désormais une femme dans le jeu, une Niçoise... »

Il est recruté par le CNRS en 1999. Celui qui, durant son enfance, a suivi ses parents d'une ville de garnison à l'autre semble enfin se fixer, même s'il passe une bonne partie de l'année à voyager pour exploiter les plus grands télescopes du monde entier : le CFHT d'Hawaï, les

télescopes chiliens de l'ESO, ceux de Kitt Peak et du mont Palomar aux Etats-Unis. En 2001, la traque va continuer, avec une nouvelle cible, Neptune. Brett Gladman suit aussi d'un œil attentif les recherches des planètes extrasolaires, dont une cinquantaine ont déjà été découvertes. « Même si on ne peut calculer que des choses très basiques à leur sujet, le challenge du futur sera d'essayer d'incorporer des statistiques venant des exosystèmes planétaires à l'énorme quantité de données - parfois contradictoires - dont on dispose sur le système solaire, pour

mieux comprendre sa formation et son évolution. »

Quant à la recherche de vie ailleurs que sur la Terre, domaine actuellement en plein essor, Brett Gladman ne pouvait manquer de s'y intéresser, même s'il se méfie du terme ramasse-tout d'« astrobiologie », de ces histoires de météorite martienne à traces de bactéries, de vie venant de l'espace ou éventuellement présente dans les océans enfouis d'Europe, un des satellites de Jupiter. Allant à contre-courant de tout ce qui se fait dans le domaine, le jeune Canadien vient de faire

une demande de recherche auprès de la NASA : « Je me suis dit : après tout, il y a un gros caillou dans le système solaire dont on est sûr qu'il est plein de bactéries. C'est... la Terre. Si on a un gros impact sur notre planète, comme celui qui a tué les dinosaures il y a 65 millions d'années, où vont les matières éjectées lors de la collision ? Arrivent-elles sur Mars ? Sur Europe ? » Et si, au lieu de croire que, sur la tiède Terre, la vie venait d'ailleurs, on pensait que, dans les hostiles ailleurs, la vie venait de la Terre ?

Pierre Barthélémy

red cell

## Alfa 147. Vos sens montent en puissance.

Elue voiture de l'année 2001

### Grands Jours Alfa Romeo. Du 30 mars au 7 avril\*.

Venez vite découvrir les nouvelles versions de l'Alfa 147 : Turbo Diesel 1.9 JTD 115 et 5 portes chez votre concessionnaire. Alfa Romeo recommande Castrol.

[www.alfa147-fr.com](http://www.alfa147-fr.com)

\*ouverture selon autorisation.

Cœur Sportif

# Massages à la carte

Dans un bistrot ou un restaurant, on peut bénéficier des services de spécialistes du « shiatsu » ou du « vitality touch » pour se débarrasser des effets du stress

APRÈS LE CAFÉ-PHILO, le troquet-psycho, le bar-expo, la buvette-tango, voici le temps du bistrot-massage. Se faire lisser les trapèzes en sirotant un *mojito*, bueno ! En sortant du bureau, cette pause-apéro revitalisante a de quoi séduire tous les urbains stressés-vissés par un emploi du temps saturé. Plus besoin de prendre rendez-vous dans un institut : on peut désormais se décontracter à la carte et au pied levé dans un café.

En ces temps de décloisonnement (comme on dit !) des lieux et des activités, ce glissement de terrain fait passer une pratique plutôt intime à l'espace public sans que cela étonne vraiment qui que ce soit. « Il y a quelques années, je ne pense pas que cela aurait été possible, commente Elisabeth Leriche, détecteur de tendances, qui travaille sur un projet de boutique Relax avec des masseurs. Rien de plus antinomique a priori que les massages et les bars. Mais il y a actuellement une telle demande de bien-être, une telle urgence même de relaxation dans une société qui malmène et stresse l'individu à tous les niveaux que ces espaces de relaxation sont aussitôt pris d'assaut. »

De fait, une foule de gens réfractaires au tralala esthétique peuvent désormais se faire plaisir sans complexe. Deux douceurs pour le prix d'une (ou presque) et la sérénité en prime, qui dit mieux !

## TRADITION AYURVÉDIQUE

Au Tamla Café, dans le quartier Oberkampf, Anouk Tessereau et son complice Bertrand Lisbonis ont investi une petite arrière-salle à leur goût. Canapés, bougies, diffuseur d'encens pour une atmosphère reposante, dans laquelle on se coule pour discuter et se faire masser les pieds (ah ! ces talons mal enracinés dans le sol !), le visage (ouh ! ces maxillaires durcis à force de serrer les dents !), le dos

(aïe ! la colonne qui dévie !). Technique indienne de tradition ayurvédique pour l'une (elle lisse le corps en douceur), massage avec un travail de pression basé sur le *shiatsu* japonais (*shiatsu* signifie pression digitale) pour l'autre, un quart d'heure minimum pour chaque partie du corps selon le désir du client, et vous voilà remonté.

« L'idée de départ était de sortir du cadre de travail classique et voir si ça marchait de proposer ce type de service dans un endroit a priori improbable, explique Anouk. Après tout, dans la tradition indienne que l'on m'a transmise, on se masse n'importe où, dans les échoppes comme dans la rue. Alors dans un café parisien, pourquoi pas ! Des gens qui n'osent pas franchir le seuil d'un institut de beauté ont tout à coup la possibilité de se faire masser et en sont ravis. Paradoxalement, le fait que ça se passe dans un bistrot les rassure. Comme si ça allégeait l'impact érotique ou sensuel de la chose. Car nous massons les gens habillés. Cette démocratisation d'une pratique réservée à une certaine clientèle est un vrai challenge. Mais quand on voit le brassage de personnes qui passe ici, on est vraiment content. »

Même volonté démocratique et même satisfaction à l'Alcazar,

restaurant couru et chic du 6<sup>e</sup> arrondissement, où un coin de salle est réservé chaque dimanche au masseur Marc Mahieu (en collaboration avec l'espace Au Pied levé) et à son siège ergonomique de relaxation.

Rebaptisé *golden hands* par ses clients américains, ce spécialiste du *vitality touch* (technique également inspirée des méthodes du *shiatsu*), qui rêve de pouvoir masser partout dans les aéroports, les gares et même dans les parcs comme à New York, n'a besoin que de cinq minutes pour vous dynamiser.

## « ON NE SAIT PLUS OÙ ON EST »

Son concentré de gestes, passant de la nuque aux épaules jusqu'en bas du dos, satisfait toutes les personnes (une trentaine dans l'après-midi) qui se relaient tranquillement pendant la durée du brunch. « On ne sait plus où l'on est, tant on plonge d'un coup dans ses sensations les plus intimes tout en percevant au loin la voix de la chanteuse, le brouhaha du restaurant, l'odeur de la cuisine, confie un homme visiblement heureux de la séance. C'est un moment rare où l'on se reconnecte à fond avec soi-même. On est assis là, et pourtant on est ailleurs. »

## Nu ou habillé ?

La question flotte lorsqu'on évoque les massages dans les cafés et restaurants. Car le mot massage implique généralement nudité totale ou partielle et sous-entend sensualité ou, au pis, tripotage. « C'est vrai que les gens ne peuvent pas s'empêcher d'être un peu inquiets quant à la façon dont cela se passe, précise Anouk Tessereau. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que j'ai décidé de travailler avec Bertrand, histoire de désamorcer les allusions habituelles. » Les massages nouveaux se font en conservant ses vêtements. Et même avec deux épaisseurs de chandails, on a le bénéfice de ce travail de pression tout en évacuant la connotation sexuelle. « La jeune génération, que j'appelle génération *vautrée*, n'a plus ce rapport de culpabilité avec le corps et le contact, commente Vincent Grégoire, du bureau de styles Nelly Rodi. La connotation sexe est en passe de disparaître pour laisser la place à une définition plus orientale de plaisir hédoniste lié au développement de l'individu. » Le massage devient un service comme un autre.



DESSIN FRÉDÉRIQUE BERTRAND

Entre un fenouil braisé au chèvre chaud et un crumble pomme rhubarbe, sur de la musique gospel live, l'Alcazar raffine son concept de lieu de vie suave et décontractant. « Tout vous masse ici, la nourriture, la musique, l'ambiance, et bien sûr le *vitality touch*, qui est un peu la divine surprise, confie Alain Poirée, directeur d'une agence de communication et habitué des lieux. Le croisement entre différentes logiques (resto, club, salon de massage) répond parfaitement à l'ambivalence du monde actuel, qui est de moins en moins monolithique. »

L'époque est zen, chante-t-on tous les jours sur tous les tons, juste dans le métro, dont l'opération « Faites le plein de sérénité » (du 8 au 12 janvier) a été une réussite. Les quatre cabines de massage installées dans quatre stations ont vu défiler 1 500 personnes, dont 65 % de femmes. Pour cinq minutes de massage gratuit, les gens se déplaçaient spécialement et faisaient la queue par-

fois pendant deux heures ! Pas volée, la sérénité !

## Rosita Boisseau

★ Tamla Café, 44, boulevard Voltaire, 75011 Paris. Mercredi et jeudi de 16 heures à 20 heures, samedi de 15 heures à 19 heures. 50 F le quart d'heure. Tél. : 01-43-38-61-05.

L'Alcazar, 62, rue Mazarine, 75006 Paris. De 12 h 30 à 16 heures – brunch à 160 F (adultes), 80 F (enfants). Massages gratuits. Tél. : 01-53-10-19-99.

Et aussi No Stress Café, 27, rue Balard, 75015 Paris. Restau-bar de 10 heures à 2 heures, tous les jours sauf le dimanche. Massage avec la chaise *shiatsu* tous les soirs de 20 heures à 24 heures. 50 F le quart d'heure sans rendez-vous. Tél. : 01-45-58-45-68.

Sun Café, 35, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. Massages sur rendez-vous dans une salle située au-dessus du café. Tél. : 01-40-29-44-40.

## Collez vos poissons d'avril

POUR LA TROISIÈME année consécutive, la marque de vêtements pour enfants Petit Bateau encourage enfants et adultes à coller leurs poissons d'avril dans le dos de celui ou celle qui passe. Un panneau d'entraînement installé, depuis le 22 mars, dans les 87 boutiques de l'enseigne permet aux clients de s'entraîner et d'ajuster leur « tir de collage ». La veille du jour J, un grand concours permettra à tous de gagner des cadeaux surprises à chaque heure de la journée. Et le 1<sup>er</sup> avril, partout en France, Petit Bateau distribuera près de 2 millions de poissons d'avril.

## Crise dans les sex-shops parisiens

LES BOUTIQUES spécialisées de la rue Saint-Denis, à Paris, cassent leurs prix : les cassettes vidéo X sont vendues 50 francs, et les accessoires pornographiques trouvent de moins en moins d'acheteurs. Selon les professionnels, la faute incombe autant à la vente par correspondance (on trouve ainsi des vibromasseurs dans le catalogue des 3 Suisses) qu'aux distributeurs de cassettes vidéo, accusés de casser les prix, ou à la télé qui diffuse des films « hard ». Des peep-shows et des sex-shops du quartier ont fermé leurs portes. Une affaire pour les promoteurs immobiliers, qui entendent y installer des commerces moins sulfureux.

## Le marché des articles de sports d'hiver est en progression

LA 44<sup>e</sup> ÉDITION du SIG (le plus grand salon français de l'industrie des articles de sports d'hiver), qui s'est tenu du 4 au 7 mars à Grenoble, a mis en lumière un marché des sports d'hiver en bonne santé. Si 1999-2000 a marqué un tournant dans le développement du marché du ski, avec une très forte progression (+9 % en volume), l'hiver 2000-2001 annonce une accélération de cette croissance : les commandes enregistrées par les fabricants sont en hausse de plus de 10 %, selon la Fédération de l'industrie des fournisseurs d'articles de sport (Fifas), et 91 000 planches de snowboard auraient été vendues en 1999-2000 sur le marché intérieur, soit une progression de près de 10 % par rapport à la saison précédente. Ce taux de progression prouve que l'engouement pour le snowboard n'est pas près de s'éteindre. Les planches de freeride restent le « poids lourd » du marché. On les trouve dans les entrées de gamme pour une pratique *all terrain*. Elles sont aussi présentes en haut de gamme, avec des performances spectaculaires.

## Compils de bars : ça continue

NON CONTENTS de rivaliser avec les boîtes de nuit grâce à leurs *before* (la soirée avant la soirée), véritable extension du domaine de la nuit où l'on dîne, tchatte et gigote sur des mixes de DJ triés sur le volet, les bars-restos sortent les compilations des meilleurs morceaux qui font l'identité musicale du lieu. Après le Buddha Bar, le Barrio latino, c'est au tour de la Mezzanine de l'Alcazar de se retrouver dans les bacs, avec deux CD intitulés *Dinner Time* et *Seduction Time*, composés d'excellents morceaux électroniques, « pulsants » et doux (2001, Pschent). En mai, la Favela Chic, toujours sous la devise « Désordre et progrès », y va de son projet discographique, sous le titre *Postonove*.

Véronique Cauhapé

## Dites où vous habitez, les experts diront ce que vous pensez

COMMENT se forment les opinions des Français sur la société, l'environnement, le niveau de vie ? Pour le savoir, les analyses s'appuient le plus souvent sur les critères d'âge, de revenu, de niveau d'études... beaucoup moins sur ceux du lieu de résidence. L'étude publiée dans le dernier numéro de *CREDOC-Consommation et modes de vie* montre pourtant que, depuis le début des années 1980, l'âge et le revenu ont nettement perdu de leur influence, au bénéfice du lieu d'habitation.

Parmi les cinq grands thèmes retenus par les chercheurs du Credoc, Régis Bigot, Georges Hatchuel, Laurent Ortalda, c'est en matière d'environnement que les disparités d'attitudes, en fonction de la taille de l'agglomération de résidence, sont les plus fortes. Comparés aux ruraux, les urbains – et plus particulièrement les Franciliens – se sentent de moins en moins bien dans leur région. Jamais les écarts géographiques n'ont été, en ce domaine, aussi importants. Les habitants de la région parisienne sont 5 fois moins satisfaits de leur cadre de vie que les ruraux, contre 2,9 fois en 1992-1993.

De même, 65 % des ruraux jugent « bon » l'état de l'environnement dans leur région en 1998-1999. Les Franciliens ne sont que 33 % à penser la même chose. Paradoxalement, la taille de l'agglomération où l'on réside joue aussi, mais de façon inverse, sur les jugements relatifs à l'état de l'environnement en France : les ruraux et les provinciaux portent un regard nettement plus pessimiste que les Franciliens. « Comme si les ruraux et les provinciaux voyaient dans la référence à leur région leur propre zone d'habitation, souligne l'étude, et dans la référence à la France un espace urbain se référant finalement surtout à la région parisienne. »

En matière de mœurs (famille, mariage, travail des femmes, etc.) la localisation géographique est aujourd'hui un peu moins prégnante. Le modernisme se diffuse maintenant plus vite dans les communes rurales que dans les zones

urbaines. Tout se passe comme si les valeurs modernistes étaient « contagieuses » : elles se propagent de proche en proche. Résultat : les ruraux perdent progressivement leur image de traditionalistes (toutefois encore deux fois plus forte que celle des Franciliens).

La plupart de nos concitoyens (80 %) estiment que la société française a besoin de se transformer profondément. Mais les ruraux se retrouvent en repli sur cette question : ils sont 1,4 fois moins nombreux à le penser que les habitants de l'Île-de-France. La localisation exerce aussi une influence sur les inquiétudes : les craintes (d'une maladie grave, d'un accident de la route, d'une agression...) augmentent avec la densité urbaine.

## LES FRANCILIENS ET LE STRESS

Les Franciliens sont donc plus souvent inquiets que les ruraux (1,4 fois), à revenu, diplôme, âge, sexe et catégorie sociale égaux. Dans un autre registre, on estime être en meilleure santé en province qu'à Paris (deux fois plus). Les auteurs de cette étude soulignent cette singularité. Et s'interrogent : « Tient-elle au fait que les provinciaux, favorisés par un cadre de vie perçu comme favorable, font part ici d'un certain optimisme ? Les Franciliens sont-ils atteints par le stress, la nervosité ou la morbidité ? »

Les ruraux déclarent s'imposer des restrictions plus rarement que les Franciliens (1,4 fois moins souvent). « Ce résultat confirmerait une certaine image populaire, qui présente les ruraux comme des personnes économes – et qui ne s'en plaignent pas – et les urbains comme des individus prodigues – et qui n'en auraient jamais assez », constatent les analystes. L'enquête révèle aussi que les ruraux sont plus conservateurs vis-à-vis des institutions, plus indulgents à l'égard du fonctionnement de la justice, plus rétifs face au développement de l'informatique. En revanche, le lieu de résidence n'a aucune influence sur la perception de la situation économique.

# Parce qu'un autre monde est possible

CETTE SEMAINE :

**GAUCHE PLURIELLE**  
Quel avenir ? Entretiens avec Jean-Luc Bennahmias, Patrick Braouezec et Jean-Pierre Chevènement.

**DÉLINQUANCE PATRONALE**  
Horaires illégaux et mépris de la sécurité

**IDÉES**  
La deuxième vie de Frantz Fanon

18F



Chaque jeudi chez votre marchand de journaux

# Temps plus calme, mais très nuageux

**VENDREDI.** Un anticyclone est situé des Açores à l'Espagne et se renforce progressivement sur la France. Une perturbation aborde l'ouest du pays, ne donnant que des nuages sur l'ouest, avec quelques pluies faibles près des côtes atlantiques. Sur le reste du pays, les nuages seront encore nombreux, mais quelques belles éclaircies reviendront l'après-midi.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Sur la Basse-Normandie, le ciel se voilera, avec des nuages élevés un peu plus nombreux l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera très nuageux, avec quelques pluies faibles près des côtes. Températures maximales : de 10 à 12 degrés.

**Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie.** Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques belles éclaircies l'après-midi du nord à l'Île-de-France et au Centre. Le thermomètre marquera 10 à 12 degrés l'après-midi.

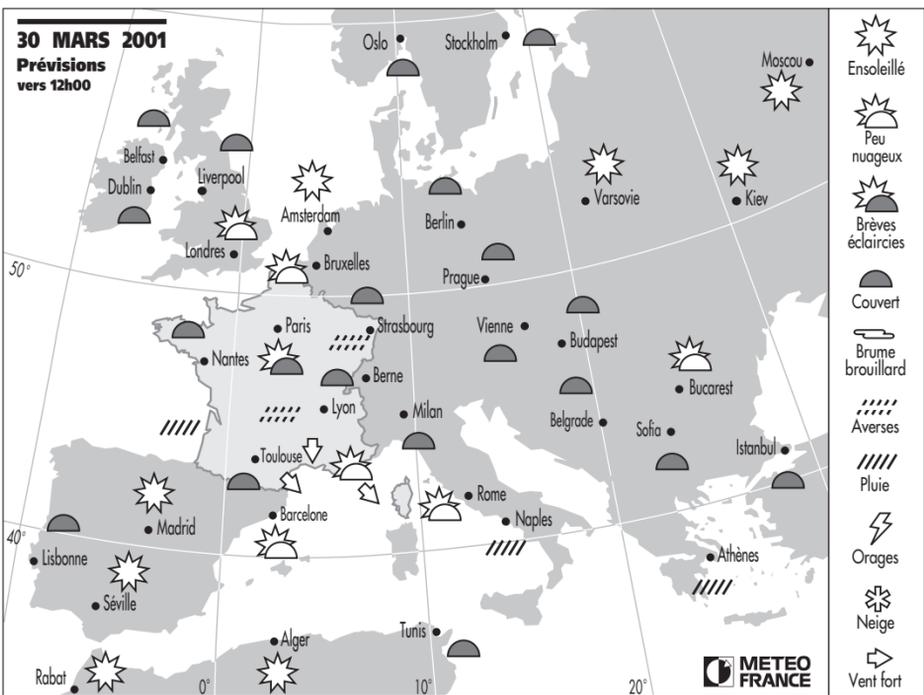
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le

ciel restera très nuageux, avec quelques averses sur le relief. Températures maximales : de 9 à 11 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur Poitou-Charentes et l'ouest de l'Aquitaine, les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis le ciel se couvrira, avec quelques pluies faibles près des côtes l'après-midi. Ailleurs, malgré quelques passages de nuages élevés, le soleil sera prédominant. Températures maximales : de 12 à 14 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur le Limousin, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le ciel sera très nuageux avec quelques averses sur le relief s'atténuant l'après-midi. Températures maximales : de 9 à 11 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Sur la Corse, les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques averses orageuses. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Mistral et tramontane souffleront à 90 km/h en rafales. Il fera 14 à 17 degrés l'après-midi.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

**AMÉRIQUE.** Spécialiste des voyages à la carte au Canada et aux États-Unis, Vacances Air Canada (tél. : 01-40-15-15-15 et [vacancesaircanada.com](http://vacancesaircanada.com)) organise, samedi 31 mars, de 10 à 20 heures, au Salon Galliera (28, avenue George-V 75008 Paris), une « journée portes ouvertes » au cours de laquelle les offices de tourisme du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick ainsi que les représentants de Miami et de Las Vegas renseigneront et conseilleront les visiteurs.

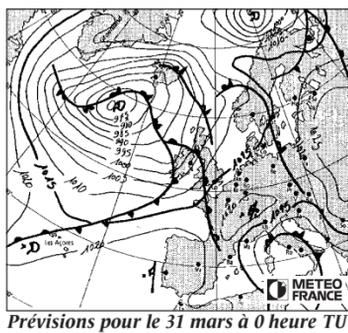
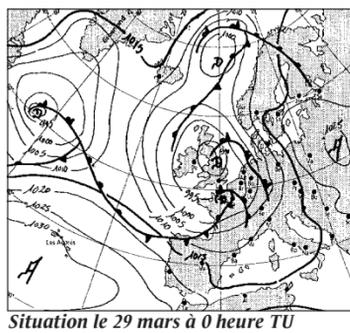
**HÔTELS.** Regroupement hôtelier « le plus luxueux du monde », The Leading Hotels of the World regroupe 380 établissements dans 75 pays. Parmi les nouveaux membres, le Swisshôtel de Berlin et le Méridien de Budapest. Le guide 2001 est disponible gracieusement sur demande au 0-800-136-136 et [paris@lhw-office.com](mailto:paris@lhw-office.com). A consulter également, le site Internet ([www.lhw.com](http://www.lhw.com)).

**PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS 2001**  
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

**FRANCE métropole**

AJACCIO	7/15 P	NANTES	7/10 C
BIARRITZ	9/13 P	NICE	9/16 S
BORDEAUX	8/12 C	PARIS	4/11 S
BOURGES	4/11 N	PAU	7/11 P
BREST	7/11 C	PERPIGNAN	9/14 N
CAEN	7/11 N	RENNES	7/10 C
CHERBOURG	7/9 N	ST-ETIENNE	4/9 N
CLERMONT-F.	4/10 N	STRASBOURG	4/11 P
DIJON	3/10 N	TOULOUSE	8/11 N
GRENOBLE	4/11 N	TOURS	5/11 N
LILLE	3/11 S	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	4/9 N	CAYENNE	25/30 S
LYON	6/11 N	FORT-DE-FR.	23/28 S
MARSEILLE	9/17 S	NOUMEA	24/29 S

PAPEETE	25/29 P	KIEV	-4/6 S	VENISE	8/12 P	LE CAIRE	18/33 S
POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	11/18 C	VIENNE	5/10 C	NAIROBI	18/27 C
ST-DENIS-RÉ.	25/29 C	LIVERPOOL	5/11 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	19/27 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	4/11 S	BRASILIA	20/28 S	RABAT	11/20 S
AMSTERDAM	4/9 S	LUXEMBOURG	3/10 C	BUENOS AIR.	17/25 S	TUNIS	9/16 C
ATHENES	12/14 P	MADRID	5/17 S	CARACAS	22/28 S	<b>ASIE-Océanie</b>	
BARCELONE	4/15 S	MILAN	7/16 C	CHICAGO	-2/8 S	BANGKOK	24/34 S
BELFAST	3/8 C	MOSCOU	-13/-2 S	LIMA	19/25 S	BEYROUTH	17/22 S
BELGRADE	6/14 C	MUNICH	5/8 P	LOS ANGELES	15/22 S	BOMBAY	21/29 S
BERLIN	5/8 C	NAPLES	11/15 P	MEXICO	7/27 S	DJAKARTA	26/30 C
BERNE	3/7 C	OSLO	-8/1 C	MONTREAL	2/6 S	DUBAI	20/29 S
BRUXELLES	4/10 S	PALMA DE M.	5/16 S	NEW YORK	8/11 P	HANOI	17/26 S
BUCAREST	0/10 S	PRAGUE	5/6 C	SAN FRANCIS.	14/21 S	HONGKONG	17/24 S
BUDAPEST	5/12 C	ROME	8/14 S	SANTIAGO/CHI	11/27 S	JERUSALEM	14/27 S
COPENHAGUE	3/5 P	SEVILLE	9/22 S	TORONTO	1/5 P	NEW DEHLI	16/22 P
DUBLIN	3/8 C	SOFIA	5/12 C	WASHINGTON	10/14 P	PEKIN	2/10 S
FRANCFORT	5/11 C	ST-PETERSB.	-6/5 S	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	1/8 S
GENEVE	6/12 C	STOCKHOLM	0/5 C	ALGER	6/19 S	SINGAPOUR	26/30 P
HELSINKI	-6/7 S	TENERIFE	18/21 S	DAKAR	20/25 S	SYDNEY	17/22 S
ISTANBUL	7/10 C	VARSOVIE	-2/10 S	KINSHASA	22/26 P	TOKYO	7/12 S



# VENTES

# Emile Decœur, céramiste et chercheur

**REPRÉSENTÉE** dans de très nombreux musées du monde entier, l'œuvre du céramiste Emile Decœur (1876-1953) reste pourtant peu connue du grand public français. Celui-ci aura l'occasion de la découvrir avec un petit ensemble de pièces qui seront vendues à l'hôtel d'Evreux le 3 avril, avec de nombreux objets art nouveau et art déco.

A partir des années 1870-1880, la céramique française connaît un renouveau lié à la découverte des porcelaines et des grès japonais, qui inspirent les maîtres de l'époque. Pour la première fois ils imposent une nouvelle conception de leur métier, refusant leur seul statut d'artisan pour y ajouter la notion de créativité artistique, qui n'existait pas jusqu'alors. Ces précurseurs ouvrent la voie à de nombreux disciples, dont Emile Decœur fut sans doute l'un des plus brillants.

Apprenti à quatorze ans dans l'atelier d'Edmond Lachenal, Decœur y reçoit une formation complète, tant sur l'étude des matières que sur l'histoire des techniques anciennes. Après une médaille de bronze à l'Exposition

universelle de 1900, il ouvre son propre atelier en 1907 et se consacre à des recherches sur le grès ainsi que sur la porcelaine. Multipliant les nuances, il expérimente de nombreux effets inédits, marbrures, craquelures, incisions, camaïeux, etc., poussant l'exigence jusqu'à détruire les pièces qu'il considère comme imparfaites.

Vers 1927, il met au point un grès porcelainé (c'est-à-dire mélangé de kaolin), qui sert de support au répertoire art déco dont sont issues les œuvres proposées.

ici. La gamme des bleus et des verts compte parmi ses grandes réussites.

**PIÈCES UNIQUES**

Un vase balustre offre un émail gris-bleu moucheté de noir, le col et l'épaulement rehaussés d'une bande noire (30 000 F-35 000 F, 4 580 €-5 340 €), un vase rouleau émaillé noir et nuancé de bleu nuit (15 000 F-20 000 F, 2 290 €-3 050 €), une bouteille pansue à haut col droit et ouverture soliflore est recouverte d'un émail bleu indigo formant, sur le fond blanc, un

décor de marbrures irrégulières (25 000-30 000 F, 3 816-4 580 €). Les verts comprennent une large palette allant du jade foncé au céladon le plus clair. Un vase ovoïde présente un émail vert olive sur fond marbré vert vif (25 000 F-30 000 F, 3 816 €-4 580 €), un autre de forme diabolo (d'après le jeu du même nom) est vert-de-gris moucheté de noir (mêmes prix). Les motifs craquelés sur fond ivoire révèlent l'influence des porcelaines chinoises d'époque Song (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) : vase à épaulement plat

(25 000 F-30 000 F, 3 816 €-4 580 €), coupe ornée d'une fleur entourée d'une frise de pastilles de couleur ocre-beige (20 000 F-25 000 F, 3 050 €-3 816 €).

Toutes ces céramiques très dépouillées peuvent être comparées aux plus belles créations chinoises et japonaises par la synthèse obtenue entre la beauté des émaux et leur répartition inventive, la pureté des formes et la qualité de la matière. Artiste intransigent, Emile Decœur est l'un des rares à avoir fermé son atelier pendant l'Occupation. Il laisse un ensemble de pièces uniques justifiant leur prix élevé.

**Catherine Bedel**

★ Hôtel d'Evreux, 19, place Vendôme, 75001 Paris. Exposition le samedi 31 mars de 14 heures à 20 heures, le dimanche 1<sup>er</sup> avril de 11 heures à 20 heures, le lundi 2 avril de 11 heures à 17 heures. Etude Le Mouel, 22, rue Chauchat, 75009 Paris; tél. : 01-47-70-86-36. Cabinet d'expertise Camard, 18, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris; tél. : 01-42-46-35-74.

**DÉPÊCHES**

■ **PAVILLON DES ANTIQUAIRES.** La quatrième édition a lieu dans le jardin des Tuileries, emplacement qui a fourni un thème aux quatre-vingt-deux exposants : chacun a décidé de présenter en plus une œuvre se rapportant aux jardins.

★ Jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> avril, de 11 heures à 21 heures en semaine, samedi et dimanche de 11 heures à 19 heures. Entrée : 60 F (9,15 €).

■ **IMAGES DE PARIS.** Pour les amoureux de la capitale, l'Association de sauvegarde et mise en valeur du Paris historique propose une exposition de trente-cinq photographies en noir et blanc réalisées par Patrick Bezzolato entre 1980 et 1990. Des images qui racontent les lieux symboliques du Paris d'autrefois revisités aujourd'hui.

★ Tous les jours du 2 au 30 avril, de 14 heures à 18 heures, 46, rue François-Miron, 75004 Paris. Entrée libre.

■ **SALON DE LA MUSIQUE.** Parmi les cinq cents exposants de cette manifestation (organisée jusqu'au lun 2 avril au parc de La Villette), figure le facteur alsacien Rémi Mahler, qui expose l'orgue baroque d'Allemagne du Sud qui lui a été commandé pour la Grande Halle de Suipe (Marne) : l'instrument pèse 7 tonnes et mesure 9 mètres de haut.

# MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 076

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

**HORIZONTELEMENT**

I. Au Québec, il y en a qui s'y rendent pour travailler. - II. Travailler, pour lui, n'est pas forcément tragique. Change à chaque tour. Mises en situation. - III. Note. Saccadé. - IV. Le troisième est de loin le plus petit. Pour mettre ses réserves à l'abri. - V. Un peu d'intérêt. Négation. Peut faire beaucoup avec un appui. - VI. Rideaux en façade. Pour une construction écologique. Patron au jour le jour. - VII. Poème événementiel. Pour mettre le lait en réserve. Arrivé en criant. - VIII.

Alimente les raves plus que les rêves. Monument funéraire. - IX. Marque la surprise. Rangeai en marche arrière. - X. Met un arrêt à la jouissance.

**VERTICALEMENT**

1. Evite de mettre Dieu en cause depuis Henri IV. - 2. Une des trois mille filles de Téthys. - 3. Ouverture sur la gamme. Bien fini. - 4. Attention de ne pas suivre les faux. Fait appel. - 5. Travaille en bordure. Joindre les deux bouts. - 6. Rejetée par les reins avant évacuation. A fait chanter

Trenet et d'autres avant guerre. - 7. Assure la finition. - 8. Poussent à faire mal. Titre d'honneur chez Elisabeth. - 9. Une fin hollywoodienne. Apportai un peu d'air. - 10. Rouge et belle à croquer. Va du Perche à la Seine. - 11. S'accrochent aux branches. Termine une partie nulle. - 12. Détruit un bon tuyau.

**Philippe Dupuis**

**SOLUTION DU N° 01 - 075**

**Horizontalement**

I. Concertation. - II. Oie. Amende. - III. Sommelier. Eg. - IV. Tube. Allah. - V. Joli. Api. - VI. Agira. Eole. - VII. Talonner. Nue. - VIII. Stase. Don. - IX. Ukases. Event. - X. Rose. Ensilés.

**Verticalement**

1. Castrateur. - 2. Ou. Ga. KO. - 3. Nombri. As. - 4. Cime. Rosse. - 5. EEE. Jante. - 6. Lao. Nase. - 7. Taillées. - 8. Améliorées. - 9. Téra. VI. - 10. In. Haendel. - 11. Ode. Uoné (noué). - 12. Négligents.

**Le Monde** est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy  
 Directeur général : Stéphane Corre  
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
 75226 PARIS CEDEX 05  
 Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

# L'ART EN QUESTION

N° 215 en collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

## Des petits pois, encore des petits pois...

**NÉE AU JAPON** en 1929, Yayoi Kusama commence à peindre, dès l'âge de dix ans, ses premières hallucinations où apparaissent des motifs de pois et de mailles. Vingt ans plus tard, elle s'installe à New-York, où elle vit jusqu'en 1973, et s'impose très vite parmi les jeunes artistes de l'avant-garde américaine.

Des peintures grand format aux installations, des sculptures molles aux happenings et aux performances, des défilés de mode à la production de films, elle déploie toutes sortes de moyens pour traduire les images nées de son étonnante imagination ou concrétiser les délires de son univers intérieur. Pour l'installation intitulée *Dots Obsession*, Kusama fait flotter, dans une salle couverte de pois de tailles et de couleurs différentes, dix ballons gigantesques. L'artiste voit dans le pois « la forme du soleil, qui signifie l'énergie masculine », et « la forme de la lune, qui symbolise le principe féminin de reproduction ». Avec quel artiste américain son œuvre comporte-t-elle des similitudes ?

● Jackson Pollock ?  
 ● Frank Stella ?  
 ● Andy Warhol ?

Réponse dans *Le Monde* du 6 avril.

Réponse du jeu n° 214 paru dans *Le Monde* du 23 mars.

En 1927, Paul Signac a publié un ouvrage consacré au peintre Johan Barthold Jongkind.



**INSTITUTION** Annoncé par la ministre de la culture le 1<sup>er</sup> février 2000 pour prendre effet le 30 juin 2001, le remplacement de Guy Rétoré par Catherine Anne à la tête

du Théâtre de l'Est parisien (TEP) est dans l'impasse : M. Rétoré refuse de quitter son fauteuil, et riposte sur les terrains symbolique et juridique. ● FONDÉ par Guy Rétoré en 1963, le

TEP a joué un rôle déterminant dans le rapprochement de cet art et des milieux populaires. ● SI LA POSITION de M. Rétoré est intenable, le blocage actuel illustre l'échec du ministère

de la culture à négocier en douceur la succession à la tête d'une telle institution. ● « JE N'ACCÉPTE pas la manière de faire. On ne nomme pas quelqu'un comme ça, d'en haut, sans

me consulter », s'insurge Guy Rétoré. Avant de menacer : « Au ministère, s'ils restent sur leur position, ils n'auront pas d'autre recours que la force. Moi, je ne bougerai pas. »

## Crise de succession à la tête du Théâtre de l'Est parisien

Guy Rétoré, fondateur et directeur du TEP, refuse de céder sa place à Catherine Anne, nommée par le ministère de la culture et de la communication. Terriblement déterminé dans sa démarche, il s'insurge contre les méthodes qui l'ont écarté du choix du prochain directeur

**GUY RÉTORÉ**, soixante-dix-sept ans, quittera-t-il la direction du Théâtre de l'Est parisien le 30 juin ? Cédra-t-il la place à Catherine Anne, quarante ans, auteur et metteur en scène, nommée le 1<sup>er</sup> février 2000 par Catherine Trautmann, alors ministre de la culture et de la communication ? A ce jour, personne n'est en mesure de le dire. Pour une raison à la fois simple et extravagante : Guy Rétoré a décidé qu'il ne partirait pas. Il refuse obstinément d'obtempérer à la décision du ministère, mettant celui-ci, et Catherine Anne, dans une situation délicate, unique en son genre.

L'affaire dure depuis des mois. Au fil du temps, c'est devenu un véritable feuilleton. On ne peut le comprendre qu'en remontant à la genèse du Théâtre de l'Est parisien, issu d'une compagnie, la Guilde. Guy Rétoré la fonde en 1950, en suivant les principes de Firmin Gémier et de Jean Vilar. Il rêve d'un théâtre populaire, au service des habitants du quartier de Belleville-Ménilmontant, où il est né. La Guilde s'installe rue Pelleport, puis rue du Retrait, où elle joue dans des salles municipales. En 1963, l'Etat met à sa disposition le Zénith, un cinéma de la rue Malte-Brun, à deux pas de la place Gambetta, qui devient le Théâtre de l'Est parisien.

Au début des années 1980, l'Etat décide de construire un nouveau théâtre à l'emplacement du TEP. Ce sera le Théâtre national de la Colline, inauguré le 7 janvier 1988. Guy Rétoré pense bien en prendre la direction, mais le ministère de la culture et de la communication lui préfère Jorge Lavelli. Guy Rétoré, très fâché, s'installe dans les salles



Guy Rétoré (à gauche), fondateur et directeur du Théâtre de l'Est parisien, s'oppose à la nomination, par le ministère de la culture et de la communication, de Catherine Anne (à droite).



de répétitions, réaménagées, du TEP, un peu plus haut sur la colline de Ménilmontant, au 159 de l'avenue Gambetta. Il y est toujours. Plusieurs fois, les tutelles lui ont suggéré de passer la main. Il a obstinément refusé. En 1995, cependant, Guy Rétoré prend rendez-vous avec le ministère de la culture. Il fait savoir qu'il est prêt à partir. Mais il met plusieurs conditions à son départ. L'une est devenue le noeud du problème : Guy Rétoré veut être associé au choix de son successeur.

### UNE SARL

Cinq années s'écourent, rien ne se passe. Jusqu'au jour, ce fameux 1<sup>er</sup> février 2000, où Catherine Trautmann annonce au cours d'une conférence de presse qu'elle rend « un hommage chaleureux » à Guy

Rétoré et nomme Catherine Anne à sa place. Le directeur du TEP prend très mal la chose. Il se tapit dans son théâtre, « comme un vieux sanglier dans son antre », dit-il. Et il sort son arsenal de guerre. Un arsenal à double détente, symbolique et juridique. L'histoire du Théâtre de l'Est parisien m'appartient, assène-t-il en substance. J'en suis le fondateur et directeur. Personne n'a le droit de me la retirer. Essayez donc de me mettre dehors, vous ne pouvez pas. Le TEP est une SARL dont je suis le gérant. Il faut mon accord pour que je la cède.

Guy Rétoré est effectivement gérant de la SARL du TEP – une situation qui n'a rien d'exceptionnel : tous les directeurs des centres dramatiques nationaux sont gérants de SARL. En cas de changement de

direction, ces SARL sont cédées par le partant au nouvel arrivant. Cela se passe en général à l'amiable. Guy Rétoré s'accroche à sa SARL, parce qu'il sait que tant, qu'il ne la cède pas, la succession ne peut être engagée. Ce qui, évidemment, met Catherine Anne dans le plus grand embarras.

L'Etat dispose d'un argument pour faire céder Guy Rétoré : l'argent. Les subventions du TEP sont allouées à la SARL. Au cours des dernières années, elles ont été sensiblement réduites – ce qui était déjà un appel. De 1995 à 2000, elles sont passées de 6,3 millions de francs (960 000 €) à 5,8 millions de francs (880 000 €). Pour 2001, elles s'élèvent à 2,9 millions de francs (290 000 €). C'est peu. Fin juin, Guy Rétoré risque de se retrouver défici-

taire. Dans ce cas, sa SARL sera mise en règlement judiciaire. Cela aurait des conséquences graves : la fermeture du théâtre, et le licenciement du personnel (neuf permanents).

Il faut aussi savoir que si Guy Rétoré ne cède pas, il peut partir avec ce qu'on appelle les « immobilisations » – cela va des projecteurs aux chaises, en passant par les photocopies et les verres du bar – qui ont été acquises par la SARL dont il est gérant (même si le financement a été opéré avec de l'argent de l'Etat).

On peut comprendre que, dans ce contexte, Catherine Anne ait quelques inquiétudes. Après de longs mois de silence, la jeune femme se décide à parler. Elle estime, non sans raison, qu'elle a été assez patiente. Quand elle a su qu'elle allait être nommée au TEP, en décembre 1999, elle a appelé Guy Rétoré. « Il m'a dit qu'il partirait le jour où il l'aurait décidé et pour laisser la place à qui il aurait décidé. » Depuis, sa position n'a guère changé. C'est devenu une attitude de principe, que n'ont fait céder ni les rencontres avec la ministre de la culture Catherine Tasca ni les incitations de certains de ses collègues. Tous rappellent à Guy Rétoré une évidence : le TEP ne lui appartient pas. Il n'en est pas le propriétaire et ne gagnera rien à s'obstiner dans sa position.

Après avoir rencontré Guy Rétoré, Catherine Anne lui a écrit. En vain. Le directeur du TEP fait comme si elle n'existait pas. La future directrice a commencé à recevoir du courrier, venant de compagnies, à l'adresse du TEP. Ce courrier ne lui est pas retourné. « Guy Rétoré le fait archiver au TEP. Ce n'est pas poli »,

dit Catherine Anne. « Je n'ai pas encore pu visiter le théâtre, poursuit-elle. Je ne le connais que comme spectatrice, c'est-à-dire que je connais la salle, et le bar. Mais pas le reste. » Catherine Anne ne connaît pas non plus les neuf salariés permanents du TEP. « J'ai l'intention de travailler avec eux, pour assurer la continuité de l'histoire du théâtre. Mais il faut que je signe les contrats, et pour le moment ce n'est pas possible. De même, je ne peux pas engager de projets pour la saison 2001-2002. »

### LES FORCES DE L'ORDRE

A trois mois de la passation de pouvoirs, la situation est toujours bloquée. Guy Rétoré ne veut pas entendre raison. Dans le programme du TEP qui annonce *Voix secrètes*, une pièce de Joe Penhall mise en scène par Hélène Vincent et jouée jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, il signe un éditorial dans lequel il vante les qualités d'Hélène Vincent, qui « feraient d'elle, si elle y était candidate, une prochaine directrice du Théâtre de l'Est parisien ». Mais l'intéressée n'était pas au courant !

Cette obstination malheureuse embarrasse les tutelles. Elles ne peuvent quand même pas envoyer les forces de l'ordre pour déloger Guy Rétoré. Le Syndec – Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles – a adressé une lettre au directeur du TEP pour lui rappeler les principes élémentaires du service public. Catherine Anne a écrit une lettre ouverte, appelant au dialogue, qui sera rendue publique dans les jours à venir. Seront-ils entendus ?

B. Sa.

### Une aventure de cinquante ans

- 1950 : Guy Rétoré fonde la Guilde, une compagnie implantée dans le 20<sup>e</sup> arrondissement.
- 1957 : La Guilde obtient le Grand Prix du concours des jeunes compagnies avec *Les Grenadiers de la reine*, de Jean Cosmos.
- 1963 : André Malraux, ministre des affaires culturelles, confie à Guy Rétoré une salle, rue Malte-Brun. Le Théâtre de l'Est parisien est né.
- 1972 : le Théâtre de l'Est parisien devient établissement public. Guy Rétoré met en scène Shakespeare, Armand Gatti, Maxime Gorki, Bertolt Brecht, Samuel Beckett, Denise Bonal, Eugène Ionesco...
- 1984 : Le Théâtre national de la Colline est construit à l'emplacement du TEP. Ce dernier s'installe 159, avenue Gambetta, où Guy Rétoré poursuit son action.

## Le ministère de la culture a échoué à négocier en douceur cette succession délicate

LE MINISTÈRE de la culture et de la communication a été maladroit dans cette triste affaire du TEP. La position de Guy Rétoré est intenable – il le sait et soutient un baroud d'honneur, n'ayant plus rien à per-

### ANALYSE

Arc-bouté sur les principes fondateurs de son théâtre, Guy Rétoré a laissé trop peu d'espace à une relève possible

dre – mais elle est moins affaire de loi que d'attitude. L'actuel directeur du Théâtre de l'Est parisien a joué un rôle qu'on ne peut pas jeter sans façon aux orties. Loin de là. Il fut ce que l'on appelait dans les années 1950 un « animateur », animé, donc, par le désir d'amener au théâtre ceux qui d'ordinaire n'y vont pas. Le 20<sup>e</sup> arrondissement fut la terre de cette mission à laquelle il aura consacré cinquante ans. Guy Rétoré est né en 1924. Sa mère travaillait dans les hôpitaux, son père était employé à la SNCF. Grâce à

son père, il est entré à la SNCF pendant la seconde guerre mondiale, pour échapper au STO. Il s'est formé au théâtre auprès de L'Equipe, la troupe – qui fut un temps passionnante – de la SNCF. Puis il a suivi des cours de théâtre, et, en 1950, il a fondé sa compagnie, la Guilde. Il a alors mené un travail de pionnier, exigeant, difficile, et fondamental.

Au début des années 1960, l'Etat a reconnu le travail de Guy Rétoré, en lui allouant des subventions, puis en lui attribuant un ancien cinéma qui est devenu le Théâtre de l'Est parisien. Le TEP a joué un rôle déterminant dans ce quartier alors excentré et populaire. C'était une forme de décentralisation à l'intérieur de Paris, qui avait un sens indénié. On a oublié aujourd'hui l'impact de ce type de démarche, qui a inspiré de nombreuses villes de banlieue.

Le public ne venait pas seulement assister aux représentations, mais aussi aux débats et aux rencontres. Guy Rétoré entendait créer des liens autour de la scène qui n'était pas son unique préoccupation. Il n'y avait pas d'un côté les spectacles et de l'autre le

public. C'était un ensemble, porté par l'utopie qui avait mené Jean Vilar à la création du Théâtre national populaire, ou Jean Dasté à la tête de la Comédie de Saint-Etienne.

Guy Rétoré a ainsi fait du TEP une maison ouverte, et des spectateurs « des militants du théâtre contemporain ». Dans une large mesure, il a réussi le pari qu'il s'était fixé à ses débuts. Grâce à lui, beaucoup se souviennent avec émotion d'avoir découvert le théâtre – et cette découverte était aussi le dépassement d'un tabou social.

### UN TERRAIN GLISSANT

Mais ce travail de fondateur a mal résisté aux changements d'esthétiques et de mentalités intervenus dans les années 1970 et 1980. Au fil du temps, le Théâtre de l'Est parisien s'est replié sur lui-même. Guy Rétoré s'est arc-bouté sur son histoire, laissant trop peu d'espace à une relève possible.

C'est cet héritage qui pose problème, aujourd'hui. Comme Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, Guy Rétoré est le fondateur d'un théâtre qui fut aussi une aventure. Le ministère le sait. Mais il a échoué – de

même qu'il avait échoué avec les Renaud-Barrault – à négocier en douceur le départ du directeur du TEP. De son côté, Guy Rétoré ne fait rien pour arranger les choses. Il confond à souhait la question de la légitimité de son parcours et celle de la propriété du Théâtre de l'Est parisien subventionné depuis 1963 par l'Etat.

Ce terrain glissant explique le blocage qui, aujourd'hui, met les différents acteurs en difficulté. Catherine Anne n'a pas de marge de manœuvre. Guy Rétoré est acculé à maintenir sa position. L'Etat ne va pas envoyer les forces de l'ordre au 159, rue Gambetta. Il ne va pas non plus changer les serrures du TEP. De toute façon, le théâtre sera fermé à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Dans ses négociations avec le ministère, Guy Rétoré avait posé comme condition à son départ que des travaux soient effectués. Ceux qui concernent l'installation électrique, hors normes, seront engagés en juillet. Ils mettront de fait une fin provisoire à la triste histoire de la succession du Théâtre de l'Est parisien.

B. Sa.

### « Je ne reste pas pour garder mon fauteuil, mais pour protester »

**GUY RÉTORÉ** est aux aguets. A peine le visiteur a-t-il appuyé sur l'interphone du Théâtre de l'Est parisien que déjà la porte s'ouvre. L'homme apparaît. Souriant mais tendu. Terriblement déterminé. Il est heureux que la presse lui rende visite, il compte sur un mouvement d'opinion pour obtenir gain de cause : il ne veut pas que Catherine Anne prenne sa place. Guy Rétoré ne dit pas son nom, mais « la jeune femme ». Mieux : il affirme qu'elle n'est pas encore nommée. « Les juristes que j'ai consultés me font savoir qu'elle a reçu une simple lettre ministérielle sans garantie juridique. » L'argument tient-il ? Catherine Anne a été effectivement désignée par Catherine Trautmann. Mais cette désignation est la première étape d'une procédure tout à fait normale qui ne pose aucun problème quand il n'y a pas conflit.

« De toute façon, répond Rétoré, je n'accepte pas la manière de faire. Le TEP n'est pas une supérette. On ne nomme pas quelqu'un comme ça d'en haut sans me consulter. J'ai fait

un certain travail. J'ai droit à ce qu'on respecte les conventions verbales que j'ai passées avec le ministère. Il avait été décidé que je serais associé au choix de mon successeur. Puis un jour, au cours d'une réunion, quelqu'un a lâché un nom. Je n'étais pas prévenu. J'ai alors dit : "Je suis désolé, si c'est comme ça, je ne pars pas. Ce n'est pas le jeu." »

### « LE THÉÂTRE EN EST LÀ ? »

Guy Rétoré boit un second café. Il parle de l'histoire du TEP. Son visage s'illumine. Il conclut en disant : « Je ne demande qu'une chose, partir. J'ai fait ici ce que j'avais à faire. Je veux passer à autre chose. Je ne reste pas pour garder mon fauteuil, mais pour protester. Je considère, peut-être à tort, que si je cède, on pourra tout se permettre avec les directeurs de compagnie et de théâtre. »

Si l'on fait aimablement remarquer au directeur du TEP que, du strict point de vue de la loi, il n'est pas propriétaire, il devient blême de colère : « Evidemment que du

point de vue juridique je n'ai qu'à partir. Mais on en est là ? Le théâtre en est là ? La création en est là ? C'est d'une terrible sécheresse démocratique, pardon, je voulais dire bureaucratique. Pourquoi agir avec cette violence, ce mépris ? C'est inacceptable et je ne l'accepte pas. Je suis dé-ter-mi-né. J'irai jusqu'au bout. A mon âge, qu'est-ce que je risque ? Le ministère enverra la police, il sucrera mes subventions, il changera les serrures. Vis-à-vis de l'opinion, ce sont trois mesures qui passeraient mal. »

Vient une conclusion, sans appel : « Au ministère, ils ont commencé à la hussarde, je les ferai continuer à la hussarde. S'ils restent sur leur position, ils n'auront pas d'autre recours que la force. Moi, je ne bougerai pas. » Le visiteur n'insiste pas. Il a compris que « le vieux sanglier » n'est vraiment pas prêt à quitter son antre du 159, avenue Gambetta.

Propos recueillis par Brigitte Salino

Du 26 Mars au 1<sup>er</sup> Avril

Sur un air de printemps  
**La Coupole célèbre trois poètes chanteurs**

Sur un air de printemps, La Coupole fête 3 poètes chanteurs car la poésie ne seulement se partage, se goûte se lit, s'écoute, mais aussi se chante...

Bobby lapointe  
André chérel  
Georges brassens

DU 26 MARS AU 1<sup>ER</sup> AVRIL  
La Coupole - 102, bd du Montparnasse  
75014 Paris - métro Vavin  
RÉSERVATION : 01 43 20 14 20  
www.coupoleparis.com

FLORENT  
SLAM  
PRODUCTIONS  
DOMENS

# Les encres et les gouaches de Gérard Garouste illustrent la fuite des juifs d'Égypte

Pour la « Haggadah », le peintre retrouve une simplicité et une légèreté bienfaites

GÉRARD GAROUSTE, LA HAGGADAH ET ŒUVRES GRAVÉES, Musée d'art et d'histoire du judaïsme, Hôtel de Saint-Aignan, 71, rue du Temple, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rambuteau. Tél. : 01-53-01-86-60. Du lundi au vendredi, de 11 heures à 18 heures ; le dimanche, de 10 heures à 18 heures. 40 F (6,10 €). Jusqu'au 5 septembre. Deux versions du livre sont disponibles auprès des Éditions Assouline, soit de luxe (1 950 F, 297,30 €), soit brochée (250 F, 38,11 €), en vente au musée, jusqu'au 5 septembre.

La Haggadah est le texte qui relate la sortie des juifs hors d'Égypte et, par extension, le livre contenant ce récit. Obligation est faite par la Torah de rappeler cet épisode lors de la célébration de Pessah, la fête de Pâques. Le déroulement des rites est déterminé par un ordre dénommé seder, qui prescrit, outre la lecture et la méditation de la Haggadah, la consommation de la mat-

zah - pain sans levain - et du qarah, plat qui contient des herbes amères et de l'eau salée en souvenir des souffrances infligées aux juifs en Égypte. L'importance de Pessah a fait de la Haggadah l'un des textes les plus commentés et les plus traduits de la tradition - l'un des plus souvent illustrés aussi, au Moyen Age par l'enluminure, puis, à partir de 1526, dans des éditions imprimées.

Le dernier travail en date associe au récit les commentaires du rabbin Marc-Alain Ouaknin et les illustrations de Gérard Garouste, dont le Musée d'art et d'histoire du judaïsme expose simultanément les encres et gouaches originales. Garouste y est à son meilleur, comme souvent dans ses travaux sur papier. Ce qui laisse parfois circonspect face à ses huiles sur toile - un peu de grandiloquence, un souci de l'exécution qui peut aller jusqu'à la lourdeur - disparaît quand, sur la feuille, il cherche figures et compositions.

Le trait d'encre invente, en ser-

pendant et s'enroulant sur lui-même, des ruisseaux, des ponts, des anges et des lettrines que rehausse une seule couleur aquarellée. Le pinceau, par gestes brefs, fait apparaître des officiants, des foules, des miracles, des nuages et la mer Rouge. Pas question, sur un tel support, de revenir, de reprendre ou de corriger : il faut réussir ou recommencer.

## RETOUR AUX MINIATURES

Les images oscillent entre fidélité au texte et improvisations. Les différents moments du seder sont clairement représentés, d'une manière presque didactique, afin que le livre aide à la célébration du rituel. Puis Garouste reprend sa liberté, pour affronter, après des centaines d'autres artistes, les difficultés de la peinture sacrée. Comment figurer un oracle ? Comment peindre le feu ? La mer qui s'écarte ? Les songes et les merveilles ?

Il prend le plus souvent le parti de la simplicité et celui d'un retour, plutôt inattendu aujourd'hui, aux

miniatures et aux sculptures gothiques. Les figures, souvent placées de profil, semblent descendues des portails de Notre-Dame de Paris ou de Reims : longs corps drapés, nez droits, barbes pointues, yeux ovales... A quoi s'ajoutent des inventions plus proprement garoustiennes, plus elliptiques, comme les deux lèvres bistres serrées qui apparaissent dans l'ombre de la caverne et la lumière de la nuée et symbolisent la divinité quand elle se révèle à Elie ou donne aux hommes la Loi.

Tout autour des images, les notes s'accroissent, en français ou en hébreu, et ces écritures, tournant autour des gouaches, ajoutent de la vie à chaque page. Elles donnent au spectateur l'illusion plaisante d'entrer dans la création et ses expériences. Peut-être n'aurait-il pas été mauvais de les conserver dans la version imprimée, dans laquelle ne sont reproduites que les encres et les gouaches elles-mêmes, privées de leur environnement écrit.

Philippe Dagen

## L'Orchestre de Lille met sa maturité au service du devoir de mémoire

OLIVIER MESSIAEN : *Le Chant des déportés* ; WOLFGANG AMADEUS MOZART : *Musique funèbre maçonnique* ; ARNOLD SCHOENBERG : *Un survivant de Varsovie* ; DIMITRI CHOSTAKOVITCH : *Symphonie n° 13 « Babi-Yar »*. Chœur de la Philharmonie slovaque, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction). THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 27 mars, à 20 heures.

Le programme de l'Orchestre de Lille est sans doute l'un des plus forts de la saison. Il témoigne de « l'implication des compositeurs face aux événements historiques » et rappelle notre devoir de mémoire. Court mais intense, *Le Chant des déportés*, de Messiaen, date de 1945, quatre ans après que l'auteur du *Quatuor pour la fin du temps* fut rentré du Stalag VIII A, en Silésie. Conçu d'un seul trait de plume hymnique, cet adieu à la vie mêle aux clameurs des soprano et témoins des sonorités légères d'orchestre comme des comètes de lumières. Casadesus en offre une vision à la fois glorieuse et concentrée.

On passera sur un Mozart maçonnique dont la nécessité tant

dramaturgique (entre communisme et Shoah) que musicale (insulaire au milieu d'œuvres du XX<sup>e</sup> siècle) ne s'imposait pas. Ce d'autant que son tempo extra lent, son absence totale de dynamique confinante à une sorte de mollesse faussement extatique, fait retomber la pression, rendant encore plus dérangent les mouvements de transit importants des chœurs et de l'orchestre que son effectif exigeait.

Entre Messiaen et le *Survivant de Varsovie* de Schoenberg, la Pologne était pourtant toute trouvée. Mais peut-être fallait-il mériter davantage Lambert Wilson ? Avec quelle fièvre, en effet, l'acteur se jette dans la tourmente schoenbergienne, martelant au burin le terrible récit du rescapé échappant à la mort du ghetto caché dans les égouts de la ville.

Sous le choc de ce récit qui lui fut fait par la bouche même du survivant au cours de l'été 1947 en Californie, Schoenberg, réfugié depuis 1933 aux États-Unis, retrouve la puissance expressionniste de sa jeunesse, que renforce la rigueur d'une conception toute dodécaphonique. De cette œuvre flamboyante, l'Orchestre de Lille restitue l'essence tragique. Tandis

que Lambert Wilson hurle en allemand les ordres de mort du feldwebel, l'Orchestre se fait acculeur de toutes les tyrannies. La prière fervente du chœur (« *Ecoute Israël* ») viendra clore cette pièce éprouvante par une profession de foi victorieuse.

## MOYENS COLOSSAUX

En 1961, la *Literatournaïa Gazeta* publie les poèmes d'Evgeni Evtouchenko, dont le premier, *Babi-Yar*, dénonce l'antisémitisme, relatant la terrible histoire de Babi-Yar, nom d'un fossé près de Kiev où fut découvert un charnier de près de 100 000 personnes massacrées, par les nazis, en octobre 1941. Impressionné, Chostakovitch compose un premier mouvement, avant de lui adjoindre quatre autres textes du poète, formant ainsi les cinq mouvements pour chœur d'hommes, basse soliste et grand orchestre de son antépénultième symphonie.

L'œuvre requiert des moyens colossaux mais peut aussi, comme dans le dernier mouvement apologetique de Gallilée, demander des délicatesses de musique de chambre. Aux côtés de la basse sans appel de Sergeï Koptchak (aux aigus parfois fatigués), d'un chœur puissant mais un peu terne, malgré certaines imprécisions instrumentales (nonobstant le magnifique timbalier de l'orchestre, qui porte les coups autant qu'il semble les recevoir), l'Orchestre de Lille prouve qu'il est parvenu à une vraie maturité d'interprète.

D'ailleurs, dans moins d'un mois (le 25 avril), Casadesus et son orchestre fêteront leurs noces d'argent au Théâtre des Champs-Élysées, avec pour demoiselle d'honneur la jeune et prometteuse soprano Alexia Cousin : place à l'amour.

Marie-Aude Roux

## INSTANTANÉ

« K... » À L'OPÉRA :

VIVEMENT LA REPRISE !

L'Opéra-Bastille est presque comble pour la dernière représentation de *K...*, l'opéra de Philippe Manoury et André Engel que la « Grande Boutique » donne, cette saison, en création mondiale. Comble et d'un silence presque palpable, effaré pourrait-on dire, scotché aux fauteuils comme une huître à son rocher. C'est que le directeur de l'opéra ne le sait peut-être pas, mais il vient de créer un chef-d'œuvre qui projette dans l'espace théâtral une musique, un livret dont la prégnance, la rapidité fulgurante font penser, dans un genre esthétique évidemment tout différent, à *Tosca* de Puccini.

En fait, la musique de Manoury évoque la Vienne des années 1920 et 1930, un certain fourmillement voluptueux bien français, mais si l'on songe à Puccini c'est parce

que le compositeur et ses librettistes Bernard Pautrat et André Engel atteignent le même degré d'efficacité dramatique, la même perfection dans la découpe du livret, dans une fusion prodigieuse entre le mot, la musique, l'action et le temps théâtral. Spectacle parfait à la vérité, d'une netteté dramatique stupéfiante qui fait dire à Marcel Bozonnet, nouveau patron de la Comédie-Française, présent dans la salle et heureux comme tout : « *On voit tout de suite qu'ils ont mené leur projet en commun, qu'il y a eu un vrai travail.* » Bozonnet a raison, l'opéra c'est ça. Et récemment *Reigen* et *Le Songe d'hiver* de Philippe Boesmans et Luc Bondy l'ont encore prouvé.

Le public fait un triomphe à ce *K...* qui sera repris, par l'Opéra de Paris, puisque c'est la règle heureuse voulue par la maison. Aucune télévision n'aura enregistré cette création qu'heureusement France Musiques diffuse le 7 avril.

Alain Lompech



Inde  
Mudhiyettu,  
Théâtre rituel du Kerala  
du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril · Théâtre Équestre Zingaro

Journées de  
l'ethnoscénologie  
Films, rencontres, débats  
du 2 au 6 avril · Maison des Cultures du Monde

Corée  
Nuit du P'ansori,  
Jeon Jeong Min et Kyung Chun  
6 avril · Maison des Cultures du Monde

Demandez le programme au  
01 45 44 72 30 www.mcm.asso.fr

DROUOT RICHELIEU  
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS  
Tél : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33  
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17  
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :  
la veille de la vente, 11h à 18h  
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,  
92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

MERCREDI 4 AVRIL  
S.5 et 6- Objets d'art et de très bel ameublement. PIASA  
JEUDI 5 AVRIL  
S.16- Estampes anciennes et modernes. PIASA

PIASA, PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES  
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

HÔTEL MILLÉNNIUM OPÉRA PARIS  
12, boulevard Haussmann - 75009 Paris  
LUNDI 2 ET MARDI 3 AVRIL A 14 H 30  
NUMISMATIQUE  
PIASA, Tél : 01.53.34.10.10

## SORTIR

### PARIS

#### Transit 01

L'équipe du Centre dramatique national de Montreuil organise diverses manifestations et un colloque sur le thème « Quel lieu aujourd'hui pour la création contemporaine ? » (le 30 mars, de 14 h 30 à 19 h 30). Puis place à la création avec *Morceau*, du chorégraphe Loïc Touzé (le 30, 20 h 30) ; une improvisation autour d'*Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*, poème de Mallarmé, avec Olivia Grandville, Loïc Touzé, Toméo Vergès (le 31 mars, 20 h 30) ; des lectures de poèmes de Montreuil (le 1<sup>er</sup> avril, 17 heures) ; *Plages*, consacré à Jacques Rebottier, avec l'ensemble Laborinthus (le 1<sup>er</sup>, 18 heures). *Montreuil* (93). Centre dramatique national, 26, place Jean-Jaurès. Les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril. Tél. : 01-48-70-48-90. De 40 F à 60 F, la soirée ; de 60 F à 100 F, les 3 soirées.

#### Philippe Chevalier

Cas à part dans le milieu chorégraphique, Philippe Chevalier, fils d'un fan de balluche a collaboré avec Philippe Decoufflé, Mathilde Monnier et surtout le groupe Lolita. Depuis 1997, il peaufine son concept du bal dingue, mélangeant numéros de danses et apprentissage par le public de petites danses décalées aussi mignonnes que faciles à apprendre. En résidence au Théâtre des Gémeaux de Sceaux, il conçoit la pièce *2000 Bal*,

traversée du siècle au rythme des danses de bal et de salon. Spectacle suivi d'un bal. *Sceaux* (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. RER Bourg-la-Reine. 20 h 45, les 29, 30 et 31 ; 17 heures, le 1<sup>er</sup> avril. Tél. : 01-46-61-36-67. De 50 F à 145 F. Stefano Di Battista Né à Rome le 14 février 1969, le saxophoniste Stefano Di Battista a été au début des années 1990 choyé et parrainé par quelques figures du jazz en France (Petruccianni, Aldo Romano, Laurent Cugny...). Fougue, énergie, engagement total dans le jazz caractérisent Di Battista qui, de plus en plus, avance vers son personnel et identifiable. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. 21 heures, les 30 et 31. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

#### Néry

L'ancien chanteur des VRP et des Nonnes Troppo œuvre désormais en solo. Si un double album d'un éclectisme tourmenté, *La vie c'est de la viande qui pense*, a étrenné cette nouvelle carrière, c'est sur scène que cet interprète prend toute son ampleur. Entouré d'un guitariste, d'un violoncelle et d'un clavier, il entrecroise ses chansons de dialogues, voyage de la comédie de mœurs à la poésie surréaliste. *Kiron Espace*, 10, rue La Vacquerie, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Voltaire. 20 h 30, les 29 et 30 mars. Tél. : 01-44-64-11-50. 100 F.

(Publicité)

**L'EXALTATION DU LABYRINTHE**  
d'Olivier Py

Théâtre National de Strasbourg  
École supérieure d'art dramatique

Stéphane Braunschweig  
Du 30 mars au 11 avril 2001  
03 88 24 88 24 / www.tns.fr

France Culture, France Inter, Libération, Télérama

## GUIDE

### FESTIVAL CINÉMA

#### Côté Court en Seine-Saint-Denis

Côté court revient sur son passé avec « Dix ans en courts » ; hommage à Agnès Varda et à Luc Moullet qui assistera à la projection de ses œuvres ; aperçu de la production récente en France (Panorama) ; vingt-quatre courts métrages en compétition ; invitation des jeunes cinévidéastes Valérie Mréjen et Milena Gierke ; lectures de scénarios par Anne Alvaro, Laurence Côte, etc. ; nuit de projections sur le thème « Scènes de lit » (31 mars, de 22 h 15 à l'aube). *Ciné 104, 104, avenue Jean-Lolive, Pantin* (93). Du 30 mars au 8 avril. M<sup>e</sup> Eglise-de-Pantin. Tél. : 01-49-15-40-25. 30 F ou entrée permanente (hors nuit) 180 F.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à

20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### Solomon

de Haendel. The Gabrieli Consort and Players, Paul McCreesh (direction). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. 19 h 30, le 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 490 F. *Orchestre de l'Opéra national de Paris* Œuvres de Rimski-Korsakov, Stravinsky. Vladimir Jurovski (direction). *Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Opéra. 20 heures, le 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 255 F. *Orchestre national d'Ile-de-France* Œuvres de Milhaud, Canteloube, Indy. Jean-Yves Ossonce (direction). *Alfortville* (94). Eglise Notre-Dame, 3, rue Jules-Cuillierier. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-58-73-29-18. De 60 F à 80 F.

#### Olivier Temime

*Au Duc des Lombards, 62, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>*. M<sup>e</sup> Châtelet. 21 heures, les 30 et 31. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

*René Urtreger Trio* *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1<sup>er</sup>*. M<sup>e</sup> Châtelet. 22 h 30, les 30 et 31. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

*Aki Takase, Rudi Mahall, Paolo Fresu Quintet* *Bondy* (93). *Salle André-Malraux, cours de la République*. 20 h 30, le 30. De 75 F à 95 F.

NOUVEAU MILLENAIRE, NOUVEL ALBUM  
2001:  
L'odyssée des Entaïnés

2 CD

L'intégralité du spectacle sur un double CD  
Disponible aussi en K7 Longue Durée

Pour aider les Restos  
Envoyez votre chèque\* aux Restaurants du Cœur 75155 Paris Cedex 15

USMG \*Votre don donnera lieu à un reçu fiscal - Publicité offerte par Le Monde - Design L&G Design LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RESTAURANTS DU CŒUR

# L'IRIS célèbre ses dix ans dans sa « Revue »

Dans un numéro spécial, l'Institut de relations internationales et stratégiques accomplit un retour sur 1991-2001, « les dix années qui ébranlèrent le monde ». Hubert Védrine y défend les vertus de la « Realpolitik »

**IRIS : CE SIGLE** printanier désigne l'Institut de relations internationales et stratégiques, l'un des quatre grands centres français de recherche dans ce domaine aux côtés de l'IFRI (Institut français des relations internationales) et de la FRS (Fondation pour la recherche stratégique). L'IRIS est né d'une initiative privée il y a dix ans. Son conseil d'administration rassemble des patrons, des hommes politiques, des hauts fonctionnaires, des diplomates et des élus. L'IRIS célèbre en beauté son anniversaire dans un numéro spécial de sa publication, *La Revue internationale et stratégique*, intitulé « 1991-2001, dix années qui ébranlèrent le monde ».

Cette riche livraison s'ouvre sur un éditorial, en forme de premier bilan, du directeur de l'IRIS, Pascal Boniface, où celui-ci rappelle que l'Institut a, en dix ans, publié une soixantaine d'ouvrages, organisé des dizaines de colloques et de séminaires, et surtout constitué une équipe d'une quarantaine de chercheurs, avec pour souci majeur de mettre en contact « des hommes et des femmes de toute origine professionnelle et de toute sensibilité ». Pascal Boniface s'entretient ensuite avec son invité d'honneur, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. C'est l'occasion pour le chef de la diplomatie française de revenir sur plusieurs thèmes qui lui sont chers : son souhait de préserver le rôle central des Etats, sa vigilance envers certaines composantes de la « société civile internationale », notamment dans le monde des orga-



nisations non gouvernementales (ONG), son irritation envers ceux qui tiennent la diplomatie pour forcément « immorale » (« On n'est jamais placé face à un choix binaire idéal : l'un moral, l'autre immoral. Ce serait trop facile ! »).

## DANS LA PRESSE

### LA CROIX

François Ermenweil

■ En consacrant, en 1999, 0,39 % de son produit national brut (PNB) aux pays les plus pauvres, la France en fait peut-être plus que certains pays riches. Mais bien moins que quelques autres. Par ailleurs, elle ne respecte toujours pas les objectifs (0,7 % du PNB) qui avaient été fixés dans le cadre de l'ONU dès 1970 et réaffirmés à Copenhague en 1995. (...) Un sondage réalisé par l'institut BVA pour le Comité catholique contre la faim et pour le développe-

ment (CCFD), *La Croix* et France-Info [révèle] qu'une majorité absolue des Français se montre favorable à une augmentation de l'effort de notre pays [et] que cette question aura une importance dans leurs votes de 2002.

### PEUPLES OU « BUGS » ?

« Qui dirige le monde ? », lui demande-t-on. Il répond, dans l'ordre : 1, personne (ou le hasard, ou la théorie du chaos) ; 2, les Américains : épargnants-retraités via les fonds de pension, financiers, le président, etc. ; 3, cinq ou six

autres puissances politico-économico-culturelles d'influence mondiale, dont la France ; 4, les dirigeants de tous les autres Etats ; 5, le crime organisé ; 6, à la marge, tout ce qui peut introduire des grains de sable dans les mécanismes : peuples, passions, individus, bugs. Les peuples ne seraient-ils que des bugs dans la grande machinerie des Etats ? « C'est là une énumération réaliste, factuelle, sans jugement de valeur », conclut Hubert Védrine.

### FRANCE-INTER

Bernard Guetta

■ Il y a trois messages dans la riposte israélienne à la vague d'attentats palestiniens. Le premier s'adresse aux capitales occidentales (...). En ciblant précisément la force 17, la garde personnelle de Yasser Arafat, les dirigeants israéliens (...) rompent

avec l'idée, la fiction disent-ils, d'un président palestinien débordé par des extrémistes (...). Le deuxième message s'adresse au président palestinien. Ménagé depuis Oslo par les gouvernements israéliens qui le considéraient comme le meilleur des interlocuteurs possibles, Yasser Arafat vient de se faire dire qu'il n'était plus tenu pour indispensable (...). Un troisième message accompagne les deux premiers, à destination des opinions publiques occidentales. Frappés dans notre population, dit en substance le gouvernement israélien, nous frappons des soldats, ceux des unités d'élite de l'Autorité palestinienne.

■ Le juge Halphen n'a pas choisi au hasard cet après-élections municipales pour déclencher son coup de théâtre. L'Elysée n'a pas inconsidérément décidé de répliquer sur le même mode spectaculaire, en laissant filtrer ce mot de « forfaiture » (...). La droite et la gauche, en particulier la présidence du RPR et le premier secrétaire du PS, n'ont pas à la légère fait encore monter la température en se plaçant sur le terrain des grands principes. Si tout cela n'est pas de la campagne électorale, ça y ressemble fort.

Tessier et Michel Fortmann soulignent « la mutation de la puissance américaine ».

Pour sa part, l'ancien directeur du *Monde*, André Fontaine, analyse les « paradigmes artificiels » de la décennie écoulée : le « nouvel ordre international » proclamé par George Bush au lendemain de la guerre du Golfe, la « fin de l'Histoire », promise par Francis Fukuyama, le « choc des civilisations », annoncé par Samuel Huntington. Au-delà de ces idées fausses – et vite mortes –, la contradiction fondamentale de ce début de siècle, souligne André Fontaine, est plutôt à chercher entre « les deux formidables courants qui tirent actuellement l'humanité à hue et à dia » : la globalisation et l'atomisation. « Le village planétaire, conclut l'auteur, n'a toujours pas eu raison des villages tout court. »

Jean-Pierre Langellier

### BFM

Philippe Alexandre

■ Le juge Halphen n'a pas choisi au hasard cet après-élections municipales pour déclencher son coup de théâtre. L'Elysée n'a pas inconsidérément décidé de répliquer sur le même mode spectaculaire, en laissant filtrer ce mot de « forfaiture » (...). La droite et la gauche, en particulier la présidence du RPR et le premier secrétaire du PS, n'ont pas à la légère fait encore monter la température en se plaçant sur le terrain des grands principes. Si tout cela n'est pas de la campagne électorale, ça y ressemble fort.

## SUR LA TOILE

### ÉTATS-UNIS

■ Selon un sondage publié par l'institut John Zogby International, plus des trois quarts des personnes vivant aux Etats-Unis peuvent désormais accéder à Internet, chez eux ou sur leur lieu de travail. – (Reuters.)

### JEUX D'ARGENT

■ Le gouvernement australien a annoncé qu'il allait déposer un projet de loi visant à interdire tous les jeux d'argent via Internet (loteries, paris sportifs, casinos, etc.) à l'intérieur du pays. En revanche, les sociétés australiennes de jeu en ligne pourront continuer à travailler à l'étranger. De même, les Australiens pourront toujours accéder à des sites de jeux étrangers. L'opposition travailliste s'est déclarée hostile au projet, qu'elle juge irréaliste. – (AP.)

### DOUBLE VIRUS

■ La société de sécurité informatique américaine Central Command a reçu d'un groupe de hackers tchèques un virus capable d'infecter à la fois les ordinateurs fonctionnant sous Windows et sous Linux, ce qui n'existait pas jusqu'à présent. Elle l'a baptisé W32.Winux. [www.centralcommand.com](http://www.centralcommand.com)

## clickworkers.arc.nasa.gov

### La planète Mars cartographiée par cinquante mille amateurs et un ingénieur



LA NASA recrute des internautes bénévoles pour l'aider à établir une carte complète de la planète Mars et de ses cratères, à partir de photos prises par la sonde spatiale Viking Orbiter. Pour mettre en œuvre ce projet, elle a ouvert en novembre 2000 un site spécial baptisé Clickworkers. Inutile de posséder des compétences particulières pour participer : « 95 % du travail de cartographie peut être effectué par des non-scientifiques », assure Bob Kanefsky, l'ingénieur qui supervise l'expérience ; il suffit de savoir faire la différence entre une montagne et un trou dans le sol. Les candidats sont d'abord soumis à un petit test visuel très simple. Une fois cette formalité accomplie, la nouvelle recrue reçoit un numéro d'identification, puis se voit confier le marquage d'une petite portion de planète. Pour que les données puissent être recoupées, chaque zone est confiée à deux personnes travaillant séparément. Lors d'une session de travail est validée par un internaute, la latitude, la longitude et le diamètre des cratères répertoriés sont automatiquement

transmis à une base de données de la NASA.

Etude pilote, Clickworkers est doté d'un budget modeste de 61 000 dollars pour deux ans, et administré par un ingénieur à mi-temps, assisté de deux conseillers scientifiques. Dans une pre-

mière phase, le projet a surtout pour objectif de vérifier que le grand public est « prêt à aider la science » et de s'assurer que les volontaires accomplissent leur tâche avec rigueur. De fait, les premières portions de terrain soumises au marquage ont déjà été cartogra-

phiées. Des zones vierges ne seront proposées que si les résultats recueillis via Internet confirment les tracés déjà effectués par des équipes professionnelles de la NASA. En moins de quatre mois, le volume de travail effectué par les bénévoles a dépassé les espérances de M. Kanefsky, qui a déjà dû agrandir et renforcer son site à deux reprises : plus de 50 000 volontaires ont déjà permis l'identification de près de 800 000 cratères. A terme, ce travail devrait aider la NASA à résoudre différentes énigmes : quand la surface de Mars a-t-elle été modifiée pour la dernière fois ? Quel type d'astéroïdes et de comètes l'ont heurtée et quels sont les meilleurs endroits pour faire atterrir les futurs vaisseaux spatiaux ? Les premiers résultats, présentés lors d'un congrès scientifique en février, ont été jugés très satisfaisants. Ses initiateurs envisagent déjà d'appliquer cette technique à la cartographie de traces fluviales repérées sur Mars.

Géraldine Faes

Christian Colombani

## MAM cogne par Luc Rosenzweig

NOUS REGARDONS le plus souvent possible le petit théâtre parlementaire des mardi et mercredi après-midi. Celui-ci touche un peu à tous les genres télévisés, magazine de société, talk-show, sitcom et, parfois mais plus rarement, au drame historico-politique. Le long entracte des municipales nous en avait privé pendant plus d'un mois, et nous fûmes donc ravi de retrouver nos amis du Palais-Bourbon, les enfants sages comme les turbulents, le député socialiste aux vestes flamboyantes jaunes, vertes ou rouges, Robert Pandraud et sa pipe (éteinte) qui lit consciencieusement *Le Monde*, Pierre Lellouche qui chahute, et le président Forni qui réprimande, d'une moue lasse, les perturbateurs trop agités. Ces « questions d'actualités » posées au gouvernement sont, la plupart du temps, destinées à montrer aux électeurs de la circonscription du député interpella-

teur qu'il ne lâche pas les baskets du pouvoir exécutif sur des sujets le concernant, fièvre aphteuse, inondations et autres calamités tombées du ciel sur nos divers départements. Ce mercredi, cependant, nous avons pu assister à une interpellation de type « combat des chefs », celle de Michèle Alliot-Marie, dite MAM, défiant Lionel Jospin à propos de la convocation de Jacques Chirac par le juge Halphen. On sentit immédiatement que cela allait être sérieux, d'abord parce que le brouhaha cessa immédiatement dans l'Hémicycle, et ensuite parce que MAM avait mis sa peinture de guerre, à savoir le ton sur ton bleu, foncé pour la veste de tailleur, clair pour le pull fin ras du cou. D'une voix ferme et assurée, elle lut un texte écrit dans un français très classique, avec balancements rhétoriques et allitérations, sommant le premier ministre d'agir fermement contre un juge trop agité

pour être honnête, et certains socialistes voulant faire subir à Jacques Chirac le sort de Louis XVI. Qu'allait faire Lionel Jospin face à cette charge ? Répondre sur le même ton ? Dramatiser ? Se défendre, la main sur le cœur, de monter un « coup politique qui s'ajoutait à un coup juridique » comme l'en accuse MAM ? Le premier ministre, qui se vante volontiers de ses talents de joueur de tennis, contra ce smash de MAM par un amorti. Il lut, avec l'air modeste d'un archiviste, un courrier concernant cette affaire, qu'il venait de faire porter, dix minutes auparavant, au domicile parisien du principal intéressé. Laquelle lettre précisait que le coup de règle sur les doigts d'un juge n'était pas de son ressort, mais que l'on allait enquêter illico sur ces « fuites » qui mettent l'Elysée en émoi au petit matin. Fin de la scène, mais pas de la pièce, qui devrait tenir l'affiche encore un an.

## Abonnez-vous au Monde pour seulement 173<sup>F</sup> par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

101MQPA1

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____ rue _____			
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____ rue _____			
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville _____			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>€/min</sup>)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$82 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03



## La CNIL pour une large tolérance de l'usage privé d'Internet au travail

La confiance doit régir les relations entre employeurs et salariés

**LES RELATIONS** entre employeurs et salariés dans le domaine de l'utilisation par ces derniers d'Internet sur leur lieu de travail doivent se fonder sur la confiance. Tel est le leitmotiv de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), formulé dans son premier rapport sur « la cybersurveillance des salariés dans l'entreprise », publié mercredi 28 mars. Plusieurs affaires de surveillance, jugée abusive par des salariés et des syndicats, ont récemment défrayé la chronique. « L'ignorance des principes ou la précipitation », estime la CNIL, ont conduit des entreprises à adopter des chartes d'usage d'Internet qui « cumulent, le plus souvent, sans souci de la pédagogie, les prohibitions de toute sorte ». De telles méthodes peuvent « s'avérer tout à fait contre-productives ».

S'il est trop tôt pour en tirer des leçons, les premières décisions de jurisprudence en France « paraissent témoigner d'une rigueur particulière à l'égard de l'usage à des fins privées de la messagerie électronique ou du Web », regrette l'organisme public. Le respect de la vie privée, garanti par la Convention européenne des droits de l'homme, « ne s'interrompt pas à la porte des entreprises », souligne-t-il.

Les mesures de sécurité prises par les sociétés, garantes de leur « pérennité », doivent être exposées « de manière claire et précise aux salariés, à leurs représentants et au comité d'entreprise », afin d'éviter les mauvaises surprises. Ainsi, précise la CNIL, les directions doivent-elles détailler la durée de conservation des messages électroniques sauvegardés. Il est toutefois « légitime » d'interdire aux employés de disposer d'une messagerie sur un serveur gratuit,

Antoine Jacob

« compte tenu des risques (contamination, intrusion, etc.) ».

Constatant qu'Internet, « sans doute plus attractif que le Minitel », est moins coûteux que ce dernier, la CNIL estime qu'il devrait être « admis » que les salariés puissent se connecter « au moins hors de leur temps de travail, quitte à ce que soient posées certaines interdictions à l'égard de sites Web à caractère particulier (pornographie, négationnisme, etc.) ». Le contrôle a posteriori de l'usage d'une telle « tolérance » peut être légitime, d'après le rapport. Mais il ne devrait pas porter, « sauf circonstances exceptionnelles », sur une analyse « individuelle » des sites consultés et de leur contenu, insiste la CNIL.

Quant aux e-mails échangés par des salariés à des fins non professionnelles, leur interdiction de principe « paraît tout à la fois irréaliste et disproportionnée ». Les messages « entrants » étant clairement identifiés comme personnels ne devraient pas être consultés par les employeurs, à l'instar de la correspondance postale, estime la Commission, dans un rapport qui n'est pas coercitif.

L'organisme, qui a reçu cent cinquante plaintes de salariés en 2000, recommande l'instauration d'un dialogue sur ces questions, entre employeurs et salariés, aux différents niveaux interprofessionnels de branches et d'entreprises. Avec, à la clef, la rédaction d'un document établissant les règles du jeu et évoluant avec le développement des technologies. « La définition d'une politique de sécurité informatique dans l'entreprise, conclut la CNIL, révèle, accessoirement mais indubitablement, le sens d'une politique sociale ».

## Le capitaine Barril a été mis en examen dans l'affaire des Irlandais de Vincennes

Près de dix-neuf ans après ce montage, il est poursuivi pour « atteintes à la liberté individuelle »

**PRÈS DE DIX-NEUF ANS** après les faits, l'instruction sur l'affaire des Irlandais de Vincennes vient d'entraîner une première poursuite : l'ex-capitaine Paul Barril, l'un des principaux protagonistes du montage organisé par la cellule antiterroriste de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand, afin de justifier l'interpellation, le 28 août 1982, de trois nationalistes irlandais, a été mis en examen par courrier par le juge versaillais Yves Madre, le 19 mars, pour « atteintes à la liberté individuelle ».

L'article 432-4 du code pénal, visé dans l'avis de mise en examen envoyé à Paul Barril, punit de sept ans d'emprisonnement et de 700 000 francs d'amende « le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, agissant dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, d'ordonner ou d'accomplir arbitrairement un acte attentatoire à la liberté individuelle ». Interrogé par *Le Monde*, l'ancien gendarme, qui s'« étonne d'être poursuivi vingt ans après », a indiqué qu'il comp-

taît répondre aux questions du juge Madre, qui l'a convoqué pour le 4 avril, ainsi que l'indique *L'Express* dans son édition du 29 mars. « Je suis tout à fait serein, nous a déclaré M. Barril. Je compte profiter de cette audition pour m'expliquer dans le détail et prouver que je n'ai rien à me reprocher. Je n'entends pas être le bouc-émissaire de cette affaire. » M. Barril promet par ailleurs de « faire des révélations » au juge Madre : « Je vais communiquer au magistrat des éléments précis attestant qu'on a protégé des terroristes et que des meurtres, commis bien après le déclenchement de cette affaire, ont été étouffés ».

La mise en examen de l'ancien officier de gendarmerie intervient alors que la procédure, longtemps enlisée – la plainte contre X... pour « attentat à la liberté » déposée par l'avocat des Irlandais, M<sup>re</sup> Antoine Comte, remonte à l'été 1992 – avait connu une brutale accélération ces derniers mois. A la fin de l'année 2000, le président de la chambre d'accusation, rebaptisée chambre de l'instruction, de la cour d'appel de Ver-

sailles avait interrogé par écrit le juge Madre au sujet des lenteurs de l'instruction soulignées par une enquête du *Monde* (daté 15-16 octobre 2000). Le 5 décembre 2000, le magistrat versaillais avait procédé à l'audition, au titre de témoin, de l'ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée, Christian Prouteau. Plusieurs témoins entendus par le juge Madre ont assuré que M. Prouteau, supérieur hiérarchique de M. Barril, avait supervisé le montage destiné à piéger les Irlandais, présentés à tort comme de dangereux terroristes internationaux.

### PERQUISITION CONTESTÉE

Le 16 mars, le magistrat a procédé à l'audition, en tant que « témoin assisté », de Jean-Michel Beau. A l'époque chef de la brigade de recherches de Paris, M. Beau, témoin de la perquisition contestée, avait été le premier à dénoncer le « montage » à la justice, lorsqu'il avait appris, en 1984, que des preuves, notamment des armes destinées à confondre les Irlandais, avaient été apportées

dans l'appartement de Vincennes par Paul Barril. Ce dernier a été désigné par plusieurs témoins convoqués par le juge Madre comme l'artisan principal du montage exécuté en 1982 au domicile de Mary Reid, Stephen King et Michael Plunkett. Alors en poste à la section de recherches de la gendarmerie de Paris, Auguste Simonet avait déclaré qu'à son arrivée dans l'appartement de Vincennes, « il y avait déjà à l'intérieur Barril et un certain nombre de sous-officiers du GIGN ».

Confirmée en novembre 1995 par la Cour de cassation, une décision du tribunal correctionnel de Paris, relaxant *Le Monde* des poursuites engagées par Paul Barril pour « diffamation », avait conclu qu'il était légitime d'affirmer que « l'opération n'[avait] été de bout en bout qu'un montage réalisé par le capitaine Barril ». L'enquête du *Monde* avait établi la responsabilité directe de M. Barril dans ce montage. « La preuve de la vérité des faits diffamatoires est rapportée », avait conclu la justice.

Fabrice Lhomme

## M. Rosenberg demande une loterie pour le patrimoine

**LA « DERNIÈRE BATAILLE »** de Pierre Rosenberg, le directeur du Louvre qui doit partir à la retraite le 12 avril (*le Monde* du 27 mars), est celle de l'établissement d'une loterie pour le patrimoine. « Il ne subsiste que trois pays où, par le passé, se sont constituées d'importantes collections : l'Italie, la Grande-Bretagne et la France, explique-t-il dans un entretien à l'AFP. Et tous les trois sont soumis à forte pression de la part des nations les plus riches, comme les Etats-Unis. Or, si l'Italie interdit rigoureusement l'exportation de toute œuvre d'art d'intérêt patrimonial, la Grande-Bretagne a inventé une loterie qui a radicalement modifié son image culturelle. La France, elle, s'est voulue contradictoirement tout à la fois protectionniste et libérale, et c'est elle la plus menacée. Il lui reste un espoir : la loterie. » Une loterie dont le bénéfice serait « destiné à la défense du patrimoine, à la protection des chefs-d'œuvre menacés d'exportation, mais aussi à la sauvegarde des cathédrales ». Pierre Rosenberg a rencontré le ministre des finances, Laurent Fabius, et a rappelé que Catherine Tasca, la ministre de la culture, était favorable au projet.

### DÉPÊCHES

■ **PROCÈS : trois Prix Nobel prennent la défense** de l'écrivain suédois d'origine kurde Mehmed Uzun, qui doit comparaître le vendredi 30 mars devant le tribunal de sécurité d'Istanbul pour avoir « soutenu le terrorisme, l'incitation à la révolte menant vers le séparatisme ». Nadine Gordimer (littérature, 1991), Günter Grass (littérature, 1999) et Elie Wiesel (paix, 1986) ont signé l'appel en sa faveur rédigé par l'écrivain suédois Kerstin Ekman. Mehmed Uzun est passible en Turquie de quinze ans de prison.

■ **JUSTICE : trois nationalistes corses mis en examen lundi 26 mars** par le juge Gilbert Thiel et écroués dans l'attente du débat contradictoire sur leur détention ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire mercredi 28 mars par le juge des libertés et de la détention. Pierre Garatte, Jean-Jacques Lorenzi et Gérard Guerrini sont soupçonnés d'avoir apporté un soutien logistique à deux membres recherchés de la Cuncolta, Cédric Courbet et Dominique Tafani.

■ **La Cour de cassation a rejeté, mercredi 28 mars**, le pourvoi formé par le député Elie Hoarau, également secrétaire général du Parti communiste réunionnais, après sa condamnation pour complicité d'altération de scrutin. La peine d'un an de prison avec sursis, de 50 000 francs d'amende et de trois ans d'inéligibilité, prononcée en appel, devient applicable, et l'élu communiste perd son mandat de député. Jeudi matin, la préfecture de la Réunion indiquait qu'une élection législative partielle « ne pourrait vraisemblablement pas être organisée dans les délais prévus par le code électoral », ce dernier précisant qu'aucun renouvellement n'est possible moins d'un an avant l'échéance normale du scrutin.

■ **PARIS : le nouvel adjoint à la culture, Christophe Girard, renonce à l'arrêté d'expulsion** qui frappait les artistes du Collectif 21 Label-Grange. Ces derniers occupent, depuis le 13 octobre 2000, l'immeuble situé 21 rue Blanche, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, appartenant à la Ville de Paris. L'hôtel de Choulens a accueilli l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre jusqu'en 1997. Il était vide depuis et devait faire l'objet d'un échange entre la Ville de Paris et l'Etat, voté le 25 septembre 2000.

■ **MUSÉES : le Louvre a rouvert ses portes mercredi 28 mars** dans l'après-midi, après une réouverture partielle et gratuite dans la matinée, en raison d'un piquet de grève placé à l'entrée de la Pyramide. Les personnels de sécurité et de surveillance étaient en grève depuis le vendredi 23 mars sur la réduction du temps de travail (*Le Monde* du 29 mars).

# hurra!

## La France accueillera l'Exposition internationale de 2004

Le 28 mars, les 88 membres du Bureau International des Expositions ont décidé de retenir la candidature française à l'organisation de l'Exposition internationale de 2004. Dans la lignée du Mondial de 1998, cet événement permettra de réunir les peuples du monde autour du thème des images. Des innovations technologiques les plus	étonnantes aux représentations artistiques les plus personnelles, découverte et divertissement seront au rendez-vous. Un siècle après l'Exposition universelle de Paris, l'Exposition internationale de 2004, avec plusieurs millions de visiteurs attendus, placera à nouveau la France à la croisée des regards de la planète.
--	--

Pour en savoir plus : [www.images-2004.com](http://www.images-2004.com)

images 2004  
exposition internationale  
Seine-Saint-Denis, Portes de France

RENDEZ-VOUS EN 2004!

LA FRANCE, ORGANISATRICE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE 2004

# Le Monde

# DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 30 MARS 2001

**LE FEUILLETON  
DE PIERRE LEPAPE**

Les chemins de la mémoire  
de Claude Simon  
page II



**ADOLESCENTS INSOUMIS,  
DE SQUARES EN HLM**  
page III



**LES IDENTITÉS  
DE LA POÉSIE**  
pages IV et V

**LES PHILOSOPHES GRECS OUBLIÉS**

La chronique  
de Roger-Pol Droit  
page VII



**THOMAS CROW**

L'étude des œuvres  
que l'Académie fait exposer  
au Louvre au XVIII<sup>e</sup> siècle  
révèle le décalage  
entre le regard critique  
et le goût du public page VII



**LES FEMMES ET LEURS  
JOURNAUX INTIMES**  
page IX



Lorand Gaspar  
au Caire, le 21 mars 2001

l'église hongroise en France, gardien de nuit dans un petit hôtel, débardeur des halles, valet de chambre, démarcheur, garçon de salle dans une clinique. C'est l'époque où des étudiants qui n'arrivaient pas à se loger se mobilisèrent pour que le gouvernement leur cède les bordels fermés après la loi Marthe Richard. Lorand Gaspar en parle aujourd'hui avec un sourire amusé : « Je devins l'un des locataires du Sphinx boulevard Edgar-Quinet. Les dames étaient sur le trottoir et les étudiants dans les chambres. L'organisation de la vie dans ces lieux fut tumultueuse. Je garde de cette expérience une image de désordre et de fête. »

C'était l'époque « du clair jaillissement de vivre, dans le noir presque bleu des nuits d'automne ». Pas le temps d'écrire. Mais le poète engrange les découvertes et les émotions. Lorand Gaspar a commencé par écrire en hongrois des récits des choses qui lui arrivaient, des réflexions sur la science, sur la relation entre la matière et la pensée. Ses premiers textes sont publiés dans une revue qu'il a fondée à Paris avec un ami journaliste hongrois. Mais très vite il choisit la langue française : « Il m'est apparu clairement, vu que je faisais ma vie en France, que je m'étais marié avec une Française, même si elle était d'origine flamande, que je ne pouvais pas continuer d'écrire dans une langue que je n'utilisais pas dans ma vie quotidienne. J'ai définitivement abandonnée la langue maternelle pour la langue qui m'avait donné l'asile. » Mais comme il le dira dans *Approche de la parole* (Gallimard, 1978) : « Tout en moi sait que je parle toujours la même langue (celle qui me "parle", me fait en parlant, en s'exprimant) à des niveaux différents. »

Les voyages au Moyen-Orient puis le métier de médecin-chirurgien en contact avec des populations dému-

désespérés. Du côté israélien, il y avait des gens qui pensaient que la seule solution était de vivre ensemble. Je rappelle cela pour dire tout ce qui a été gâché depuis. Aujourd'hui, je ne suis pas confiant dans l'avenir immédiat, en même temps la situation ne peut pas continuer à se dégrader. »

Pour lui, seule la poésie est en mesure d'être cette « approche de la parole » pour dire le désert. Plus qu'une intuition, une conviction traverse ses écrits : la physique et la métaphysique sont inséparables ; une continuité naturelle mais pas toujours apparente existe entre la matière et la pensée, « cette part nomade de l'âme ». La poésie est ce vent qui souffle dans les mots et les

nous sommes d'ici et pas d'autre part. Cette continuité de la physique et de la métaphysique devient infinie. La poésie est là pour essayer de dire cette chose infinie. »

Dans *Patmos* et autres poèmes, Lorand Gaspar ne scrute plus les gisements de la matière, sol, terre, pierre et puits. Le désert reste une énigme. Là, il a écrit une approche de la lumière d'une Méditerranée qu'il connaît bien (la Grèce et la Tunisie). On sent le poète dans un bonheur frais et une vie apaisée, face à la mer et à la capacité de s'étonner encore. Il cite les frères images du temps, la respiration de quelque couleur, des brumes de paroles, les mots blancs du silence, une poussière d'eau, l'encre de la nuit et les syllabes qu'elle a laissées comme un parfum de vie. Ce

**Tahar Ben Jelloun**

gestes, dans la peau et la pierre, là où « les doigts rencontrent le secret ». Les textes de Lorand Gaspar n'affirment pas, ne donnent pas de définition, mais tournent autour des mystères de la matière et des choses qui restent indicibles. Quand on lui demande ce qu'est pour lui la poésie, il hésite à se prononcer : « La seule chose qui peut devenir chez moi poésie, c'est ce que j'ai vécu, qui me pose des questions ou qui m'a conduit à quelque chose d'infinissable comme le désert. Ce qui m'intéresse, par ailleurs, c'est de pouvoir aller plus loin dans l'exploration et la mise en forme de mes expériences vécues, plus loin que ce que m'offre l'expérience scientifique. J'ai un esprit scientifique qui se tait quand j'écris de la poésie. Il me semble que la science explore avec des moyens de rigueur les rapports entre l'homme et l'univers. Nous sommes des parties de ce tout, la nature, nous ne sommes pas d'ailleurs,

sont des poèmes heureux, parce que l'homme qui les écrit nous dit que son désir est « d'arriver par-delà le désespoir », là où la lumière est la patrie du secret. Lorand Gaspar célèbre le jardin du corps, les émotions premières, la simplicité et l'humilité du désir : *Tant de rumeur de ton corps que tu n'as pas su dire tant de pensées qui furent sans mots leurs d'abîme et cet autre silence dans la rugueuse lumière au matin et quand tombe le soir, cet autre jour des fonds qui ferment aux flancs nus des montagnes désertes...*

**PATMOS  
et autres poèmes**  
de Lorand Gaspar.  
Gallimard, 222 p., 98 F (14,94 €).

★ Lire également pages IV et V

## Un parfum de vie

C'est dans la belle « nudité du temps » que voyage le regard de Lorand Gaspar, poète de la matière, assoiffé de lumière et de mots précis pour dire le mystère d'un Orient intime. Des yeux clairs dans un visage apaisé et serein. Une peau brunie par les vents du désert, des mains aux doigts fins et une voix douce et juste. Celui qui, comme son grand-père arménien, évoque le pays natal, la Transylvanie orientale, en l'appelant « derrière le dos de Dieu », parle aujourd'hui de son enfance avec tendresse, malgré les invasions, la guerre et l'exode. A Târgu Mures, où il est né en 1925, il aimait son fleuve, où il nageait l'été et patinait l'hiver. A la maison, on parlait le hongrois, le roumain et l'allemand. Son père a tenu à ce qu'il apprenne le français. Le jeune Lorand fut initié à la poésie de Rimbaud par son professeur de lycée, un

autre lui donnait à lire les livres d'Alphonse Daudet.

« Ce que j'ai eu tant de peine à construire, tu le détruiras ! », lui dit son père quand, à treize ans, il lui avoua qu'il voulait devenir physicien et écrivain à la fois. Il sera médecin et poète, mais auparavant il subira les affres de la guerre et plusieurs formes d'exil au point de se considérer apatride avant d'obtenir sa naturalisation française en 1950. Suite à une série d'humiliations, notamment de la part de l'armée russe, le père se pend une nuit de Noël. Lorand Gaspar écrira plus tard :

*Un je ne sais quel autre en toi t'imitant à s'y méprendre s'est emparé de tes forces et mit fin à sa vie finie.*

Pour lui, « la dernière goutte de mémoire » a été définitivement engloutie. Le pays s'éloigne, les langues se mélangent et la vie reprend ses droits : « J'ai été mobilisé dans l'armée hongroise juste après avoir obtenu mon bac, j'avais dix-sept ans et demi ; on m'envoya sur le front russe. En 1944, je me suis retrouvé dans un camp de travail en Allemagne. A l'époque les Allemands avaient installé un pouvoir nazi en Hon-

*Les poèmes de Lorand Gaspar sont heureux. Ils sont écrits par un homme apaisé et racontent les lumières de la Méditerranée*

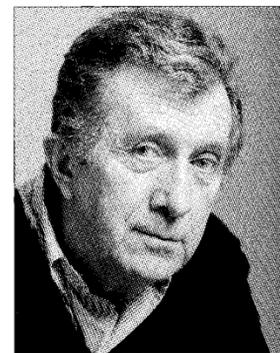
grie et utilisaient le pays comme voie d'accès à la Russie. Tout cela paraît loin ; mais j'eus une jeunesse très mouvementée. J'ai pu m'enfuir du camp et j'ai rencontré les forces françaises près du lac de Constance. La langue française m'a ouvert la voie de la France. J'ai mis un mois pour arriver à Strasbourg, puis j'ai été envoyé en tant que prisonnier de guerre dans un camp à Mutzig. Nous étions 150 Hongrois et beaucoup d'Allemands. J'ai obtenu qu'on nous sépare des Allemands. »

A Paris, il retrouve quelques Hongrois bien organisés, entame des études de médecine tout en travaillant. Il est cuisinier chez le représentant de

nies en Jordanie, dans les camps de Jericho ou à l'hôpital français de Jérusalem et de Bethléem vont tracer pour lui les voies de la poésie. Les Bédouins vont l'adopter et lui faire connaître le désert. Cette découverte sera déterminante dans sa vie. Il ne s'agit pas d'un phantasme nourri par quelques images de pacotille, il s'agit d'« un pays aride certes, mais surtout rempli de ténèbres et de toutes sortes d'êtres effrayants, satyres et onagres, bêtes apocalyptiques », un lieu « désigné à ceux qui désirent purifier leur âme ».

Pour Lorand Gaspar, ce qu'il appelle le « rêve d'Orient » devient réalité grâce à la population palestinienne qui l'a accueilli avec chaleur et générosité. Plus tard, il écrira *Histoire de la Palestine* aux Editions Maspero (1968), une excellente contribution à la connaissance de cette région meurtrie. « Chez les réfugiés du camp de Jericho, il n'y avait pas d'hostilité à l'époque. Ils faisaient des pétitions auprès des Nations unies pour qu'on trouve une solution, pour qu'on les rende à la vie. J'ai passé quinze ans dans cette région. Durant toutes ces années-là, je n'ai jamais perçu de haine chez la population des camps. Les gens n'étaient pas

**BERTRAND  
POIROT-DELPECH**  
de l'Académie française



### “J'ÉCRIS PALUDES”

« Je relis *Paludes* une fois l'an. A force, je le sais presque par cœur. Et c'est chaque fois par du nouveau, de l'inaperçu, que m'épate ce condensé de presque rien sur presque tout. De ces réussites jaillies sans y faire attention. L'auteur y est en entier, comme il sied aux grands livres. »

B.P.D.

L'UN  
L'AUTRE

**GALLIMARD**



# Une impalpable couche de cendres

**LE TRAMWAY**  
de Claude Simon.  
Editions de Minuit,  
144 p., 80 F (12,20 €).

Depuis soixante ans et une vingtaine de livres, Claude Simon écrit et réécrit sa mémoire. Chaque roman, depuis *Le Tricheur* — achevé en 1941, mais publié seulement quatre ans plus tard aux éditions du Sagittaire —, dessine des chemins à travers lesquels l'écriture produit de la mémoire et invente un monde. On serait tenté de parler d'entreprise autobiographique, si ce terme n'impliquait pas l'idée d'une vie qui serait une sorte de réservoir dans lequel l'écrivain n'aurait qu'à puiser pour élaborer ses récits. Ici, tout au contraire, c'est l'acte d'écrire — de reprendre, de ratiner, de monter, de construire, d'ordonner — qui réveille, oriente, excite, actualise la mémoire et lui ouvre un champ aussi vaste que celui qu'explora Proust.

Écriture de la mémoire, et donc aussi écriture de l'oubli, de la perte, de la disparition ; écriture du temps et donc de la dégradation. Jamais peut-être ces deux termes n'avaient été aussi explicitement juxtaposés que dans *Le Tramway*. Sans doute parce que la présence de la mort est ici ce qui cristallise et lie les différentes scènes. C'est le spectre de la mort qui sert de guide dans le dédale des souvenirs actualisés.

Au centre du livre, il y a l'image d'une chambre d'hôpital où le narrateur, encombré de tuyaux qui pallient ses fonctions vitales défaillantes, renaît tant bien que mal, dans la fièvre, l'épuisement, à la vie consciente après un grave accident de santé. Peu à peu, comme dans une aube, les choses et les êtres sortent de la confusion et du brouillard qui les enveloppaient, tout en conservant un halo d'irréalité, une incertitude pleine de douceur et de légèreté. Ce qu'on appelle le réel peut avoir parfois la même consistance que les rêves ou que les souvenirs. Ce retour incertain à la lumière après une nuit dont on ne peut rien écrire, c'est le thème de Lazare qui court tout au long du livre. On lui accolera cette citation de Joseph Conrad que Claude Simon place en exergue du *Tramway* : « ... Pour lui le sens de l'épisode ne se trouve pas à l'intérieur, comme d'une noix, mais à l'extérieur, et enveloppe le conte qui l'a suscité, comme une lumière suscite une vapeur... »

Pas de psychologie chez Claude Simon : c'est l'écriture, et elle seule, qui prend en charge cette fragile renaissance au monde dans la proximité de la mort. L'écriture trace donc un chemin, un itinéraire, celui du tramway qui menait, pendant 15 kilomètres, les voyageurs du centre de Perpignan aux villas bourgeoises de la côte lorsque l'écrivain était enfant. Que ce parcours soit aussi initiatique — initiation à un non-savoir, celui de la mort —, les premières pages du livre nous en persuadent. Il s'agit d'une description de la cabine du conducteur telle que le narrateur se souvient de l'avoir vue lorsqu'il était gamin et qu'il parvenait à se glisser dans cet espace interdit aux voya-

geurs ordinaires. Une machinerie assez simple, sans doute, mais qui prend aux yeux de l'enfant des formes, des couleurs, des agencements d'une précision presque fantastique. Simon ne dit rien de l'émotion de l'écolier, il la donne à voir, avec une exactitude photographique. L'écriture se fait œil, enregistre les moindres détails, les espadrilles effilochées du conducteur et la cigarette qu'à chaque arrêt il entreprenait de « rallumer au moyen d'un briquet de fer le mégot collé à sa lèvre inférieure d'un bout du trajet à l'autre (ce qui, de la plage à la ville, demandait, arrêts compris, environ trois quarts d'heure), petit tube ventru, grisâtre, dont l'enveloppe de mince papier imbibée de salive et rendue transparente laissait entrevoir la couleur brune du tabac maladroitement enrobé, bosselé parfois, presque crevé par quelque brin (une "bûche") trop gros et mal tassé ».

Pendant une quinzaine de pages, le récit d'enfance se déroule de manière linéaire, presque rêveuse, juste interrompu de temps en temps par la rayure d'une parenthèse. Écriture d'aquarelle qu'une image terrible vient brusquement teinter de noir, en même temps qu'elle précise l'époque — l'immédiate après-guerre, celle de 14-18 — et le statut d'orphelin du narrateur. Il s'agit de la réunion à l'entrée du square municipal, assis dans leur voiturette au siège d'osier peint en noir, de ceux que « maman appelait avec aurait-on dit une sorte de joie mauvaise d'un nom composé (les hommes-troncs) qui faisait obscurément frémir (de même que chauve-souris, mille-pattes ou mante religieuse) et qui dans sa bouche et sur le ton qu'elle employait avait, on ne sait quoi d'à la fois infantam, macabre et désespéré, comme si elle leur reprochait en même temps que l'exhibition de leur infirmité, tout simplement d'exister, d'être sortis, pratiquement coupés en deux mais vivants, de cette guerre qui lui avait arraché le seul homme qu'elle eût jamais aimé... ».

Ici doit se signaler une des difficultés qui se présen-

*Les flux de la mémoire, la perte, l'effacement. Écriture du temps, et donc de la dégradation : Claude Simon dans une peinture terriblement émouvante, simple, presque nue, silencieuse, lentement mobile et comme recouverte d'une fine patine*

tent dès qu'on entreprend de citer Claude Simon sans trop le trahir. Dans *Le Tramway*, la phrase ci-dessus commence une dizaine de lignes avant ; elle se termine beaucoup plus tard après avoir entraîné dans son mouvement un flot d'images, de sensations enchaînées, de représentations, de réflexions dont il est évidemment dommageable d'interrompre le déroulement, de briser le rythme, le souffle et la musique, cette ampleur extraordinaire, cette respiration de la phrase simonienne qui enveloppent littéralement le lecteur dans un flux, semblable à celui de la mémoire même. Couper la phrase de Claude Simon, c'est la priver de son action proprement poétique.

L'évocation des hommes-troncs et, à travers eux, celle de la mère, de la veuve de guerre obstinément douloureuse fait basculer le récit vers les images du narrateur dans la chambre de « transit » d'un hôpital. Puis, à partir de là, par glissements, appels, ruptures et retours, vers d'autres scènes, d'autres images qui vont se greffer ou se coller sur celles du tramway.

Images d'un temps mort, d'une époque effacée et que l'écrivain se propose moins de faire « revivre » que d'en décrire la lente et comme douce agonie. Comme s'il s'agissait de décrire le ver plutôt que le fruit qu'il ronge. Comme si le passé, lorsqu'il était

encore le présent, portait déjà avec lui le masque de sa mort prochaine, les stigmates du révolu, de la ruine annoncée. La bonne société catalane, celle qui se tient le plus possible à l'écart de la ville, de ses manifestations bruyantes et de ses charmes criards et vulgaires pour se retrouver près des plages paisibles de la côte, prend des allures de fantôme ; ses acteurs errent comme des revenants. Simon en parle avec une sorte de mélancolie féroce, de tristesse sauvage, comme si, soixante-dix ans plus tard, le temps n'avait rien gommé et qu'il sentait encore dans sa bouche l'odeur et la saveur de poussière attachée à ce monde en déclin.

C'est tout naturellement que la longue maladie, l'agonie et la mort de la mère viennent prendre leur place dans ce cheminement. Dans de nombreux romans, Claude Simon a déjà dessiné — notamment dans *Histoire* — des figures de cette mère mourante si tôt perdue, comme mangée de l'intérieur par le chagrin et par le ressentiment de l'injustice que lui faisait la vie en la privant, après trois années de bonheur, de l'homme qu'elle aimait. Mais sans doute n'avait-il jamais comme ici fait sentir comment cette femme, avec sa « redoutable et féroce adoration maternelle », avait été le personnage autour duquel il avait édifié sa mythologie littéraire.

Car l'ensemble de l'œuvre de Claude Simon constitue aussi une vaste mythologie dont les événements publics et privés qui ont traversé son existence ne sont que les décors ou les prétextes. L'histoire d'un incessant et impossible dialogue entre les hommes et les dieux, entre l'histoire humaine et les grands cycles aveugles de la nature. Le chant de la Terre, de la Guerre, du Désir, du Temps, du Travail, de la Raison, de l'Art. Il y a eu les grandes polyphonies que sont *La Route des Flandres*, *Les Géorgiques*, *L'Acacia*, *Le Jardin des Plantes*, dans lesquelles ces grandes figures, ancrées dans le roman, se répandaient, se combattaient et se déchiraient.

*Le Tramway* est plutôt de l'ordre de la sonate ou, si l'on préfère une métaphore picturale, de l'ordre de la nature morte, précisément de ces collages que réalisaient les peintres cubistes et qui lient entre eux par un jeu de passages des éléments hétéroclites. Ici des scènes décollées de la chronologie, des objets démodés, des vieilles photos balnéaires, un tramway qui lambine, des visages d'enfants, des monuments aux morts, le tout s'enchantant autour de la figure d'un vieil homme immobilisé sur un lit d'hôpital dans une chambre de réanimation.

Peinture terriblement émouvante, très simple, presque nue, silencieuse, lentement mobile et comme recouverte d'une fine patine. « Comme si quelque chose de plus que l'éte n'en finissait pas d'agoniser dans l'étouffante immobilité de l'air où semblait toujours flotter ce voile en suspension qu'aucun souffle de l'air ne chassait, s'affalant lentement, recouvrant d'un uniforme linéal les lauriers touffus, les gazons brûlés par le soleil, les iris fanés et le bassin d'eau croupie sous une impalpable couche de cendres, l'impalpable et protecteur brouillard de la mémoire. »

## PASSAGE EN REVUES

### ● LES ANNALES de la Société des amis de Louis Aragon et Elsa Triolet

Avec ce deuxième numéro des *Annales*, François Eychart a mené à bien un projet très important pour une meilleure compréhension de la vie politique d'Aragon mais aussi des rapports entre le Parti communiste français et les intellectuels. Il a réuni vingt-quatre contributions à propos des travaux du comité central du PCF du 11 au 13 mars 1966 à Argenteuil, sur les questions de l'idéologie et de la culture. On trouvera dans ce dossier à la fois des textes de participants à ce comité central, écrits aujourd'hui, des études « que nous ont données des auteurs (...) pour qui Argenteuil a été une référence de leur itinéraire, ou bien constitue un objet d'études intéressant en soi », précise François Eychart dans son introduction. Enfin, une troisième partie propose notamment le texte de la résolution adoptée à Argenteuil. Par ailleurs le nouveau numéro de *Faites entrer l'infini*, l'autre revue de la même société, publiée, dans sa rubrique « Les introuvables » un inédit d'Elsa Triolet sur « Les femmes et les hommes ». (*Les Annales*, n° 2, 300 p., 110 F [16,77 €], et *Faites entrer l'infini*, n° 30, 80 p., 50 F [7,62 €].)

### ● LES TEMPS MODERNES

Au centre de ce numéro double, un très riche dossier (110 pages) sur Serge Doubrovsky, avec des feuillets inédits de *Fils*, suivis de cinq contributions : Claude Burgelin, « Serge Doubrovsky : profession professeur » ; Damien Zanone, « Le ressassement de *Laissé pour conte* » ; Marie Miguet-Ollagnier, « Lettres et autofiction » ; Régine Robin, « Trou de mémoire : le travail de la judéité » ; Armine Kotine Mortimer, « Mort de l'autobiographie dans *Le Livre brisé* ». Cette dernière vient de publier un brillant essai, *Writing Realism. Representations in French Fiction* (Johns Hopkins University Press), où elle analyse notamment *Femmes*, de Solers, et *Le Livre brisé*. « Serge Doubrovsky a forgé le terme d'autofiction pour décrire un genre qui marie autobiographie et œuvre d'imagination, écrit-elle. Voici la définition qu'il en donne à propos de *Fils*, son roman de 1977 : "Fiction, d'événements et de faits strictement réels, si l'on veut, autofiction, d'avoir confié le langage d'une aventure à l'aventure du langage". » En conclusion du dossier, quelques pages d'entretien de Serge Doubrovsky avec Jean François Louette (« Je ne cherche aucune absorption, mais un partage »). « Je voudrais mentionner le problème de la déontologie, conclut Doubrovsky. En ce qui me concerne, je me suis justifié à mes propres yeux en ne m'épargnant pas plus que je n'ai épargné les autres. Et sans doute moins. » (N° 611-612, 382 p., 100 F [15,24 €].)

### ● L'INFINI

Aux côtés des signatures habituelles de la revue, au premier rang desquelles Philippe Sollers et Marcelin Pleyne (« Poésie et politique »), on retiendra particulièrement de ce numéro le beau texte de Pierre Michon sur Faulkner, « L'Éléphant », rêverie sur une photo, « le premier portrait mythologique de Faulkner », par James R. Coffield : « Nous connaissons cette apparition frontale, massive et franche de l'artiste en jeune bon à rien. Il est calme, il a écrit *Le Bruit et la Fureur*, il est le grand rhéteur, l'éléphant. (...) Il a inventé une prose de bulldozer dans laquelle Dieu sans trêve se répète. » Marc Weitzmann, disant céder à « l'infantile tentation pour tout écrivain de rectifier ce qu'il estime être la vérité de son livre », revient sur *Marriage mixte* (Stock) et sur l'étrange violence critique qui a accueilli ce roman, construit à partir d'un fait divers : « Curieusement, la plupart des critiques littéraires ont fonctionné vis-à-vis de ce livre exactement comme les chroniqueurs judiciaires à l'époque du procès, c'est-à-dire en éliminant de leurs comptes rendus ce qui faisait problème. » Pascale Foutrier analyse avec beaucoup de subtilité le projet de Bernard-Henri Lévy dans son *Siècle de Sartre* (Grasset), après avoir rappelé un souvenir d'enfance, l'enterrement de Sartre. Egalement au sommaire : Frans De Haes, Eric

Marty, Emmanuel Tibloux, Alain Jouffroy, Pierre Senges, Michela Terrieri, Paul Smaïl, Philippe Boyer. (N° 73, 128 p., 90 F [13,72 €].)

### ● REVUE DES DEUX MONDES

Courageuse question pour le dossier de ce numéro : « Que veulent les jeunes écrivains ? » Dix-neuf textes d'écrivains et de journalistes proposent des pistes. Il était difficile d'éviter radicalement les banalités et le dossier n'y parvient pas, mais la plupart des contributions témoignent néanmoins de la vitalité de la littérature, de la permanence de l'humour, de la provocation (Yann Moix « Apologie du clonage »), de l'excitant « désordre » dont parle Jean-Luc Douin (« Contre la société ou tout contre ? »), « la frénésie à mêler les genres (...) la tentation de l'introspection autant que celle de la réhabilitation des autres, oubliés de l'Histoire ». Cécile Guilbert, dans l'un des meilleurs articles, décrit avec pertinence et vigueur « le moment où nous sommes », qui « se caractérise par son extrême confusion ». En se plaçant sous le signe d'Isidore Ducasse — « Indécisions à outrance, talent mal employé, perte de temps : rien ne sera plus facile à vérifier. » —, elle plaide contre les « rétrécissements de la littérature », à commencer par l'enfermement dans « la question du genre romanesque ». Et elle termine son brillant aperçu de « ce moment critique » en estimant qu'il « autorise pourtant tous les espoirs ». (Mars 2001, 192 p., 70 F [10,67 €].)

### ● LIGNE DE RISQUE

*Ligne de risque* augmente sa pagination et tient sa ligne, contre « la nouvelle tendance » (Darrieusecq, Despentes, Houellebecq, Beigbeder...), contre le nihilisme ambiant. « *Ce qui nous intéresse* », écrivent dans leur éditorial François Meyronnis et Yannick Hanael (animateurs de la revue avec Frédéric Badré) « c'est ce nihil que le nihilisme justement s'obstine à ne pas penser — et de le faire en prenant le recul indispensable, dans l'espace et dans le temps. » Beaucoup d'entretiens au sommaire de quinzième numéro : avec Philippe Sollers (« Méditation historique »), Jean-Jacques Schuhl (« Défense du masque »), Mehdi Belhaj Kacem (« L'immanéantisation »), François Jullien (« Stratégie du détour »), Maurice G. Dantec (« Pour un nouvel art de la guerre ») et Marie Darrieusecq (« BLV, toujours »), pour un hommage à Bernard Lamarque-Vadel, qui s'est suicidé le 30 avril 2000. Danièle Robert-Guédon évoque, elle, sa dernière rencontre avec l'auteur de *Vétérinaires* et de *Sa vie, son œuvre* (Gallimard), le 28 mars 2000 : « Il est arrivé vers 20 heures, rasé, vêtu de son costume, en précisant que, sans la perspective de ce diner, il ne se serait pas levé : il n'en voyait plus la nécessité. » (N° 15, 64 p., 50 F [7,62 €], 16, rue Lauriston, 75016 Paris.)

Jo. S.

### ● MÉLUSINE

Créée en 1979 et dirigée par Henri Béhar, *Méluise* est la revue du Centre de recherche sur le surréalisme. Le vingtième numéro reproduit les actes d'un colloque à Cerisy, en août 1999, sur le thème « Merveilleux et surréalisme ». Textes réunis par Nathalie Limat-Letellier. (Ed. L'Age d'homme, Lausanne, n° 20, 348 p., 160 F [24,39 €].)

### ● PLEINE MARGE

Dirigée depuis seize ans par Jacqueline Chénieux, l'excellente revue *Pleine marge* se consacre elle aussi au surréalisme, mais dans une perspective élargie, notamment aux expressions littéraires et artistiques venues des autres pays. C'est l'Argentine qui est à l'honneur dans le dernier numéro, avec une étude d'Edouard Jaguer sur la peinture surréaliste dans ce pays, et la présentation, par Pierre Rivas, de deux poètes argentins de la « génération de quarante », Enrique Molina et Olga Orozco, accompagnée de choix de poèmes bilingues. (Ed. Peeters, 52, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris, n°32, 158 p., 130 F [19,82 €].)

### ● SUPÉRIEUR INCONNU

Encore une revue d'inspiration surréaliste. Animé depuis 1995 par Sarane Alexandrian et Jean-Dominique Rey, *Supérieur inconnu* s'emploie

à tenir en éveil l'esprit des maîtres fondateurs du mouvement. Dans la dernière livraison, Alexandrian ressuscite une figure marginale et fort curieuse des lettres, Louis de Gonzague Frick (1883-1958). « *L'innocence de sa dévotion à la poésie était restée intacte* », écrit André Billy dans l'article nécrologique consacré à cet admirateur d'Apollinaire — à qui, des mois durant, il apporta chaque matin une pomme. Certains surréalistes, comme Artaud, se moquaient de lui pour ses mises de mondains, ses manières compassées ; mais Breton le traita toujours avec le plus grand respect. Dans ce même cahier un hommage à Bona de Mandiargues (9, rue Jean-Moréas, 75017 Paris, n° 20, 144 p., 90 F [13,72 €].)

### ● LA REVUE DES REVUES

Au sommaire du dernier numéro de l'indispensable *Revue des revues* : « Emmanuel Mounier et la refondation d'Esprit » (G. Boudic), « Jacques Laurent et *La Parisienne* » (C. Tachon) et deux témoignages sur des revues littéraires pendant l'Occupation : *Confluences* et *Toutes Aures*. (9, rue Bleue, 75009 Paris, n°28, 124 p., 100 F [15,24 €].)

### ● THEODOR BALMORAL

Thierry Bouchard, animateur de cette revue publiée depuis quinze ans à Orléans, ne se réclame pas du surréalisme, même s'il est prompt à la colère et lent à l'hommage académique, aux prudences mondaines. Mais son goût de la littérature et des bons auteurs est presque toujours sûr ; dans ce numéro, les noms de Robert Walser, Charles-Albert Cingria, Pierre Bergounioux, Jean Roudaut, Henri Thomas (des lettres à Gide)... le démontrent assez. De plus, il aime nourrir les marges de sa publication d'« apostilles » révélatrices, tirées de l'actualité ou de sa bibliothèque ; usage que les autres revues ont presque toutes, hélas, abandonné... (5, rue Neuve-Tudelle, 45100 Orléans, n° 36-37, 208 p., 120 F [18,30 €].)

### ● LA POLYGRAPHE

Dans ce volumineux dernier numéro, Pascal Boulanger présente, sous le titre « Le corps certain », une anthologie des livres de poésie française publiés au cours des dix dernières années. Dans une belle préface, il justifie ses choix et situe l'exercice de la poésie dans une perspective historique et dans l'espace de notre présent ; il cite justement Merleau-Ponty : « *Comment le peintre et le poète seraient-ils autre chose que leur rencontre avec le monde ?* » (Ed. Comp'act, 157, carré Curial, 73000 Chambéry, n°17-19, 448 p., 140 F [21,34 €].) Signalons que Pascal Boulanger vient de publier lui-même un recueil, *Tacite* (Flammarion, 112 p., 89 F [13,57 €].)

### ● DÉDALES

Autre très riche et abondant cahier sur la poésie : celui proposé par Abdelwahab Meddeb dans un numéro spécial de *Dédalles* ; le sous-titre est : « Technique, métaphysique, forme, sens ». Toutes les contrées et toutes les époques sont ici brassées, de l'Europe à l'Orient, Extrême ou Proche. Poèmes nouveaux et anciens alternent avec des études sur la poésie. L'ampleur des questions abordées et la diversité des expressions donnent un peu le vertige. Mais cela est finalement préférable aux frileuses catégories et aux ciels bas de nos terroirs nationaux. (Ed. Maisonneuve & Larose, n° 11-12, 670 p., 220 F [33,54 €].)

### ● FUROR

Daniel Wilhem, pour les vingt ans de sa très bonne et discrète revue qui ne sépare pas littérature et pensée de la littérature, a interrogé une quinzaine d'écrivains et d'universitaires sur le devenir de la critique littéraire, qu'elle soit journalistique ou autre. Gérard Genette, Michel Deguy, Catherine Clément, Pierre Pachet, Jean-Michel Maulpoix, Dominique Rabaté, Jean Starobinski, notamment, ont répondu à l'appel. Le constat n'est guère encourageant, mais il est utile. Retenons ce souhait d'Arlette Farge : « *La critique pourrait être essentielle, si elle faisait l'histoire écrite de son désir.* » (30, chemin des Crêts-de-Champel, CH-1206 Genève, 200 p.)

P. K.

# Adolescents insoumis, de squares en HLM

Cinq romanciers évoquent leur enfance et leur adolescence de l'après-guerre aux années 1970, des années de Gaulle aux années Giscard.

Collections de souvenirs personnels et de tics culturels, histoires d'insurrections, éloges de la dévotion aux livres

## RHUM-LIMONADE

d'Alain Dugrand.  
Fayard, 198 p., 98 F (14,94 €).

## 28, BOULEVARD

ARISTIDE BRIAND  
de Patrick Besson.  
Ed. Bartillat, 94 p., 59 F (8,99 €).

## LA VILLE ORANGE

d'Elisabeth Motsch.  
Actes Sud, 142 p., 99 F (15,09 €).

## LES FILLES C'EST VRAIMENT

DES PAUVRES TYPES  
de Christine Van de Putte.  
Flammariion,  
268 p., 95 F (14,48 €).

## FANTÔMES

de Dominique Fabre.  
Ed. Le Serpent à plumes,  
218 p., 95 F (14,48 €).

**Q**ue reste-t-il des saisons drolatiques d'une adolescence, lorsque la tribu s'est donné rendez-vous au cimetière et que les quartiers à rigolades ont été « réhabilités » ? Une homérique collection de souvenirs, n'ayant que les écrits pour refuge : « *Je ne me sens en sympathie qu'avec les livres*, écrit Alain Dugrand. *Le plus grande chose que l'humanité ait réussie jusqu'à présent est de garder en vie les êtres avec des mots*. » Mijoté dans l'admiration de Marcel Aymé, René Fallet et Raymond Queneau, son *Rhum-Limonade* évoque avec un savoureux brio le temps d'une jeunesse peinarde à Villeurbanne, banlieue laborieuse et résidence des délégués syndicaux. D'après-guerre resurgissent les exploits de Charly Gaul au Tour de France, les sribards de bain en tricot, cataplasmes de moutarde et mille indices de cet antan de liesse, balai O'Cellar, illustrés de Dubout, pastilles Valda. Ode lucide, sans concessions pour les morpions collabos, bigotes et calotins, à la France des

années 1950 où les mouflets étaient déclassés dans l'évier de la cuisine.

La famille descend d'un paveur communal, gapette et moustaches bolcho, qui préfère tenir son pantalon par une ceinture de coton plutôt que par des bretelles, ces « *élastiques à bourgeois* » ; il est « *rouge au-dedans comme au-dehors* », écusant quatre litres de rouquin par jour. Dugrand a une cousine qui se fringue comme Martine Carol, roule rumba et matchiche en combinaison et lui fait à nonner des sonnets de Louise Labé : « *Baise m'encor, rebaise-moy et baise...* » Et une tante Pétette très « *bandante* » qui jalouse Lauren Bacall « *à cause des bras de Bogart* ». Apprenti typographe, il copine avec une blonde Régécator, fille des fortifs et des guinguettes, qui fredonne *L'Hirondelle des faubourgs*. « *Innocent sans nuance* », il grandit dans l'entourage de combinards et gagne-moyen qui charrient « *caves* » et prolos ; « *arpète indéfini, navré* », il choisira de tailler sa route d'insoumis en s'enivrant de Stendhal, Delteil, Bakounine, Chandler, Léautaud...

C'est à Montreuil-sous-Bois que Patrick Besson décida, à douze ans, de devenir écrivain. En dépit du dégoût de sa mère, pour laquelle le lire et écrire sont des « *activités associées* », il profite du printemps 1968 pour s'enfermer dans sa chambre, et écrire à la sauvette. « *Je maudis le sort de ne pas avoir fait de moi un aristocrate russe comme Dostoïevski ou un dandy parisien genre Musset* » : lycéen, il hante la bibliothèque municipale, se convainc que, dans un roman, « *il doit y avoir des descriptions, comme dans Maurice Genevoix, et des dialogues, comme dans Ernest Hemingway* ». Son père lui rapporte des feuilles blanches de l'imprimerie qu'il dirige aux Buttes-Chaumont. Nostalgique, acerbé, sans amertume ni cynisme, *28, boulevard Aristide Briand* ressuscite joliment ces



Bal en plein air, Charente-Maritime, 1959

« *soirées lentes* » où il s'arrangeait pour faire le mort au bridge afin de bouquiner, le culte de Sylvie Vartan et des bonbons Kréma, la vision de *Blow Up* d'Antonioni au cinéma : « *Quand Jane Birkin se retrouve torse nu devant David Hemmings, la grosse main de papa sur mes yeux*. »

Elisabeth Motsch fut elle aussi une jeune fille des années 1960. Ses souvenirs d'enfance dans un « *bourg de campagne et d'opérette* », au parfum de glycine, ou dans le 13<sup>e</sup> insalubre ont été violés par les promoteurs. Paysages assassinés, troués, irradiés au néon dont elle garde la nostalgie, comme une plénitude du temps de l'âge tendre : la ville orange flamboie à l'horizon de ses rêves. Après ? De rêveuse, elle est devenue désespérée, et de désespérée, révoltée. Elle évoque le passage du square des

Batignolles et de l'HLM de Courbevoie à l'École normale d'institutrices, établissement laïque et puritain où des « *harpies professorales* » tentent de dompter des filles d'ouvriers qui feront la fierté de l'Etat républicain. Sans concession, sans complaisance, d'une écriture pudique et ironique, elle raconte comment elle a renié ses vertus scoutées, imité « *avec une insolence jubilatoire* » la voix de militaire paternaliste du général de Gaulle, comment les membres de sa famille s'étripèrent un jour de baptême à propos de l'Algérie française, comment elle s'est payé une boum, un soir, avec ses copines, lits relevés contre les murs de la chambre de bonne et transistor poussé au maximum au son d'Elvis Presley. Elisabeth Motsch vivra un amour condamné d'avance avec un dominicain promis à la vie

monacale, et lorsqu'elle se lancera dans les combats féministes, se souviendra des séjours chez son amie Lucie, dont la famille est dévouée au PSU. Avec son sourire d'ange et ses costumes de clergymen, le pensionnaire du couvent continue à l'obséder, comme un impossible miracle.

De Gaulle habite aussi la mémoire de Christine Van de Putte, gamine d'un bourg minier du Nord : « *le grand con* » vient visiter l'usine de papa, mais il est « *nettement plus petit qu'à la télé* ». Dans *Les filles c'est vraiment des pauvres types*, récit pétulant et farfelu, une gamine, invisible pour son père et traitée de niquedouille par son frère, observe la vie de famille, l'école, la fin des récréations. Fresque ch'timi avec frasques, rythmée par des bains au Bonux, les coups de règle d'une prof dotée d'un chi-

gnon comme Bardot, la mort de Walt Disney, les recettes de cuisine de Raymond Oliver et Catherine Langeais à la télé, les frictions à l'eau de Pologne et le zigouillage à coups de maillet à croquet d'un lapin nommé Adamo.

On passe en 1975, un an après l'élection de Giscard, avec Dominique Fabre, qui poursuit les aventures, commencées avec *Ma vie d'Edgar*, de son même attaché aux trop grandes oreilles, un Léaud un rien débile faisant les 400 coups d'Asnières à Ménilmontant, « *tambour* » hypersensible répercutant son mal d'être par un discours caustique, provocateur, blasphémateur. Edgar a quinze ans. Il a l'âme romantique mais la parole agressive. « *Mathématiques, deux sur vingt, géographie, zéro virgule cinq pour l'encre et le papier* », refusant « *d'obtempérer à la parole évangélique* », ce « *con d'interne* » ne sait que faire de sa peau, n'a que révolte en bouche, « *traite l'hostie d'Aspro sans bulles* » et accumule les occasions de se faire remonter les bretelles. Incompris par ses proches, en particulier par sa mère si lointaine, réfugié aux toilettes « *dès que ça ne va pas* », Edgar est affamé de vraies rencontres. C'est l'époque où « *les routiers sont sympas* », mais il se plaît à dialoguer avec des fantômes rencontrés dans les trains. Une Aline (il crie pour qu'elle revienne), Jacques Mesrine, une femme à jupe courte de satin noir qui fume des Kent... Edgar adore les femmes qui fument, *Paroles* de Jacques Prévert, les biscottes Heudebert, « *Claude François Alexandrie Alexandra* » et « *Jean Ferrat ses wagons plombés vingt et cent* ». Il retrouvera Aline qui attend le grand amour en lisant Boris Vian. Jamais avare d'inventions verbales, entre tendresse et déresse, Dominique Fabre a un bien beau talent pour dépeindre les éruptions de désillusions des enfants petits et grands.

Jean-Luc Douin

## Des écorchées vives

De la Fronde à Diên Biên Phu, deux romans qui portent un regard neuf sur la grandeur criminelle

### LES FOULARDS ROUGES

de Frédéric H. Fajardie.  
JC Lattès, 576 p., 129 F (19,67 €).

### LE NÉCROGRAPHE

de Bretin et Bonzon.  
Ed. du Masque,  
456 p., 119 F (18,14 €).

**P**opulaire ou historique – le cumul n'est pas rare –, le roman aventureux se porte bien. Tandis que Jean Gruault, scénariste de Resnais et de Truffaut, choisit pour sa première fiction *Le Sang de Naples* (éd. Phébus, 336 p., 139 F [21,19 €]), une aventure picaresque prétexte à la peinture de caractères humains tranchés sur fond de soulèvements populaires au cœur du XVII<sup>e</sup> siècle, Robert Merle poursuit la geste truculente du héros de *Fortune de France*, avec une douzième livraison, *Complots et cabales* (éd. de Fallois, 448 p., 148 F [22,56 €]), où Siorac, désormais duc d'Orbiéu et pair de France, assiste à la « *journée des Dupes* » et à la ruine de Montmorency, trêve provisoire dans le combat perpétuel entre Richelieu et l'hydre des conjurations dans la France en marche vers l'absolutisme.

Dumas, direz-vous, encore et toujours Dumas, et le sens de l'intrigue caracolante qui laisse le lecteur groggy, épuisé et repu. C'est bien de cela qu'il s'agit dans le roman ébouriffant que propose aujourd'hui Frédéric H. Fajardie avec *Les Foulards rouges*. De son modèle avoué, le romancier reprend tout ou presque : le cadre de la Fronde et ses figures romanesques, Anne d'Autriche, Mazarin et l'enfant-roi, légitimité assiégée par des nobles d'une superbe folie. Mais le péril politique, dont le prix financier est un ressort narratif judicieux, se double d'une intrigue amoureuse (le héros, Loup de Pomonne, duc de Nissac, est partagé entre une duchesse frondeuse et une Mathilde de moindre naissance, mais dont la noblesse de caractère

l'emporte), d'une aventure collective (parmi les « *Foulards rouges* », champions du cardinal, autant de gibiers de potence que d'authentiques seigneurs) et d'un véritable thriller, puisqu'il faut, parallèlement à la pacification du pays, démasquer un Grand d'une infernale perversité, qui écorche vives les femmes qu'il désire. Cette surenchère n'est pas gratuite : le Mal installé au plus haut de l'Etat justifie l'utopie politique que nourrissent en secret le chef de la police, un général des jésuites retiré dans le secret de Notre-Dame et Nissac, bien sûr, prophètes d'un « *rêve d'humanité heureuse* ».

Moins ouvertement eschatologique, le message du *Nécrographe* dépasse lui aussi l'enjeu traditionnel du polar. Par un double jeu sur la chronologie, il est, là aussi, question d'Histoire – celle de la chute de Diên Biên Phu relue à l'heure de celle de Saïgon –, de femmes enlevées et méticuleusement découpées, comme une pathétique promesse de percer le mystère du seuil entre la vie et la mort, d'affrontement sublimé jusqu'à introduire le vertige métaphysique dans une intrigue sagement policière en apparence. Ecrivain en duo, Denis Bretin et Laurent Bonzon ne ressemblent pas plus à Boileau et Narcejac qu'à Souvestre et Allain. Pourtant ils ont des pères de *Fantômas* le sens du rebond permanent, de la surprise stupéfiante au cœur d'un quotidien pittoresque à force de banalité ; et de Boileau-Narcejac le sens de l'intrigue impeccable, plus aboutie encore que dans leur premier opus, *La Servante du Seigneur* (1999, Points-Seuil 2000). Dans l'une des nouvelles d'*Adieu Alice, adieu Sweetheart* (Ramsay, 192 p., 89 F [13,59 €]), un narrateur de Fajardie déplore que « *l'Histoire [soit] la chose la plus compliquée qui soit* ».

A lire Bretin et Bonzon, on se félicite que cette « *complication* » vienne revitaliser les formules classiques et offrir un regard neuf sur la grandeur criminelle.

Philippe-Jean Catinchi

## Un Babel alphabétique

Hector Bianciotti publie le recueil de ses chroniques littéraires. Des papiers qui révèlent la fascination de l'écrivain pour le double

### UNE PASSION EN TOUTES LETTRES

d'Hector Bianciotti.  
Gallimard,  
516 p., 165 F (25,15 €).

**D**e Felipe Alfau à Thornton Wilder, Hector Bianciotti imprime ici tout un art de vivre en littérature, de l'éloge du rêveur rêvé à la réhabilitation de l'archéologue aux « *perplexités métaphysiques* ». Critique littéraire au *Nouvel Observateur*, puis au « *Monde des livres* » où il publia la majeure partie des articles réunis, Hector Bianciotti livre, en quelque sorte, sous forme de petit Babel alphabétique, un nouveau volume de son autobiographie. Fruit « *de nombreuses lectures hétérogènes* » plutôt qu'anthologie organisée, ce recueil révèle, il l'avoue, quelque chose de « *très intime* » de lui-même, et suivant, comme il nous y invite, le conseil de Valéry Larbaud, on ouvre une porte (celle de sa bibliothèque), on tourne des pages (celles de ses auteurs favoris), et on a le sentiment d'« *entrer au beau milieu d'une phrase* » qui pourrait bien avoir été de celles dont Hector Bianciotti a fait ses repères, lui qui n'a « *pas d'ithaque* ».

Les lecteurs du *Pas si lent de l'amour* se souviennent peut-être de ce mystère qu'il évoquait : la vogue périodique des prénoms, l'abondance, sous la Croix du Sud, de jeunes hommes de sa génération prénommés Hector, comme d'autres Argentins de son âge s'appellèrent Achille, Ulysse ou Homère. L'un de ces Hector, fréquenté jadis à Madrid, était peintre et, dans un savant concert de verticale et d'obliques, fit de lui jadis un portrait plus fidèle qu'un miroir. L'un des charmes de ce livre résidait, lors de l'épisode romantique de Marbella, dans la récurrence de ces mots, troublants, « *Hector et moi* ».

Or voici qu'à relire les « *papiers* » d'Hector Bianciotti, on multiplie les preuves d'une fascination pour le double, « *le moi, qui soudain, ne sait plus s'il est bien lui-même ou l'une des innombrables images que sa propre rêverie a engendrées* ». C'est Miguel de Unamuno, qui accepte à la rigueur de rêver qu'il vit mais ne supporte pas l'idée qu'un autre le rêve ; c'est l'obsession des *Vies imaginaires* de Marcel Schwob, préfacé par un Jorge Luis Borges qui signa aussi un texte intitulé *Borges et moi* (« *De toute*



### Hector Bianciotti

Né en Argentine en 1930, Hector Bianciotti a quitté une famille paysanne émigrée du Piémont pour le séminaire, puis pour l'Europe. Installé en France au début des années 1960, Prix Médicis étranger pour *Le Traité des saisons* (Gallimard, 1977), il obtient la nationalité française en 1981. Ecrivain en français depuis 1985, il est couronné par le prix Femina la même année pour *Sans la miséricorde du Christ*, puis signe *Seules les larmes seront comptées* (1989) – tous deux chez Gallimard –, et trois volumes autobiographiques : *Ce que la nuit raconte au jour* (1992), *Le Pas si lent de l'amour* (1995) et *Comme la trace de l'oiseau dans l'air* (1999) – tous chez Grasset. Il a été élu à l'Académie française en 1996.

« *l'auteur se raconte à lui-même* », ces chroniques littéraires sont des actes d'« *érudition amicale* » (une expression qu'il emploie à propos d'Alberto Manguel), mais aussi (en est-il autrement pour d'autres ?) de respectueuses signes de connivence à l'égard des écrivains chez lesquels il a pu détecter les mêmes symptômes que les siens. Soit : l'amour des digressions nourries par la mémoire, la certitude que tout art poétique découle d'une aventure humaine, la mue d'une langue à l'autre. A la fin d'un article consacré à Léon Bloy, Hector Bianciotti cite ces mots de l'impétueux visionnaire : « *Je n'ai pas fait ce que Dieu voulait de moi, c'est certain. J'ai rêvé au contraire ce que je voulais de Dieu, et me voici, à soixante-huit ans, n'ayant dans les mains que du papier*. »

J.-L. D.

## A la date fatidique

**JE CHANGERAÎ VOS FÊTES EN DEUIL**  
de Joël Schmidt.  
Albin Michel,  
348 p., 125 F (19,05 €).

**L**e 1<sup>er</sup> août 1900, Clémence, la jeune épouse d'un médecin militaire en Avignon, accouche dans des conditions difficiles d'une fille, délivrance qui la laissera à jamais stérile. D'emblée, elle rejette la petite Alphonsine. En grandissant, celle-ci découvrira que sa mère, dont la névrose va évoluer en folie, est la maîtresse d'un général auquel elle se donne rituellement un 1<sup>er</sup> août.

Marquée par la malédiction maternelle, Alphonsine va chercher dans un mari un « *jumeau* » né à la même date qu'elle. De cette union naîtra un garçon programmé pour venir au monde au premier jour d'août, Alphonsine. Curieusement élevé, doué d'hypermnésie, il va mettre en fiche tous les anniversaires du monde et ne sera délivré de cette hantise que le 1<sup>er</sup> août 2000, à la mort de sa mère.

Sur un siècle et trois générations, Joël Schmidt a subtilement agencé l'histoire d'une malignité aux cruels enchaînements. Les rebondissements, les coups de sort et les coups de folie ne manquent pas au fil de cette progression au rythme sauvage et aux implications hallucinantes. Le goût avoué de l'auteur pour le romantisme noir de la tradition germanique avive les couleurs de sa palette. Mais le bon historien qu'il est par ailleurs ne manque pas d'établir un corollaire entre les aveuglements sanglants du destin national – de la boucherie de la première guerre mondiale au nazisme, notamment –, les rites et les contraintes du jeu social, avec les dérives et délires d'individus otages d'eux-mêmes et de leurs hantises. C'est ce qui assure cohésion et vigueur à cet étrange roman compulsif.

Pierre Kyria

Pour sa troisième édition, le « Printemps des poètes » rassemble partout en France, depuis le 26 mars et jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, un grand nombre de manifestations (« Le Monde des livres » du 23 mars).

Mais il n'est pas inutile de se souvenir que la poésie se fait aussi, et même d'abord, dans les livres. Hasard ou non, plusieurs parutions importantes, dans le domaine critique ou créatif – qui peuvent, comme chez Emmanuel Hocquard, coexister – sont à retenir. Laboratoire de la langue et de la littérature, la poésie française, en ses différentes générations et tendances, se montre aujourd'hui bien vivante

# Les identités de la poésie

**DICTIONNAIRE DE POÉSIE** de Baudelaire à nos jours sous la direction de Michel Jarrety. PUF, 896 p., 498 F (75,92 €)

On le devine aisément : la question sur l'état présent et le devenir de la poésie, et, plus essentiellement, sur son pourquoi et son comment, appartient de plein droit à l'espace même de la poésie. Un poète qui ne se la pose pas, dans les termes et selon la modalité qui lui sont propres, transforme son activité en aimable divertissement. Il est donc légitime, et même indispensable, de porter au jour, en même temps que le poème, l'interrogation sur son essence. Appliquée à un autre genre littéraire, au roman par exemple, cette interrogation revêt manifestement un caractère moins central et urgent. Cependant, au travers de la poésie, c'est l'acte d'écrire et la littérature entière qui se trouvent questionnés.

A cet examen en profondeur, les ouvrages anthologiques (1), historiques ou encyclopédiques sur la poésie moderne et contemporaine apportent, comme ils peuvent, leur soutien logistique : ils déplient les choses, comparent les théories et les pratiques, pèsent les mérites et les vices de forme comme de contenu. Il s'agit de mettre en ordre le savoir empirique et la mémoire que la poésie a d'elle-même. Dirigé par Michel Jarrety, aidé d'un comité indiscutable (Yves Bonnefoy, Michel Deguy, Philippe Jaccottet, Jean-Pierre Richard et Jean Starobinski), le *Dictionnaire de poésie* s'inscrit dans ce projet. En tant que tel, il fera date et référence. Dans la même collection, il existait un *Dictionnaire de poésie et de rhétorique* dû à Henri Morier, qui s'intéressait aux sciences et aux techniques.

Ici, le projet est plus vaste. Prendre Baudelaire comme point de départ était judicieux. Comme le souligne

Michel Jarrety, le début du XX<sup>e</sup> siècle n'est pas, dans le domaine qui nous occupe, une borne significative. Si Apollinaire inaugure la modernité, il le fait à partir de Baudelaire, et surtout de Rimbaud, de Mallarmé (et aussi de Corbière ou de Laforgue). A l'autre extrémité, celle où les susceptibilités et les vanités vont pouvoir s'exercer, il était bien sûr plus difficile de trouver la bonne mesure. Il nous semble qu'elle l'a été. Raisonnablement, sans courir après le fantôme d'une jeunesse en perpétuelle éclipse et d'une avant-garde qui, aussitôt répertoriée, vieillit ! De plus, chacun des poètes retenus bénéficie d'une notice suffisamment longue et détaillée ; parfois, lorsque cela est nécessaire, d'une véritable petite étude. Notons également que la présence des « mauvais » poètes, tels François Coppée et Sully Prudhomme, est parfaitement justifiée, pas seulement par la notoriété qui fut la leur, mais par l'enseignement négatif qu'ils fournissent. A propos du second, académicien et Prix Nobel, Edgar Pich met en évidence l'effacement du « processus de la signification » comme conséquence directe de la parfaite « correction » et de l'obéissance aveugle aux codes qui annulent toute parole vraie, risquée.

Les entrées thématiques – « discontinuité », « image poétique », « langage poétique », « narration », « prose poétique », « représentation », « traduction », « voix »... – sont nombreuses. Elles couvrent le champ des questions sans les enfermer dans le pur domaine de la technique. De même, la présence judicieuse des écoles, revues, expressions francophones, permet de mesurer les diversités, les coexistences et les ruptures. Malgré toute la science qu'il déploie, l'ouvrage n'est pas aspiré par l'Université, qui constituerait l'unique instance de légitimation. Etant donné la nature du dictionnaire, le travers opposé – l'anti-intellectualisme doublé d'une culture de la pure et simple spontanéité – était plus simple à éviter...

Enfin, preuve que nous nous trouvons dans un espace commun et de partage : plusieurs auteurs de notices (toutes sont heureusement signées) font à leur tour l'objet d'une entrée : ainsi Jacques Darras, Jean-Michel Maulpoix, Jean-Marie Gleize, François Boddaert, Jean-Louis Chrétien, Benoît Conort... Mais cet espace existe-t-il toujours et en tous lieux ? On reproche souvent aux poètes de ne pas se lire entre eux, d'appuyer leur intolérance et leurs anathèmes sur l'ignorance dans laquelle ils tiennent



DESSIN IVAN SIGIC

leurs pairs, ou simplement la culture poétique dont ils sont les héritiers. Question annexe : la poésie (se) pense-t-elle assez ? Car c'est de l'absence de pensée, ou d'une pensée enfermée dans les automatismes académiques, que naissent les Sully Prudhomme...

A des niveaux divers, plusieurs livres récents, dus à des poètes que rien n'empêche d'être également universitaires, vont à l'encontre de cette tentation de l'ignorance et de la non-pensée. *Les Réseaux poétiques* repérés par Jean-Luc Steinmetz chez les poètes des XIX<sup>e</sup> (Rimbaud, Mallarmé, Verlaine, Lautréamont...) et XX<sup>e</sup> siècles (Breton, Ponge, Michaux...) montrent des poètes qui se lisent ; parfois, l'intime compréhension va jusqu'à l'illumination : Jaccottet lisant Gustave Roud ; Ponge « éclairé » par Lucrèce et Malherbe... (2)

Michel Deguy ne cesse de poser cette question de la pensée en poésie, contre tous les asservissements au « culturel », contre cette place qu'on assigne aujourd'hui au poète, « parmi les amuseurs parasites, les passeurs du temps ou les petits tiers ». Dernièrement, c'était dans *La Raison poétique* (éd. Gallée, « Le Monde des livres » du 29 décembre 2000), aujourd'hui, c'est dans un recueil de textes plus brefs et divers, intitulé *L'Impair* (3). Christian Prigent, lui aussi, dans une

langue plus colorée et militante, se rebelle contre les « malentendus », « réductions » et « dédains » à l'aide desquels le monde culturel traite la poésie. Dans un livre dont il n'était peut-être pas nécessaire de présenter les deux parties tête-bêche, il salue, au présent, quelques « anciens » (Lucrèce, Jarry, Mallarmé, Rimbaud...) et trois « modernes », Christophe Tarkos, Philippe Beck et Charles Pennequin : là aussi il y a « réseaux », rencontres, échanges (4).

Sous un titre qui paraphrase les *Poésies* d'Isidore Ducasse – *Les Gémissements du siècle* –, Paul-Louis Rossi propose quatorze lectures qui sont autant de libres parcours parmi les auteurs qui lui importent – Segalen, Reverdy, Breton, Michaux, Artaud, De Quincey... (5). Le livre est beau et juste de cette liberté, d'une attention sans préjugé. Écoutons : « Je ne suis pas certain que la poésie soit souffrante et qu'il faille se courber à son chevet. Chaque espèce doit se défendre elle-même, chaque ramification esthétique se développe ou meurt. C'est à l'éclatance de l'univers, comme à l'énergie de la nature, qu'il faudrait se confier. »

Patrick Kéchichian

(1) Jean-Luc Favre et Matthias Vincenot viennent de faire paraître une anthologie des *Nouveaux poètes français*, préfacée-

par Jean Orizet (éd. Jean-Pierre Huguet-Les Lettres du Temps, 296 p., 115 F [17,53 €]).

(2) *Les Réseaux poétiques. Essais critiques* (José Corti, 306 p., 150 F [22,86 €]). J.-L. Steinmetz a également publié un recueil de poèmes, *La Ligne de ciel* (éd. Castor astral, 168 p., 85 F [12,96 €]).

(3) *L'Impair* (éd. Farrago, 158 p., 120 F [18,29 €]).

(4) *Salut les anciens. Salut les modernes* (POL, 130 p. et 98 p., 99 F [15,09 €]).

(5) *Les Gémissements du siècle* (Flammariion, « Poésie », 248 p., 120 F [18,29 €]).

★ Signalons également le dossier du *Magazine littéraire* (mars 2000, N° 396) consacré à « La nouvelle poésie française » présenté par Jean-Michel Espitalier et celui de *La Quinzaine littéraire* (16-31 mars, N° 804) préparé par Gérard Noiret sur « Poésie/Politique ». Après un numéro 0, le très utile *Cahier critique de poésie (CCP)* vient de faire paraître son numéro 1, qui comprend, outre une recension très large des ouvrages de poésie récemment publiés, un dossier Pierre Guyotat (CIPM-farrago, 240 p., 80 F [12,2 €]). Enfin, Daniel Leuwers a rassemblé une quinzaine de contributions d'auteurs divers sur *La Poésie française aujourd'hui* (Publication de l'Université François-Rabelais de Tours, 214 p., 70 F [10,67 €]).

## Chant commun

L'influence américaine vue par Yves di Manno

Le poète et romancier Yves di Manno, par ailleurs directeur de la collection « Poésie » chez Flammarion, est un lecteur attentif de la poésie américaine du XX<sup>e</sup> siècle. Traducteur de William Carlos Williams, Ezra Pound, George Oppen et Jerome Rothenberg, il revient ici sur l'influence – réelle ou supposée – que les poètes américains exercent sur la poésie française contemporaine. « La poésie américaine, au XX<sup>e</sup> siècle, s'est-elle engagée dans des voies réellement différentes de celles qu'explorait la poésie française ?

– Par certains aspects, oui. Après Whitman, mais surtout à partir des années 1920, avec Ezra Pound et William Carlos Williams notamment, le projet d'une poésie épique s'est peu à peu constitué en Amérique. Par « épique », il faut entendre la dimension collective du poème, le fait qu'il puisse incarner ou intégrer « l'histoire de la tribu », pour reprendre la formule de Pound. Au moment où la poésie française s'engageait, avec le surréalisme, dans l'exploration des zones d'ombre de la conscience individuelle, certains poètes outre-Atlantique étaient moins soucieux de cette problématique que du monde visible, des matériaux composant le fonds commun – ordinaire et collectif – de l'aventure humaine.

– N'est-ce pas avant tout sur le plan de l'invention des formes que se situe la différence ?

– Oui. En France, l'abandon de la métrique ancienne a conduit à la prédominance du vers libre, longtemps confondu chez nous avec le rejet de toute préoccupation formelle. Plus attentifs peut-être à la dimension « technique » du travail poétique, les poètes américains ont réellement inventé une prosodie nouvelle, en s'appuyant sur des strophes et des vers resserrés, des rythmes vacillants, une syntaxe morcelée. William Carlos Williams en est largement l'initiateur : et très vite, dans les années 1930, les « objectivistes » – George Oppen, Louis Zukofsky, Charles Reznikoff, Carl Rakosi – adoptent et approfondissent cette invention formelle. La

génération de l'après-guerre, avec Charles Olson, Robert Duncan, Paul Blackburn, Jack Spicer, etc., va ensuite systématiser l'ensemble du projet.

– S'agirait-il d'une poésie plus « réaliste » que « subjective » ?

– D'une certaine façon. Mais à condition de ne pas limiter ce réalisme au seul matériau prosaïque dont les poèmes peuvent se faire l'écho. Et de l'étendre au travail prosodique éminemment concret qu'ils mettent en œuvre, cette façon de traiter le langage et la forme poétiques comme une matière – dans le but de « faire du poème un objet », comme le disait Oppen.

– Peut-on dire qu'un certain courant de la poésie française est allé chercher auprès des « objectivistes », et plus généralement outre-Atlantique, de nouvelles prosodies et des modèles formels ?

– Avec des nuances, oui. Des auteurs aussi différents que Jacques Roubaud ou Emmanuel Hocquard ont reconnu l'influence de Zukofsky-

Traiter le langage et la forme poétiques comme une matière, dans le but de « faire du poème un objet »

ky ou de Reznikoff sur leur propre travail. Mais paradoxalement, la poésie des « objectivistes » demeure peu traduite, et donc peu accessible en France. L'œuvre de Gertrude Stein, par exemple, a sans doute eu plus d'influence sur la nouvelle génération. Je dirai donc que les « objectivistes » restent mal perçus chez nous. On a fait d'eux les défenseurs d'une « neutralité » qui n'était pas la leur, en laissant de côté une dimension centrale de leur projet – la recherche de ce « chant commun » où s'éprouve dans le vers le rapport d'une langue à son temps, et à l'histoire qui la sous-tend. »

Propos recueillis par Renaud Ego

**MA HAIE (Un privé à Tanger 2)** d'Emmanuel Hocquard. POL, 596 p., 195 F (29,73 €), en librairie le 11 avril.

Il existe en littérature un genre qu'on appelle le mélange ou encore les miscellanées. *Ma haie* est un tel recueil, par essence impur. Suite naturelle de *Un privé à Tanger* (POL, 1987), il réunit des lettres, des préfaces, des textes théoriques et des entretiens sur la poésie ; y figurent également un roman-photo, des poèmes écrits entre 1986 et 2000 et souvent discrètement publiés. Bien que composé de matériaux divers, ce livre est rigoureusement construit – trois index (dont un des animaux !) –, une chronologie, et même un synopsis forment autant de guides pour y circuler. On peut ainsi le lire comme un mode d'emploi de la pensée et de la poésie d'Emmanuel Hocquard (né en 1940), mais aussi, en cette année inaugurale d'un siècle neuf, comme le manifeste d'un courant poétique qui, depuis trente ans, entend incarner une certaine modernité. On appelle la galaxie des auteurs qui s'en réclament ou s'y réfèrent – Claude Royer-Journoud, Anne-Marie Albiach, Dominique Fourcade, Jean Daive, et tous ceux qu'Emmanuel Hocquard a publiés dans *Orange Export Ltd* jusqu'en 1986 – la « modernité négative ».

Dans un texte judicieusement réédité dans *Ma haie*, Hocquard oppose à « la modernité triomphante de l'avant-guerre, celle des avant-gardes de tous bords (...), la modernité négative

## Les limites de la « modernité négative »

Emmanuel Hocquard livre en quelque six cents pages le mode d'emploi de sa pensée poétique

(apophatique) de l'après-guerre, celle de la suspicion, du doute, des interrogations sur tout et sur elle-même dont les temps forts en poésie se situent dans les années 60 et 70 ». Son acte initial, rappelons-le, fut un refus : refus de la « mauvaise » poésie, celle des épanchements lacrymaux, de l'emphase lyrique et de l'égotisme insupportable, toujours prompts à resurgir. Signe d'une certaine confusion toutefois, la « modernité négative » a englobé dans un même rejet la vieilleries poétique et l'exigence utopique incarnée par la descendance dispersée du surréalisme. Dans les années 70, celle-ci entendait encore être une avant-garde, en confiant au poème le rôle éclairant d'un « miroir avancé », outil de libération de la pensée, et de critique des enjeux de pouvoir dont la langue est toujours le lieu de résonance. Ce projet d'un affranchissement de l'existence traverse des œuvres aussi diverses que celles de Bernard Noël, Alain Jouffroy, les poètes « électriques » comme Michel Bulteau, Matthieu Messagier, ou ceux du Manifeste froid.

A l'opposé, la « modernité négative » se caractérise par une approche plus formelle du poème. A l'exploration des puissances désordonnées de la conscience, à l'aide du vers libre notamment, elle préfère inventer une nouvelle objectivité fondée sur des contraintes versifiées et, plus généralement, sur la rigueur des formes. Paraphrasant Wittgenstein, Hocquard écrit ainsi que « le but de la poésie est la clarification logique de la pensée », un projet où l'on peut voir l'influence féconde de la poésie

américaine. Citant William Carlos Williams, il demande à la poésie de s'occuper « du squelette, des parties formelles de l'écriture, celles qui donnent forme, sans se soucier du fardeau qu'elles portent ». Il plaide ainsi pour une poésie littérale : « Mes énoncés, écrit-il, sont à prendre au pied de la lettre. » Rien de caché en eux, pas de double fond ni de sens figuré, juste une certaine sécheresse à affronter. « Mon intention ? Une intention de pauvreté. »

« ROMPRE LE CHARME »

Son travail poétique passe ainsi par une simplification de la syntaxe, un recours très systématique à l'indicatif présent. Ses énoncés sont des constats, non des regards. Leur but n'est pas de représenter mais de présenter. « Qu'est-ce qui vide un nom de sa substance ? », demandait-il dans un des sonnets de *Un test de solitude*. Peut-être justement ces vers fragmentés, où apparaît une réalité nue, peuplée de choses idiotes, vaguement étrangères et toujours frontalement désignées. Cette pauvreté est un vœu d'objectivité. Volontairement désincarnée, elle se passe de tout ce qui fait de la langue le corps d'une pensée. Si Hocquard refuse les séductions de la musique, c'est bien parce qu'il entend « déchanter », « désenchanter », « rompre le charme » que la littérature entretiendrait. Il y a là tout un travail d'épure, ou plutôt d'apurement de la langue, comme s'il s'agissait de régler avec elles quelque compte. Mais ce refus des prismes de sens que sont les métaphores, autant que des portées qui lui donne le phrasé de la langue,

ne sont-ils pas un rejet des « possibilités inaccessibles » comme les appelait Georges Bataille, ces orées où déboucher un autre présent ?

Car qu'est-ce ce qui se construit, en définitive, sur cet effacement volontaire du sujet, rendu à sa seule présence quelque peu anonyme ? Il y a là une évidence et problématique dimension politique. Née d'une critique de l'individualisme triomphant, y compris dans ses formes littéraires, la « modernité négative » rend la parole à la solitude d'énoncés au timbre neutre. Même la biographie est réduite au squelette d'anecdotes juxtaposées sous forme de listes ou de rapports d'une absolue neutralité. Y entend-on une expérience commune ? Rien n'est moins sûr.

L'œuvre d'Emmanuel Hocquard peut se lire comme une ascèse. Sa résonance est réelle. En témoignent ses connexions avec le questionnement actuel de Jean-Marie Gleize, des poètes réunis autour de la revue *Nioques* et les éditions Al dante, ou encore l'impulsion qu'elle a apportée à Olivier Cadiot et Pierre Alfieri, pour ce manifeste qu'est *La Revue de littérature générale* (1). On peut sans doute lui trouver une forme de lucidité. Son scepticisme est toutefois un désespoir qui ne dit pas son nom, comme si cette poésie ne croyait déjà plus en son pouvoir de transformation du monde. C'est aussi le mutisme sur lequel elle ne cesse de se refermer.

R. Eg

(1) Deux numéros parus chez POL, dont le premier (1995), intitulé : « La Mécanique lyrique ».

# Voix d'intranquillité

Quatre irréductibles, pleins de colère et de rage lyrique

## DOUCEMENT AVEC L'ANGE

de Ludovic Janvier.  
Gallimard-L'Arbalète,  
246 p., 110 F (16,77 €).

## CETTE VIE EST LA NÔTRE

de Benoît Conort.  
Champ Vallon,  
108 p., 85 F (12,96 €).

## DÉFENDS-TOI, BEAUTÉ VIOLENTE !

de Jean-Paul Michel.  
Flammarion, « Poésie »,  
204 p., 120 F (18,29 €).

## GÉNITIFS

de Jude Stéfán.  
Gallimard, 108 p., 99 F (15,09 €).

Ces voix singulières, rien peut-être ne les rapproche qu'une sorte d'intranquillité. Elles appartiennent à quatre poètes irréductibles, qu'une parfaite connaissance des formes poétiques éloigne des modes, sans amoindrir la colère, le défi ou la rage lyrique qui traversent leurs textes irréconciliés

Pour Ludovic Janvier, né en 1934, le roman (*Monstre, va*), la nouvelle (*Brèves d'amour*) ou le poème sont autant d'essais de voix, entre élan et sarcasme. Familier de « Sam » – Beckett, dont il a été un des premiers commentateurs –, il aime l'emportement de Michaux et d'Artaud. Son ouvrage sur Bonnard – une réverie sur la peinture – montre l'artiste, « cet écorché », avec sa blessure d'absolu, en proie à la violence de la couleur, à la stridence du jour.

Son dernier recueil, *Doucement avec l'ange*, tire son titre d'un poème d'Entre jour et sommeil (1992), repris en première partie : ailleurs traversés, rythmes martelés – du tango au saxo –, ébauches d'un « rôdeur cabochard qui chantonne entre deux néants ». Après, c'est « encore une fois l'infini » : les pays de passage dont on revient, les cris d'oiseaux, les souvenirs d'inconso-

lés, et la brève éternité des mots, qui fait rimer « rêve et creve ». Alors, mordre, « parce que le mot chien ne mord pas » ? Ou bien, « pour rien », pour le phrasé, pour l'allure, laisser passer toutes les voix dans la voix : les « loques de blues rages en éclats soufflés » de Dizzy Gillespie et Art Blakey, la *Chanson du mal-aimé* ou *Vaghe stelle dell'Orsa*.

Benoît Conort n'a publié que quatre recueils, notamment *Main de nuit*, prix Mallarmé (1998). Son âpre lyrisme rapproche la parole du cri, de la « prose écorchée ». En tête de ses poèmes, des tableaux tourmentés qui leur ressemblent : *Le Radeau de la Méduse*, de Géricault, ou *Chien hurlant*, de Paul Rebeyrolle, en couverture de son dernier recueil, de texture très différente. *Cette vie est la nôtre*, retrouvant le genre ancien de la rhapsodie, taille l'« alphabet du désastre » parmi les mots entendus tout au long du jour. Ce sont des lambeaux de vie, des angoisses de mort : une main crispée sur le drap « sans avoir comme dans les films le temps au ralenti ». Conort réussit le pari de faire surgir sa voix du tissu verbal ambiant, de dire sa colère dans le poème fait d'emprunts et de collages.

Le fondateur des éditions William Blake & Co, Jean-Paul Michel, né en Corrèze en 1948, lecteur de Rimbaud et de Hopkins, de Sponde et de Hölderlin, croit, en art, « à l'indifférence à l'endroit des modèles du jour ». Vingt ans de poèmes âpres et douloureux, de 1976 à 1996, avaient été rassemblés dans un recueil, *Le plus réel est ce hasard, et ce feu*. Les textes de 1985 à 2000, rassemblés dans le présent recueil *Défends-toi, beauté violente !*, qui ont pour sous-titre « Intimations et Expériences », évoquent « l'animale enfance perdue », la quarantaine venue – par surprise –, et, de l'une à l'autre, le grand « orgueil de tracer des signes », l'acharné devoir de ne pas renoncer à une « âme de feu ». L'épée de l'archange Michel est un des emblèmes de ce poète ardent et

« inapaisé » dont les poèmes cabrés ne rejettent pourtant pas une « langue modeste ».

Radical dans ses refus, Jude Stéfán, « mauvais goût, mauvais sang/ avec ses collages, ex-libris, rhapsodies », est un de nos plus grands poètes (1). Son œuvre abondante, aux formes multiples – poèmes, notes, nouvelles, journal –, est traversée par la hantise de la chair et de la mort. L'âpreté dans l'outrance le rapproche des peintres expressionnistes et des poètes baroques de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est nourri du jour à une question d'Hervé Bauer, n'avait-il d'ailleurs pas affirmé : « Je débordé par les ailes et je débordé par le centre » ? (*Java*, été-automne 1998, n° 17). Etre au milieu de soi, parler d'une seule voix, canaliser l'énergie, l'intelligence et le désir, trouver en toute chose une direction et s'y tenir... Eh bien, il suffit de prendre à revers ces propositions, puis de les renverser avec éclat, pour obtenir Dominique Fourcade !

« Mais qu'est-ce qu'une voix, sinon une fable ? », écrit Fourcade, qui parle aussi du « tintouin d'un livre ». Son travail poétique est l'exercice d'un brouillage permanent, une déclaration de révolte contre les formes fixes de la pensée et de la fiction, de la poésie aussi, cela va de soi. L'imaginaire, l'autobiographique, l'analytique et le spéculatif marchent au même rythme – qui est soutenu –, avec détours fréquents par la musique et la peinture. Le mot est ici le sujet du livre, le héros de la fable. Et le mot est toujours en retard, ou en avance, sur l'idée, jamais à sa place. D'ailleurs, il n'en a pas ! Déplacements, débordements, ententes illicites... C'est le sort ordinaire de celui qui veut s'exprimer. Car l'enjeu est de taille, ni seulement esthétique ni seulement intellectuel : « Si vous arrêtez le babili, vous arrêtez tout, il faut le savoir. » Bien sûr, cela grince souvent, fait mal... Mais qui voudrait d'une poésie inoffensive, indolore ?

**Monique Petillon**

(1) Signalons la publication des actes d'un colloque : *Jude Stéfán, poète malgré* (Publication de l'université de Pau, 184 p., 120 F [18,29 €]).

# Fourcade pris au mot

## EST-CE QUE J'PEUX PLACER UN MOT ?

de Dominique Fourcade.  
POL, 112 p., 100 F (15,24 €)

Parmi les poètes d'aujourd'hui, nul n'est mieux désigné que Dominique Fourcade (né en 1938) pour exprimer, dans la langue et par la poésie, l'idée (et la réalité) de la crue, de l'inondation. Répondant un jour à une question d'Hervé Bauer, n'avait-il d'ailleurs pas affirmé : « Je débordé par les ailes et je débordé par le centre » ? (*Java*, été-automne 1998, n° 17). Etre au milieu de soi, parler d'une seule voix, canaliser l'énergie, l'intelligence et le désir, trouver en toute chose une direction et s'y tenir... Eh bien, il suffit de prendre à revers ces propositions, puis de les renverser avec éclat, pour obtenir Dominique Fourcade !

« Mais qu'est-ce qu'une voix, sinon une fable ? », écrit Fourcade, qui parle aussi du « tintouin d'un livre ». Son travail poétique est l'exercice d'un brouillage permanent, une déclaration de révolte contre les formes fixes de la pensée et de la fiction, de la poésie aussi, cela va de soi. L'imaginaire, l'autobiographique, l'analytique et le spéculatif marchent au même rythme – qui est soutenu –, avec détours fréquents par la musique et la peinture. Le mot est ici le sujet du livre, le héros de la fable. Et le mot est toujours en retard, ou en avance, sur l'idée, jamais à sa place. D'ailleurs, il n'en a pas ! Déplacements, débordements, ententes illicites... C'est le sort ordinaire de celui qui veut s'exprimer. Car l'enjeu est de taille, ni seulement esthétique ni seulement intellectuel : « Si vous arrêtez le babili, vous arrêtez tout, il faut le savoir. » Bien sûr, cela grince souvent, fait mal... Mais qui voudrait d'une poésie inoffensive, indolore ?

**P. K.**

## Livraisons

### ● ZIGZAG POÉSIE,

sous la direction de Franck Smith et Christophe Faucon  
Sous la forme de 30 entretiens, la revue *Mutations* tente, dans sa dernière livraison, de cartographier les champs où se fabrique la poésie – pour l'essentiel la poésie française ou francophone contemporaine. Quelques pistes nécessaires, quoique attendues, sont ouvertes : entretiens avec un éditeur ou avec quelques poètes ; mais d'autres sont plus stimulantes : les relations de la poésie avec la musique (Pierre Boulez), le théâtre (Claude Régy), la musique (Sapho, Brigitte Fontaine), les médias électroniques (Jacques Don-guy). L'ensemble témoigne de l'influence discrète mais prolongée de la poésie hors du seul espace des livres, et dresse le portrait de quelques lieux, institutions et acteurs qui œuvrent à sa diffusion (éd. Autrement, n° 203 de la revue mensuelle *Mutations*, 280 p., 120 F [18,29 €]).

**R. Eg.**

### ● LA MÉTHODE VOLATILE, de Jean-Pierre Ostende

« *Profusion de clés/sans serrure* » : ce pourrait être la synthèse de l'art poétique du très singulier Jean-Pierre Ostende, auteur notamment d'un récent roman en accéléré, *Planche et Razac* (Gallimard-L'Arpenteur, « Le Monde des livres » du 24 septembre 1999). « *Impossible de voir les choses/comme elles/sont* », écrit-il aussi ; ou bien : « *la condition de rapidité/la condition de fidélité* ». Son but : « *Cueillir, mettre en relation, laisser aller les arborescences, puiser dans tous les registres où je peux*. » Cela donne un livre agité, tressautant, électrique, ouvert à tous les vents (Gallimard-L'Arpenteur, 120 p., 69 F [10,52 €]).

**P. K.**

### ● LE TEMPS DE LA TRANSMUTATION,

cinq poèmes de Jean-Claude Renard  
Né en 1922, Jean-Claude Renard appartient, comme Pierre-Jean Jouve, Pierre Emmanuel et Jean Grosjean à l'univers de la spiritualité chrétienne. Mais son lyrisme a aussi, en différentes périodes de son œuvre, été traversé par une inquiétude que cette référence ne diminuait pas. De plus, il n'a jamais abandonné l'exploration des formes poétiques. Ses très beaux poèmes élégiaques qu'il propose ici usent de l'ampleur du verset : «... Car, démunis d'augures, nous ne fréquentions trop souvent que des vestiges de vigies veillant de lugubres lagunes... » (Mercure de France, 62 p., 45 F [6,86 €]).

**P. K.**

### ● AFFLEUREMENTS, de Jean-Luc Sarré

D'abord des souffles, des bruissements. Dans « Comme un récit », le souvenir de la peur, de la violence de l'époque se mêle par bribes, allusions (« on appelle ça les événements ») au vent chaud et au silence brûlant. Né en 1944 à Oran, Jean-Luc Sarré vit depuis 1962 à Marseille, avec un corps au présent, « une tête à l'imparfait ». D'« Affleurements » à « Effacements », c'est un constant échange entre le dedans et le dehors : volets grands ouverts, le monde, par la fenêtre, s'offre au regard de celui qui utilise la première personne « par faiblesse ». Choc de couleurs intenses, vert, jaune : une « nature/morte » qui inclut, dans le cadre, le vase de jonquilles près de la fenêtre. On songe à Matisse, à Bonnard. Parfois, quittant son quatrième étage, sceptique, authentique solitaire mais « légèrement solidaire » le poète déambule dans la ville, attendant de ce qu'il voit une « leçon de respiration » (Flammarion, « Poésie », 120 p., 89 F [13,57 €]).

**M. Pn.**

### ● HONNEUR AU FANTASSIN G. CONSCRIT EN MEUSE,

de Pascal Commère  
C'est toujours une « Lointaine approche des troupeaux à vélo vers le soir ». Attachée dans le panier arrière, la petite Zoé répète : « C'est où ailleurs ? ». Pascal Commère vit et travaille dans un village d'Auxois, où il est né en 1951 : les titres de ses recueils confirment « une tendresse pour le monde agricole » – talus, herbes, « Vessies, lanternes, autres bêtes cornues ». Scrutant les prairies ébouriffées, les graminées sous la pluie, le poème persévère dans l'infini, en un « lyrisme ras » accordé à la « plate réalité ». La suite qui donne son titre au recueil, conçue dans une résidence d'écrivain à Rochefort-sur-Loire, établit des compagnonnages avec Goffette, Pagnier et autres « abonnés des brumes ». S'il faut enfin « régler ses dettes », interroger une paternité, c'est Venaïlle et Sacré, Réda et Frénau qui le poète convoque « parmi luzerne, sainfoin et Cie » (éd. Le Dé bleu, 126 p., 78 F [11,89 €]).

**M. Pn.**

### ● ARCHE DE LA PAROLE, de Jean Joubert

Romancier, Prix Renaudot 1975 pour *L'Homme de sable*, Jean Joubert est aussi un poète solaire et tourmenté. Son *Anthologie personnelle* (Actes Sud 1997) fait apparaître des images obsédantes, des premiers textes marqués par le surréalisme aux fêtes noires de *Cinquante toiles pour un espace blanc*, inspirés par la peinture, et des *Récits-poèmes* plus narratifs aux visions oniriques de *La Main de feu*. Pour cet admirateur de Jouve, de Pavese et de Mandiargues, la poésie naît d'une perception aiguë du réel, d'une émotion qui fait surgir, avec force, des « images archétypales ». Son dernier recueil, *Arche de la parole*, que traverse la blême figure de Kaspar Hauser, mêle la célébration sensuelle de la lumière à des légendes plus ténébreuses (Le Cherche-Midi, 110 p., 78 F [11,89 €]).

**M. Pn.**

### ● INFINIMENT PROCHE, de Zeno Bianu

Pour Zeno Bianu, signataire du « Manifeste électrique », traducteur de Krishnamurti, le poème est une piste pour déchiffrer l'instant, un accumulateur de beauté, un « ready-made du destin ». Dans les tercets de *Traité des possibles* (Fata morgana), il interrogeait la structure parfaite du Yi king, le classique chinois des changements. Les poèmes recueillis dans *Infiniment proche* composent, selon lui, « une sorte de mandala vivant ». De « Grammaire des étoiles » au « Paysage exalté », de « L'ombre du paradis » aux « Etats d'une même passion », c'est une traversée au-delà de l'horizon, entre l'usure de l'être et la fraîcheur des choses. Après « Psaume », admirable litanie où la ferveur, réitérée, s'inscrit « dans le cœur du cœur noir », s'élève un vibrant « Credo », qui réunit Coltrane et Artaud, Trakl et Zoran Music (Gallimard-L'Arbalète, 136 p., 82 F [12,50 €]).

**M. Pn.**

● **UN POISSON D'AVRIL**, de Boris Vian et Lionel Le Neouanic  
Désormais, les petits ont leur Printemps des poètes. Pour cette édition 2001, Alain Serres lance « Petits géants », collection de poèmes et comptines signés des plus grands (Eluard, Butor, Roubaud, Norge, Topor...), et illustrés par les artistes les plus inventifs (Heitz, Lou-chard, Novi, Zaü...). Huit titres déjà pour une invitation aciculée et séduisante que les grands eux-mêmes entendent (éd. Rue du Monde, 24 p., 39 F [5,95 €]).

**Ph.-J. C.**

# Mouvement perpétuel

Jacques Réda, « randonneur sexagénaire » et métaphysicien faussement nonchalant

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

de Jacques Réda.  
Gallimard, 180 p., 98 F (14,94 €).

## LE LIT DE LA REINE ET AUTRES ÉTAPES

de Jacques Réda.  
Verdier, 96 p., 59 F (8,99 €).

Poète fervent et bougon, aimant mieux passer pour une sorte d'artisan que pour un théoricien, Jacques Réda occupe une place essentielle au cœur d'une lignée flâneuse : ceux qui, avec « les mots de tout le monde », allient le consentement au quotidien avec la recherche de « l'inspiration du dehors » – hier Follain et Perros, aujourd'hui Jouanard et Goffette. Rien qui pèse ou qui pose, pour définir la poésie : *Celle qui vient à pas léger*. Mais les poètes ont eu la part belle autour de Réda, directeur, de 1987 à 1995, de *La NRF* – dont un numéro d'hommage à Charles-Albert Cingria, autre amateur de vélo et de jazz.

Une trentaine d'ouvrages, où alternent prose et prosodie, ont rendu familière la silhouette d'un poète qui cherche inlassablement le *Sens de la*

marque, sur le bitume ou le ballast : un « faux portrait » que, durant des années, Réda s'est « efforcé de parfaire ». *Accidents de la circulation*, en cercles concentriques, évoque ce mouvement perpétuel, tandis qu'un unique quatrain, dont les vers dissimulés sont les titres des quatre sections du recueil, donne à ces proses faussement nonchalantes une tonalité sourdement métaphysique.



### Jacques Réda

Né à Lunéville (Lorraine) en 1929, il publie son premier recueil de poèmes, *Amen*, en 1968 dans la collection « Le Chemin » dirigée chez Gallimard par Georges Lambrichs. De 1987 à 1995, il prend la tête de la *NRF*. Chroniqueur à *Jazz magazine* à partir de 1953, il est l'auteur de nombreux livres, proses et poèmes, notamment chez Gallimard. Citons : *Récitatif* (1970), *Les Ruines de Paris* (1977), *Celle qui vient à pas légers* (1985), *Recommandations aux promeneurs* (1988), *La Course* (1999)...

La première, renouant avec les *Ruines de Paris*, évoque une certaine poétique de l'espace urbain, dont les changements de climat et de densité donnent « je ne sais quoi d'héroïque » au ciel de la Salpêtrière, une clarté petersbourgeoise à la rue Fortuné et un vent maritime à la rue du Débarcadère. Dans le « rébus » toponymique de la ville, de la rue Titon à

la rue Serpollet, le résident de Ménéilmontant, tout en sifflotant le stop-chorus de *Potato Head Blues*, cherche une cohésion secrète.

Soudain le marcheur, anticipant sa propre disparition, est saisi par un angoissant souvenir d'enfance : l'attaque – autre « accident de la circulation » – qui foudroya un passant devant lui. Il est temps alors « de prendre un peu de champ », de

retrouver, comme dans *Hors les murs*, les « accords hirsutes » de la zone suburbaine : terrains vagues, « potagers en insurrection de choux ». Le canal de l'Ourcq à Sevran fait un contrepoint à l'éternité, le fort de Noisy semble un avant-poste, à l'invisible frontière entre engourdissement et infini.

Décroissantes, les deux dernières

sections évoquent successivement la passion ferroviaire et les voyages plus lointains. On passe des gares en déshérence, des rails livrés à l'anarchie végétale, aux « quais d'épave » où une minuscule fleur nargue le train à grande vitesse. Puis de Lausanne à Madrid, où le voyageur, « équilibrant par [sa] célérité la force d'attraction qui [le] dérouté », estime prendre part poétiquement à la transcendance du décor. Quant au dernier texte, où le narrateur, en Italie, s'échappe d'un colloque qui lui est consacré, il est proche, par son humour corrosif, des textes d'un délectable recueil, *Le Lit de la reine et autres étapes*.

Là, c'est à Lisbonne que le poète, couvert d'éloges « poussés jusqu'à l'outrance », devient à son corps défendant le héros cocasse d'une conférence parodique. D'autres étapes mènent le « randonneur sexagénaire » d'une auberge d'Apt, dont il est l'unique hôte, au lit de la reine Victoria, où, invité d'honneur, il a dormi à Cambridge – souvenirs dérobés à une quatrième petite Parque, « plus jeune encore que celle de Valéry », celle qui apporte une touche d'espionnerie et de désordre, en menaçant le fil de la mémoire avec des ciseaux d'enfant à bouts ronds.

**M. Pn.**

## L'Enfant du peuple ancien

Elisa, 23 ans, lectrice d'Anouar Benmalek :

« Je l'ai lu dans un train, le voyage dure encore »

Prix  
RFO du Livre 2001

Prix  
des auditeurs RTBF 2001

Prix  
Millepages 2000



# Dans la chaleur de la mine

Entre roman à suspense et tragédie, le dernier livre de Janette Turner Hospital étudie la culpabilité collective qui rongé les habitants d'une ville rayée de toutes cartes

## L'OPALE DU DÉSERT (Oyster)

de Janette Turner Hospital.  
Traduit de l'anglais (Australie)  
par Virginie Buhl,  
éd. Rivages,  
410 p., 145 F (22,10 €).

**A** la main, Janette Turner Hospital porte un bijou de circonstance, une opale d'un bleu-vert opaque. Un caillou précieux, un accent fluide, un maintien réservé : comment imaginer cette fluette professeur de littérature de l'université de Caroline du Sud fusil au poing sur les pistes du désert australien ? Il le faut bien pourtant, à l'entendre raconter les virées homériques au cours desquelles elle a écrit les premières pages de *L'Opale du désert*. Dans son troisième roman traduit en français, Janette Turner Hospital plante le décor sur ses terres de jeunesse, l'Australie qu'elle a quittée en 1967 à vingt-cinq ans. Dans l'arrière-pays du Queensland, elle a imaginé Outer Maroo, une ville perdue que ses habitants ont sciemment rayée de toutes les cartes. Sous un sol aussi défoncé que ceux qui l'occupent – mineurs, aborigènes, éleveurs alcooliques et prédicateurs fanatiques –, l'exploitation des veines d'opale alimente un trafic juteux et la paranoïa ambiante. C'est là qu'Oyster, un dangereux illuminé, attire de jeunes mystiques trop naïfs pour les asservir dans une cité minière. La chaleur et le fanatisme aidant, la tension monte, la catastrophe se déclenche dans le souffle d'une explosion, puis des cadavres tombent dans les puits des mines et la ville, complice, se tait. Jusqu'à l'arrivée d'étrangers plus opiniâtres à la recherche de leurs disparus, alliés à Mercy, une jeune frondeuse du coin.

Apparemment loin du genre encyclopédique dont relevait son dernier roman traduit en France, *Charades*, et de la chronique familia-



LUCQUELIN POUR « LE MONDE »

le à plusieurs voix du précédent, *Comme un tigre en cage* (1), *L'Opale du désert* a l'efficacité d'un bon roman à suspense et la cruauté d'une tragédie. On cuit à petit feu, on étouffe à souhait dans cette apocalypse du bout du monde, inspirée à la fois de la mort du gourou David Koresh et de ses disciples à Waco, au Texas en 1995. Les villages isolés de l'arrière-pays australien, où les éleveurs se défient des aborigènes, et les mineurs d'hypothétiques inspecteurs des impôts, lui semblaient le lieu romanesque idéal pour étudier les mécanismes de la culpabilité collective. Elle qui, avant de s'établir bon gré mal gré

dans le Sud des Etats-Unis, a vécu en Inde, au Canada et en France, « rapidement chez [elle] partout, mais jamais chez [elle] nulle part » a donc créé un « paysage historique » irréel, sans donner aucun centre à cette topographie oppressante, ni de début absolu à un récit à plusieurs voix dont la chronologie est déconstruite.

Le personnage d'Oyster est « comme un trou noir au centre », ne reflétant, comme l'opale, que ce que l'on veut bien projeter en lui. Sous la plume de la romancière élue dans un milieu fondamentaliste, puis engagée dans les luttes libertaires des années 1960 et aujour-

d'hui encore sensible à ces débats, le thème du fanatisme venait tout naturellement : des années d'enfance dans un milieu ouvrier avec la Bible pour seul viatique, sans écho filtrant du monde extérieur, ni film ni radio. Il lui a fallu bâtir une éducation souterraine, grappiller sa culture dans la bibliothèque de l'université qu'elle fréquentait sur l'avis de son père, au grand dam de la communauté : « J'ai eu accès à l'art, à la représentation de manière cachée, furtive. J'avais alors toutes sortes d'informations incongrues à associer. Cette éducation n'est plus un motif de colère à présent ; elle me fournit même un sujet intéressant comme écrivain et semble influencer la composition de mes romans. Mon esprit est comme le bas d'une cage à oiseau : un vrai désordre. Les éléments viennent de partout et finissent par refaire surface en moi. »

## DIVAGATION

Grâce à ces associations, *L'Opale du désert* est un roman brutal et sophistiqué : son intérêt réside moins dans l'histoire d'Oyster et de ses déviances que dans l'esthétique légèrement décalée de Janette Turner Hospital, et sa maîtrise du rythme narratif. Aux perceptions immédiates, saisies dans une langue dense et précise, se superposent des mirages culturels inattendus. Tordu dans les flammes, le paysage devient un enfer inspiré de Dante, une des références de Janette Turner Hospital, lue pendant ses études en littérature médiévale à Harvard. Ailleurs, Seurat et Monet peuplent les divagations de la jeune Mercy, et le désert figure soudain un tableau en décomposition. Une belle association d'idées pour celle qui qualifie de « pointilliste » sa vie dans laquelle différents mondes, lieux et expériences « s'agglomèrent sans se réconcilier ».

Fabienne Dumontet

(1) Réédité en avril au Serpent à Plumes, qui a déjà publié *Charades*.

# Comme des cornichons

Des nouvelles douces-amères pénètrent l'univers de jeunes Américains, parvenus et mauvais juifs

## LES MAUVAIS JUIFS (Bad Jews)

de Gerald Shapiro.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Michel Lederer,  
Albin Michel,  
« Terres d'Amérique »,  
280 p., 120 F (18,29 €).

**L**es nouvelles de Gerald Shapiro pourraient venir s'inscrire sans la déparer dans l'anthologie de littérature juive américaine (*American Jewish Fiction: A Century of Stories*) dont il est l'éditeur : l'écrivain s'inscrit tout droit dans cette filiation qui l'a fort bien inspiré. Mais tout élève doit se détacher de ses maîtres, fussent-ils parmi les meilleurs. Shapiro a indubitablement ses mots à dire. Contrairement à ce que laisse entendre la quatrième de couverture, les « mauvais juifs » dont il nous entretient ne se comportent pas comme des goys : si boire, fumer ou tromper sa femme suffisait pour transformer un juif en goy... Quand Rosenthal, jeune étudiant, appelle son rabbin au secours (par téléphone) parce qu'il craint de devenir athée, le rabbin Kravitz dit : « Tu es né juif, tu as été élevé en juif, et tu mourras juif. Quand les nazis vont venir, tu l'imagines qu'ils te demanderont si tu es athée ou pas ? » Et il lui raccroche au nez.

Fils de bons et pauvres juifs, les personnages de Shapiro se comportent en parvenus et en « mauvais juifs ». Ils sont pris entre deux cultures, deux mondes, fils d'immigrants qu'ils sont. Et, simultanément, ils se sentent coupés de leur histoire, qu'ils rejettent. Quand Leo Spivak, dans la nouvelle qui a donné son nom au recueil, se remémore son père, il s'énerve. Le vieil homme disait : « Nous avons tout fait pour lui, pour son bonheur. Il voulait quelque chose, l'obtenait. On veillait à ce qu'il ne manque de rien. » Et alors ? se dit Leo. Quelle

importance ? « Qu'est-ce qu'il était censé faire ? Se pendre pour expier ses fautes, rien que pour avoir eu une enfance correcte ? » Un peu comme le jeune Shifman, qui voudrait bien se montrer à la hauteur, mais qui a eu la vie si facile qu'il n'a jamais rien pu prouver. Il ne perd rien pour attendre.

Ces « mauvais juifs » supportent mal ce qu'on leur serine depuis l'enfance, que « rien de ce qui était arrivé aux autres peuples ne pouvait rivaliser avec Ce qui était arrivé aux Juifs. » Ils ont souvent honte de leurs parents. Qui font des plaisanteries stupides. Qui parlent trop fort. Qui se plaignent tout le temps. Qui récriminent. Eux, les « mauvais juifs », sont américains, ils ne vendent pas des chaussures ou des fringues pour enfants, ils sont artistes ou publicitaires. Ils ne savent plus leurs prières, ou si mal. Sont à peine capables d'organiser un dîner de séder. Bredouillent quelques mots de yiddish. Chaque fois que le destin leur tend une perche pour sombrer dans le désastre, ils la prennent. Et se retrouvent au milieu d'une orgie le lendemain de la mort de leur mère. Mégotent sur le prix du cercueil de leur père. Histoire ensuite de culpabiliser jusqu'à la fin de leur vie. « Si elle est assez grave une seule erreur peut suffire... »

Certains personnages réapparaissent d'une nouvelle à une autre, tantôt victimes, tantôt coupables. Ou les deux. Les coups du sort pleuvent mais il y a parfois une issue. Imprévue. Inimaginable. Tout peut arriver. Surtout le pire, mais même le meilleur. Les conséquences peuvent être nettement plus agréables qu'on ne l'aurait pensé. Alors, il y a un miracle, un moment de douceur, une bonne surprise, un sourire. Qui se communique aux lecteurs, parce que les nouvelles de Shapiro sont douces-amères comme des cornichons.

Martine Silber

# Vie et fin d'une romancière

En deux ouvrages, John Bayley raconte ce que fut sa relation avec Iris Murdoch : un bel exercice de solitude partagée

## ÉLÉGIE POUR IRIS (Elegy for Iris)

de John Bayley.  
Traduit de l'anglais  
par Paule Guivarch,  
L'Olivier, 268 p., 140 F (21,34 €).

## IRIS MURDOCH, LE DÉNOUEMENT (Iris and her Friends)

de John Bayley.  
Traduit de l'anglais  
par Michèle Lévy-Bram,  
Bayard, 248 p., 138 F (21,04 €).

**C**omment réagirait-elle, Iris Murdoch, à tous ces mots répandus autour d'elle, de sa vie, de sa maladie, de ses amours, de sa mort à petit feu ? Par un léger sourire, sans doute, ou par une phrase pleine d'indulgence – la colère et la malveillance n'étaient pas son fort. Ce n'est pas qu'elle aimât la publicité, le tapage, ça non. Tout le temps qu'elle aura duré sa traversée du paysage littéraire anglais, la romancière a plutôt brillé par sa discrétion, sa modestie, sa compacte indifférence aux modes et au qu'en-dira-t-on. Cloisonnant ses fréquentations, fuyant les lieux mondains, Iris Murdoch fut préservée du tumulte jusqu'à sa mort, en 1999. Mais son flegme, justement, la protégerait peut-être aujourd'hui des pudeurs éventuellement suscitées par les révélations de son mari. Lequel, universitaire, critique et lui-même un peu romancier, a publié coup sur coup deux livres consacrés à celle qui fut son épouse quarante-trois ans durant. Ou, plus exactement, à la cohabitation de ses propres souvenirs avec le présent d'une femme malade et bientôt mourante, effacée chaque jour un peu plus, neurone après neurone, geste après geste, par la maladie d'Alzheimer.

La démarche peut, dans un premier temps, susciter la gêne et même l'agacement. Quoi ? Voilà un monsieur qui, n'ayant pas construit

d'œuvre littéraire, bâtit finalement sur les ruines de celle qui fut sa compagne ? Et qui se prévaut de son amour pour elle, de sa fidélité de garde-malade, pour donner à voir la dégradation mentale, puis physique, de cette femme exceptionnelle ? Née en 1919, disciple de Wittgenstein, professeur de philosophie à Oxford, Iris Murdoch fut l'auteur prolifique de poèmes, de pièces, d'essais et de nombreux romans, parmi lesquels *La Mer, la mer*, qui lui valut le Booker Prize, en 1978. Le ton du premier livre, dans l'ordre chronologique (*Élégie pour Iris*), laisse un instant craindre le pire. John Bayley s'y montre



## John Bayley

Né en Inde en 1925, John Bayley a fait ses études à Eton, puis à Oxford, avant de servir dans les Grenadiers Guards, durant la seconde guerre mondiale. Issu d'une famille aisée qui avait connu plusieurs revers de fortune, il venait de terminer ses études universitaires lorsqu'il rencontre Iris Murdoch, qu'il épousa en 1956. Nommé professeur de littérature anglaise au St. Catherine's College d'Oxford, en 1973, il est l'auteur de nombreux essais et études littéraires, mais aussi de trois romans. Il collabore régulièrement à la *New York Review of Books*.

d'abord tel qu'il était sans doute au début des années 1950, lors de sa rencontre avec celle qu'il vit d'abord comme « un petit tableau » – snob, un rien naïf, probablement assez opportuniste.

Il faut cependant faire la part de l'humour britannique – à son comble – et se laisser gagner par une évidence : les deux ouvrages, très différents l'un de l'autre, sont avant tout emprunts d'amour et de sincérité. *Élégie pour Iris*, de loin le plus agréable et le plus réussi sur le plan littéraire, fait émerger le portrait d'une femme singulière et la manière dont s'est élaborée son œuvre, mais aussi la description désopilante d'un couple discrètement excentrique – amour des lieux humides, de la baignade dans des rivières plus ou moins ragoûtantes,

tolérance maximale pour le désordre domestique, etc. Pratiqué par ces deux-là, le mariage ne ressemblait ni de près ni de loin aux conventions bourgeoises, mais à un bel exercice de solitude partagée – au vrai sens du terme. L'évocation de ces moments d'intimité, à l'époque où Iris jouissait de « toute sa tête », parvient à donner une densité presque joyeuse au versant sombre de l'histoire, c'est-à-dire à la maladie. Comme si, l'espace de quelques années, cette immense complicité avait réussi à sauver du naufrage suffisamment de planches pour confectionner, vaillamment, un petit radeau contre la tempête.

Mais quelques années, pas plus, comme le montre *Iris Murdoch, le dénouement* – deuxième livre de John Bayley sur le sujet. Sombre et désespéré, gagné par l'angoisse, la colère et la dépression, cet ouvrage constitue une sorte de négatif du précédent. Le mécanisme reste le même (alternance de souvenirs, pas forcément passionnants, et de relations du présent), mais l'auteur plonge de plus en plus profondément dans sa propre histoire, surexploitant sa mémoire, à mesure que celle de sa compagne s'évapore. L'écriture primesautière du premier livre a disparu, remplacée par une analyse sans fard, gênante mais forte et souvent poignante, de ce que peut être la vie avec un fantôme.

Raphaëlle Rérolle

# La mort, entre rêve et réalité

Olga Tokarczuk a bâti un roman arborescent, à la manière d'Internet, dans lequel elle explore toutes les dimensions d'un même lieu

## MAISON DE JOUR, MAISON DE NUIT (Dom Dzienny, Dom Nocny)

de Olga Tokarczuk.  
Traduit du polonais  
par Christophe Glogowski,  
Robert Laffont,  
« Pavillons »,  
302 p., 139 F., 21,19 €.

**O**lga Tokarczuk travaille à la gomme là où les autres écrivent au crayon. Comme s'il était dans sa nature, à cette jeune femme songeuse, d'effacer les obstacles par lesquels, trop souvent, l'œil se laisse arrêter. Comme s'il n'y avait aucune raison d'accepter toutes les petites prisons dressées par les conventions. Pourquoi ne pas faire tomber les cloisons érigées entre les genres littéraires, les genres tout court, ou même entre le rêve et la réalité ? Pourquoi ne pas écrire sans entraves ? Empreinte d'une sorte de perplexité constructive, qui se lit dans la drôle de façon dont elle pose son regard sur les choses et les gens qui l'entourent, Olga Tokarczuk vit dans un monde où les frontières n'existent que pour être déplacées. A sa manière, cette talentueuse romancière polonaise de trente-huit ans – sans doute la plus lue de sa génération – se livre à un remaniement subtil et poétique, dont le résultat, grave ou drôle, est profondément original.

Originnaire de Basse Silésie, Olga Tokarczuk vient elle-même d'une région de frontières (limitrophe de la Pologne, de la République tchèque et de l'Allemagne) – et, qui plus est, de frontières historiquement chahutées. D'où, peut-être, l'omniprésence du problème des limites dans ce livre composé d'un emboîtement de chapitres, séparés les uns des autres par des titres conçus comme autant de frontières, mais en trompe-l'œil. Bien que les textes se succèdent sans lien mani-

feste, une narratrice émerge de-ci, de-là, toujours la même, faisant entendre sa voix bien particulière – à la fois sarcastique et rêveuse. De sorte que l'ensemble forme, dès le départ, un tout beaucoup plus qu'une collection de fragments.

D'autant que le cadre, appréhendé sous des angles très variés, demeure sensiblement le même tout au long du livre : un vaste morceau de campagne polonaise ponctué de montagnes, de rivières et de villages, dont certains ne voient jamais le soleil. Partant de là, l'auteur fait des incursions dans le temps, comme le montre la splendeur et sulfureuse histoire de Kummernis, la sainte médiévale, et de Frère Paschalis, celui qui « a écrit la vie de la sainte ». Remontant le cours des siècles, Olga Tokarczuk évoque aussi Marek, l'alcoolique suicidé dans sa cabane ; ou l'ombre de Franz Frost, taraudé par des rêves qui ne lui appartenait pas et finalement mort dans la Wehrmacht ; ou celle du fils de Franz, mort d'avoir mangé une poêlée d'amanites préparées par sa mère ; ou encore celle de Peter Dieter, le touriste allemand mort « un pied en République tchèque, l'autre en Pologne », dont le corps sera repoussé, d'un côté, puis de l'autre, par les gardes-frontières des deux pays. Tous morts, mais pas très bien enterrés, puisque leurs fantômes ne cessent d'assaillir les vivants, « formes imperceptibles au regard (...) proches au point de vous toucher presque le visage, de vous frôler la surface vitreuse de l'œil, et qui pourtant n'ont pas de corps, que la main déplacée dans l'air traverse comme de la fumée... ».

En une sorte de voyage immobile, Olga Tokarczuk explore toutes les dimensions d'un même lieu. Et nous promène avec elle, exactement comme ces habitants d'Europe centrale contraints de changer de domicile. A partir du seul point

fixe matérialisé par sa très impersonnelle narratrice, elle bâtit un livre arborescent, tout à fait à la manière d'Internet (dont ladite narratrice fait d'ailleurs grand usage. Un livre dont le rêve est la vraie force de gravitation, le matériau de base. Comme si les songes permettaient d'apercevoir, soudain, des pans entiers de la réalité ordinairement cachés au regard. Les personnages de *Maison de jour, maison de nuit* se mettent, parfois, à sentir des odeurs bizarres ou à voir des formes curieuses, à sentir la présence de la mort bien avant qu'elle ne survienne. Car la mort est le personnage central de ce très beau livre, la grande pourvoyeuse de rêves et, peut-être, sa véritable narratrice.

R. R.

Questions sur  
**MITTERRAND**  
avec  
Michel WINOCK,  
Pierre  
ROSANVALLON  
et  
Jacques  
MARSEILLE

Mardi 3 avril à 18h  
à

LA LIBRAIRIE DES  
**puf**

49, Bld St Michel  
PARIS 5<sup>e</sup>-tel 01 44 41 81 20

**LE NÉOPLATONISME**

**APRÈS PLOTIN**  
de H. D. Saffrey.  
Librairie philosophique J. Vrin,  
« Histoire des doctrines  
de l'Antiquité classique »,  
318 p., 230 F (35,06 €).

**HÉNOLOGIE, ONTOLOGIE  
ET EREIGNIS**

**(Plotin - Proclus - Heidegger)**  
de Jean-Marc Narbonne.  
Les Belles Lettres,  
« L'âne d'or », 378 p., 210 F  
(32,01 €).

Ce sont de drôles de Grecs. Tardifs, mystiques, logiciens, orientaux, barbarophiles. Fort différents des classiques, ils se réclament malgré tout de leur héritage. Chercheurs de divin, ils voient en Platon un maître absolu, fondateur de théologie, signe de délivrance. Ils le mâtinent d'oracles plus ou moins empruntés aux Chaldéens et construisent ainsi un échafaudage sans exemple. On les voit commenter pas à pas les textes et prier le Soleil. Égypte, Inde, révélations et extases les intéressent autant que dialectique, argumentations contraignantes et délimitations conceptuelles. Professeurs et mages, éditeurs érudits et guides spirituels, ces mathématiciens végétariens s'appliquent à tout sérieusement, avec cette attention ténue des mondes en perdition. La philosophie leur doit des œuvres parmi les plus inspirées et aussi les plus ardues. Voilà pourtant des auteurs oubliés, en un sens qu'il convient de préciser. Leurs œuvres sont certes étudiées, étudiées, traduites. Plotin, Porphyre, Proclus, Jamblique, sans compter Numénius ou Hiéroclès et quelques autres, ont suscité au fil du temps des gloses multiples. Et bien sûr des travaux savants, des recherches expertes, des thèses remarquables. L'enseignement de base ne les a toutefois jamais vraiment intéressés. Ils demeurent à l'écart de l'histoire express de la philosophie, celle qui va presque en droite ligne de Platon et d'Aristote à Augustin et à la scolastique. Sans doute leur place chronologique y est-elle pour beaucoup. Ce sont en effet, si l'on

*On les nomme,  
faute de mieux,  
néoplatoniciens.  
Plus ils sont étudiés,  
plus leur absence  
dans l'histoire  
habituellement  
enseignée paraît  
curieuse. Leur avenir  
pourrait surprendre*

peut dire, des Grecs venus après les Romains, au temps de l'Empire déjà mûr et bientôt déclinant, des prêtres-ascètes païens contemporains de l'expansion du christianisme. Bref, des gens à contretemps. Ce décalage n'est sans doute pas la seule raison de leur effacement relatif. C'est aussi dans leurs doctrines elles-mêmes qu'il convient d'en chercher la clé.

Deux ouvrages le soulignent aujourd'hui de manière distincte. Le livre de H. D. Saffrey regroupe une vingtaine d'études publiées par cet éminent chercheur au cours de la dernière décennie. Il constitue le second volet d'une série ouverte par la publication en 1990, chez le même éditeur et dans la même collection, de *Recherches sur le néoplatonisme après Plotin*. H. D. Saffrey fut professeur au Saulchoir, couvent d'études des dominicains, de 1954 à 1972, et chercheur au CNRS de 1962 à 1989. Il a connu depuis lors une trajectoire active : outre les études aujourd'hui rassemblées, il a achevé en 1997 la monumentale publication de la *Théologie platonicienne de Proclus* (1), entamée en 1968 avec L. G. Westerink, grand érudit disparu en 1990. Les articles du présent volume portent sur des points d'histoire et de doctrine fort variés dont un dénominateur commun est en fin de compte la ques-



**Des Grecs oubliés**

tion des rituels. Dans quelle mesure les philosophes doivent-ils se livrer à la divination, aux prières, aux invocations des dieux, à l'astrologie, voire à la magie ? Cette interrogation nous paraît fort étrange. Elle occupe chez les successeurs de Plotin une place importante. Sa cause : une modification dans la doctrine de l'âme.

Plotin soutenait que « notre âme ne descend pas toute entière ici-bas, mais que quelque chose d'elle se trouve toujours dans l'intelligible ». Dans cette perspective, aucune prière ni aucun sacrifice n'est évidemment requis. Bréhier souligne d'ailleurs que, pour Plotin, « notre salut n'est pas à faire, il est éternellement fait, parce qu'il fait partie de l'ordre des choses ». L'opposition à cette doctrine s'est manifestée d'abord chez Jamblique puis chez Proclus, lequel affirme : « Tout

âme particulière qui descend dans le monde d'ici-bas y descend tout entière, et il n'est aucune partie d'elle-même qui demeure là-haut, alors qu'une autre descend. » Conséquence : divination, rituels, exercices spirituels et mystiques peuvent être nécessaires afin que notre âme rejoigne le divin et s'unisse à lui. Voilà pourquoi les philosophes néoplatoniciens, après Proclus, sont amateurs d'oracles, de possessions, de trances, d'opérations magiques et théurgiques, de sacrifices, de relations avec les démons.

Sans doute peut-on choisir de hausser les épaules, et considérer que la pensée grecque déclinante se fourvoie, sombre dans l'obscurantisme en croyant chercher encore la lumière. Dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, Lucien de Samosate dénonce dans un pamphlet

allègre les tours de passe-passe des faux prophètes et leurs charlataneries, semblables à celles des plus minables gourous des sectes d'à présent. Alexandre, le faux prophète, « mystifiait les imbéciles à longueur d'année, corrompant les femmes sans se gêner, et couchant avec les enfants. Pour les maris, c'était déjà un événement et une bénédiction qu'il jetât les yeux sur leur femme. Allait-il jusqu'à la juger digne de son baiser, le mari voyait déjà des torrents de prospérité couler sur sa maison » (2). L'histoire réelle n'est toutefois pas si simple, et les néoplatoniciens ne sont certes pas de cet acabit. On ne saurait oublier que leur grandeur fut redécouverte avec émerveillement par la Renaissance italienne. A Florence en 1492, Marcile Ficin traduit Plotin. Bientôt Proclus est lu et commenté par Pic de la Mirandole. Au lecteur

qui souhaiterait rencontrer ce dernier en chair et en os, ou presque, il convient de signaler le très beau roman de Catherine David qui vient de paraître, *L'homme qui savait tout* (3).

Pic de la Mirandole est ici un personnage central. On lui doit en effet l'une des plus fortes objections à la thèse, fondamentale pour tout le néoplatonisme, de la présence de l'Un sur l'Être. Redécouvrant à Florence ces Grecs oubliés, Pic s'étonne aussitôt de leur affirmation : « *L'Un est au-delà de l'être.* » Ou bien l'Un n'est que pur néant, ou bien il appartient au domaine de l'être, fait-il remarquer. Soutenir que le premier principe, ineffable et absolu, antérieur et supérieur à tout, se situe « *au-delà de l'être* », voilà qui demeure énigmatique. A cette énigme Jean-Marc Narbonne, traducteur et exégète de Plotin, consacre un livre fort ardu mais qui devrait faire date. Il entre en effet, avec une grande précision, dans le détail des arguments utilisés par Plotin et par Proclus pour soutenir que l'Un et l'Être ne sauraient être confondus. Le travail du philosophe consiste alors à mettre en lumière les divergences radicales de deux pensées qui se sont opposées au cours de l'histoire : celle de l'être, l'ontologie, issue principalement d'Aristote, et celle de l'Un, l'hénologie, dérivée de Platon et de ses commentateurs tardifs. Au fil d'un travail que fréquenteront des lecteurs rompus aux subtilités spéculatives, Jean-Marc Narbonne montre que Heidegger n'a pas véritablement saisi les enjeux du néoplatonisme. La pensée de l'Un resterait à l'écart de « l'oubli de l'être » de la métaphysique. Elle formerait une perspective autre, encore trop peu explorée. Décidément, on n'en a pas fini avec ces drôles de Grecs.

(1) Voir l'article de Jean Pépin dans « Le Monde des Livres » du 18 septembre 1998.

(2) Voir *Alexandre ou le faux prophète*, de Lucien. Texte établi et traduit par Marcel Caster. Introduction et notes de Pierre-Emmanuel Dauzat. Les Belles Lettres, Classiques en poche, 76 p., 39 F (5,94 €).

(3) Seuil, 480 p., 135 F (20,58 €).

**Le Salon et la Vertu**

*Tenant d'une « histoire sociale de l'art », Thomas Crow met en évidence le décalage entre regard critique et goût du public, en étudiant les œuvres que l'Académie fait exposer au Louvre au XVIII<sup>e</sup> siècle*

**LA PEINTURE  
ET SON PUBLIC À PARIS  
AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE**

**(Painters and Public Life in  
Eighteenth-Century Paris)**  
de Thomas Crow.  
Traduit de l'anglais  
par André Jacquesson,  
éd. Macula,  
336 p., 250 F (38,11 €).

Trop méconnue en France, l'œuvre de Thomas Crow, qui a profondément renouvelé notre compréhension de la peinture française du XVIII<sup>e</sup> siècle, devrait l'être moins avec la parution chez Macula - dans une édition soignée augmentée d'une postface originale - du livre qu'il consacra en 1985 aux Salons de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Le travail de Crow pose deux questions fondamentales. D'une part, comment la peinture est-elle devenue, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, une référence fondamentale dans la constitution d'un nouvel espace public où s'affrontent les autorités traditionnelles et les aspirations de ceux qui entendent bousculer les conventions ? D'autre part, comment les pratiques artistiques ont-elles proposé de nouvelles manières d'être peintre - une question que Crow traite en 1995 dans *L'Atelier de David* (Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 1997).

L'institution au cœur de l'analyse est le Salon du Louvre où, à partir de 1737, sont exposées tous les ans, puis tous les deux ans, les œuvres choisies des membres de l'Académie. L'exposition dure quatre ou cinq semaines et donne lieu à la publication d'un catalogue où sont donnés, pour chacun des peintres classés selon la hiérarchie académique, les titres et les thèmes des tableaux.

Le Salon de l'Académie n'est ni le premier ni le seul lieu où le public

parisien peut voir de la peinture. Lors de la Fête-Dieu, l'exposition dite de la Jeunesse, place Dauphine, était ouverte à tous ; ce qui n'est plus le cas avec le Salon. Par ailleurs, l'Académie de Saint-Luc, érigée par l'ancienne corporation des peintres parisiens, en réponse à la création de l'Académie royale (1648), organise elle aussi des expositions publiques jusqu'à sa suppression par l'édit de Turgot qui abolit les communautés de métier en 1776.

Mais, face à ses concurrents, le Salon a une importance particulière et paradoxale. Les expositions publiques devaient démontrer avec les conférences académiques l'écart entre artistes et artisans, entre l'excellence artistique et les savoir-faire de métier. Mais, en accueillant des foules nombreuses, le Salon transférait l'exercice de la critique esthétique des milieux restreints qui préféraient à son monopole vers un public plus mêlé. C'est dans cette tension que Thomas Crow inscrit la question essentielle de son livre : « *Nous sommes en mesure de nous forger une idée relativement exacte de l'assistance* » [audience] *présente au Salon [...] Mais comment cette "assistance" se métamorphose-t-elle en "public", c'est-à-dire en entité cohérente, habilitée à légitimer l'exercice de l'art ainsi qu'à déterminer la valeur relative de sa production ?* »

L'opération se heurte aux résistances de tous ceux qui craignent que les préférences du « public » bouleversent à la fois la hiérarchie académique des genres et les codes sur le marché de l'art. Elle est toutefois rendue possible par la critique qui, à partir de 1747, fonde l'autorité du public. Prétendant représenter le public dans sa réalité sociale, les critiques, en fait, le construisent comme une instance abstraite et souveraine à laquelle les spectateurs peuvent ou non s'identifier : les comptes rendus dans les périodiques, les chroniques dans les gazettes manuscrites, les libelles et pam-

phlets, voire les caricatures constituent l'assistance du Salon en législateur esthétique. L'émergence d'une telle sphère publique permet de comprendre les échecs successifs des directeurs généraux des Bâtiments du roi pour restaurer une grande peinture d'histoire. Diderot, qui avait chaleureusement loué *L'Accordée de village* présenté au Salon de 1761 (« *Greuze a fait, sans s'en rendre compte, une Pame-la* »), exécute d'un trait *L'empereur Sévère reproche à son fils Caracalla d'avoir voulu l'assassiner* dont le peintre attendait, en 1769, la reconnaissance académique : « *Le tableau ne vaut rien.* » Le Salon contribue ainsi à dévaluer les sujets historiques ou mythologiques. Après l'échec de son *Corésus et Callirhoé* exposé en 1765, Fragonard propose deux ans plus tard *L'Escarpolette*... C'est seulement au cours de la décennie 1770 que peut s'affirmer un retour au grand genre. Les diagnostics portés sur la décadence de l'art français par les critiques les plus radicaux (Gorsas, Brissot, Marat) rencontrent alors les aspirations d'une nouvelle génération de peintres formés à l'Académie de France à Rome (Vincent, Suvée, Peyron).

**PURETÉ D'INTENTION**

David est celui qui saura répondre le plus fortement à ces attentes nouvelles avec les quatre tableaux présentés aux Salons de 1781 (*Bélisaire*), 1785 (*Le Serment des Horaces*), 1787 (*La Mort de Socrate*) et 1789 (*Les licteurs rapportent à Brutus le corps de ses fils*). Les toiles enthousiasment les critiques les plus engagés qui, comme Gorsas face au *Serment des Horaces*, y découvrent « *une émotion vraiment dramatique, un goût du style, une noblesse des formes, une pureté d'intention et un enthousiasme enfin, si propre à ramener dans l'École française le grand genre de l'histoire à son véritable but* » - entendons l'enseignement de la vertu civique et le dévouement

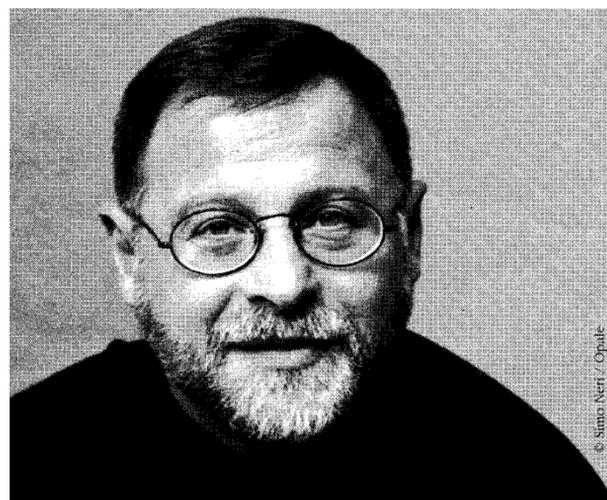
à la *Res publica*. L'analyse que fait Crow des œuvres de David démontre avec virtuosité que l'approche socio-historique de l'art n'est pas un obstacle, mais une condition pour saisir leur dimension esthétique. Ce n'est pas en illustrant un épisode historique que David convainc. Les moyens qu'il mobilise sont proprement picturaux. En donnant une facture lisse à sa peinture, en introduisant disjonction et discontinuité dans la composition, il rompt avec les conventions et invente pour montrer des moments paroxystiques un langage de vérité et de vertu.

Mais pour Crow, David n'est pas un génie isolé. Dans *L'Atelier de David*, il situe le maître au milieu de ses élèves, dans « *une histoire de pères absents, d'enfants restés sans pères et des substituts qu'ils leur cherchaient* ». « *Enfants sans pères* » : David avait perdu le sien à l'âge de 9 ans, ses élèves Drouais et Girodet à 12 et 17 ans. L'atelier, qui est à la fois famille et école, compense ces absences. L'expérience décisive ici est celle du départ de David pour Rome en 1784, lorsque Drouais fut admis à l'Académie de France. Dans la ville des « antiquaires », David peint *Le Serment des Horaces* et ses élèves se familiarisent avec l'esthétique de Winckelmann qui exalte le grand style, propose le modèle de l'artiste libre, celui des cités grecques et de la République romaine, et fait du nu masculin l'expression la plus parfaite de l'idéal civique. A Rome, puis à Paris, l'atelier de David fut le lieu du travail partagé de rivalités exacerbées, d'emprunts et de concurrences. Il fut aussi un monde d'hommes, jeunes ou moins jeunes, liés par une histoire commune et des sentiments puissants. En 1788, à la mort de Drouais, son élève préféré, David écrit : « *Drouais m'échauffait, ses progrès augmentaient mon amour pour la peinture. Il est mort ; c'en est fait, j'ai perdu mon émulation.* »

Roger Chartier

**ON A MARCHÉ SUR LA MÉRIDIENNE**, d'Emmanuel de Roux

Au cours du printemps 2000, notre collaborateur Emmanuel de Roux traversa la France à pied, de Dunkerque à la frontière espagnole, soit quelque 1 350 kilomètres suivant une ligne connue sous le nom de Méridien de Paris. Du 10 au 15 juillet, *Le Monde* publia ce récit. Il est repris dans le présent volume, sans les coupes que la maquette du journal rendait nécessaires. La rapidité des moyens modernes de communication nous avait fait oublier ce point de vue : celui de l'homme qui marche, qui regarde autour de lui, et aussi en lui. Et en toutes ces dimensions, il y a beaucoup à observer. Outre les qualités littéraires qu'il manifeste, le mérite du reportage d'Emmanuel de Roux est de réparer cet oubli coupable (Fayard, 214 p., 98 F [14,94 €]). P. K.



Prix FRANCE CULTURE 2001

ALBERTO MANGUEL

DANS LA FORÊT  
DU MIROIR

ESSAIS SUR LES MOTS ET SUR LE MONDE



traduit de l'espagnol  
par Gilles Le Bouff

ACTES SUD / LEMÉAC

**ALBERTO  
MANGUEL**

ACTES SUD

## ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

## L'envers du sens commun

### PORTRAIT DE L'ÉCONOMISTE EN PHYSIOCRATE

#### Critique littéraire de l'économie politique

d'Yves Citton.

L'Harmattan, 348 p., 170 F (25,92 €).

On commet tant de contresens à propos de la physiocratie que c'est un plaisir d'attirer l'attention sur ce nouvel essai consacré à la célèbre école fondée au XVIII<sup>e</sup> siècle par François Quesnay, médecin de son état. Yves Citton, professeur de littérature française à Pittsburgh (Pennsylvanie), nous invite à plonger dans de vieux textes oubliés ou méconnus, écrits dans le merveilleux français des Lumières. Rien que pour cela, il mérite d'être remercié. Mais il fait mieux. Opposant ces textes à leurs critiques de l'époque, il restitue le violent débat qui s'est déroulé dans les dernières décennies de la monarchie française. Donc, d'un côté, voici, outre le fameux docteur, Turgot, le marquis de Mirabeau, Mercier, Du Pont de Nemours, Cantillon, Condillac, ce dernier insuffisamment cité à notre goût, et de l'autre, comme au jeu du bétet, les grands confrontés aux grands, les moyens aux moyens et les petits aux petits, Rousseau, Diderot, Condorcet, Linguet, Morelly, Neckker.

On ne cite ici que les protagonistes d'un combat acharné, où, poussés par l'auteur, nous avons l'impression de lire les discussions tout aussi passionnées d'aujourd'hui sur les mêmes sujets : origines et limites du droit de propriété ; éventuelle asymétrie des relations économiques entre producteur et consommateur, entre patron et salariés ; spéculation stabilisante ou déstabilisante ; degrés et champs de l'intervention de l'Etat ; statut de ladite « science » économique et rôle des mathématiques ; nature de la « valeur ajoutée » (le « produit net » dans le langage des physiocrates) ; nécessité ou non d'une redistribution pour réduire les inégalités ; concurrence fiscale entre les Etats imposée par la mondialisation, etc.

On s'amuse beaucoup à lire les arguments des uns et des autres, aucun ne manquant d'esprit, et l'on s'émerveille que ces « philosophes » aient inventé en si peu de temps, de ce côté-ci de la Manche, avec une grande clarté et un style de haute époque, tout ce qui fait l'essentiel et la subtilité du raisonnement économique. Malheureusement, Yves Cottin gâte un peu son sujet en rangeant, non sans anachronisme, non sans simplification, non sans conformisme, les physiocrates dans le camp de l'économisme.

Comme il prend lui-même parti pour le second camp avec une certaine candeur, l'équilibre du débat est quelque peu faussé. Certes, les physiocrates cherchaient à « renverser le sens commun », et ces ennemis à le rétablir, mais cela ne donne pas forcément raison aux seconds, ni tort aux premiers.

« *Ne te paroi-t-il pas bien étrange qu'un homme qui a de bonnes jambes se fasse porter par d'autres hommes ? Cesse d'y retrouver à redire ; car les porteurs de chaise murmurent bien fort quand ils voient un riche aller à pied* »

Mirabeau

me », et leurs critiques dans celui de l'anti-économisme. Comme il prend lui-même parti pour le second camp avec une certaine candeur, l'équilibre du débat est quelque peu faussé. Certes, les physiocrates cherchaient à « renverser le sens commun », et ces ennemis à le rétablir, mais cela ne donne pas forcément raison aux seconds, ni tort aux premiers.

Que serait une science sociale qui ne ferait que nous répéter ce que nous indique le bon sens ? Un exemple parmi cent autres, donné par le marquis de Mirabeau dans ses *Economiques* : « *Ne te paroi-t-il pas bien étrange qu'un homme qui a de bonnes jambes se fasse porter par d'autres hommes ? Cesse d'y retrouver à redire ; car les porteurs de chaise murmurent bien fort quand ils voient un riche aller à pied.* » Pour autant, puisque l'auteur ne le fait pas, on est obligé de rappeler ici que ces physiocrates qu'il nous présente à mots couverts comme des défenseurs de la classe des propriétaires n'en réclament pas moins l'instauration d'un impôt sur la grande propriété, ce qui ne pouvait en effet leur être pardonné par les possédants et leur clique.

Peut-être la transposition du présent dans le passé, et vice versa, qui certes fait le charme de ce livre, est-elle aussi responsable de ses limites ? On eût aimé que l'auteur approfondisse davantage les apories du système de Quesnay. La physiocratie, comme son nom l'indique, préconisait un gouvernement au service des lois naturelles. A répéter les arguments, pas toujours exempts de démagogie, des « anti-économistes » de l'époque, on ne risque pas en effet de faire avancer le débat. Mais le livre de Cottin a encore un mérite, celui de signaler une piste de recherche à peine explorée, à savoir l'influence surprenante de la pensée chinoise sur les physiocrates. Une part généralement sous-estimée de leur attachement mystique à l'ordre naturel pourrait venir de leur admiration pour l'empire du Milieu. L'idée de la non-action (*wu-wei*) renfermerait l'idée de laisser l'ordre spontané de la nature imposer son cours sans chercher à le contrarier. Le contrôleur général des finances Etienne de Silhouette (d'où est venu, on le sait, le mot silhouette) n'écrit-il pas : « *Les livres du Philosophe Chinois [Confucius] font voir ce que la nature seule est capable de faire, lorsqu'on écoute ses conseils. [...] Le Sage paroi-t rien faire, mais réellement il fait beaucoup ; il est actif dans son inaction même* » ?

Malebranche aurait joué un rôle dans la transmission de cette influence, qui peut aller au-delà ou en deçà des grands principes. Quesnay lui-même, dans son livre consacré au *Despotisme de la Chine*, mentionne que, lorsqu'un riche a été condamné à la bastonnade, « *souvent des hommes se louent volontiers pour supporter le châtimant à la place du coupable* ». Et notre médecin ne s'en offusque pas. Les deux parties consentantes à ce contrat de louage n'en tirent-elles pas chacune un avantage ? Sans en avoir l'air, le redoutable docteur ouvre la voie à la marchandisation des corps, conséquence logique d'une économie par définition a-morale. « *La Nature, considérée dans le sens de Fatum, contraction de Factum, ce qui est irrévocablement fait, n'est point un être, elle n'est qu'un fait* », confirme Du Pont de Nemours d'une plume fort aiguisée. L'on ne dira jamais assez à quelle formidable subversion conduit cette économie aux bonhommes apparences. Ne restera plus au Divin Marquis qu'à écrire *Justine ou les Malheurs de la vertu*.

## INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

### LES POPULISMES DANS LE MONDE

#### Une histoire sociologique.

de Guy Hermet.

Fayard, 480 p., 170 F (25,92 €).

Tous les ouvrages traitant du populisme s'attaquent d'abord à lever l'obstacle de la définition. Le livre de Guy Hermet, directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et professeur à Sciences-Po, n'échappe pas à la règle. Or une des caractéristiques du populisme est justement de défier toute définition, ou, ce qui revient au même, de répondre à plusieurs, diverses et contradictoires. Vouloir étudier un phénomène qui n'a pas de « *statut scientifique homologué* » est donc une gageure pour un chercheur, fût-il politologue. En France, le terme de populisme est apparu en 1929 pour désigner un courant littéraire. Mais les sursauts plébéiens et les manipulations démagogiques avaient existé dès l'Antiquité. Dans l'histoire moderne, le populisme avait fait son apparition au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en Russie, où des jeunes intellectuels – les *narodniki* – avaient lancé le mouvement appelé *narodnitchestvo*, puis en Angleterre et aux Etats-Unis. En France, on préférerait parler de bonapartisme ou de boulangisme.

Si l'approche historique n'est pas d'un grand secours, l'étude comparative n'est pas non plus très convaincante, car « *les traits prétendument distinctifs se révèlent aussi déficients (...)* puisqu'ils augmentent en réalité les risques de chevauchement avec d'autres concepts politiques au lieu de les réduire ». Même l'opposition populisme-démocratie n'est pas discriminante car le populisme ne refuse ni la souveraineté du peuple ni son bon gouvernement. Il se propose au contraire d'abolir le fossé entre « *ceux d'en haut et ceux*

## POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

### POUR EN FINIR AVEC LA FRANCE

#### ÉTERNELLE

de Guy Konopnicki.

Grasset, 264 p., 115 F (17,53 €).

### L'ILLUSION PLURIELLE.

Pourquoi la gauche n'est plus la gauche ?

de Denis Collin et Jacques Cotta.

JC Lattès, 204 p., 105 F (16 €).

Voici deux livres de combat, deux livres qui boussulent et interpellent. Leurs auteurs ne se contentent pas de prendre position sur quelques-uns des grands thèmes qui occupent aujourd'hui l'espace public, ils ont choisi d'en découdre avec leurs adversaires pour mieux faire partager leurs idées. Souvent la polémique déforme ou caricature. Cette tentation n'est pas absente de la charge de Guy Konopnicki ni du pamphlet de Denis Collin et Jacques Cotta, mais on retient surtout de ces deux essais la force de la conviction et la vigueur de l'attaque.

La cible de Guy Konopnicki, journaliste à *Marianne*, collaborateur de France Culture, est double : le nationalisme réactionnaire qu'incarne, selon lui, l'écrivain Renaud Camus, et le nationalisme républicain dont Régis Debray lui apparaît comme la figure de proue. Au premier, il reproche de distinguer les « *vrais Français* », ceux qui ont « *des ancêtres, une terre natale et une maison de famille en quelque vieille province* », des autres, les tard venus, les enfants d'immigrés, les porteurs de noms aux consonances étrangères : ceux-là, faute de compter dans leur « *patrimoine génétique* » plusieurs générations françaises, seraient incapables d'accéder à la vraie culture de la France.

## SOCIÉTÉ

● par François Grosrichard

On est venu au Salon international de l'agriculture pour voir, admirer et sentir les bêtes, pour humer et déguster les perles gastronomiques de nos provinces, s'informer et se rassurer sur la qualité de la viande, et, au moment où l'épidémie de fièvre aphteuse en Europe fait des ravages, dialoguer avec les paysans et les soutenir. Mais on pouvait aussi y venir pour lire, et pas seulement des prospectus publicitaires. Cette année, la floraison d'ouvrages publiés à l'occasion du Salon est particulièrement riche : elle va de l'histoire aux témoignages, en passant par les brûlots ou les analyses sociologiques de la nouvelle ruralité et des agriculteurs qui croient encore en leur métier.

A tout seigneur, bien qu'angoissé, tout honneur : les éleveurs et leur cheptel sont à la « *une* ». L'artiste Yann Arthus-Bertrand prolonge le travail entrepris en 1991 avec la parution de *Bestiaux* en publiant aux Editions de la Martinière (350 p., 69 F [10,51 €]) 150 photographies mixtes (un homme ou une femme à côté d'un animal) témoignant des liens forts qui existent entre un paysan et son troupeau. Et Claude Michelet en postface de stigmatiser « *les biologistes qui nous proposent, par clonage, des monstres ou des chimères* » par opposition « *aux éleveurs qui offrent les fruits d'un patient labeur* ».

*Eleveurs de France*, chez Herscher (252 p., 272 F [41,46 €]), fait un tour de France très pédagogique en 200 portraits. On passe en revue tou-

## Le populisme, une antipolitique

d'en bas » et de répondre aux rêves des citoyens consistant à « *supprimer la distance qui sépare leurs désirs personnels ou collectifs immédiats de leur réalisation toujours très différée* ». Ainsi l'imaginaire populiste est-il une donnée sous-jacente permanente dans la société et la vie politique. Comme le remarquaient déjà Yves Mény et Yves Surel dans *Pour le peuple et par le peuple - Le peuple, le populisme et les démocraties* (« *Le Monde des livres* » du 19 mai 2000), il est possible de trouver des « *traces* » populistes chez les hommes politiques qui refusent ce qualificatif. Tout est une question d'intensité.

Pour cerner au plus près le populisme malgré l'impossibilité de lui donner une définition scientifique, Guy Hermet adopte une double démarche. D'une part, il isole le phénomène en s'en approchant par cercles concentriques, et d'autre part, il décrit les diverses formes du populisme dans le temps et dans l'espace. L'extension du champ d'analyse l'amène à laisser passer quelques erreurs factuelles (la revue soviétique *Nash Sovremenik*, traduite par *Notre campagne* au lieu de *Notre contemporain*, le nom du chef de la CDU qui a lancé le débat sur la *Leitkultur* estropié, le soulèvement des ouvriers de Berlin-Est en 1953 situé en 1956, peut-être par souvenir de la révolution hongroise, etc.), mais ces imperfections n'enlèvent rien à la pertinence de la peinture générale. Guy Hermet peut ainsi classer les différentes formes de populisme, souligner quelques caractéristiques communes et esquisser un pronostic. En Europe au moins, il distingue cinq formes de populisme en notant au passage que l'Italie, à elle seule, présente trois des cinq composantes : les partis antifiscaux scandinaves ; les grandes formations nationales-populistes du type Front national ou libéraux autrichiens de Jörg Haider ; les mouvements séparatistes comme la Ligue du Nord ou le Vlaams Blok ; l'Alleanza

nazionale, héritière du Mouvement social italien, qui recherche des brevets d'honorabilité dans une politique plus rassembleuse que néofasciste ; et enfin Forza Italia, de Silvio Berlusconi, qui représente le « *néopopulisme médiatique* », pour lequel « *l'utilisation intense des technologies modernes de communication les plus avancées l'emporte sur la substance transmise* ». Guy Hermet ajoute deux autres variantes qui ne concernent pas seulement l'Europe ; l'une, symbolisée par le sous-commandant Marcos – et José Bové –, offre le paradoxe d'être « *un populisme globalisé mais hostile à la globalisation* » ; l'autre est le messianisme populiste des droits de l'homme.

De cette classification on retiendra trois idées-forces : premièrement, le populisme est un procédé discursif de nature antipolitique dans la mesure où il agit dans l'immédiateté et dans l'instant, il peut soutenir tout et son contraire, par opposition à la médiation, à la discussion, au compromis qui scandent le temps de la politique. Ensuite, le populisme des modernes se distingue du populisme des anciens en ce qu'il ne joue pas les petits contre les gros mais les moyens contre les petits, ceux qui ne veulent pas partager avec les plus démunis. Enfin, le populisme présente une tendance manifeste à l'autodestruction, dans sa forme organisée, dont la scission Le Pen-Mégret serait pour la France une bonne illustration.

Son avenir, selon Guy Hermet, se trouve dans une évolution vers une sorte de « *cantonalisme* », une « *clôture territoriale* » où se réconcilieraient les « *trois peuples* » des populistes – la nation, la plèbe et l'ethnie –, mais paradoxalement ce populisme régionalisé pourrait s'étendre à l'échelle de l'Europe. Ce que Guy Hermet appelle « *les nouvelles logiques de circulation (mondiale) des personnes, des biens et des idées* » laisse à ce populisme, sous ses divers avatars, un avenir prometteur.

## Quelle République ?

A cette France du terroir, immobile et figée dans une amère nostalgie teintée d'antisémitisme et de pétainisme, l'auteur, fils de parents juifs venus l'un de Pologne, l'autre d'Allemagne, tous deux résistants sous l'Occupation, oppose l'histoire de sa famille, « *celle d'une adhésion à la République et à ses combats* », et sa propre histoire, celle d'un citoyen engagé dans la vie politique, comme militant communiste, puis comme élu écologiste.

Quant aux « *néorépublicains* » qui, tel Régis Debray, nous somment de choisir entre la République et la démocratie, ils croient pouvoir se réclamer, à la différence des nationalistes de droite, d'« *un nationalisme propre* », mais ils vont chercher leur « *âge d'or* » du côté de la III<sup>e</sup> République, cette République « *sanguinaire* » et raciste dont l'œuvre coloniale fut « *la préfiguration de la barbarie moderne* », cette République qui développe, elle aussi, « *l'obsession de la terre* » et ne chercha à unifier la nation, par l'école, que « *pour préparer la revanche* ».

Pour Guy Konopnicki, le nationalisme, quel qu'il soit, voilà l'ennemi, y compris lorsqu'il prend la forme du micronationalisme, en Corse ou ailleurs. La question essentielle, dit-il, c'est désormais celle de l'Europe. Là est « *notre véritable histoire contemporaine* ». Là doit se jouer notre combat pour « *la reconquête d'une souveraineté citoyenne* ». Ne traitons pas la France « *comme un musée* » ni la République « *comme un vestige qu'il faudrait préserver pieusement* », conclut l'auteur.

Pour leur part, Denis Collin, enseignant de philosophie, et Jacques Cotta, journaliste de télévision, dressent un sévère réquisitoire contre le Parti socialiste aujourd'hui au pouvoir en France. Un parti qui n'est socialiste, esti-

ment-ils, « *ni par son programme et ses références, ni par sa composition sociale et ses électeurs, ni par la place qu'il tient dans le système français* ». Un parti qui, selon eux, met désormais ses pas dans ceux de la droite libérale et qui renie son ancienne volonté de changement. « *Sans même parler d'émancipation des travailleurs et de transformation sociale, affirmatis, les valeurs élémentaires du réformisme, la justice sociale, l'égalité, le simple républicanisme, tout cela devient étranger à la gauche moderne et plurielle.* » Les auteurs recensent tous les signes de cette mutation, qui les inquiète mais ne les étonne pas. Ils soulignent en effet que le PS, aujourd'hui soumis, selon eux, aux besoins du nouveau capitalisme, s'est reconstruit dans le sillage de mai 1968 et qu'« *un certain gauchisme soixante-huitard coïncide parfaitement avec ces exigences de la modernisation du capitalisme* ». La « *déconstruction* » de la République sous les effets de la construction européenne est l'un des « *reniements* » qu'ils condamnent.

Cela ne veut pas dire, concèdent-ils, que le PS ait cessé d'être un parti « *de gauche* ». Mais il n'est plus socialiste. On a longtemps cru que la gauche, parti du mouvement, était par nature anticapitaliste. C'était confondre le capitalisme d'hier et celui d'aujourd'hui. « *Le PS en tant que parti de gauche est devenu le parti adéquat au capitalisme moderne, au capitalisme révolutionnaire, en révolution permanente* », écrivent-ils. Le danger, selon Denis Collin et Jacques Cotta, est que la rupture du PS avec les couches populaires, qui se reconnaissent de moins en moins dans ce courant, n'entraîne « *une désaffection profonde et durable à l'égard des institutions démocratiques* », voire « *une réaction brutale des citoyens désespérés* ». En ce sens, leur livre a valeur d'avertissement.

## Voir les bêtes et lire l'agriculture

européenne d'imposer leurs vues au reste du monde.

Mais pour aimer l'agriculture il faut d'abord la comprendre, ce à quoi s'attachent René Grousard et le journaliste Jean-François Colomer dans *Vive l'agriculture* (Editions France agricole, 155 p., 173 F [20,88 €]). Les paysans n'en peuvent plus de subir révolution sur révolution, technique, biologique, géopolitique. Ils s'interrogent aussi sur leur place et leurs droits dans la société et ne trouvent pas toujours les réponses. Eric Laurent essaie, lui, d'apporter dans *Le Grand Mensonge, le dossier noir de la vache folle* (Plon, 202 p., 92 F [14,02 €]) quelques éléments de réponses ou de mises en garde. La vérité est systématiquement occultée, dit-il, et les tests pratiqués actuellement ne fournissent aucune garantie au consommateur.

L'historien Pierre Miquel, pour sa part, a jeté un regard rétrospectif sur *La France et ses paysans. Une histoire du monde rural au XX<sup>e</sup> siècle* (Editions de l'Archipel, 343 p., 139 F [21,19 €]). Lors d'un colloque qu'il présidait le 20 février, intitulé « *Pas de futur sans agriculture* », le professeur émérite à la Sorbonne, un tantinet provocateur, a d'ailleurs expliqué que « *le futur n'existe pas puisque c'est ce qui est à venir, c'est un non-être, une illusion* » alors que l'histoire « *retrouve la mémoire* ». Ce qui a fait sursauter le patron de la FNSEA, Luc Guyau, assis à ses côtés, dont le slogan aux dernières élections aux chambres d'agriculture proclamait précisément : « *L'agriculture se conjugue au futur.* »

**Le Monde**  
**DES LIVRES DE POCHE**

Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche paraîtra dans *Le Monde* du jeudi 5 daté vendredi 6 avril 2001

## La demoiselle sur le toit

Moralement ligotées, les jeunes filles du XIX<sup>e</sup> siècle exprimaient leur rébellion dans leur journal intime.

Le livre de Colette Cosnier analyse ces pages qui révèlent une époque particulièrement misogyne

### LE SILENCE DES FILLES De l'aiguille à la plume

de Colette Cosnier.  
Fayard, 332 p., 134 F (20, 42 €).

*J'ai pris mes livres, du papier et un crayon et me suis installée sur le toit.* Voilà à quoi ressemble une « *journalée idéale* » pour la jeune Anaïs Nin. « *La Demoiselle sur le toit* », tel aurait pu être le titre du livre de Colette Cosnier. Il en porte un moins elliptique. Il s'agit du silence imposé aux filles. Des corsets mentaux et des rôles sociaux qui les ligotent. Mais aussi d'une rébellion qui passe par l'écriture. Redescendues du toit, elles noircissent leur « *cher cahier* » (Philippe Lejeune), reflet de leur vie quotidienne, de leurs « *grands scrupules et de leurs petits péchés* », de leurs rêves, de la docilité des unes, de la révolte des autres... Le journal intime constitue en effet un exercice ambigu : élément du dressage des filles, rituel d'autoconfession, il peut aussi devenir un espace de liberté et nourrir des ambitions littéraires.

Colette Cosnier appuie son essai sur des écrits intimes, journaux tenus par dix femmes qui l'ont « un jour ou l'autre intéressé ». On découvre Caroline Brame, Geneviève Bréton, Lucile Le Verrier et Amélie Weiler, et l'on retrouve aussi des diaristes célèbres : Eugénie de Guérin, Marie Lenéru, Catherine Pozzi, Anaïs Nin, Virginia Woolf et Marie Bashkirtseff. Que peuvent avoir de commun des journaux de jeunes filles aussi différentes et dont le plus ancien fut commencé en 1835 et le plus récent en 1914 ? Ils se situent, pour Colette Cosnier, « dans une même tradition d'éducation des filles ». L'ouvrage en décrit les facettes à travers des traités d'éducation, des magazines féminins choisis dans la surabondante production de discours

normatifs sur le « rôle de la femme ».

La misogynie du XIX<sup>e</sup> siècle éclate à toutes les pages. Il est entendu que la faiblesse de la femme est un fait de nature. Le souci éducatif, qui va croissant pour les filles au cours de cette période, ne remet pas en cause cette donnée fondamentale. L'instruction des filles sera limitée, les lectures soigneusement choisies. Parmi les œuvres autorisées, peu ont été écrites par des femmes. Cette minorité est d'ailleurs dévaluée et cantonnée dans la littérature enfantine, l'épistolaire et le journal intime. Le message est clair : l'écriture ne sera pour les femmes ni un métier ni une passion. Les jeunes filles du long XIX<sup>e</sup> siècle manquent de modèles et d'héroïnes. Que feraient-elles sans Jeanne d'Arc, dont la version guerrière enflamme leur imagination ? Berthe Bernage s'emploie à les apaiser, dans sa redoutable série des *Brigitte*, romans d'initiation, où une Jeanne rose et tendre écoute tranquillement ses voix sous un cerisier en fleurs.

### LES CENSURES DU CORPS

Les sujets de rédaction proposés au certificat d'études dégringolent les volontaires pour les glorieux martyrs. « *Décrivez un bain* » : aux garçons, le sujet propose une échappée vers la mer ; aux filles, la préparation d'un bain prescrit par le médecin pour une sœur malade... Colette Cosnier insiste sur l'abus pédagogique qui a été fait des *Femmes savantes*. Des précieuses de Molière aux bas-bleus fin de siècle, la femme « trop » instruite est un contre-modèle. Pourtant se lisent dans les journaux intimes le dégoût des cours ennuyeux, le désir d'entreprendre des études supérieures, l'envie des livres interdits, de connaître les sciences ou les langues étrangères. L'autodidactisme permettra à certaines d'assouvir leur



ROGER-VOLLET

soif de savoir. Mais quel combat ! Si les garçons « *étudient pour – pour devenir avocat, général, éditeur ou négociant –*, les filles *étudient contre – contre le gré de leurs parents, de leur directeur de conscience, de leurs prétendants* ». Colette Cosnier insiste également sur la censure du corps, dressé autant que l'esprit. Honte, dégoût, peur, douleur, maladie sont omniprésents. Des plaisirs ? Oui, mais vite combattus. A quatorze ans, l'innocente Catherine Pozzi traque en elle « *l'instinct de brute sensuelle* » ! Hardie entre toutes, Bashkirtseff est la seule à évoquer ses « *communards* » (les règles) et à se contempler nue.

Sous la contrainte se développe le sens de la métaphore. « *Être poésie* » est un des défis relevés par ces demoiselles, encouragées à jouer les muses. Rire est inconvenant. Être drôle serait comme une profanation. Il faut baisser les yeux sur l'ouvrage. « *L'aiguille est à la femme ce que la plume est à l'écrivain* », dit l'abbé Grimaud aux futures épouses.

Ont-elles lu quelque part qu'« *aimer une femme intelligente est un plaisir de pédéraste* » (Baudelaire) ? A l'âge où elles écrivent leur journal, certaines rêvent encore d'être à la fois maîtresse de maison et artiste. Mais les destinées ne tardent pas à se différencier. La

tension est intenable entre la réalisation du « *destin féminin* » – ressembler à sa mère résignée et dévouée, accomplir soi-même la « *grande œuvre féminine* », la maternité – et l'ambition créatrice. Tuer en soi « l'Ange du foyer », comme le préconise Virginia Woolf, représente un risque considérable. Voilà comment beaucoup de sœurs de Mozart ont été assassinées.

Michelle Coquillat, Annelise Maugue et Christine Planté avaient déjà analysé la misogynie qui campe la femme auteur (sans féminin jusqu'à une date récente) comme un monstre asexué, dangerusement androgyne et déviant. L'antiféminisme s'acharnera aussi contre les créatrices, incarnant une des conquêtes de l'émancipation en cours. Colette Cosnier apporte avec ce livre une contribution personnelle à l'histoire des femmes et de la domination masculine. On retrouve dans son essai des figures de femmes qu'elle a donné à connaître à travers des biographies : la féministe Louise Bodin, la pédagogue Marie Pape-Carpentier, inventrice des écoles maternelles, et la peintre Marie Bashkirtseff. Personnelle est aussi la méthode, qui met librement en correspondance des textes de nature et d'époques différentes, associés à des éléments biographiques. On se laisse emporter par un style alerte, souvent drôle, dépourvu de raideur académique, et par un tourbillon de citations, toujours très pertinentes. Au seuil du débat sur le genre de l'écriture des femmes et avant tout jugement de valeur, cet essai nous invite en effet à situer les textes dans leurs (effroyables) conditions de production. De ce point de vue, rebelles ou conformistes, celles qui ont osé prendre la plume sont des miraculées de la machine à fabriquer des « Femmes ».

Christine Bard

### MES ANNÉES VOLÉES Journal d'exil d'une jeune Lorraine dans les Sudètes, 1943-1945

de Marguerite Poiré.  
Texte établi par Georges-Marie Duclert et Philippe Lejeune,  
préface de Philippe Lejeune,  
éd. des Cendres,  
414 p., 148 F [22,56 €].

Marguerite Poiré était de famille mosellanne : ses parents, refusant d'intégrer la « *communauté du peuple allemand* », furent exilés avec leurs enfants, début 1943, au titre du travail obligatoire. Ils pensaient être envoyés en France ; ils constatèrent que les wagons roulaient vers l'est. Quelqu'un a alors dit : « *Il faut noter le nom des gares* »... C'est ainsi que Marguerite a commencé le journal qu'elle tint jusqu'à leur libération...

Encadrés par un régime de semi-liberté, ils sont dans les Sudètes pour coudre des parachutes, assembler des mécanismes d'horlogerie ; ils reçoivent une petite paye, ont le droit de se faire soigner, d'envoyer des lettres... Pour cette jeune fille de quinze ans, placide et pleine de bon sens, la situation est certes anormale, mais elle s'y adapte. Dans ce nouvel ordre des choses, elle s'applique à reprendre ses habitudes : les bigoudis le soir, les courses et le cinéma au bourg, la messe, l'attention à la nourriture, au temps... Fatalement, elle ne s'indigne qu'en évoquant « *l'Auguste* » et « *le Jules* » (le directeur du camp et Hitler)... Elle était avertie du danger d'écrire : un prêtre avait été pendu après la découverte de son journal. Mais son désir de témoigner, dans sa grande naïveté, fut le plus fort. Cinquante ans plus tard, Marguerite se l'expliquait ainsi : « *Je savais certainement pas ce que c'était de dire des mensonges, et comme j'écrivais tellement naturel. C'était ce que c'était.* »

Claire Paulhan

## livraisons

### ● FEMMES ET FIÈRES DE L'ÊTRE, de Sabine Bosio-Valici et Michelle Zancaranini-Fournel

Le sous-titre de ce volume largement illustré – un des quatre qui inaugurent la nouvelle collection d'Olivier Wiewiorka – est aussi clair qu'engagé : « *un siècle d'émancipation féminine* ». Au didactisme qui pousse à radicaliser les étapes du regard chronologique initial, succède une galerie de portraits et de figures, plus ou moins attendus mais toujours efficaces dans l'optique pédagogique retenue, que complètent quatre chantiers de réflexion en cours (parité, prostitution, choix ou refus de la procréation) et un débat méthodologique sur une question dont l'histoire s'invente aujourd'hui encore. Un tour d'horizon qui peut susciter la soif d'un approfondissement (Larousse, « *20/21* », 192 p., 129 F [19,67 €]).

### ● FEMMES DE POUVOIR : MYTHES ET FANTASMES, sous la direction d'Odile Krakovitch, Geneviève Sellier et Eliane Viennot

Issues d'un séminaire de recherches consacré dès 1995 aux « *représentations des rapports sociaux de sexe dans le champ culturel* », ces contributions reviennent sur le constat établi il y a près de vingt ans par Michelle Coquillat, récemment disparue – le volume qui s'ouvre sur une large citation d'un texte de l'universitaire paru en 1983 aux éditions Mazarine est dédié à sa mémoire – : « *Le pouvoir se présente pour les femmes comme un interdit. Vouloir l'exercer revient à briser un tabou.* » De ces études culturelles qui traquent le stéréotype et débusquent le soutien souterrain apporté aujourd'hui encore aux visions les plus traditionnelles, on retiendra notamment celle sur le théâtre romantique ou les deux analyses sur l'image cinématographique de la reine, Margot caricaturale ou Christine résolument irrécupérable, tant la figure de Garbo rompt avec l'admissible. Suggestif jusque dans ses raccourcis parfois abrupts (L'Harmattan, « *Bibliothèque du féminisme* », 238 p., 130 F [19,82 €]).

### ● L'EXCLUSION DES FEMMES, sous la direction d'Odile Krakovitch et Geneviève Sellier

Cette autre livraison, issue du même séminaire et publiée dans la collection de Pascal Ory, regroupe des études abordant la problématique des rapports entre le politique et la différence des sexes dans la culture. Elles suivent les traces de la *gender history*, inaugurée outre-Atlantique – avec les travaux de Joan Scott notamment. L'optique adoptée ici est parfaitement précisée dans l'introduction des deux responsables, qui signent du reste deux des meilleures contributions du recueil. On mettra sur le compte de l'irritation assumée par l'auteure, meilleure historienne que lectrice, l'amalgame qui préside à l'analyse du « *Monde des livres* » de 1995, où le propos mal cerné et le ton péremptoire finissent par ne plus être que distrayants (éd. Complexe, « *Histoire culturelle* », 228 p., 149 F [22,71 €]).

● **MADAME RÉCAMIER**, de Françoise Wagnere Couronnée peu après sa sortie chez Lattès en 1986 par le Grand Prix des lectrices de *Elle*, la solide biographie aux élan romanesques que Françoise Wagnere consacra à Juliette Récamier reparait dans une version revue et augmentée. Icône immarcescible du « *style Empire* », la « *Belle des Belles* » incarne une idée de l'intelligence, du raffinement et du charme féminin. Subjuguée par son modèle, l'auteur s'attache en un fervent plaidoyer à restaurer la vraie dimension d'une médiatrice discrète et précieuse, au cœur des débats politiques et littéraires de son temps, qui fut aussi une amie fidèle, vertu rare en une époque propice aux revers de fortune (Flammarion, « *Grandes biographies* », 552 p., 159 F [24,24 €]).  
Ph.-J. C.

## Une sainte femme

Enquête sur la fondatrice du couvent de Bkerké au Liban et sur ses dérives criminelles

### HINDIYYA MYSTIQUE ET CRIMINELLE (1720-1798)

de Bernard Heyberger.  
Aubier, « *collection historique* »,  
456 p., 159 F (24,23 €).

Figure oubliée du siècle des Lumières, Hindiyya Ujaymi a connu un destin totalement singulier et pourtant exemplaire. Jeune fille dévote de la bourgeoisie maronite d'Alep, cette pieuse anorexique choisit, dès la petite enfance, le terrain de la nourriture pour manifester sa foi et se mettre à l'épreuve ; religieuse dans la montagne chrétienne du Liban, elle fonda l'ordre du Sacré-Cœur et fut la supérieure du puissant couvent de Bkerké ; mystique introduisant dans la chrétienté orientale, et en arabe, quelques-uns des thèmes dominants de la spiritualité post-tridentine, cette « *sainte* » s'unit corps et âme au Christ, son époux divin qui lui apparaissait depuis son plus jeune âge et dont elle se fit le porte-parole ; mais elle fut aussi tortionnaire et criminelle, régnant sans partage et sans mesure sur les sœurs de Bkerké, infligeant à plusieurs d'entre elles de tels châtements et de telles souffrances que trois en succombèrent...

Bernard Heyberger, dont on n'a pas oublié le beau travail sur *Les Chrétiens du Proche-Orient au temps de la réforme catholique. Syrie, Liban, Palestine XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* (Ecole française de Rome, 1995), reprend aujourd'hui les innombrables pièces du sulfureux dossier. Les écrits de Hindiyya elle-même, les récits de ses confesseurs sur lesquels elle sut toujours exercer son ascendant, et surtout les éléments rassemblés pour les procédures instruites à Rome contre le couvent et sa supérieure. Retraçant l'histoire complexe de cette affaire un temps célèbre, l'historien en révèle les enjeux religieux mais aussi politiques, diplomatiques et sociaux,

renouvelant ainsi heureusement l'approche biographique.

Dans ce livre aussi foisonnant que captivant, Bernard Heyberger réussit en effet à faire, d'une enquête méticuleuse sur les origines, les errements et finalement la dérive criminelle du couvent de Bkerké entre 1750 et 1777, l'occasion d'une réflexion extrêmement riche sur les structures politiques du Liban multi-confessionnel, les relations entre les chrétiens du Moyen-Orient et l'Occident, mais aussi sur les contradictions insurmontables d'une entreprise mystique moderne – par ses thèmes privilégiés, par son insistance sur la dimension personnelle et intérieure de l'expérience religieuse, par le rôle qu'elle confère aux femmes et à la spiritualité féminine, par l'effort autobiographique constant aussi que déploie Hindiyya tout au long de sa trajectoire – peu en phase avec les structures sociales et politiques du Liban et suspecte aux yeux mêmes de Rome.

Faute d'une application efficace des sanctions prononcées par l'autorité pontificale, de l'intervention précoce d'un pouvoir séculier décidé et, surtout, de véritable procès, l'aventure d'Hindiyya « *ne se termina pas (...) en triomphe démonstratif de la justice sécularisée ou de la Raison d'Etat sur le pouvoir religieux. Elle préparait même plutôt au renforcement de ce dernier dans les décennies qui suivirent.* » Tout en offrant de surprenantes similitudes avec les affaires de possession et de sorcellerie de l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle – Hindiyya, pour se défendre, accuse certaines de ses religieuses d'avoir pactisé avec le Diable et organise pour le démontrer de spectaculaires séances d'exorcisme public – cette aventure exceptionnelle aboutit donc à un résultat opposé.

Heyberger restitue magistralement une figure singulière dans l'histoire pourtant mouvementée de la sainteté féminine.

Olivier Christin

## Question de genre

Appliquant un concept-clé des sciences sociales, Nira Pancer revisite les Mérovingiennes. Stimulant, sinon convaincant

### SANS PEUR ET SANS VERGOGNE De l'honneur et des femmes aux premiers temps mérovingiens

de Nira Pancer.  
Albin Michel, « *Bibliothèque  
Histoire* », 320 p., 130 F (19,82 €).

Nira Pancer a fort à faire pour arracher les femmes de l'ère mérovingienne à leur sombre réputation, brumeuse et peu éprouvée. L'historienne tente ici de les intégrer à cette *gender history*, en vogue aux États-Unis, qui pose le « *genre* », que Pierre Bourdieu définit comme « *principe de division sexué (et non sexuel)* », comme un concept-clé dans l'ensemble des sciences sociales. Que les femmes ne soient guère accessibles qu'à travers les reines pèse moins qu'on a pu le craindre : *La Reine de France*, de Fanny Cosandey (Gallimard, 2000), prouva que l'enjeu emblématique disait beaucoup sur les relations entre les sexes. Cependant la fascination actuelle pour les souveraines carolingiennes ou capétiennes, arrachées à une présenta-

tion anecdotique d'un exotisme facile, n'a jusque-là guère profité aux princesses mérovingiennes.

Appliquant les grilles de lecture de Bourdieu sur « *le sens de l'honneur* » et s'essayant à une extension périlleuse de la méthodologie appliquée au *gender*, Nira Pancer étudie les stratégies de la distinction aristocratique comme les pratiques de la violence et de la sexualité sans s'escrimer à tracer une ligne de partage hommes-femmes que la documentation lui refuse. On retiendra des intuitions précieuses, des confrontations éclairantes, des constats d'impuissance aussi – et plus globalement une mise en doute de la surdétermination des rôles sexuels que le christianisme, par le biais du monachisme et du contrôle de l'écrit, allait plus tard imposer, « *recyclant* » quelques figures de reines en icônes didactiques, sainte nouvelle ou « *jézabels* » bibliques.

Malgré des maladresses de composition et le poids de partis pris méthodologiques qui fait négativer une part de l'historiographie, l'essai est stimulant et mériterait d'être transformé.

Ph.-J. C.

## ÉLOGE DES PASSIONS JOYEUSES

### Miguel Benasayag PARCOURS

Engagement et résistance, une vie  
Éditions Calmann-Lévy

À l'occasion de la parution de son livre,  
Miguel Benasayag évoquera ses engagements  
lors d'une conférence-débat

Vendredi 30 mars 2001 à 20 heures

Maison de l'Amérique Latine

217, boulevard Saint-Germain 75007 Paris

## L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Le Masque chez Lattès.** Les restructurations au sein d'Hachette Livre se poursuivent. Après l'arrêt de Mazarine et la vente en cours du Pommier, Editions 1 a été pris en location-gérance par Calmann-Lévy (« Le Monde des livres » du 15 décembre 2000). Hachette vient d'annoncer en interne que Le Masque intégrait une autre filiale, Jean-Claude Lattès. D'autre part, l'éditeur Olivier Amiel est contraint de quitter Calmann-Lévy, en désaccord avec Jean-Etienne Cohen-Séat, PDG de la maison et directeur délégué d'Hachette Livre, et avec Marc Grinsztajn, le directeur éditorial. Le départ d'Olivier Amiel intervient moins d'un an après le licenciement de Denis Bourgeois de la tête de Calmann-Lévy. (« Le Monde des livres » du 16 juin 2000). Né en 1957, Olivier Amiel avait été recruté par Olivier Nora, en 1998. Il était auparavant directeur littéraire de Pocket, de Payot et responsable de la littérature française chez Belfond. Enfin, Stéphanie Chevrier a rejoint l'équipe des éditeurs de Calmann-Lévy en quittant Editions 1, juste avant que cette maison n'intègre Calmann-Lévy.

● **Céline aux enchères.** La vente du manuscrit original du *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline, retrouvé chez un collectionneur anglais par le libraire Pierre Bérès, aura lieu le 19 avril. Estimé 4 à 5 millions de francs, le manuscrit original montre un Bardamu qui n'était pas le narrateur de l'histoire (« Le Monde des livres » du 26 janvier). La vente, qui devait avoir lieu le 6 avril à Drouot-Montaigne, a été reportée au jeudi 19 avril. Ce délai permettra, selon les commissaires-priseurs de l'étude Piasa, d'inclure d'autres pièces au catalogue, notamment des brouillons de Victor Hugo pour *Les Misérables*, des manuscrits d'André Gide et d'un poème de Rimbaud.

● **Maurizio Medico quitte Vivendi Universal Publishing.** En charge d'un projet de développement de littérature interactive, Maurizio Medico a quitté Vivendi Universal Publishing, qui a suspendu ce projet en estimant qu'il n'y avait pas de marché pour le moment. Agé de quarante ans, auparavant libraire à Turin, Maurizio Medico est l'un des fondateurs des éditions Mille et Une Nuits, en 1993.

● **Nouvelle collection chez Bayard.** Bayard lance une nouvelle collection, « Qui donc est Dieu ? », dans laquelle une personnalité essaie de donner une réponse sur un ton personnel. Les premiers titres sont : *Dieu commence chaque matin*, de Yann Andrea, *Si peu*, de Jean Grosjean et *Dieu et l'art de la pêche à la ligne*, de Marc-Alain Ouaknin. Sont annoncés des textes de Gérard Garouste, Michel Deguy, Frédéric Tristan ou Daniel Sibony.

● **Création du prix Jean-Edern Hallier.** Le prix récompensera « un livre à caractère polémique, irrespectueux, de bonne ou mauvaise foi ». Le jury est composé de Patrick Besson, Gilles-Martin Chauffier, Laurent Hallier, Jean-Claude Lamy, Eric Neuhoff, Anthony Palou et André Halimi, qui en est le secrétaire général. Le prix sera décerné le 20 juin à la Closerie des Lilas.

● **PRIX : le Prix du livre politique** a été décerné à Robert Badinter pour *L'Abolition* (Fayard). Le **Prix étudiant du livre politique** a été attribué à Tzvetan Todorov pour *Mémoire du mal, tentation du bien* (Robert Laffont).

# Londres, nouvelle plaque tournante ?

La Foire de Londres, qui s'est tenue du 25 au 27 mars à Kensington, a été un succès pour le commerce des droits

Le printemps est glorieux pour l'édition anglaise. Tandis que la reine, tout de turquoise vêtue, honorerait de sa visite, jeudi 22 mars, la maison Bloomsbury, sacrée « éditeur de l'année », le couple royal recevait le même jour plus de six cents représentants de l'industrie éditoriale britannique sous les lambris de Buckingham. Le *book business* est en forme outre-Manche. En cinq ans, le volume de titres publiés a crû de 11 %, tandis que le nombre d'acheteurs et le budget moyen consacré au livre progressaient eux aussi. Enfin, la Foire de Londres - qui s'est tenue à Kensington du 25 au 27 mars - s'est imposée en un temps record comme la principale plaque tournante, après Francfort, pour le commerce des droits.

« La London Book Fair devient incontournable, résume Sylvie Breguet, de Plon-Perrin-Orban. Six mois après Francfort, elle permet d'avoir un retour sur la façon dont les livres ont été vus, examinés, réceptionnés. » Ainsi, chez Vivendi, les effectifs de la délégation 2001 ont doublé par rapport à ceux de 2000. Un exemple qui reflète bien la tendance générale, puisque 140 éditeurs français avaient fait le voyage cette année, contre 60 seulement l'an dernier. Que viennent-ils chercher, ces continentaux, dans un pays où moins de 5 % des ouvrages publiés sont des traductions ? Peut-être la confirmation que la curiosité britannique s'aiguise enfin - le journal *The Independent* ne vient-il

pas d'ailleurs de rétablir son prix littéraire de la traduction, qui sera décerné le 19 avril ? Mais aussi que des brèches s'ouvrent pour des livres de qualité et des sujets non hexagonaux. Comme, chez Robert Laffont, le livre de Christine Ockrent, *La Double Vie de Hillary Clinton*, paru seulement en février, et qui fait déjà l'objet de « nombreuses offres très avancées ». Ou encore, dans un genre prisé des Anglais, le roman historique, la série sur Napoléon de Max Gallo, dont l'annonce du film avec John Malkovich et Isabella Rossellini a également déclenché une proposition britannique. Dans un autre registre, Plon se félicitait des « très bonnes touches » obtenues par Peggy Sue, la nouvelle héroïne d'une série pour la jeunesse de Serge Brussolo, qui, avec un tirage initial de 70 000 exemplaires, se révérait volontiers en petite sœur française de Harry Potter. Mais la grande surprise de la foire a été l'a-valoir farouche (1,25 million de livres sterling, soit environ 2,1 millions d'euros) versé à un parfait inconnu, Hari Kunzru, trente et un ans, journaliste au *Daily Telegraph*, pour son premier roman, *The Impressionist* - que l'auteur situe à mi-chemin de *Midnight's Children* et de *Tom Jones* -, à paraître simultanément, chez Penguin, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Beaucoup d'éditeurs français se plaignent néanmoins que la Foire de Londres est « compliquée à organiser » à cause de la proximité du Salon de Paris. Elle oblige aussi à

repenser le positionnement de ce dernier. « Paris a pris du retard en son temps, note Jean-Guy Boin, le nouveau directeur général de France Edition. Le Salon aurait pu faire ce qu'a fait Londres il y a dix ans. Aujourd'hui qu'il tente le pari de rester grand public, il doit continuer à s'internationaliser. France Edition a son rôle à jouer. Nous réfléchissons avec les Allemands, les Espagnols et les Italiens, à la manière de fédérer, sans gommer leurs identités, la présence des éditeurs d'Europe continentale. » Dès juin, un « test » devrait être fait à BookExpo, la grande foire nord-américaine, où, annonce Jean-Guy Boin, « France Edition et une partie des stands allemands seront accolés ». En attendant, peut-être pour Londres 2002, une vraie bannière européenne commune...

### UNE NOUVELLE FORCE

Du côté anglo-saxon, le groupe new-yorkais Perseus annonçait à la foire son arrivée au Royaume-Uni pour l'automne. Créé en 1997 par un ancien de Random House, Jack McKeown, ce mini-conglomérat a, avec l'aide d'un fonds d'investissement privé de Washington, rassemblé des structures petites ou moyennes (Basic, Wastview, DaCapo...), auxquelles il offre des moyens logistiques communs, tout en respectant entièrement leur autonomie éditoriale. Un peu comme si, en France, Le Seuil, Albin Michel et Gallimard s'unissaient dans un groupement d'indépendants pour constituer une nouvelle force. En l'exportant au

Royaume-Uni et en annonçant de nouvelles acquisitions, Perseus montre aujourd'hui à l'Europe la viabilité et l'efficacité d'un tel modèle.

Enfin, Londres était l'occasion de faire le point sur les évolutions du commerce en ligne. Chez les agents, alors que Rightscenter n'était encore l'an dernier qu'une petite start-up de Palo Alto, ses responsables se réjouissent aujourd'hui des contrats significatifs signés en début d'année avec les mastodontes HarperCollins ou Simon & Schuster UK. Reste qu'avec un peu plus de 400 éditeurs-clients au total, le marché est plus étroit que prévu, en témoigne la disparition du principal concurrent de Rightscenter, Subrighths, qui a dû fermer boutique à l'automne 2000.

Le ralentissement de la Net économie ne décourage cependant pas les initiatives originales. Ainsi Giant Chair, une société de droit américain, créée à l'été 2000 par un cofondateur de 00h00, Cory McCloud, annonçait l'ouverture imminente d'un système de vente en ligne de fichiers numérisés, multiformats, multiformats, et à des prix beaucoup moins élevés que ceux du papier. « L'originalité de Giant Chair est de proposer au lecteur un choix de titres sans préjuger du support qu'il choisira. Ainsi tous nos catalogues sont disponibles dans tous les formats du marché, depuis *Microsoft Reader* jusqu'à *Gemstar en passant par Cyta-le ou Palm* », explique Cory McCloud, qui souligne que les usages eux-mêmes dicteront le choix du format, l'utilisateur pouvant préférer lire un guide de voyage sur

Palm pilot, un roman sur e-book ou un essai sur ordinateur. Avant tout distributeur, Giant Chair place les catalogues de ses éditeurs partout où les gens achètent des livres en ligne, chez Amazon, Barnes & Noble ou Fnac.com, mais aussi sur tous les sites thématiques dont les visiteurs peuvent être intéressés par tout ou partie des ouvrages proposés. Déjà partenaire d'une dizaine d'éditeurs américains, dont Arcade Press, Soho Press ou Feminist Press at City University of New York, Giant Chair vient de signer un accord avec Eyrolles, le premier éditeur français à se lancer, avec 50 premiers titres, dans cette formule de « digiboutique ». « La grosse astuce de cette entreprise, c'est le multiformat, déclare Serge Eyrolles enthousiaste. J'y crois très fort pour les livres techniques. Le marché est là. Pour nos ouvrages qui sont très étoffés, le lecteur doit pouvoir accéder sans attendre aux chapitres qui l'intéressent et y prendre ce dont il a besoin moyennant finances. » Avec un système d'index interactifs renvoyant instantanément aux pages concernées, des graphiques d'une grande qualité technique et, pourquoi pas, à terme, la possibilité pour les éditeurs de publier directement en langue étrangère, ce type d'initiative appartient de toute évidence à une nouvelle ère de l'édition. Nul doute qu'elle devrait arriver à séduire la clientèle des grandes presses universitaires ou spécialisées qui était évidemment largement représentée lors de cette Foire de Londres.

Florence Noiville

## Fixot à la poursuite de l'or inca

Profession : éditeur-producteur. Un peu plus d'un an et déjà plus d'un million d'exemplaires vendus, après la création de XO éditions, Bernard Fixot continue son travail de fabricant de best-sellers à la française, pour les vendre dans le monde entier. Quand il se retrouve en 1998 en vacances à Cuzco au Pérou, au cœur du pays inca, il rêve à un livre, à un film, à un Christian Jacq inca. Mais il n'y a qu'un Christian Jacq et ce dernier n'écrit que sur l'Égypte. « Je me suis transformé en producteur », explique Bernard Fixot. Il cherche à faire son casting. On lui parle d'un passionné du monde inca, Bertrand Houette. Il le rencontre, mais Houette n'est pas écrivain. Alors Fixot va inventer l'auteur de sa nouvelle saga.

Il sollicite Antoine Audouard, qui était son directeur général chez Laffont, et qui s'est remis à l'écriture avec *Adieu ma bien-aimée* (Gallimard). Enfin, Jean-Daniel Baltassat se joint à l'équipe. Cet auteur avait déjà écrit sur la destruction du monde inca dans *Bâtards* (Barrault, 1991). Il avait cessé de publier en 1996 pour se contenter de quelques « travaux de négritude ». Il est l'un des membres d'Antoine B. Daniel, pseudo collectif, auteur d'*Inca*, dont le premier tome, *Princesse du Soleil*, vient de paraître, avec un premier tirage de 80 000 exemplaires (1).

Bernard Fixot fixe une trame légère : « *Romé et Juliette pendant la conquête espagnole* », avec comme modèle Dumas. Antoine B. Daniel bâti(ssen)t une histoire et parte(n)t en repêrage sur place. Bertrand Houette fait des fiches précises et contrôle la véracité historique, Audouard et Baltassat écrivent. La plupart des personnages ont existé. A la différence de Dumas, les auteurs se permettent peu de fantaisies, à l'exception d'une allusion à Tintin dans chaque volume. C'est une sorte de roman-péplum. La « princesse du Soleil » est une jeune Indienne aux yeux bleus, Amaya-

na, sauvée par l'empereur inca, qui lui confie ses secrets sans désigner de successeur. Suit une période de guerres, tandis qu'en Espagne un noble espagnol s'embarque avec le capitaine Pizarro, à la conquête d'autres mondes.

En octobre 2000 à Francfort, Fixot part à la conquête du marché mondial. L'infatigable Susanna Lea, qui vendait les droits étrangers chez Laffont et qui a pris aujourd'hui son indépendance, s'empare du manuscrit. Sa méthode est rodée : elle a vendu *Le Scaphandre et le papillon*, de Jean-Dominique Bauby, *Le Livre noir du communisme*, et surtout les droits d'un livre non encore publié à l'époque, *Et si c'était vrai*, de Marc Levy, à Steven Spielberg. Le résultat est là : *Inca* est cédé à Pocket Book aux Etats-Unis, Simon & Schuster en Grande-Bretagne, Hoffmann und Campe en Allemagne, Mondadori en Italie, Planetaria en Espagne, Bertrand au Portugal, et à des éditeurs brésiliens, hollandais, danois, suédois, finlandais, turc, catalan, taïwanais. Bernard Fixot ne veut pas indiquer de montants, « mais ce sont des sommes qui montrent qu'ils veulent mettre le livre sur les listes de best-sellers ». Mondadori fait un lancement tonitruant, avec un voyage de presse au Pérou, comme l'avait fait Fixot en Égypte pour les Christian Jacq. Il suffit presque d'annoncer qu'un livre aura du succès pour qu'il en obtienne. Ce fut le cas pour le livre de Marc Levy. Cela témoigne aussi d'une volonté des éditeurs français de construire leurs propres best-sellers, au moment où les prix des livres anglo-saxons flambent. Une étape supplémentaire sera bientôt franchie, avec le lancement en mai chez Plon d'une suite des *Misérables* par François Cérésa. Oui, des *Misérables* de Victor Hugo.

Alain Salles

(1) 464 p., 139 F (21,19 €).

## A L'ÉTRANGER

### ● ESPAGNE : alliance entre Mondadori et Random House

Mondadori a signé une lettre d'intention pour fusionner ses activités en Espagne et en Amérique latine avec celles du géant de l'édition Random House, contrôlé par le groupe allemand Bertelsmann. L'entreprise commune, baptisée Random House Mondadori, devrait constituer le deuxième plus important éditeur de livres en langue espagnole dans le monde, avec un catalogue d'auteurs comprenant Gabriel Garcia Marquez, Umberto Eco, John Le Carré ou Isabel Allende, et un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de dollars. L'entreprise commune regroupera toutes les maisons et marques dont disposent Random House et Mondadori en Espagne et Amérique latine. Les deux partenaires sont prêts à investir de manière significative pour renforcer leur position sur ce marché. L'accord définitif devrait être signé au printemps et sera sujet à l'approbation des autorités européennes de la concurrence.

### ● ETATS-UNIS : sur la route des enchères...

Le manuscrit de *Sur la Route* de Jack Kerouac sera mis aux enchères chez Christie's le 22 mai. Mis en vente par Tony Sampas, neveu de la troisième et dernière épouse de Kerouac, Stella Sampas, il a été estimé entre 1 million et 1,5 million de dollars. Ce manuscrit est constitué d'un rouleau continu de 36 mètres de long fait de longues feuilles de papier collées. Jack Kerouac avait tapé *On the Road* d'une seule traite, en vingt jours, sur une machine à écrire rouillée, dans son loft new-yorkais, dormant peu et buvant des litres de café. Le texte, sans paragraphes, est couvert d'annotations : mots modifiés, ratures, ponctuation ajoutée...

### ● ALLEMAGNE : découverte d'un livre inconnu de Leibniz

Selon l'Académie des sciences de Berlin et du Brandebourg, un livre inconnu du philosophe et savant Wilhelm Gottfried Leibniz (1646-1716) a été découvert par une chercheuse de l'université de Potsdam, Sabine Sellschopp, pour qui le livre émane bien de Leibniz après analyse de l'écriture du philosophe. Le livre a paru anonymement en 1694 à Amsterdam sous le titre *Fas est et ab hoste doceri* (Il faut savoir aussi tirer des leçons de ses ennemis). Le texte offre, en français et en allemand, une prise de position politico-militaire sur la guerre que se menaient alors la France et le Palatinat. Il inclut des édités de Richelieu datant de l'an 1636, par lesquels le cardinal avait ordonné une mobilisation éclair contre les troupes des Pays-Bas espagnols qui se rapprochaient de Paris. Leibniz recommande de s'en inspirer pour débouter ceux qui, venus de France, occupent en 1694 des territoires allemands.

## AGENDA

- **LE 31 MARS ET LE 1<sup>ER</sup> AVRIL. OCCITANIE.** A Cabestany, le Centre méditerranéen de littérature et le Centre régional des lettres du Languedoc-Roussillon organisent le Salon du livre et de l'édition, qui a cette année pour thème « L'Occitanie » (Centre culturel, avenue du 19-Mars-1962, 66330 Cabestany, rens. : 04-68-66-36-04).
- **LE 2 AVRIL. NUMÉRIQUE. A Paris**, dans le cadre des Rendez-vous de l'édition, la bibliothèque du Centre Pompidou propose un débat sur « L'impression à la demande : du rêve à la réalité » (à 18 h 30, Centre Pompidou, petite salle, rue Saint-Martin, 75004 Paris, rens. : 01-44-78-44-49).
- **LE 2 AVRIL. GUYOTAT.** A Paris, la Bibliothèque nationale de France organise, dans le cadre des Lundis de l'Arsenal, une rencontre avec Pierre Guyotat (à 18 h 30, bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, 75004 Paris, réservation et rens. : 01-53-79-49-49).
- **LE 2 AVRIL. AGACINSKI.** A Paris, les éditions du Seuil et la Maison de l'Amérique latine proposent une rencontre avec Sylviane Aga-

inski, autour de son livre *Politique des sexes* (Seuil) (à 18 h 30, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, rens. : 01-49-54-75-35).
- **LE 3 AVRIL. L'ABOMINABLE. A Paris**, la Société française pour l'histoire de l'homme organise une rencontre sur le thème « Ecrire l'abominable » ; les débats ont été préparés par Jean-Pierre Peter et Olivier Le Cour Grandmaison (de 14 heures à 17 heures, Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, 75011 Paris, amphithéâtre Dalsace, rens. : 01-49-23-22-93).
- **LE 3 AVRIL. AMICHAÏ. A Paris**, le Théâtre Molière-Maison de la poésie et l'ambassade d'Israël organisent une lecture hommage à Yehuda Amichai, avec Emmanuel Moses et Michael Lonsdale (à 21 heures, Théâtre Molière, passage Molière, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris, réservation au 01-44-54-53-00).
- **LE 4 AVRIL. HISTORIENS.** A Paris, la Bibliothèque nationale de France propose la première des neuf soirées « Le XX<sup>e</sup> siècle des historiens » consacrée à la République, avec la participation de Christophe Prochasson (à 18 h 30, BNF, site François-Mitterrand, grand auditorium, quai François-Mauriac,

75013 Paris, rens. : 01-53-79-59-59).
- **LE 5 AVRIL. NUMÉRIQUE. A Gragnan**, la filière bibliothèques-médiathèques de l'IUT Michel-de-Montaigne de Bordeaux-III organise une journée professionnelle autour du thème « Le livre numérique en bibliothèque » (de 9 heures à 18 heures, IUT Michel-de-Montaigne, rue Naudet, 33175 Gragnan, rens. : 05-56-84-44-02).
- **LES 6, 7 ET 8 AVRIL. EST-OUEST.** A Limoges, dans le cadre de la manifestation « Lire à Limoges » se déroulent quatre entretiens sur le thème les relations Est-Ouest à travers les livres avec, entre autres, Maria Mailat, Virgil Tanase, Zofia Bobowicz (rens. : direction de l'action culturelle, 05-55-45-61-60, et mairie de Limoges, 05-55-45-60-00).
- **JUSQU'AU 29 AVRIL. GLISSANT. A Paris**, le Théâtre Molière-Maison de la poésie présente une lecture des textes d'Edouard Glissant, sous le titre de « Guetter de mer » ; mise en scène et montage de Benjamin Jules-Rosette (à 21 heures du mercredi au samedi et 17 heures le dimanche, Théâtre Molière, passage Molière, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris, rens. : 01-44-54-53-00).

RÓBERT HÁSZ

LE JARDIN DE DIOGÈNE

« Un premier roman plein d'imagination et savamment maîtrisé - à découvrir sans tarder. »

MARIE LEROY, Page des libraires

Viviane Hamy



Lire à Limoges

6, 7, 8 AVRIL 2001  
PLACE DE LA REPUBLIQUE



des animations  
des débats  
des rencontres  
des auteurs  
des dédicaces...

DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - Tél. 05 55 45 64 62